ANATOLE LE BRAZ

LA LÉGENDE DE LA MORT

CHEZ LES BRETONS ARMORICAINS

II

LAFFITTE REPRINTS
MARSEILLE
1974

3 0510 0273543X

UNIVERSITY OF NORTH CAROLINA AT GREENSBORO

BOOK CARD

Please keep this card in book pocket

50¢ CHARGE IF CARD IS LOST

ACCESS NO.

PARTIAL TITLE

LEGENDE-DE-LA-MORT-CHEZ-LES-BA---033870

University of North Carolina at
Greensboro, North Carolina 27412

Walter Clinton Jackson Library

AUG 18 1977

DATE DUE

GAYLORD

PRINTED IN U.S.A.

LA

LÉGENDE DE LA MORT

CHEZ LES BRETONS ARMORICAINS

ANATOLE LE BRAZ

GR
455
L4
1974
v.2

LA LÉGENDE DE LA MORT

CHEZ LES BRETONS ARMORICAINS

II

LAFFITTE REPRINTS
MARSEILLE
1974

Réimpression de l'édition de Paris, 1928

LA

LÉGENDE DE LA MORT

CHEZ LES BRETONS ARMORICAINS

PAR

ANATOLE LE BRAZ

Préface et Notes par

GEORGES DOTTIN

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE RENNES

CINQUIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS

—

1928

LA LÉGENDE DE LA MORT

Chez les Bretons Armoricains

CHAPITRE XII

Les assassinés et les pendus.

Toutes les fois qu'un accident suivi de mort immédiate se produit sur une route, il ne faut pas manquer d'ériger une croix aux abords de ce lieu ; sinon, l'âme du mort ne sera apaisée que lorsqu'un accident semblable se sera produit au même endroit. C'est pourquoi l'on rencontre le long des routes bretonnes tant de croix de pierre ou de bois plantées au flanc des talus.

Dans la Haute-Cornouaille, quand on passe devant ces « croix du malheur », l'usage est de jeter une pierre à leur pied (1), dans la douve.

(Communiqué par Hourmant. — Collorec.)

---

(1) En Irlande, à l'endroit où un homme est mort de mort violente, on met un monceau de pierres que chaque passant accroît (Haddon, *A batch of Irish folklore*, *Folklore*, t. IV, p. 357). En Ecosse, on croit que la terre qui couvre l'endroit où a été commis un meurtre est remuée par des oiseaux pendant la nuit (G. Henderson, *Survivals in belief among the Celts*, p. 98).

533875

*
* *

Sur la route de Quimper à Douarnenez se trouve la tombe d'un nommé Tanguy.

Il périt en cet endroit, assassiné.

On ne passe jamais devant le tertre de terre sous lequel il est enseveli, sans y planter une petite croix qu'on improvise à l'aide de quelque branche coupée aux haies voisines (1).

Qui manque à cette pratique risque de faire mauvaise rencontre en route et de mourir, comme Tanguy, de male mort.

*
* *

Lorsqu'une personne a été assassinée, si l'assassin entre dans la pièce où est déposé le corps, ou même, simplement, passe dans la rue, devant le seuil de la maison, les blessures du cadavre se rouvrent et se remettent à saigner abondamment (2).

*
* *

Il y a un procédé infaillible pour découvrir un assassin resté inconnu. Seulement, il n'est prati-

(1) Cf. ci-dessus, t. I, p. 296, n. 1.

(2) C'est, en Écosse et dans les Hébrides, un moyen de découvrir l'auteur d'un assassinat. Un meurtrier que l'on force à toucher de sa main nue le corps de sa victime reçoit un jet de sang dans la figure ; ou bien le sang se met à couler des blessures (Mac Phail, *Folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. VII, p. 403).

En Irlande, l'enterrement d'une personne assassinée doit passer devant la maison du meurtrier (Haddon, *A batch of Irish folklore*, *Folklore*, t. IV, p. 360).

cable que sept ans, jour pour jour, après le décès de la victime, alors que les reliques de celle-ci ont été exhumées et transportées au charnier.

Voici comment on fait. On choisit dans le charnier un des menus os (1) de la main droite du mort, autant que possible un des os de l'index ; on le trempe dans le bénitier de l'église, puis on l'enveloppe dans son mouchoir de poche et on le garde sur soi jusqu'à ce que l'on se rencontre en tête à tête avec l'individu que l'on soupçonne d'avoir commis le meurtre. On lui demande, sans faire mine de rien :

— Est-ce que vous n'avez pas perdu quelque chose ?

Lui, aussitôt, de chercher, de se tâter et, le plus souvent, de répondre :

— Non, je ne crois pas... Qu'est-ce donc que vous avez trouvé ?

Alors, vous tirez votre mouchoir, vous dépaquetez l'objet et, le serrant dans votre poing fermé, vous dites :

— Tendez la main.

Lui, sans méfiance, il la tend et vous y déposez l'osselet.

Il ne l'a pas plus tôt reçu que — si c'est lui le meurtrier — il le rejette bien vite, en faisant une vilaine grimace et en criant :

---

(1) En Irlande, si vous enlevez un os d'un cimetière, le mort auquel cet os appartenait revient vous tourmenter (Th. J. Westropp, *Folklore*, t. XXII, p. 56).

— Damné sois-je !... C'est un charbon ardent *(eur c'hlaouen tan)* que vous m'avez passé là !...

Et vous pouvez, en effet, constater qu'il a dans le creux de la main une grosse ampoule, comme si l'osselet du mort y avait imprimé la marque d'un fer rouge.

(Communiqué par Françoise Thomas. — Penvénan.)

* * *

Les sonneurs, qui sonnent le glas pour quelqu'un qui a péri de mort violente sans qu'on ait pu découvrir par quelle cause, savent, dit-on, d'après la voix des cloches, s'il y a eu accident ou crime.

* * *

L'instrument, quel qu'il soit, qui a servi à commettre un meurtre, blesse inévitablement toute personne qui veut l'utiliser par la suite pour un usage normal. C'est ainsi que, lorsqu'un moissonneur se coupe avec sa faucille, on ne manque jamais de dire :

— *Ar fals-man, zur mad, a zo eun dra bennag a fall da larel warnhi* (Cette faux, assurément, il y a quelque chose de mal à dire sur elle)

Entendez qu'on a dû, précédemment, l'employer à quelque mauvais coup.

LXXVI

Le penn-baz du mort.

Désiré Mingam, de Tréduder, le marchand de porcs, ayant perdu son *penn-baz* (bâton à tête ferrée) sur le Foarlac'h, à Lannion, en reçut un autre en cadeau d'un de ses confrères, de Rospez. Or, le soir même, comme il rentrait souper à son auberge, le bâton qui lui avait été donné s'embarrassa si malencontreusement dans ses jambes qu'il alla heurter de la tête le pavé de la rue et resta à demi mort sur la place. Il guérit cependant au bout de quelque quatre ou cinq semaines.

Mais à peine avait-il recommencé à courir les foires que le *penn-baz* aussi recommença à lui jouer de mauvais tours. A la fin, il se dit que cela n'était pas naturel et, résolu de ne plus se servir de cette trique de malheur, il la suspendit dans l'âtre par sa courroie de cuir.

Du temps se passa, des mois, peut-être des années. Un jour d'hiver qu'il glaçait à force, notre homme eut la visite d'un cultivateur de l'Armor de Plestin qui venait l'entretenir d'affaires. Une bouteille de cidre fut débouchée ; et, comme son hôte était tout transi, Désiré Mingam l'invita à s'installer avec lui auprès du feu, pour la boire.

Tout à coup, au moment précis où le cultiva-

teur s'asseyait sur l'escabeau, dans le coin de l'âtre, le *penn-baz* suspendu dans la cheminée se détacha comme de lui-même et vint tomber aux pieds de l'homme.

— Tiens, tiens, fit celui-ci en ramassant le bâton et en l'examinant d'un air bizarre, sans être trop curieux, d'où tenez-vous cet outil ?

— Ma foi, dit Mingam, c'est un de mes confrères qui me l'a donné, voici pas mal de temps, et je ne peux pas dire qu'il m'a fait, ce jour-là, un cadeau avantageux.

— Ah ! pourquoi donc ?

— Parce qu'il n'y a pas de mésaventures que ce maudit morceau de houx ne m'ait causées.

Et il se mit à les conter. Quand il eut fini, l'homme lui demanda :

— Sauf votre grâce, dites-moi, je vous prie, le nom du marchand qui avait le *penn-baz* en sa possession.

— Vous devez le connaître, car il habite dans vos parages : c'est Jacques Bourdoullouz, de Toull-an-Héry... Cela vous intéresse donc ?

— Beaucoup, et vous allez comprendre pourquoi... Mais, d'abord, vous n'êtes pas, je pense, sans vous souvenir que mon père fut trouvé mort, le crâne fracassé, dans la grève de Saint-Efflam.

— Certes, la chose fit assez de bruit en son temps. Je crois même, n'est-ce pas, qu'on n'a jamais pu découvrir l'assassin ?

— Pas plus que l'instrument qui avait servi à commettre le meurtre et qui, au dire du médecin-juré, ne pouvait avoir été qu'une masse de

casseur de pierres ou un *penn-baz*. Or, le *penn-baz* dont mon père ne se séparait jamais n'était pas auprès de son cadavre ; l'assassin, son crime accompli, l'avait emporté ! Ce *penn-baz* était marqué de deux coches en croix sur la poignée... Eh bien ! regardez !

L'homme tendit à Désiré Mingam le bâton qu'il venait de ramasser : les deux coches en croix y étaient, usées, encrassées, mais visibles.

— C'est donc cela, murmura Mingam. Je ne m'étonne plus à présent. Et qu'allez-vous faire ?

— Voulez-vous me confier l'outil ?

— Oh ! prenez-le, gardez-le ; moi, je ne veux plus le voir.

D'affaires il ne fut plus question, vous sentez bien. Le cultivateur repartit au plus vite, se dirigeant vers Plestin où il y a des gendarmes. Le soir même, Bourdoullouz, mis à l'improviste en présence de l'instrument accusateur, était contraint d'avouer son crime. Il est mort aux galères. Dieu l'ait en pitié (1) !

(Conté par Fanchon ar Fulup. — Ploumilliau, 1893.)

*
* *

Les gens assassinés « reviennent » jusqu'à ce que leur assassin ait « payé le tribut ».

(1) Comparez, dans les *Vieilles histoires du pays breton*, p. 284-301, la hache qui a servi à commettre un meurtre et qui ne tarde pas à amener la mort dans la maison où on la conserve.

Il n'y a qu'un moyen de les empêcher de revenir, c'est d'enterrer avec eux les chaussures — souliers ou sabots — qu'ils portaient le jour de leur mort (1).

(Fanchon ar Fulup. — Ploumilliau.)

* * *

Les pendus sont, dit-on, condamnés à demeurer entre ciel et enfer, pour l'éternité.

---

(1) Un homme assassiné revient la nuit tant qu'on n'a pas puni le meurtrier (D. Hyde, *Beside the fire*, p. 160). Le roi O'Conchubhair, tué par Thomas de Bûrca, revient trois nuits de suite frapper son assassin contre la terre, et la troisième fois le laisse mort sur place (G. Dottin, *Contes irlandais*, p. 49-52) ; il est invisible à tous, sauf à sa victime.

En Écosse, quand un meurtre a été commis, on croit que l'esprit de l'assassiné revient tourmenter le meurtrier pour l'obliger à confesser son crime (W. Gregor, *Folklore of the North-East of Scotland*, p. 69). Si l'on enterre les chaussures d'un homme assassiné, on l'empêche de revenir tourmenter les gens de l'endroit où le crime a été commis (*Revue des traditions populaires*, t. V, p. 255 : G. Henderson, *Survivals in belief among the Celts*, p. 275-276). On croit aussi que les revenants qui hantent les cimetières sont ceux qui ont commis un crime et qui ne peuvent reposer avant d'en avoir fait l'aveu à une personne vivante (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 215).

Dans les Hébrides, on dit que le fantôme d'une personne assassinée hante le lieu du meurtre jusqu'à ce qu'il trouve quelqu'un de plus fort que lui qui le terrasse, le force à parler et à raconter son histoire (Mac Phail, *Folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. VII, p. 401).

En Galles, la croyance qu'un homme assassiné revient hanter le lieu où son corps gît sans sépulture, ou jusqu'à ce que son meurtrier ait été puni, est signalée par E. Owen, *Welsh folklore*, p. 193, et par Rhys (*Celtic folklore*, p. 73).

Il n'y a pas d'exemple qu'un homme qui s'est donné volontairement la mort par pendaison *(ar maro croug)* soit monté au ciel ; mais il n'y a pas d'exemple, non plus, qu'il soit tombé en enfer, et voici pourquoi :

Lorsque le diable veut saisir l'âme d'un mourant, c'est près de la bouche qu'il se place pour la guetter, parce que c'est par là qu'elle s'échappe dans les cas habituels. Mais le pendu a la gorge serrée par la corde (1). Son âme, trouvant cette issue bouchée, cherche une autre porte et, tandis que son ennemi la guette par en haut, s'évade tranquillement par en bas, de sorte que le diable est volé.

(Communiqué par Dall an Dluz. — Cléder.)

(1) C'est sans doute par analogie avec la corde de pendu que l'on dit en Irlande que quiconque passe sous une corde de chanvre mourra de mort violente ou commettra un crime (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 206).

LXXVII

Le pendu.

C'étaient deux jeunes hommes. L'un s'appelait Kadô Vraz, l'autre Fulupik Ann Dû. Tous deux étaient de la même paroisse, s'étaient assis, au catéchisme, sur le même banc, avaient fait ensemble leurs premières Pâques, et, depuis lors, ils étaient restés les meilleurs amis du monde. Lorsqu'aux pardons on voyait paraître l'un d'eux, les jeunes filles se poussaient du coude et chuchotaient en riant :

— Parions que l'autre n'est pas loin !

Il eût fallu marcher longtemps avant de trouver une amitié plus parfaite que la leur.

Ils s'étaient juré que le premier d'entre eux qui se marierait prendrait l'autre pour « garçon de noce ».

— Damné sois-je, avait dit chacun d'eux, si je ne suis pas de parole !

Le temps vint qu'ils tombèrent amoureux, et le malheur voulut que ce fût de la même héritière. Leur amitié toutefois n'en souffrit point dans les débuts. Ils firent leur cour loyalement à la belle Marguerite Omnès, ne médisant jamais l'un de l'autre, fréquentant même de compagnie chez Omnès le vieux et se portant des santés ré-

ciproques avec les pleines écuellées de cidre que Margaïdik leur versait.

— Choisis de nous celui qui te plaira le plus, disaient-ils à la jeune fille. Tu feras un heureux, sans faire un mauvais jaloux.

Marguerite ne laissait pas que d'être fort embarrassée, en dépit de toutes ces belles assurances.

Elle dut pourtant se décider.

Un jour que Kadô Vraz vint seul, elle le fit asseoir à la table de la cuisine, et, s'installant en face de lui, elle lui dit :

— Kadô, j'ai pour vous une grande estime et une franche amitié. Vous serez toujours le bienvenu dans ma maison ; mais, ne vous en déplaise, nous ne serons jamais mari et femme.

— Ah ! répondit-il un peu interloqué, c'est donc de Fulupik que vous avez fait choix... Je ne vous en veux pas, ni à lui non plus !

Il tâchait de faire bonne contenance, s'efforçait de dissimuler son émotion, mais le coup était inattendu et le frappait en plein cœur.

Après quelques paroles banales, il partit, en vacillant comme un homme ivre, bien qu'il eût à peine porté les lèvres au verre que Marguerite lui avait rempli. Quand il fut sorti de la cour des Omnès et qu'il se trouva seul avec son infortune dans le chemin creux qui menait à sa demeure, il se mit à sangloter comme un enfant à qui l'on a fait mal. Il se dit : « A quoi bon vivre, désormais ? » Et il résolut de mourir. Auparavant

toutefois, il voulut serrer la main de Fulupik Ann Dû et être le premier à lui annoncer son bonheur.

Au lieu de continuer vers Kerbérennès, qui était sa maison familiale, il prit donc un sentier à gauche pour aller à Kervas où habitait Fulupik. La vieille Ann Dû épluchait des pommes de terre pour le repas du soir. Elle fut étonnée de la mine si pâle, si douloureuse de Kadô Vraz.

— Qu'as-tu ? lui demanda-t-elle. Tu es blanc comme un linge.

— C'est que vous me voyez à la brume de nuit, gentille marraine. Je suis venu m'informer de ce que Fulupik compte faire demain dimanche.

— En vérité, je ne saurais te le dire. Imagine-toi que Fulupik tient à cette heure un nouveau-né sur les fonts baptismaux !

— Bah !

— Oui. C'est encore cette fille Nanès qui est accouchée d'un enfant bâtard. On est allé frapper à trois portes pour trouver un parrain. En désespoir de cause, on s'est adressé à Fulupik, qui a accepté. J'étais d'avis qu'il refusât comme les trois autres, mais c'est un entêté qui ne veut rien entendre. J'ai eu beau lui objecter qu'auprès des mauvaises langues il risquait de passer pour le père de l'enfant, il s'est tout de même habillé et il est parti au bourg. Il jurait même en partant qu'il ferait sonner les cloches (1).

(1) En Bretagne, il n'y a généralement pas de sonnerie de cloches pour les baptêmes d'enfants illégitimes. Ces baptêmes sont dits

La vieille n'avait pas fini de parler qu'une sonnerie joyeuse retentissait au loin.

— Quand je vous le disais !... s'écria Môn Ann Dû, en prêtant l'oreille

Elle reprit :

— Mon fils est un écervelé. Tu devrais le morigéner, Kadô. Tu es plus sérieux que lui, toi. Je tremble souvent que son étourderie ne lui porte malheur.

— Soyez tranquille, répondit Kadô Vraz ; je vous affirme, au contraire, qu'il a dû naître sous une bonne étoile.

Et, souhaitant le bonsoir, il tourna les talons. Sur le seuil, il fit halte, un instant.

— Bonne marraine, dit-il, priez donc Fulupik de me venir joindre demain, dès l'aube, au carrefour de la Lande-Haute.

La Lande-Haute est un dos de colline, semé d'herbe maigre et planté de quelques ajoncs, où paissent des vaches de pauvres. Deux chemins, deux sentiers plutôt s'y croisent au pied d'un calvaire. C'est à ce calvaire que se rendit Kadô Vraz. Il avait d'abord été chez lui prendre un licol, sous prétexte de ramener des champs la jument grise. Il attacha ce licol à l'une des branches de la croix et se pendit.

« silencieux » *(ar vadeziant zioul)*. Il est méritoire et c'est une bonne recommandation auprès de Dieu de tenir sur les fonts baptismaux un bâtard (Luzel, *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. IV, 1890, p. 301).

Quand, à l'aube du lendemain, Fulupik se trouva au rendez-vous, ce fut pour voir le corps de son ami se balancer entre terre et ciel.

En ce temps-là, pour rien au monde on ne se fût permis de toucher à un homme qui s'était volontairement donné la mort.

Fulupik Ann Dû, fort marri, descendit dans la plaine raconter le malheur qui était arrivé. Lorsqu'il dit la chose chez les Omnès, Marguerite se mit à pleurer abondamment.

— Ah ! s'écria le jeune homme, c'est lui que vous aimiez !

— Tu fais erreur, camarade, répondit Omnès le vieux, qui fumait sa pipe dans l'âtre. Margaïdik, dans l'après-midi d'hier, a annoncé à Kadô Vraz que, quelque amitié qu'elle eût pour lui, c'était toi qu'elle épouserait.

Ce fut un grand baume pour le cœur de Fulupik Ann Dû.

Séance tenante, le jour des noces fut fixé. Par exemple, il fut convenu qu'on ne danserait pas, et qu'il y aurait simplement un repas à l'auberge, à cause de la triste mort de Kadô Vraz.

La semaine d'après, le fiancé se mit en route, accompagné d'un autre jeune homme, pour faire la « tournée d'invitations ». Comme ils passaient au pied de la Lande-Haute, le soir, Fulupik se frappa le front tout à coup.

— J'ai juré à Kadô Vraz que je n'aurais pas à mon mariage d'autre garçon d'honneur que lui. Il faut que je l'invite. C'est une formalité super-

flue, je le sais. Du moins aurai-je tenu mon serment. Il y va de mon salut dans l'autre monde.

Et il se mit à gravir la pente.

Le cadavre, déjà très endommagé, du pendu oscillait toujours au bout de la corde. A l'approche de Fulupik, des nuées de corbeaux s'envolèrent.

— Kadô, dit-il, je me marie mercredi matin. Je t'avais juré de te prendre pour garçon d'honneur. Je viens t'inviter, afin que tu saches que je suis fidèle à ma parole. Ton couvert sera mis, à l'auberge du *Soleil levant*.

Cela dit Fulupik rejoignit son compagnon qui l'attendait à quelque distance, et les corbeaux, un moment effarouchés, achevèrent de dépecer en paix les restes mortels de Kadô Vraz. Fulupik eût encore volontiers invité son filleul, mais le pauvre petit être était mort dans l'intervalle...

Le jour de la noce arriva. Le nouveau marié, tout à son bonheur, n'avait d'yeux que pour sa jeune femme qui, sous sa coiffe de fine dentelle, était, il faut l'avouer, la plus jolie fille qu'on pût voir. Certes, Fulupik ne pensait plus à Kadô. Au reste, n'avait-il pas mis sa conscience en règle de ce côté-là ? Donc, la fête allait bon train. Les mets étaient succulents. Le cidre dans les verres avait une belle couleur d'or jaune. Les invités commençaient à bavarder bruyamment. Déjà on portait les santés et Fulupik s'apprêtait à répondre à ses hôtes, quand tout à coup, en

face de lui, il vit se lever un bras de squelette, tandis qu'une voix sinistre ricanait :

— A mon meilleur ami !

Horreur ! à la place qui lui avait été réservée, le fantôme de Kadô Vraz était assis.

Le marié devint pâle. Son verre lui tomba des mains et se brisa sur la nappe en mille morceaux.

Margaïdik, la jeune épousée, était, elle aussi, plus blanche que cire.

Un silence pénible se fit dans toute la salle.

L'aubergiste, surpris de voir qu'on ne mangeait ni ne buvait plus, bougonna d'un ton mécontent :

— Libre à vous ! Mais les choses sont préparées. Ce qui n'aura pas été consommé sera payé tout de même.

Personne ne répondit mot.

Seul, Kadô Vraz, s'étant levé, dit en s'adressant à Fulupik Ann Dû :

— D'où vient que je parais être de trop ici ? Ne m'as-tu pas invité ? Ne suis-je pas ton garçon d'honneur ?

Et, comme Fulupik gardait le silence, le nez dans son assiette :

— Je n'ai rien à faire avec ceux qui sont ici, continua le mort. Je ne veux pas gâter leur plaisir plus longtemps. Je m'en vais. Mais toi, Fulupik, j'ai le droit de te demander raison. Je te donne de nouveau rendez-vous à la Lande-Haute, pour cette nuit, à la douzième heure. Sois exact. Si tu manques, je ne te manquerai pas !

La seconde d'après, le squelette avait disparu.

Son départ soulagea l'assistance, mais la noce finit tout de même tristement. Les invités se retirèrent au plus vite. Fulupik resta seul avec sa jeune femme. Il ne s'en réjouit nullement ; comme on dit, il avait des puces dans les bras.

— Gaïdik, prononça-t-il, tu as entendu l'ombre de Kadô Vraz. Que me conseilles-tu de faire ?

Elle pencha la tête et répondit, après réflexion :

— C'est un vilain moment à passer. Mais mieux vaut savoir tout de suite à quoi s'en tenir. Va au rendez-vous, Fulupik, et que Dieu te conduise !

Le marié embrassa longuement sa « femme neuve », et, comme l'heure était avancée, s'en alla, dans la claire nuit. Il faisait lune blanche. Fulupik Ann Dû marchait, le cœur navré, l'âme pleine d'un pressentiment sinistre. Il pensait : « C'est pour la dernière fois que je parcours ce chemin. Avant qu'il soit longtemps, Marguerite Omnès se remariera, veuve et vierge ». Il s'abandonnait de la sorte à de pénibles songeries, lorsque, arrivé au pied de la Lande-Haute, il se trouva nez à nez avec un cavalier vêtu de blanc.

— Bonsoir, Fulupik ! dit le cavalier.

— A vous de même, repartit le jeune homme, quoique je ne vous connaisse pas aussi bien que je suis connu de vous (1).

(1) C'est un détail fréquent dans les contes irlandais que les fées connaissent et appellent par leur nom les personnes auxquelles elles ont affaire (*Contes et légendes d'Irlande*, p. 12 ; cf. p. 98, 195).

— Ne vous étonnez pas si je sais votre nom. Je pourrais vous dire encore où vous allez.

— Décidément, c'est que sur toutes choses vous en savez plus long que moi. Car je vais je ne sais où.

— Vous allez, en tout cas, au rendez-vous que vous a donné Kadô Vraz. Montez en croupe. Ma bête est solide. Elle portera sans peine double faix. Et au rendez-vous où vous allez, il vaut mieux être à deux que seul.

Tout ceci paraissait bien étrange à Fulupik Ann Dû. Mais il avait la tête si perdue ! Et puis, le cavalier parlait d'une voix si tendre ! Il se laissa persuader, sauta sur le cheval, et, pour s'y maintenir, saisit l'inconnu à bras le corps. En un clin d'œil, ils furent au sommet de la colline. Devant eux la potence se découpait en noir sur le ciel couleur d'argent, et le cadavre du pendu, qui n'était plus qu'un squelette, se balançait au vent léger de la nuit.

— Descends maintenant, dit à Fulupik le cavalier tout de blanc vêtu. Va sans peur au squelette de Kadô Vraz, et touche-lui le pied droit avec ta main droite, en lui disant : « Kadô, tu m'as appelé, je suis venu. Parle, s'il te plaît. Que veux-tu de moi ? »

Fulupik fit ce qui lui venait d'être commandé, et proféra les paroles sacramentelles.

Le squelette de Kadô Vraz se mit aussitôt à gigoter avec un bruit d'ossements qui s'entrechoquent, et une voix sépulcrale hurla ;

— Je donne ma malédiction à celui qui t'a *enseigné* (1). Si tu ne l'avais trouvé sur ta route, je serais à cette heure sur le sentier du Paradis, et tu aurais pris ma place à ce gibet !

Fulupik s'en retourna sain et sauf vers le cavalier, et lui rapporta l'imprécation de Kadô Vraz.

— C'est bien, répondit l'homme blanc. Remonte à cheval.

Ils dévalèrent la pente au galop.

— C'est ici que je t'ai rencontré, reprit l'inconnu, ici je te laisse. Va rejoindre ton épousée. Vis avec elle en bonne intelligence, et ne refuse jamais ton aide aux pauvres gens qui recourront à toi. Je suis l'enfant que tu as tenu sur les fonts baptismaux. Tu vois qu'avec un bâtard le bon Dieu peut faire un ange. Tu me rendis un grand service en consentant à être mon parrain, au refus de trois personnes. Je viens de te rendre un service égal. Nous sommes quittes. Au revoir, dans les gloires célestes (2) !

(Conté par Lise Bellec. — Port-Blanc.)

(1) Cf. G. Dottin, *Contes irlandais*, p. 191, l. 25.

(2) Cf. Luzel, *Légendes chrétiennes*, t. II, p. 126 : *L'ombre du pendu*. Voir aussi ci-dessus, t. I, p. 107-110, 218-222, deux histoires de revenants ou d'anges qui viennent protéger un homme.

CHAPITRE XIII

L'Anaon.

Le peuple immense des âmes en peine s'appelle l'*Anaon* (1).

* * *

La pensée de l'*Anaon* est associée à tous les actes de la vie bretonne. Les repas de noces même se terminent par un *De profundis*.

A l'Ile de Sein, lorsque les enfants vont, le 31 décembre au soir, souhaiter de porte en porte la bonne année, on leur distribue à chacun, dans chaque maison, une tranche d'un gâteau spécial qu'on a cuit la veille pour la circonstance, et les enfants, en recevant ces étrennes, doivent dire en guise de remercicment :

— *Joa d'an Anaon* ! (Joie aux Ames !)

C'est aussi bien la formule courante pour prendre congé, quand on sort d'une maison. Quelquefois on la paraphrase en ces termes :

— *Bennoz Doue war gement hini a zo êt da Ana-*

(1) Ce mot, qui est étymologiquement un pluriel, est traité comme un nom collectif singulier dans quelques dialectes bretons.

on deuz an ti-me. (La bénédiction de Dieu (soit) sur tous ceux qui sont devenus des *Anaon* parmi les hôtes de cette maison.)

*
* *

Lorsqu'on n'a plus à se servir du trépied, il est mauvais de l'oublier au feu.

Pa chomm ann trebe war ann tân,
Ann Anaon paour a ve en poan.

Quand reste le trépied sur le feu,
Les pauvres âmes sont en peine.

Si le trépied reste au feu, alors qu'on n'en a plus besoin, il faut avoir soin de placer dessus un tison allumé, afin d'avertir les morts, qui voudraient s'y asseoir (1), que le trépied est encore brûlant. Les morts ont toujours froid et cherchent constamment à se glisser jusqu'au foyer, où ils s'assoient sur le premier objet venu. Il importe de leur éviter des méprises douloureuses (2).

(1) Cf. ci-dessous, ch. XIV.

(2) Dans le Morbihan, on enlève le trépied parce que les morts voudraient s'y asseoir, et que, s'ils le faisaient, un des membres de la famille mourrait dans l'année (Fr. Marquer, *Traditions et superstitions du Morbihan, Revue des traditions populaires*, t. VII, p. 178). Un revenant, qui était l'âme d'un petit garçon, s'était assis sur un trépied que la servante, par méchanceté, avait fait chauffer. La servante mourut dans la nuit (P. Y. Sébillot, *Contes et légendes du pays de Gouarec, Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. XVIII, p. 61).

*
* *

Il n'est pas bon de balayer la maison, après le coucher du soleil. On risquerait de balayer, avec la poussière, les âmes des morts qui, à cette heure-là, obtiennent souvent la permission de rentrer dans leur ancien logis (1).

Surtout, si le vent fait rentrer la poussière, il faut se donner bien garde de la rejeter dehors une seconde fois.

Les gens qui manquent à ces prescriptions ne peuvent dormir, sans être, à tout moment, réveillés en sursaut par les âmes défuntes.

Quand on balaie, le soir, on chasse la Sainte Vierge qui fait sa tournée pour savoir dans quelles maisons elle peut laisser rentrer ses âmes préférées.

(Comte de Villiers de l'Ile-Adam, recteur de Ploumilliau, Côtes-du-Nord.)

*
* *

Il est bon de laisser couver un peu de feu sous la cendre, pour le cas où le mort voudrait revenir se chauffer au foyer de son ancienne demeure.

---

(1) « Jamais, dans le district de Lesneven, on ne balaie une maison la nuit ; on prétend que c'est en éloigner le bonheur, que les trépassés s'y promènent et que les mouvements d'un balai les blessent et les écartent. Ils nomment cet usage proscrit *scubic an anaoun*, balaiement des morts. » (Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. II, p. 32.)

Tant qu'il fait jour, la terre est aux vivants ; le soir venu, elle appartient aux âmes défuntes (1). Les honnêtes gens font en sorte de dormir, toutes portes closes, à l'heure des revenants. Il ne faut jamais rester dehors, sans nécessité, après le coucher du soleil. Les heures particulièrement indues sont entre dix heures du soir et deux heures du matin (2)

* * *

On ne doit jamais aller seul, la nuit, durant les heures indues, chercher un prêtre, un médecin ou une sage-femme.

Mais il ne faut pas non plus être plus de deux (3).

* * *

Il n'est pas bon de siffler (4) quand on est

(1) Les morts ouvrent les yeux à minuit sonnant (Verusmor, *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 340). En Galles, on croit que les âmes des morts viennent à minuit et doivent s'en retourner au chant du coq (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 192).

(2) Un homme rencontre la nuit un inconnu dans un chemin isolé : « Quelle heure est-il, s'il te plaît ? — « Il est, dit l'inconnu, l'heure de dormir pour le vivant et l'heure de se promener pour le mort. » Là-dessus, il disparut comme si le chemin l'avait englouti (G. Dottin, *Contes et légendes d'Irlande*, p. 143).

(3) Voir cependant ci-dessous, ch. XIX. En Galles, on dit que de deux personnes allant ensemble, une seule peut voir le revenant, et lui adresser la parole, et c'est à celle-là qu'il répond ; sinon il reste silencieux (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 192).

(4) Cf. ci-dessus, t. I, p. 120. Dans le Morbihan on connaît le Siffleur de nuit *(er Huilellour Nouz)* qui est un revenant dangereux. (Le Rouzic, *Carnac*, p. 63, 118.) Voir ci-après, t. II, p. 223.

dehors, la nuit, sous peine de s'attirer le courroux de l'*Anaon*.

* * *

Quand on va pour franchir un talus planté d'ajonc, il faut avoir soin, au préalable, de faire quelque bruit, de tousser par exemple, pour avertir les âmes qui y font peut-être pénitence et leur permettre de s'éloigner. Avant de commencer à couper un champ de blé, on doit dire : Si l'Anaon est là, paix à son âme !

* * *

M. Dollo (1) se promenait un jour à la campagne, en compagnie d'un monsieur de la ville. Le chemin qu'ils suivaient était bordé d'une double haie d'ajoncs (2). Le monsieur, tout en marchant, s'amusait à étêter à coups de canne les pousses qui dépassaient les autres. Le vénérable Dollo lui prit brusquement le bras et lui dit :

— Cessez ce jeu ; songez que des milliers d'âmes accomplissent leur purgatoire parmi les ajoncs, et que vous les troublez dans leur pénitence...

(1) Recteur de Saint-Michel-en-Grève. Voir ci-dessus, t. I, p. 211.

(2) A Galway, on dit que les buissons d'épine ont poussé sur la poussière des morts répandue dans le monde (D. Fitzgerald, *Popular tales of Ireland*, *Revue celtique*, t. IV, p. 175). Les buissons sont presque toujours liés à l'idée de forts des fées. Si l'on coupait de tels buissons, on serait frappé de mort (L. L. Duncan, *Folklore gleanings from county Leitrim*, *The Folklore Journal*, t. IV, p. 178 ; Deeney, *Peasant lore from Gaelic Ireland*, p. 61-65).

*
* *

Lorsque, cheminant par temps de pluie, vous voyez sur la route mouillée des parties sèches, soyez assuré qu'il y a là des *anaon* faisant pénitence.

*
* *

Aussi pressées que les brins d'herbe dans les champs ou que les gouttes d'eau dans l'averse sont les âmes qui font sur terre leur purgatoire (1).

*
* *

Toutes les fois que l'on nomme un trépassé, si l'on ne veut pas encourir sa colère, il ne faut jamais manquer à faire suivre son nom de la formule sacramentelle :

— *Doué d'he bardono* ! (Dieu lui pardonne) (2).

Ceux qui autrefois écourtaient leurs prières du matin ou du soir et allaient à leur ouvrage ou ga-

(1) La même croyance subsiste dans certaines parties de l'Irlande, où l'on croit que les âmes des morts subissent la pénitence qu'elles ont méritée pour leurs péchés, dans les lieux mêmes où elles ont vécu. Mais on croit aussi que les âmes de ceux qui sont sauvés reviennent sur terre jouir de leur bonheur (Mac Anally, *Irish Wonders*, p. 110). Dans le comté de Galway, on croit que si une personne, après sa mort, est jugée trop bonne pour aller en enfer, trop mauvaise pour aller au ciel, elle est renvoyée sur terre et y reste jusqu'au Jour du Jugement, jusqu'à ce qu'une autre âme veuille bien aller la chercher et l'emmène avec elle au Paradis (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 116-118).

(2) Voir ci-dessus, t. I, p. 287, note.

gnaient leur lit sans prendre le temps de dire l'*Amen* final, errent par les chemins abandonnés, en murmurant des patenôtres. Arrivés à la dernière phrase, ils s'interrompent tout à coup et ne parviennent jamais à trouver le mot qui achève la prière.

Par exemple, on les entend qui répètent désespérément :

— *Sed libera nos a malo* !... *sed libera nos a malo* !...

Ils ne seront délivrés que le jour où quelque vivant aura assez de courage et de présence d'esprit pour leur répondre :

— *Amen* !

Il suffit cependant qu'un passant qui va récitant ses prières par les chemins prononce le mot que cherche l'âme en peine, pour que celle-ci soit sauvée.

*
* *

Certaines âmes sont condamnées à faire pénitence jusqu'à ce qu'un gland, ramassé le jour de leur mort, soit devenu un plant de chêne propre à quelque usage (1).

*
* *

Tel fut le cas de Jouan Caïnec. Mais Jouan Caïnec avait été, de son vivant, un homme avisé,

(1) Voir plus haut, t. I, p. 227 : *Le mort dans l'arbre.*

et il lui en était resté quelque chose après sa mort. Le gland, semé le jour de son trépas, ne fut pas plus tôt hors de terre qu'il coupa la jeune pousse et en fabriqua une « cheville de voiture ». Grâce à ce stratagème, il n'eut pas longtemps à rôtir dans les flammes.

* * *

Il y a beaucoup de champs qui sont divisés en parcelles, appelées en breton *tachennou*. Ces parcelles ne sont, en général, délimitées que par des bornes en granit plantées à chaque angle. Or, il ne manque pas de gens peu scrupuleux qui, ayant acheté ou loué une de ces *tachennou*, vont, de nuit, déplacer les pierres bornales afin de gagner un bout de terre sur la propriété du voisin. De là des contestations fort longues et sur lesquelles les tribunaux sont presque toujours hors d'état de se prononcer, puisqu'il n'y a jamais eu d'arpentage préalable et que les bornes seules font loi.

Le plus souvent, le voisin lésé n'a de recours qu'en la justice de Dieu. C'est donc devant elle qu'il assigne le coupable en disant :

— Puisse la pierre que tu as déplantée peser de tout son poids dans la balance de tes péchés, au seuil de l'autre monde !

Aussi n'est-il pas rare que l'on rencontre, la nuit, par les chemins ruraux ou dans les voies charretières, des gens courbés en deux sous le faix d'un lourd bloc de pierre qu'ils ont une peine

infinie à maintenir en équilibre sur leur dos. Ils se traînent avec accablement et vont répétant, d'un ton lamentable, la même question éternelle, à tous les passants qu'ils croisent :

— *Pelec'h a lakin mé héman* ? (Où poserai-je ceci ?)

Ce sont les *Anaon* des déplanteurs de bornes que Dieu condamne à errer ainsi sur terre, en quête du point précis où était primitivement placée la pierre bornale, sans qu'ils le puissent retrouver par leurs seuls moyens.

Pour les délivrer, il faut que quelque vivant ait la présence d'esprit de leur répondre :

— *Lakeî anezhan e lec'h ma oa.* (Posez-le où il était) (1).

(Pierre Le Goff. — Argol.)

(1) Cf. Fouquet, *Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan*, p. 12. P.-Y. Sébillot, *Contes et légendes du pays de Gouarec* (*Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. XVIII, p. 65). Le Rouzic, *Carnac*, pp. 117-118.

Dans les Hébrides on raconte qu'une morte, qui, à l'aube, regagnait sa tombe en compagnie d'autres âmes, était restée un peu en arrière, parce que sa marche était entravée par les fils qu'elle avait volés aux voisins dont elle tissait la filasse pendant sa vie (Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. XIII, p. 59).

LXXVIII

Les deux amis.

Deux valets de labour, de Botsorhel, Pierre Le Cam et François Courtès, s'aimaient d'une amitié si étroite qu'ils n'avaient rien de caché l'un pour l'autre et qu'ils mettaient tout en commun, les peines aussi bien que les plaisirs. Il y avait dix ans qu'ils vivaient ainsi dans la plus parfaite union, sans que jamais le moindre désaccord se fût élevé entre eux.

— La mort seule est capable de nous séparer, disaient-ils.

Encore s'étaient-ils juré que le premier qui mourrait viendrait, avec la permission de Dieu, renseigner son ami sur son sort dans l'autre monde

Ce fut Pierre Le Cam que l'Ankou frappa le premier : il fut emporté par une fièvre maligne, ayant à peine atteint ses vingt-cinq ans. Courtès ne quitta pas son chevet, durant toute sa maladie, et ne s'éloigna de sa tombe que lorsque le fossoyeur eut fini de niveler la terre bénite.

La nuit qui suivit l'enterrement, il s'alla coucher à l'heure habituelle, mais ne dormit pas. Sa pensée était trop occupée de savoir où était son ami, ce qu'il faisait, et s'il n'était pas trop triste

d'être parti du milieu des vivants. Une autre raison qui l'empêchait de se laisser aller au sommeil, c'est l'attente où il était de recevoir la visite du pauvre Pierre Le Cam, et pour rien au monde il n'eût voulu qu'il le trouvât endormi.

Comme il songeait à toutes ces choses, le cœur navré, voici que, sur le pavé de la cour, il entendit marcher. Au seul bruit des pas, il reconnut que c'était son ami qui venait vers lui. Et presque aussitôt, en effet, la porte de l'écurie, où il couchait, s'entr'ouvrit.

— Je ne m'étais pas trompé, pensa-t-il.

Si désireux qu'il fût de revoir celui qu'il aimait, il ne laissa tout de même pas de tressaillir d'un frisson, quand la voix qui lui était chère demanda dans l'obscurité :

— Dors-tu, François ?

Il répondit avec douceur :

— Non, Pierrik, je ne dors pas. Je t'attendais.

— Eh bien ! lève-toi, et viens.

Courtès ne s'enquit même pas où il le voulait conduire, et se leva sur-le-champ ; lorsqu'il fut rhabillé, il se dirigea vers la porte et, sur la pierre du seuil, il vit Le Cam debout, drapé dans son linceul. Comme il le regardait en ce triste accoutrement, d'un air affligé, Le Cam lui dit :

— Hélas ! oui, mon ami, ce linceul est désormais tout ce que je possède.

— Et comment es-tu, là-bas ?

— C'est pour que tu le voies, que je suis venu te chercher, car j'ai le droit de te le faire voir

par toi-même, si tu y consens, mais je n'ai pas le droit de te le raconter.

— Allons, repartit François Courtès, je suis prêt.

Son ami l'entraîna rapidement vers l'étang du moulin de Goazwad qui était à un quart d'heure environ de la ferme. Quand ils furent arrivés au bord de l'eau, le revenant dit à son compagnon :

— Quitte tes vêtements, y compris tes sabots, et mets-toi tout nu.

— Pourquoi faire ? interrogea l'autre, un peu troublé.

— Pour entrer avec moi dans l'étang.

— Y penses-tu ? La nuit est bien fraîche, les eaux sont hautes, et je ne sais pas nager.

— Sois tranquille : tu n'auras pas à nager.

— Du reste, après tout, advienne ce que pourra : je suis résolu à te suivre, quelque part que tu me mènes : je te suivrai.

A l'instant même, le mort se précipita dans l'étang et le vivant y fut aussitôt que lui. Tous deux s'enfoncèrent, s'enfoncèrent, jusqu'à ce que leurs pieds eussent touché le sable. Le Cam tenait Courtès par la main. Celui-ci était tout étonné de respirer sous l'eau avec autant d'aisance que s'il eût été à l'air libre. Mais, par exemple, il grelottait de tous ses membres et ses dents claquaient aussi fort que des cailloux qu'on entrechoque. Il faisait un froid terrible dans cet étang glacé.

Au bout d'une heure peut-être qu'ils étaient là, Courtès, qui se sentait transi, s'informa :

— Est-ce que j'ai longtemps à demeurer ici ?

— Es-tu donc si pressé de te séparer de moi ? repartit l'autre.

— Non, certes ; et tu sais bien que je ne suis jamais plus heureux que lorsque nous sommes ensemble... Mais il fait horriblement froid et je souffre plus que je ne peux dire.

— Eh bien ! Triple ta souffrance, et tu auras une faible idée de ce qu'est la mienne.

— Pauvre cher Pierrik !

— Et note encore que tu la diminues par ta présence, et même que tu abrèges mon temps d'épreuve en le partageant.

— Je resterai donc autant qu'il sera nécessaire.

— Quand sonnera l'*Angelus* du matin, tu auras ta liberté.

Il sonna enfin au clocher de Botsorhel, cet *Angelus*. Courtès se retrouva sain et sauf à l'endroit où il avait laissé ses hardes.

— Adieu ! lui dit son ami dont la tête seule émergea de l'eau. Si tu te sens le courage de recommencer ce soir, tu me reverras.

— Je t'attendrai comme hier, répondit Courtès.

Et il alla rejoindre aux champs les hommes de la ferme, tout comme s'il avait passé la nuit à dormir. Le soir venu, il se coucha, mais tout habillé, pour être plus vite prêt à l'appel de son ami. Celui-ci parut à la même heure que la veille et, comme la veille, tous deux se rendirent à l'étang. Là, les choses se passèrent identiquement de la

même façon, sauf que les souffrances du vivant furent deux fois plus cruelles.

— Ton courage ira-t-il jusqu'à recommencer une fois encore ? une seule fois, lui demanda le mort.

— Dussé-je en périr, je te serai fidèle jusqu'au bout, dit Courtès.

Quand il arriva pour prendre son ouvrage, le maître de la ferme fut frappé de voir combien il était pâle et défait.

— Ce bonhomme-ci, pensa-t-il, doit passer la nuit au cimetière, sur la tombe de l'ami dont la perte le rend inconsolable.

Et il se promit de le guetter le soir même. Il dut guetter jusqu'à minuit. Comme la lune était claire, il vit alors le revenant traverser la cour, pousser la porte de l'écurie, y pénétrer, puis en ressortir avec François Courtès, et les deux jeunes hommes, le vivant et le mort, s'acheminer vers le moulin : il se glissa dans l'ombre des talus, sur leurs traces. Une touffe de saule, qui surplombait l'étang, lui permit d'assister à leur plongeon et d'entendre leur conversation sous l'eau.

— Oh ! je n'en peux plus ! je n'en peux plus ! gémissait Courtès.

Et l'autre ne cessait de répéter à son ami :

— Du courage ! Du courage !

Non ! je sens que je défaille. Jamais je n'irai jusqu'à l'*Angelus* !

— Si, si ! Sois fort ! Encore deux heures... Encore une heure et demie... et grâce à toi je vais

être délivré ! Songe à cela. Tes peines vont finir et tu m'auras ouvert les joies du Ciel où tu ne tarderas pas à me rejoindre.

Le fermier, derrière son saule, suait une sueur d'angoisse. Il eût souhaité de s'enfuir et n'osait faire un mouvement. Enfin, le firmament blanchit : à Botsorhel, l'*Angelus* sonna. Aussitôt, du fond de l'étang, jaillirent deux grands cris :

— François !

— Pierrik !

Et le fermier vit une espèce de fumée qui s'élevait au-dessus des eaux, puis se perdait dans les nuages, tandis que Courtès, exténué, venait s'abattre presque à ses pieds, sur la berge. Il s'empressa de bondir à son aide, lui passa ses vêtements et, comme il était hors d'état de marcher, le porta sur ses épaules jusqu'à la ferme où le pauvre garçon n'eut que le temps de recevoir l'extrême-onction avant de rendre le dernier soupir (1).

(Conté par Jean Dénès. — Guerlesquin.)

* * *

Les enfants morts sans baptême errent dans l'air sous la forme d'oiseaux. Ils ont un petit cri plaintif comme un vagissement. On les prend souvent pour des oiseaux véritables ; mais les vieilles gens ne s'y trompent point. Ils attendent

(1) Cf. A. Le Braz, *Vieilles histoires du pays breton*, p. 257-283.

ainsi, disséminés dans l'espace, que vienne la fin du monde. Saint Jean le Baptiseur leur administrera alors le sacrement qui leur manque : après quoi, ils voleront tout droit au ciel. Les saintes, avant d'entrer au Paradis, peuvent passer par les limbes pour voir leurs enfants morts sans baptême, les saintes surtout qui ont beaucoup prié pour les âmes abandonnées (1).

*
* *

Les âmes des capitaines de navires qui ont été brutaux avec leurs équipages, comme il n'arrive que trop souvent, sont condamnées à passer dans le corps d'un petit oiseau de mer (2), tout noir,

(1) Cf. E. Herpin, *Revue des traditions populaires*, t. XIV, p. 579-580.

Il y a en Irlande et en Écosse de nombreuses croyances relatives aux enfants morts sans baptême. Ces enfants doivent être enterrés avant le lever du soleil ; autrement, leurs esprits flotteraient sans demeure dans les régions de l'espace (W. Gregor, *Folklore of the North-East of Scotland*, p. 215 ; cf. Mac Phail, *Folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. XI, p. 434). Si on marche sur la tombe d'un enfant non baptisé, on ne peut plus retrouver son chemin (Leland L. Duncan, *Folklore gleanings from county Leitrim*, *The Folklore Journal*, t. IV, p. 182). Le premier enfant qui meurt dans une famille doit être enterré dans le cimetière spécial aux enfants morts sans baptême ; si on l'enterrait dans le cimetière commun, deux autres enfants de la même famille le suivraient dans la tombe (Haddon, *A batch of Irish folklore*, *Folklore*, t. IV, p. 351).

(2) Cf. Sébillot, *Revue des traditions populaires*, t. XII, p. 394 ; Sauvé, *Mélusine*, t. II, col. 254. En Cornwall, on croit que les

avec des pattes courtes et palmées, qui rame à la crête des vagues, les jours de tempête, et que l'on appelle le *satanile* (1). C'est un annonciateur de la tourmente, comme le pétrel. Les marins qui sont au large disent, quand ils le voient passer :

— *Sell, na welez kel c'hoaz ine eur c'habiten daonet o lond da glask affer diouzomp* ? (Regarde, ne voilà-t-il pas encore l'âme d'un capitaine damné qui vient nous chercher noise ?)

(Philippe. — Paimpol.)

* * *

Il en est d'autres, parmi les âmes, qui accomplissent leur pénitence sous la forme d'une vache ou celle d'un taureau, suivant le sexe qu'elles avaient de leur vivant. Les âmes de riches sont parquées dans des champs stériles où ne poussent que des cailloux et quelques herbes maigres. Les âmes de pauvres trouvent à brouter abondamment dans des pâtures opulentes où il ne manque ni trèfle, ni luzerne. Elles ne sont séparées les unes des autres que par un muret en pierres sèches. La vue des pauvres si libéralement traités ajoute

---

âmes des vieux marins se changent en albatros et en mouettes (M. A. Courtney, *Cornish folklore, The Folklore Journal*, t. V, p. 189).

(1) Littré écrit : *satanicle* et prétend que c'est le même oiseau que le pétrel.

encore à l'amertume des riches, de même que la misère de ceux-ci rend plus savoureuse la joie de ceux-là. En vérité, à quoi servirait l'autre monde, s'il n'était pas l'opposé du nôtre (1) ?

(Communiquè par Henri Barré. — Pont-l'Abbé, 1887.

(1) Voir ci-après, récit CXXII. Cf. Luzel, *Contes populaires de Basse-Bretagne*, t. I, p. 11, 38, 60. A Carnac, il y a des revenants qui apparaissent souvent sous forme de taureau. Le Rouzic, *Carnac*, p. 49, 56, 58, 59, 70, 80, 94, 109, 119.

LXXIX

Le lièvre de Coatnizan.

Tous les châteaux en ruines ont leur lièvre enchanté *(sordet)*.

Rien que dans le pays de Lannion, il y a le lièvre du château de Tonquédec, celui du château de Coatfrec, celui du château de Coatnizan, celui du château de Kerham et d'autres que j'oublie.

Ces lièvres, ce sont les âmes des anciens seigneurs qui font leur pénitence sous cette forme. Parce qu'ils faisaient trembler tout le monde, de leur vivant, ils ont été condamnés à devenir le plus peureux des animaux après leur mort. Ils ne sont délivrés que lorsqu'ils ont essuyé de la part des chasseurs, qui tirent sur eux sans savoir qui ils sont, autant de coups de fusil qu'ils en ont tiré ou fait tirer eux-mêmes sur les pauvres gens qui étaient autrefois sous leur dépendance.

Le plomb les traverse de part en part sans les tuer et sans qu'il se répande une goutte de sang : mais ils ne souffrent pas moins le même mal que s'ils mouraient à chaque fois.

C'est ainsi que Jérôme Lhostis, de Pluzunet, chassant un jour sur les terres de Coatnizan, vit un lièvre de taille extraordinaire se lever devant

ses pas et chercher refuge dans le colombier.

— Ma foi, se dit-il tout content, c'est comme si je l'avais dans ma gibecière.

Une chose pourtant l'étonna : son chien qui, comme lui, avait vu la bête, ne paraissait nullement désireux de se précipiter à sa poursuite. Il dut entrer seul dans le colombier. Le lièvre était là, acculé au mur. Et Jérôme Lhostis d'épauler, puis de presser la gâchette : Poum !... La fumée s'étant dissipée, il s'avança pour mettre la main sur le gibier, sans autre crainte que celle de l'avoir massacré, pour l'avoir tiré de si près. Mais sa stupéfaction fut grande de constater que l'animal était aussi vivant que s'il n'avait pas reçu toute une charge de plomb dans le corps — même qu'il le regardait sans bouger, avec des yeux comme ceux d'un homme.

— Maladroit que je suis ! s'écria Jérôme Lhostis, persuadé qu'il avait visé à côté, lui qui passait, à juste titre, pour le plus habile tireur du pays.

Et il allait épauler une seconde fois.

Mais le lièvre lui dit :

— Tu as tort de te fâcher contre toi-même, car tu ne m'as pas manqué.

Jérôme ressentit une telle épouvante que son arme lui tomba des mains. L'animal reprit d'un ton triste :

— Tire cependant. Tu abrégeras d'autant mon purgatoire, et j'ai encore sept cent sept-vingt et sept coups de fusil à recevoir avant d'être délivré.

Jérôme Lhostis ramassa, en effet, son fusil, mais ce fut, vous concevez, pour détaler au plus vite. Cette fois, c'était le lièvre qui avait fait fuir le chasseur (1).

(Conté par Marguerite Philippe. — Pluzunet.)

(1) Les âmes sous forme de lièvres ne sont pas rares dans les contes irlandais. Telle est la grand'mère de Thomas de Bûrca (G. Dottin, *Contes irlandais*, p. 40, 42) que les chiens et les chasseurs ne peuvent attraper. Tel est, sans doute aussi, le lièvre qui annonce à Diarmuid qu'il n'a plus qu'une semaine à être en ce monde (*Ibid.*, p. 231). Les gens du Kerry ne mangent pas de lièvres, car ils croient que les âmes de leurs grand'mères sont entrées dans ces animaux (Haddon, *A batch of Irish folklore* ; *Folklore*, t. IV, p. 352) ; sur les lièvres enchantés, en Clare, voir Th. J. Westropp, *Folklore*, t. XXIII, p. 214. En Cornwall, les filles trompées par leurs amants et qui sont mortes d'amour reviennent les hanter sous forme de lièvres blancs (M. A. Courtney, *Cornish folklore*, *The Folklore Journal*, t. V, p. 189 ; W. Bottrell, *Traditions and hearthside stories*, 2d series, p. 253). Dans le Morbihan, il y a un grand nombre de fantômes qui apparaissent sous forme de lièvre ou de lièvre blanc. Le Rouzic, *Carnac*, p. 61, 63, 66, 67, 69, 71, 76, 77, 79, 82, 94, 102, 103, 106, 107.

LXXX

La truie aux sept cochons noirs.

C'était à Trégrom. Il y avait dans la paroisse une fille de mauvaise vie qui avait eu sept enfants et qui les avait fait disparaître à mesure, sans qu'on s'en fût aperçu. Mais elle mourut elle-même du dernier enfant, et l'on sut ainsi quelle conduite elle avait menée.

Peu après sa mort, des gens, passant à la tombée du soir près de la maison qu'elle habitait, virent dans la route une vieille truie, toute décharnée, suivie de sept petits cochons noirs.

— Tiens, dit un de ces hommes, voici une truie égarée.

Comme il y avait à côté de la maison une soue vide, il voulut y pousser la truie avec sa portée ; mais la bête aussitôt commença à grogner et à montrer des dents aussi longues que celles d'un porc sauvage. Alors, un vieux, qui faisait partie de la bande, dit :

— Croyez-moi : laissez cette truie tranquille : elle n'est pas de celles qu'on enferme dans les crèches.

Un autre soir, un domestique des environs revenait du labour avec le soc de la charrue sur les épaules (car, en ce temps-là, on laissait la charrue dans le champ, mais on rapportait le soc à la maison) ; il rencontra, lui aussi, la vieille truie, et comme elle faisait mine de lui barrer le chemin qui était très étroit, il lui lança le soc de charrue dans les jambes. Mal en prit à l'imprudent. La bête fonça sur lui, le roula, le piétina si bien qu'il eut à peine la force de se traîner jusque chez ses maîtres, et qu'en touchant le seuil il expira.

Après cela, les gens de Trégrom, quand ils apercevaient la truie d'un côté, s'enfuyaient de l'autre. Ce qu'il y avait de plus étrange, c'est que ses petits cochons noirs grisonnaient à mesure qu'ils avançaient en âge, mais ne grandissaient pas (1).

A la fin on alla trouver le recteur, le supplier de délivrer le pays de ces animaux singuliers. On aurait voulu qu'il les conjurât. Mais il répondit qu'il n'y avait rien à faire.

— Attendez sept ans, dit-il. Ce terme passé, vous ne les verrez plus.

Et, en effet, au bout des sept années, ils disparurent.

(Conté par Anne-Marie Prigent. — Bégard.)

---

(1) Au contraire, les petits cochons d'origine étrange que Thomas de Burca avait vendus au curé de Galway (*Contes irlandais*, p. 45) grandissent étonnamment en une seule nuit. Sur les âmes sous forme de cochon, cf. Le Rouzic, *Carnac*, p. 73, 89, 112.

*
* *

Les âmes des gens dont Dieu ne sait pas, au moment de leur mort, s'il les sauvera ou s'il les damnera, sont condamnées à rester sur la terre sous la forme de corbeaux, jusqu'au jour du Jugement dernier (1).

*
* *

D'autres âmes sont condamnées à faire des mottes de tourbe, en quantité suffisante pour

(1) Sur les âmes sous forme de corbeaux, cf. A. Le Braz, *Au pays des pardons*, p. 61 ; *La terre du passé*, p. 82. Le roi Arthur n'est pas mort, il a été changé en corbeau ; aussi les Cornishemen ne tuent pas le corbeau (Rhys, *Celtic folklore*, p. 611).

Il y a encore en Bretagne d'autres croyances relatives aux âmes sous forme animale. A l'île de Bréhat, il est question de revenants sous forme de chat noir, d'oie (Luzel, *L'île de Bréhat en* 1873, *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, 1893, t. X, p. 339, 340, 341). Sur les revenants sous forme de chevaux, voir Le Rouzic, *Carnac*, p. 54, 58, 62, 78, 86, 89, 94, 95, 98, 100, 109 ; de chats, *ibid.*, p. 61, 68, 72, 76, 80, 82, 83, 85, 86, 94, 98, 101, 109 ; de moutons, *ibid.*, p. 65, 66, 67, 70, 71, 75, 79, 80, 84, 85, 88, 94, 98, 109, 11, 114 ; de rats, *ibid.*, p. 67 ; de chèvres, *ibid.*, p. 83, 84, 107.

En Irlande, les mauvais Esprits sont souvent vus sous forme d'animaux : de cochons (Ph. Redmond, *Some Wexford folklore*, *Folklore*, t. X, p. 363), de colombes (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 131). Dans une légende rapportée par Deeney, *Peasant lore from Gaelic Ireland*, p. 77, une âme revient sous la forme d'un chien noir (Cf. Br. J. Jones, *Folklore*, t. X, p. 120). Dans un conte irlandais, un homme mort en état de péché mortel a été changé en âne noir pour sept ans (G. Dottin, *Contes irlandais*, p. 149-150). Le merle et la grive sont des âmes exilées sur la terre en punition de

chauffer, trois ans durant, le purgatoire ; d'autres encore, à couper de l'ajonc (1), pendant un nombre fixé d'années, pour chauffer le feu du purgatoire.

---

leurs péchés ; le corbeau, la corneille, le hibou sont animés par des âmes damnées (*The Gael*, 1902, p. 397). Dans le comté de Clare, les animaux-fantômes sont des taureaux, des chevaux, des chèvres, des lapins (Th. J. Westropp, *Folklore*, t. XXI, p. 343-349).

En Cornwall, les noyés reviennent souvent sous forme d'animaux (M. A. Courtney, *Cornish folklore* ; *The Folklore Journal*, t. V, p. 189).

Quant aux âmes sous forme de baril que l'on a signalées en Irlande (*Folklore*, t. X, p. 362), il n'en est point question, semble-t-il, dans les autres pays celtiques.

(1) Cf. le *Pilour lann*, « broyeur de lande », qui vient la nuit, surtout quelques jours avant les tempêtes, frapper avec son maillet de bois aux pignons des vieilles maisons. Le Rouzic, *Carnac*, p. 116.

LXXXI

Les deux vieux arbres.

Ceci se passait à Plougaznou, il n'y a pas encore très longtemps.

Il y avait là, dans une pauvre petite ferme, un brave homme et sa femme qui, n'ayant pas le moyen de battre leur blé à la machine, le battaient au fléau. Du lever du soleil à son coucher, ils besognaient de concert, l'homme conduisant le branle et la femme réglant son pas sur le sien.

Vous pensez si, la journée close, ils retrouvaient leur lit avec plaisir, bien que le matelas en fût de paille de seigle et les draps de grosse toile de chanvre. C'est à peine s'ils prenaient le temps de souper de quelques patates et de réciter une courte prière : l'instant d'après, ils étaient allongés côte à côte et ronflaient à qui mieux mieux.

Le dernier soir pourtant, quand ils furent *gwastel* (1), comme on dit, l'homme parla ainsi à sa femme :

— Radegonda, chez les riches, quand l'août est fini, il y a fricot, le soir, pour les batteurs. Moi, si

(1) *Gwastel* a proprement le sens de *gâteau*, mais il sert aussi à désigner la fin du battage. **Etre** *gwastel*, c'est avoir fini de battre.

vous me donniez le fricot dont j'ai envie, vous me feriez des crêpes, de bonnes crêpes de blé noir comme vous savez les faire, Radegonda.

La femme, qui tombait de fatigue, s'écria :

— Des crêpes, mon pauvre homme ! Vous n'y songez pas. D'abord, j'ai les bras coupés. J'ai besogné autant que vous, n'est-il pas vrai ? et, comme je n'ai pas votre force, je n'en puis plus. Où voulez-vous que je trouve le courage de me remettre à chauffer la poêle, à délayer la farine et à étendre la pâte ? Et puis, lors même que j'aurais ce courage, je serais encore bien empêchée de contenter votre envie, car il n'y a plus une pincée de farine dans la huche. Ne savez-vous pas que, depuis plus d'une semaine que nous vaquons à la récolte, vous n'êtes pas descendu chez le meunier ?

— Oh ! si ce n'est que la farine, je m'en charge.

— Quoi ? vous iriez jusqu'au moulin ?... Après avoir déjà tant sué, tant trimé ?... Votre ventre est donc un bien dur maître, Hervé Mingam ?

Hervé Mingam répondit, suppliant :

— Voyons, Radegonda !... Pour une fois ?...

Alors, elle, attendrie :

— Je suis trop sotte de faire ainsi vos vingt-quatre volontés... Enfin, soit !... Allez et tâchez d'être vite de retour, si vous ne voulez pas que je m'endorme ici, dans l'intervalle, tout habillée.

Elle n'avait pas fini sa phrase que l'homme était dehors, dévalant à grandes enjambées vers le moulin. Tant qu'il vit clair dans sa route, il

courut plus qu'il ne marcha, mais, à un endroit où le chemin semblait s'enfoncer en terre, entre deux hauts talus surplombants, force lui fut de ralentir. Bientôt même, il n'avança plus qu'à tâtons, parce qu'il avait sur lui, outre l'ombre des talus, celle des très vieux arbres dont ils étaient plantés. Il allait donc avec précaution, assujettissant chacun de ses pas. Or, dans le silence qui était profond, et quoique l'air demeurât immobile, comme il arrive généralement par les chaudes soirées d'août, voici qu'il entendit, au-dessus de sa tête, le feuillage commencer à bruire d'une manière bizarre et tout inattendue.

— Tiens ! c'est, ma foi, une chose assez particulière, pensa-t-il.

Il leva les yeux et, malgré l'obscurité, reconnut, à la blancheur argentée de l'écorce, que les arbres dont les ramures bruissaient de la sorte étaient deux hêtres d'aspect vénérable qui se faisaient vis-à-vis d'un talus à l'autre et mêlaient leurs branches comme pour s'embrasser (1). Ce qu'il y avait de plus étrange, c'est que leur murmure, très léger, ressemblait à un chuchotement de voix humaines. Hervé Mingam suspendit son pas et prêta l'oreille. Plus de doute, les deux hêtres cau-

(1) A ces deux hêtres on peut comparer dans la légende irlandaise les deux ifs qui, issus de deux pieux enfoncés dans les corps de Noisé et de Deirdré (cf. t. I, p. 302), entrelacèrent leurs branches au-dessus de la tombe (*Transactions of the Gaelic Society*, 1808, p. 133, cités par H. Gaidoz, *Mélusine*, t. IV, col. 12).

saient entre eux. Notre homme, pour les écouter, oublia moulin, farine et crêpes.

Le premier des deux arbres, celui de droite, disait :

— Je crois que tu as froid, Maharit. Tu trembles de tous tes membres.

Et le second arbre, celui de gauche, répondait, en grelottant :

— Oui, Jelvestr, je suis glacée, glacée, en vérité, jusqu'aux moelles (1). Toutes les fois que la nuit tombe, c'est ainsi ; la fraîcheur me pénètre au point que c'est comme une nouvelle mort... Heureusement que, ce soir, on fait des crêpes chez notre fils ; il y aura bon feu et, sitôt que sa femme et lui seront couchés, nous pourrons, à notre tour, aller nous chauffer à la braise.

Alors, le premier arbre :

— Je t'accompagnerai, pour ne pas te laisser aller seule, Maharit. Mais, si tu m'avais obéi, de ton vivant, tu ne serais pas dans la nécessité d'attendre que l'on fasse des crêpes chez notre fils pour sentir un peu de chaleur. Combien de fois

(1) Dans un conte recueilli par Sauvé, *Revue des traditions populaires*, t. VII, p. 108-114, une âme accomplit sa pénitence sous la forme d'un petit homme rouge glacé, dont le châtiment n'est terminé que lorsqu'il a pu se réchauffer dans le lit d'un homme.

Il est souvent question dans les légendes irlandaises du froid qui glace les morts. Une femme morte en Amérique revient errer sur le rivage en Irlande et prie un passant de dire à sa mère d'acheter des bas et des souliers et de les donner en son nom à un pauvre, car elle meurt de froid (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 146). Cf. ci-dessus, t. I, p. 394, note 1.

ne t'ai-je pas demandé d'être plus charitable aux pauvres ! Sous prétexte que tu possédais peu, tu ne voulais rien donner. Et maintenant tu en es punie. Parce que tu as eu le cœur froid, tu accomplis une pénitence glacée. Et moi, parce que j'ai été trop faible envers ton péché, je suis puni avec toi. Mais, du moins, je ne souffre pas ce que tu souffres. Les pauvres que tu refusais, je les dédommageais de mon mieux à ton insu. Par exemple, je leur donnais, en carême, des morceaux de beurre enveloppés dans des feuilles de choux ; aux Gras, des morceaux de lard enveloppés dans des bouts de papier : et, depuis, ce papier et ces feuilles de choux me font un vêtement qui me tient chaud (1).

— Hélas ! soupirait le second arbre, avec un tel accent de tristesse qu'on eût dit qu'il rendait l'âme...

Hervé Mingam n'en écouta pas davantage. Au risque de se casser vingt fois la tête, en trébuchant aux pierres du chemin creux il dégringola tout d'un trait la pente jusqu'au gué du moulin de Trohir. Au retour, il prit un trajet deux fois plus long, pour ne point passer sous les vieux arbres.

---

(1) Dans le *Fis Adamnain*, vision irlandaise du x^e^ siècle, il est écrit que les pêcheurs qui ont été charitables sont protégés contre le feu de l'enfer par un mur d'argent fait des vêtements qu'ils ont donnés et des aumônes qu'ils ont distribuées (§ 27).

— Ma foi, lui dit sa femme, j'ai cru que vous ne rentreriez plus.

Et, remarquant son air hagard :

— Qu'est-ce que vous avez donc ? Vous avez la mine toute pâle.

— Il y a que je suis à bout de forces. J'ai les membres rompus. Après la rude journée, cette course était vraiment de trop.

— Quand je vous le disais !... Enfin, consolez-vous. Puisque vous avez apporté de la farine, vous allez avoir des crêpes.

— Oui, murmura-t-il, plus que jamais il faut que vous en fassiez.

Pensant qu'il voulait signifier par là que l'attente avait encore accru son envie, Radegonda se mit en devoir de le servir diligemment. D'ordinaire, douze crêpes n'étaient pas pour lui faire peur ; mais, cette fois, dès la troisième, il se déclara rassasié.

— J'ai, décidément, plus besoin de dormir que de manger, prononça-t-il.

— Oh ! bien ! si j'avais su, je n'aurais pas fait tant de feu, dit sa femme.

Elle se disposait à écarter les tisons, après avoir enlevé la poêle, mais il l'arrêta.

— Laisse brûler ce qui brûle et couchons-nous.

Il attendit qu'elle fût déshabillée et, pendant qu'elle lui tournait le dos pour monter au lit, il jeta une nouvelle brassée de copeaux dans la flamme. Radegonda ne fut pas plus tôt allongée

qu'elle s'endormit. Mais, lui, resta les yeux ouverts, l'oreille aux aguets. Par les volets ajourés du lit-clos placé juste en face de la fenêtre, on pouvait voir le courtil et la campagne au loin, car il y avait clair de lune. La nuit était silencieuse, sans une haleine de vent, comme généralement au cœur de l'été. Dix heures, onze heures sonnèrent. Rien ne venait. L'homme commençait à douter... Mais, la demie d'onze heures approchant, il entendit un léger bruit, comme de branches qui traînent et de feuilles qui frémissent ; puis, peu à peu, le bruit grandit, devint une rumeur pareille à celle des bois agités par la brise, et l'homme aperçut distinctement les grandes ombres mouvantes des deux hêtres qui s'avançaient vers la maison. Ils marchaient aussi près que possible l'un de l'autre, sur le même rang : on eût dit que la terre les portait : on voyait, à la lumière de la lune, briller leurs troncs argentés sous leurs feuillages immenses. Ils traversèrent enfin le courtil.

— Frou... ou... ou !... Frou... ou... ou ! gémissaient leurs vastes ramures.

L'homme, sous ses draps, claquait des dents. Jamais il ne se fût imaginé que deux arbres pussent ainsi, à eux seuls, faire tout le murmure d'une forêt. Leur bruit, maintenant, était autour de lui, au-dessus de lui, partout.

— Ils vont renverser la maison, se disait-il.

Il entendait le frôlement des grosses branches contre les murs et sur le chaume du toit. Par trois

fois, les deux hêtres firent le tour du logis, sans doute cherchant la porte. Brusquement, elle s'ouvrit. L'homme se cacha la tête dans les mains pour ne point voir ce qui allait suivre. Mais, au bout de trois ou quatre minutes, ne percevant aucun remue-ménage, il s'enhardit à regarder par les trous des volets. Et voici ce qu'il vit : son père et sa mère étaient assis sur les escabelles de bois, de chaque côté du foyer, non plus sous leur forme d'arbres, mais tels qu'ils étaient de leur vivant. Et ils devisaient entre eux, à voix basse. La vieille avait relevé sa jupe de futaine rousse pour se chauffer le devant des jambes, et le vieux lui demandait :

— Sens-tu un peu la chaleur ?

— Oui, répondait-elle. Notre fils a eu la précaution de jeter dans le feu une nouvelle brassée de copeaux.

L'homme, alors, réveilla doucement sa femme.

— Regardez.

— Quoi ? Où ?

— Là, dans le foyer, ces deux vieux. Ne les reconnaissez-vous pas ?

— Vous rêvez ou vous avez la mauvaise fièvre, mon pauvre mari. Il n'y a, dans le foyer, que le feu qui braisille.

— Mettez donc votre pied sur le mien (1), Radegonda, vous verrez comme moi.

(1) Cf. ci-dessus, t. I, p. 4 ; *Gwerziou Breiz-Izel*, t. I, p. 101, où cette pratique permet d'entendre des cloches à plusieurs centaines de lieues.

Elle mit son pied sur le sien et vit, en effet, les deux vieux.

— Dieu pardonne aux défunts !... Mais c'est votre père et votre mère ! balbutia-t-elle en joignant ses mains, de stupeur et d'épouvante.

Il répondit :

— De grâce, ne dites et ne faites rien qui puisse les troubler.

— Que nous veulent-ils ?

— Je vous expliquerai la chose, quand ils seront partis.

Dans l'âtre, le vieux disait à la vieille :

— Etes-vous assez réchauffée, Maharit ? Voici bientôt notre heure.

Et la vieille disait au vieux :

— Oui, je n'ai plus si froid, Jelvestr. Mais il me tarde bien que ma dure pénitence soit finie.

Sur ce, l'horloge tinta le premier coup de minuit. Les deux vieillards se levèrent, disparurent (1). Et alors, la grande rumeur de feuillage recommença le long de la maison :

— Frou... ou... ou !... Frou... ou... ou !...

Puis le bruit s'éloigna, à mesure que s'éloignait aussi l'ombre des deux arbres sous la lune. Dans son lit, Radegonda frissonnait, ne comprenant rien à toutes ces choses extraordinaires dont elle

(1) En Irlande, on croit que les âmes errantes des parents morts viennent passer la nuit dans la maison. On laisse les sièges disposés autour du foyer pour qu'ils puissent s'y réchauffer (Deeney, *Peasant lore from Gaelic Ireland*, p. 7).

était témoin. Quand la nuit fut redevenue déserte et silencieuse, l'homme raconta ce qui lui était arrivé dans le chemin creux et comment il avait surpris le secret des deux morts.

— C'est bien, dit Radegonda. Demain, je donnerai une tourte d'oing pour les pauvres gens de la paroisse qui n'ont même pas le peu que nous avons, et nous commanderons deux messes à l'église.

Ainsi firent-ils et, depuis lors, les deux hêtres ne parlèrent plus.

(Conté par Jacquette Craz. — Lanmeur).

LXXXII

L'âme dans un tas de pierres.

Si vous avez été au Ménez-Hom, vous avez dû remarquer le « Tas de pierres (1) » *(Ar-Bern-Meïn)*. Mais vous ne savez peut-être pas son histoire. Je m'en vais vous la conter.

Autrefois, il y avait en Bretagne un roi très puissant qu'on appelait le roi Marc'h (2), parce

(1) Ce « tas de pierres » est une espèce de *cairn*, situé entre les deux principaux sommets du Ménez-Hom, au pied de la partie de la montagne qui est connue sous le nom de Ménez-Kelc'h, et non loin d'une ancienne voie romaine qui se dirigeait sans doute sur Crozon.

(2) *Marc'h*, cheval. Ce roi, qui est appelé dans les romans français le roi Marc de Cornouaille et qui dans les *Mabinogion* et les Triades galloises est March ab Meirchion, compagnon d'Arthur, est devenu le héros d'une légende identique à celle du roi grec Midas. Il faisait mourir tous ses barbiers de crainte qu'ils ne racontassent qu'il avait des oreilles de cheval. L'un de ceux-ci, qui avait été épargné après avoir juré de ne pas dire ce qu'il avait vu, raconta ce secret, trop lourd à garder, aux sables du rivage. De ces sables sortirent trois roseaux qui, transformés en flûtes, répétèrent : « le roi Marc'h a des oreilles de cheval ». En Bretagne, on trouve cette légende près de Douarnenez (Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. II, p. 287). En Galles, elle a été signalée dans *Y Brython*, 1860, p. 431 (Cf. Rhys, *Celtic folklore*, p. 233-234). En Irlande, la même légende est racontée du roi Labraid Lorc (*Revue celtique*, t. II, p. 197-199 ; Kennedy, *Legendary fictions*, p. 219-224 ; G. Dottin, *Contes et légendes d'Irlande*, p. 201-202).

qu'il était fort comme un cheval. Samson lui-même n'aurait pu jouter avec lui. Le roi Marc'h s'enorgueillissait de sa force ; souvent aussi, il en abusait. C'était un terrible batailleur. Malheur à qui faisait mine de lui résister ! Quand il avait envie d'une chose, il ne se gênait pas pour la prendre, surtout quand cette chose était une belle fille qui lui plaisait. Il faut tout dire : le roi Marc'h avait aussi ses bons côtés. Par exemple, il distribuait volontiers l'aumône. De plus, quoiqu'il ne fût pas dévot, il avait une vénération particulière pour sainte Marie du Ménez-Hom. On prétend même que c'est lui qui fit construire la jolie chapelle qui est à mi-pente sur le versant de la montagne, et qui, depuis, est restée dédiée à cette sainte.

Quand il mourut (notez que c'est en pleine orgie qu'il trépassa), le bon Dieu parla de le damner. Mais sainte Marie jeta les hauts cris, et plaida si bien la cause de son fidèle serviteur, que le bon Dieu se laissa fléchir .

— Soit, dit-il, ton roi Marc'h ne sera point damné. Mais son âme devra demeurer dans la tombe, jusqu'à ce que cette tombe soit assez haute pour que, de son sommet, le roi Marc'h puisse voir le clocher de ta chapelle.

Le roi Marc'h, pour être plus près de la sainte, son amie, avait ordonné qu'on l'enterrât au Ménez-Hom. On l'y avait enterré, en effet ; seulement, au lieu de creuser sa tombe dans le cimetière de la chapelle, parmi les morts du commun,

on avait jugé plus convenable de lui faire une sépulture à part, sur le versant opposé de la montagne, en sorte qu'entre cette sépulture et la chapelle il y avait un grand dos de lande.

Le bon Dieu, en mettant au salut de l'âme du roi Marc'h la condition que j'ai dite, pensait satisfaire à sa justice éternelle tout en condescendant au désir de sainte Marie. Le roi Marc'h ne serait point damné, il ne serait jamais sauvé non plus.

Oui, mais les saintes ont quelquefois plus de finesse que le bon Dieu, tout Dieu qu'il est.

A quelque temps de là, un mendiant, passant près de l'endroit où avait été enterré le roi Marc'h, rencontra une belle dame qui semblait porter un objet fort lourd dans les plis de sa robe.

Il lui demanda l'aumône.

— Volontiers, répondit la belle dame, mais d'abord faites comme moi. Prenez une de ces grosses pierres qui sont là, dans la lande, et venez la déposer sur la tombe ou je vais moi-même déposer celle que je porte.

Le mendiant obéit. La belle dame l'en récompensa, en lui glissant dans la main un louis d'or tout neuf.

Vous pensez si le mendiant remercia.

— Promettez-moi, dit la belle dame, qu'à chaque fois que vous passerez en ce lieu, vous ne manquerez jamais de faire ce que vous avez fait aujourd'hui.

— Je vous le promets.

— Je souhaiterais aussi que vous fissiez la même recommandation à toutes les personnes de votre connaissance qui ont coutume de voyager dans la montagne.

— Je le ferai.

— Au surplus, je puis vous le confier : c'est l'âme du roi Marc'h qui est enfermée ici. Elle sera sauvée le jour où, de ce tas de pierres que nous venons de commencer, elle pourra voir le clocher de la chapelle qui est de l'autre côté du mont. Le roi Marc'h a toujours été bon pour les gens de votre sorte. Rendez-lui du moins en cailloux ce que vous avez reçu de lui en pain et en menue monnaie. Soyez assuré, d'ailleurs, que sainte Marie vous en saura gré.

Vous l'avez deviné déjà : la belle dame n'était autre que sainte Marie elle-même.

Le mendiant s'acquitta en conscience de la commission de la sainte.

Depuis lors, il s'est écoulé plus de cent ans.

D'année en année, le tas de pierres grandit. Chaque passant y apporte sa pierre (1). Moi, quand je chemine de ce côté, j'ai soin, dès le pied de la montagne, d'emplir de cailloux mon tablier. Beaucoup de femmes font de même, pour être agréables à sainte Marie. Avant que le tas soit assez élevé, il faudra sans doute attendre bien des années et des années encore. Mais aussi le roi

(1) Cf. ci-dessus, t. II, p. 1, note 1.

Marc'h sera sauvé pour l'éternité, et sainte Marie aura joué au bon Dieu un tour dont certainement il ne se fâchera point.

Voilà l'histoire du *Bern-Meïn.*

(Conté au Port-Launay, par une mendiante connue sous le nom de Katic-coz.)

CHAPITRE XIV

Les fêtes des âmes.

Il est, dans l'année, trois circonstances, trois fêtes solennelles où tous les morts de chaque région se donnent rendez-vous :

1° La veille de Noël (1) ;

2° Le soir de la Saint-Jean (2) ;

---

(1) Cf. E. Souvestre, *Le foyer breton* (1845), p. 233. En Galles, au contraire, on dit qu'aucun mauvais Esprit ne peut apparaître la nuit de Noël (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 192).

(2) Pendant ces deux nuits, on n'a rien à redouter des mauvais Esprits, le petit Jésus et saint Jean rendant nuls les maléfices (Sauvé, *Mélusine*, t. III, col. 358). Pendant la messe de minuit, les flammes du purgatoire s'éteignent et on ne voit pas de revenants sur la terre (Luzel, *La veillée de Noël*, *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. X (1861), p. 431). Si un homme a le courage de se blottir au fond de l'ossuaire pendant la messe de minuit, il voit venir à lui l'*Ankou* qui lui apprend le nom des gens de la paroisse qui mourront l'année suivante (Sauvé, *Revue des traditions populaires*, t. II, p. 536). Dans une tradition du Morbihan, l'*Ankou* touche du doigt ceux qui doivent mourir dans l'année. Pour le voir il faut avoir jeûné la veille jusqu'à la levée de neuf étoiles et tenir l'index dans le bénitier. Un homme, qui était dans les conditions voulues et qui vit l'*Ankou* se diriger vers lui, voulut sortir de l'église, mais l'eau du bénitier était gelée et il ne put retirer son doigt (P.-M. Lavenot, *Revue des traditions populaires*, t. VII, p. 569).

3° Le soir de la Toussaint (1).

La nuit de Noël, on les voit défiler par les routes en longues processions. Ils chantent avec des voix douces et légères le cantique de la Nativité. On croirait, à les entendre, que ce sont les feuilles des peupliers qui bruissent, si, à cette époque de l'année, les peupliers avaient des feuilles.

A leur tête marche le fantôme d'un vieux prêtre, aux cheveux bouclés, blancs comme neige, au corps un peu voûté. Entre ses mains décharnées, il porte le ciboire.

Derrière le prêtre vient un petit enfant de chœur qui fait tinter une minuscule clochette.

---

(1) La nuit de la Toussaint (Samhain) est, en Irlande, la nuit des apparitions et des revenants. Cette nuit-là, il ne faut jamais tourner la tête, quand on croit entendre marcher derrière soi ; ce sont sans doute les morts qui font ce bruit de pas, et le regard des morts tue (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 140 ; cf. ci-dessus t. I, p. xxxii). En Galles, c'est la nuit de la Toussaint que l'on peut le mieux voir les fées assemblées pour danser et chanter (Rhys, *Celtic folklore*, p. 457).

Dans le Herefordshire (Galles), la veille de la Toussaint, à minuit, le diable, vêtu en moine, célèbre un office à l'église et dit les noms de ceux qui mourront dans l'année (Rhys, *Celtic folklore*, p. 328). Dans l'Irlande païenne, il y avait, outre la fête de *Samhain* une autre grande fête, *Belténé*, qui avait lieu le 1er mai. La tradition populaire en conserve encore le souvenir. D'après Cr. Croker (*Fairy legends*, éd. Wright, p. 153), la nuit qui précède le 1er mai, beaucoup de bons et de mauvais Esprits errent dans la campagne.

Dans quelques parties de l'Irlande, la nuit des Rois est aussi une fête des âmes ; cette nuit-là, les morts se promènent, et, sur chaque tuile de la maison, il y a une âme attendant les prières qui la tireront du Purgatoire (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 83).

La foule suit, sur deux rangs. Chaque mort tient un cierge allumé dont la flamme ne vacille même pas au vent (1).

On s'achemine de la sorte vers quelque chapelle abandonnée et en ruines, où ne se célèbrent plus d'autres messes que celles des âmes défuntes.

(1) Les noyés, eux aussi ,font à la surface de la mer la procession de la nuit de Noël (A. Le Braz, *Vieilles histoires du pays breton*, p. 196-201).

LXXXIII

La messe des âmes.

Mon grand-père, le vieux Chatton, s'en revenait un soir de Paimpol, où il avait été toucher des rentes. C'était la veille de Noël. Tout le jour, il avait neigé, en sorte que la route était toute blanche ; blancs aussi étaient les champs et les talus. Craignant de perdre son chemin dans toute cette neige, mon grand-père faisait marcher son cheval au pas.

Comme il arrivait près de la vieille chapelle en ruines qui est en contre-bas de la route, sur le bord du Trieux, il entendit sonner minuit. Et aussitôt une cloche aux sons grêles se mit à tinter, comme pour la messe.

— Tiens, pensa mon grand-père, on a donc restauré la chapelle de Saint-Christophe. Je ne m'en suis pas aperçu ce matin, à mon passage. Il est vrai que je n'ai pas regardé de ce côté.

La cloche tintait toujours.

Il résolut d'aller voir ce que cela signifiait.

La chapelle se dressait, comme toute neuve, sous la lumière de la lune. A l'intérieur étaient allumés des cierges dont les reflets rougeâtres éclairaient les vitraux.

Grand-père Chatton mit pied à terre, attacha son cheval à une barrière qui était là, et pénétra dans la « maison du saint ».

Elle était pleine de monde. Et tout ce monde était d'un recueillement !!... Pas même un de ces bruits de toux qui rompent à tout moment le silence dans les églises.

Le vieux s'agenouilla sur les dalles, à l'entrée du porche.

Le prêtre était à l'autel. Son acolyte allait et venait par le chœur.

Grand-père se dit :

— Au moins, je n'aurai pas manqué la messe de minuit.

Et il se mit à prier, selon l'usage, pour ceux de ses parents qu'il avait perdus.

Le prêtre cependant venait de se tourner vers l'assistance, comme pour la bénir. Grand-père remarqua qu'il avait les yeux étrangement brillants. Chose plus étrange, ces yeux semblaient l'avoir distingué, lui, Chatton, dans toute cette foule, et leur regard restait posé sur lui, fixement.

C'était au point que grand-père en éprouva une sorte de gêne.

Le prêtre, ayant pris une hostie dans le ciboire et la tenant entre ses doigts, demanda d'une voix sourde :

— Y a-t-il quelqu'un qui puisse *recevoir* ?

Personne ne répondit.

Par trois fois, le prêtre répéta sa question. Même silence parmi les fidèles. Alors, grand-père

Chatton se leva. Il était indigné de voir tout ce monde demeurer comme indifférent à la parole d'un prêtre.

— Ma foi, Monsieur le recteur, s'écria-t-il, je me suis confessé ce matin avant de me mettre en route, dans l'intention de communier demain, jour de Noël. Mais si cela peut vous faire plaisir, je suis prêt à recevoir, dès maintenant, le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le prêtre aussitôt descendit les marches de l'autel, pendant que grand-père traversait la foule pour aller s'agenouiller à la balustrade du chœur.

— Ma bénédiction sur toi, Chatton, dit le prêtre, dès que grand-père eut avalé l'hostie. Une nuit de Noël qu'il neigeait comme ce soir, je refusai d'aller porter le viatique à un moribond. Voilà trois cents ans de cela. Pour que je fusse délivré, il fallait qu'un vivant acceptât à communier de ma main. Merci à toi ! Tu me sauves, et tu sauves en même temps toutes les âmes défuntes qui sont ici présentes. Au revoir, Chatton, au revoir, à bientôt, dans le paradis !

A peine achevait-il ces mots, que les cierges s'éteignirent.

Grand-père se retrouva seul dans un édifice en ruines et qui n'avait pour toit que le ciel ; il se retrouva seul, au milieu des grandes ronces et des bouquets d'orties qui avaient envahi toute la nef. Il eut mille peines à s'en dépêtrer. Il remonta à cheval et continua son chemin.

Rentré chez lui, il dit à sa femme :

— Il faudra te résigner à me perdre, avant qu'il soit longtemps. J'ai déjà reçu le viatique. Mais, console-toi. Ce viatique doit me conduire tout droit en paradis.

Quinze jours après, il mourut (1).

(Conté par Charles Corre, dit Charles Bipi. — Penvénan, 1885.)

(1) Cf. Fr.-M. Luzel, *Veillées bretonnes*, p. 5 et suiv. ; R.-F. Le Men, *Traditions et superstitions de la Basse-Bretagne* (*Revue celtique*, t. I, p. 426) : c'est l'histoire de l'évêque Penarstanc, de Tréguier, qui revenait chaque nuit essayer de dire sa messe à l'église de Plougonven. Sur les messes de fantômes en Irlande, voir Th. J. Westropp, *Folklore*, t. XXI, p. 343.

LXXXIV

Le baptême de minuit.

En ce temps-là, Saint-Gonval, en Penvénan, aujourd'hui tombé au rang de pauvre chapelle, était encore église de paroisse. Mon grand-père maternel avait un de ses frères qui demeurait dans la ferme à côté. Ollivier Jézéquel était son nom. C'était un homme prudent et sage, et qui avait su amasser du bien, quoique les temps d'alors fussent durs aux travailleurs de terre. Il est vrai que ce n'est pas à élever des enfants qu'il eût pu se ruiner, car il n'avait qu'une fille unique, une *pennhérès*, comme on dit, laquelle allait sur ses vingt ans.

Justement, il venait de la fiancer à un fils de maison du voisinage, un nommé Patrice Penker. Et cela promettait, ma foi, de faire un ménage des mieux assortis.

Depuis que les bans avaient été publiés, le jeune homme venait tous les soirs, selon l'usage, rendre visite à sa future. Gens qui s'aiment ont mille balivernes à se conter. Les vieux étaient dûment couchés et endormis que la pennhérès et son galant devisaient encore, assis dans le foyer, de part et d'autre de la cendre. Et, lors-

qu'enfin ils se séparaient, ce n'était jamais que sur la dernière marche du seuil, à moins que ce ne fût à l'entrée de la cour.

Un soir que Patrice Penker s'était oublié jusque proche la mi-nuit à faire des yeux d'amour à sa « douce », comme celle-ci, pour être quelques instants de plus en sa compagnie, le reconduisait à travers le fumier de l'aire, ils furent tous deux témoins d'un spectacle qui les surprit : le porche de Saint-Gonval avait ses battants large ouverts et l'intérieur de l'église était illuminé comme pour une grand'messe de Jour de Pâques.

— Savoir qu'est-ce qui se passe ? se demandèrent-ils.

Et ils regagnèrent la maison pour réveiller les vieux et leur dire la chose.

— Venez voir ! Ça vaut vraiment la peine.

Mis au courant de ce dont il s'agissait, Ollivier Jézéquel hocha la tête :

— Ce n'est pas la première fois que pareil fait se produit... Quand vous aurez mon âge et que vous aurez appris à connaître le train du monde, vous vous persuaderez qu'il y a beaucoup de cas où le meilleur est d'avoir des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre... Rentrez chez vous en paix, Patrice Penker, et vous, ma fille, faites votre signe de croix pour monter au lit.

— Vous dites bien, mon père, répliqua la pennhérès — qui souffrait du mal de curiosité, comme toutes les femmes, — mais si, cependant, c'était le sacrement d'Extrême-Onction qu'on s'apprête

à porter en grande pompe chez quelque personne de qualité ?...

Il faut vous avertir qu'à cette époque, quand le « bon Dieu » allait chez un noble, on ne se contentait pas de le faire précéder d'une simple lanterne, comme cela avait lieu pour les paysans ; il y fallait tout un cortège de flambeaux.

— Si vous ne voulez pas m'en croire, faites à votre gré, déclara mon grand-oncle qui ne discutait jamais.

Et nos jeunes gens de se rendre à l'église, contre son avis.

La nef et les bas-côtés étaient complètement déserts. Mais, dans le chœur, que les cierges illuminaient d'une clarté blanche et vive comme celle de la jeune lune, se tenaient trois créatures humaines : un prêtre d'abord, debout sur la plus haute marche de l'autel auquel il tournait le dos, puis, à ses pieds, une vieille femme agenouillée, enveloppée d'une mante noire, comme en ont les *groac'h an holen* (1) ; et c'était bien une *groac'h an holen*, en effet, car elle présentait au prêtre un petit enfant étendu sur ses bras.

Patrice Penker et sa promise s'approchèrent, intrigués. Le prêtre ne les eût pas plus tôt aperçus qu'il joignit les mains et dit :

— *Marleze'zo lud diwar ar bed-man cap da veza*

(1) *Groac'h an holen*, mot à mot « fée (ou vieille) au sel ». On appelle ainsi la matrone qui porte le nouveau-né à l'église, le jour du baptême.

paeron ha maeronez d'ar buguel-man ? (Peut-être y a-t-il des gens de ce monde capables de servir de parrain et de marraine à l'enfant que voici.)

En parlant de la sorte, il regardait fixement la pennhérès Jézéquel et son ami Patrice Penker. Eux ne savaient trop quelle contenance faire : ils eussent préféré maintenant n'être pas entrés. Comme ils restaient là, hésitants, celui qui officiait répéta sa demande. Alors ils se décidèrent, et Patrice Penker répondit :

— Nous sommes ici deux qui pouvons être parrain et marraine de l'enfant que vous dites, car nous ne sommes pas encore mari et femme.

— Dieu vous bénisse ! murmura le prêtre en descendant les marches de l'autel ; et, après avoir fait réciter le *Credo in Deum* aux deux jeunes gens, il procéda au baptême.

Puis, quand ce fut fini :

— Je vous dois l'explication de tout ceci, prononça-t-il. Vous voyez en moi l'ancien recteur de Saint-Gonval. Vous ne m'avez pas connu, car vous n'étiez pas de ce monde que j'en étais depuis longtemps sorti... Un jour, on vint me chercher en hâte au presbytère pour baptiser cet enfant. Or, j'étais allé dîner chez mon confrère de Camlez. Le soir, j'étais de retour ; mais, dans l'intervalle, l'enfant était mort sans baptême. C'est pourquoi, depuis que je suis allé dans l'autre monde, Dieu m'a condamné à revenir à cette place chaque nuit, jusqu'à ce que j'aie trouvé parrain et marraine pour m'aider à réparer ma faute. Il y a plus

de trente ans que cela dure. Grâce à vous, l'âme de l'enfant est maintenant au ciel et moi, mon temps de pénitence est fini. Dieu vous récompensera de votre bonne action, mais en vous donnant d'autres joies que celles que vous espérez.

A peine avait-il dit que les cierges s'éteignirent et les deux jeunes gens furent plongés dans une obscurité si profonde qu'ils durent s'orienter vers le porche à tâtons. Le lendemain, ils tombaient malades, chacun de leur côté, d'une maladie de languissance contre laquelle tous les remèdes demeurèrent impuissants. Leurs troisièmes bans ne furent jamais publiés. Mais s'ils n'ont pas été mariés sur cette terre, sans doute le sont-ils à présent en paradis. *Amen* !

(Conté par Jean-Marie Toulouzan. — Port-Blanc.)

La nuit de la Saint-Jean, dans tous les bourgs, dans tous les hameaux de la Basse-Bretagne, s'allument les *lanlad* ou bûchers (1). Quand le feu a fini de flamber, l'assistance s'agenouille en cercle autour du monceau de braise. Et l'on commence

(1) Cf. N. Quellien, *Revue d'Ethnographie*, t. IV, p. 89. Avenau de la Grancière, *Revue Morbihannaise*, 1912, p. 171-173. A Pempoul, le bûcher est construit exclusivement avec des paniers hors d'usage ayant servi au transport du poisson et que l'on enveloppe d'un filet de pêche (A. Le Braz, *Les saints bretons d'après la tradition populaire*, *Annales de Bretagne*, t. IX, p. 594).

à réciter les *grâces*. C'est toujours un « ancien » qui se charge de ce soin. La prière terminée, l'ancien se lève, chacun en fait autant, et tout le monde, rangé sur une file, se met à marcher en silence autour du *lanlad*. Au troisième tour, on s'arrête. Chacun ramasse à terre un caillou, et le jette dans le feu. Ce caillou s'appelle dès lors : *anaon*.

Ce rite accompli, la foule se disperse (1).

Dès que les vivants ont disparu, les morts accourent, car le feu attire les morts, les morts qui ont toujours froid (2), même dans les belles nuits tièdes du mois de juin. Ils sont heureux de pouvoir se chauffer à ce qui reste du *lanlad*. Ils s'asseyent sur les pierres, sur les *anaon* qui ont été mis là à leur intention (3) Et jusqu'au matin ils se chauffent.

(1) En Irlande, chaque nuit de Saint-Jean, les hommes s'assemblent sur le Cnoc Ainé ; ils portent sur des perches des *cliar* ou bottes de paille et de foin auxquelles ils ont mis le feu. Ils font en procession le tour du Cnoc Ainé, puis se répandent dans les champs cultivés en brandissant leurs torches improvisées. Ils espèrent ainsi se ménager de bonnes récoltes et de bons bestiaux pour l'année suivante. Une fois, il arriva que l'un des voisins mourut et qu'on n'alluma point les *cliar*. Cependant on vit cette nuit-là la colline étinceler de feux comme on n'en avait jamais vu. Les morts étaient venus prendre la place des vivants (D. Fitzgerald, *Popular tales of Ireland*, *Revue celtique*, t. IV, p. 189). Dans le comté de Clare, on danse autour du feu de la Saint-Jean et on y fait passer le bétail (Th. J. Westropp, *Folklore*, t. XXII, p. 206).

(2) *Ar maro ién*, disent les Bas-Bretons, « la mort froide ».

(3) « On en voyoit plusieurs qui mettoient des pierres auprès du feu que chaque famille a coustume d'allumer la veille de la feste

Le lendemain, les vivants viennent visiter l'emplacement du feu de la veille.

Celui dont l'*anaon* a été retourné peut s'attendre à mourir dans l'année.

* * *

Il est d'usage de se rendre aux feux de la Saint-Jean avec une fleur appelée, pour cette raison, *louzaouen Sant Iann* (herbe de Saint-Jean), dont on a fait passer neuf fois la tige dans les flammes. Rentré chez soi, on la plante debout derrière la corniche d'un meuble, armoire ou vaisselier. De deux choses l'une : ou bien elle fléchit la tête, en

---

de saint Jean-Baptiste, afin que leurs pères et leurs ancestres vinssent s'y chauffer à l'aise (*Vie de M. le Nobletz*, chez H. Gaidoz, *Superstitions de la Basse-Bretagne au XVII^e^ siècle*, *Revue celtique*, t. II, p. 485). Cet usage est signalé dans les *Lettres morbihannaises* par la comtesse de Morval, née Anatolie de Kerguenec, *Lycée armoricain*, t. IV (1824), p. 455. Voir aussi *Le Fureteur breton*, t. II, p. 152.

En Irlande, à Tlachtga, c'est dans la nuit du 31 octobre qu'on allume un grand feu (Rhys, *The Hibbert Lectures*, p. 515). Il est fait mention du feu de Samhain et des pierres que l'on y met dans la *Togail Bruidne Dâ Derga*, conte irlandais du haut Moyen âge (*Revue celtique*, t. XXII, p. 170). Le feu de la Veille de Toussaint (*coelcerthi*) est aussi connu en Galles (*The Cambro-Briton*, t. I, p. 351). Chaque famille fait un grand feu dans un endroit bien en vue à côté de la maison, et, quand le feu est éteint, chacun jette dans les cendres une pierre blanche qu'il a préalablement marquée. Si, le lendemain matin, une de ces pierres manque, c'est que la personne qui l'a jetée mourra avant la Toussaint prochaine. Quand le feu s'éteint, tous les assistants s'enfuient au plus vite, car le dernier parti sera la proie du diable (Rhys, *Celtic folklore*, p. 225).

séchant, — ou bien, au contraire, elle la raidit. Dans le premier cas, c'est signe que la personne qui l'a cueillie doit mourir dans l'année.

* * *

Dans la Haute et la Basse-Cornouaille, il est d'usage de vendre aux enchères les cendres du feu de la Saint-Jean (1). La personne qui les achète est assurée de ne point mourir dans l'année.

* * *

Le soir de la Toussaint, veille de la fête des Morts *(Goël ann Anaon)*, les défunts viennent tous visiter les vivants (2).

---

(1) Cf. A. Le Braz, *La nuit des feux*, dans *Pâques d'Islande*, p. 195-197). En Irlande, on répand ces cendres dans les champs pour les fertiliser (Haddon, *A batch of Irish folklore*, *Folklore*, t. IV, p. 359). A Carnac, on conserve les charbons et les cendres comme talisman contre les malheurs qui pourraient arriver aux gens et aux bêtes. Le Rouzic, *Carnac*, p. 189.

(2) « Ils disent que la veille de la fête des morts il y a plus d'âmes dans chaque maison que de grains de sable dans la mer et sur le rivage » (Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. II, p. 32).

Chaque mort peut quitter sa fosse de temps en temps (Killarney), mais il y a une apparition générale de tous les morts la nuit de la Toussaint. Ils vont chez leurs amis s'asseoir auprès du feu ; mais ceux-là seuls qui mourront dans l'année peuvent les voir. En vue de cette visite, on balaie soigneusement, on fait un bon feu et on dit des prières (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 157). Les souffrances de toutes les âmes cessent du 31 octobre au Jour des morts inclusivement (Br. J. Jones, *Traditions and superstitions*

Les vivants ont fait, après vêpres, « la procession du charnier ». Les prêtres et les chantres ont entonné devant l'ossuaire la complainte qui porte son nom *(gwerz ar Garnel)*.

Voici cette *gwerz* :

Venons au charnier, chrétiens, voyons les ossements
De nos frères, sœurs, pères et mères,
De nos voisins, de nos amis les plus chers ;
Voyons l'état pitoyable où ils sont réduits.

Vous les voyez cassés, émiettés ;
Même la plupart sont en poussière tombés.
Ici plus de noblesse, plus de fortune, plus de beauté !
La mort et la terre ont tout confondu.

Entre le pauvre et le riche, le maître et le valet,
Plus de différence ; tous sont semblables,
Il ne reste d'eux que des os, de la poussière et de la pourriture.
Ils nous dégoûteraient, si nous n'en avions pitié.

---

collected at Kilcurry co. Louth, Folklore, t. X, p. 121). Le Mardi gras et le jour de la Toussaint, les âmes sortent du purgatoire et vont s'asseoir autour du foyer dans les maisons. Si, ces jours-là, on sortait de la maison de la nourriture ou du feu, cela amènerait de grands maux (Haddon, *A batch of Irish folklore, Folklore*, t. IV, p. 359). Le 1er mai, on ne doit laisser emporter ni feu, ni eau, ni lait. Si un voyageur demande une tasse de lait, il doit la boire dans la maison, et on y mêle du sel pour détourner le mauvais sort (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 106). De même, on ne doit pas emporter de feu hors de la maison quand une personne est sur le point de mourir (*ibid.*, 118-119).

Dans les Hautes Terres d'Écosse, on ne doit emporter du feu hors de la maison ni le jour de l'An, ni le jour de sainte Brigitte, ni surtout le jour de Belténé et le jour de Lughnasadh (1er août) (J. G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and islands of Scotland*, p. 235).

Eh bien ! en ce pitoyable état où ils sont réduits,
Ils parlent, et leur parole muette est d'une singulière éloquence.
Ils nous font la leçon, et c'est à nous d'en profiter,
Tant qu'il plaira à Dieu de nous laisser en ce monde.

Ecoutez donc leur enseignement, écoutez-le bien,
Avec un cœur désireux d'en tirer bon profit.
Ils vous disent clairement qu'eux aussi ont été de ce monde,
Et que vous mourrez comme eux, quand vous y penserez le moins.

— Nous avons vécu sur terre, tout comme vous,
Nous avons devisé, marché, bu et mangé,
Et voici maintenant en quel état nous sommes réduits,
Après avoir été en terre servir de pâture aux vers.

— J'étais un homme robuste et galant ! — Moi un gentilhomme !
— Moi, un homme riche ! — Moi un homme habile !...
— J'ai perdu ma noblesse ! — J'ai perdu ma fortune !...
— J'ai perdu force et beauté ! — J'ai perdu ma science !...

Nous n'avons eu que nos personnes et nos bonnes œuvres
A présenter à notre Juge, à notre Roi, à notre Père !
Laissez donc les biens de la terre, détestez les vices,
Et habillez vos âmes de toutes sortes de vertus.

Que si vous demandez où s'en sont allées nos âmes,
Au purgatoire elles sont, loin encore des cieux,
Elles sont dans le feu, qui brûle, pour achever de payer la dette
Qu'elles ont contractée sur terre envers le vrai Dieu.

Terrifiées par les flammes, elles s'époumonnent à crier,
A implorer vos prières, pour s'évader au plus vite
Des prisons ténébreuses où elles sont jetées.
Hâtez, hâtez-vous de les secourir, et ne différez point !

A vous nous nous adressons, parents et amis !
Ayez souvenir de nous ! Quand vous allez par le cimetière,
Dites en passant : « Dieu pardonne
A l'*Anaon* dans le purgatoire ! » (Car c'est là notre pays.)

Une aumône, une prière faite à plein cœur,
Un jeûne, ou une messe, ou une communion

Peuvent beaucoup pour nous soulager, pour abréger nos peines,
Et pour nous arracher d'un coup à l'horreur des flammes.

Prêtres aimants, qui nous avez guidés
Dans le chemin du salut, lorsque nous étions du monde,
Continuez encore quelque peu à avoir pitié de nous
Et à nous donner, par bonté d'âme, toutes sortes de biens.

Quand vous montez à l'autel, pour officier,
Quand Dieu descend vers vous, écoutez alors notre cri :
Du sein des flammes nous vous supplions
De nous aider, par le saint sacrifice, à faire avec Dieu notre paix.

Et quand nous aurons fini d'expier notre péché,
Nous adresserons pour vous à Dieu notre requête.
Priez. Nous le ferons à notre tour. Aidons-nous les uns les autres.
C'est un bon moyen pour empêcher que personne se perde.

Comme l'eau éteint le pire incendie,
Ainsi, le feu du purgatoire est aussi éteint
Par le saint sacrifice répandu sur l'autel.
Demandez notre délivrance, au nom de Dieu le Sauveur.

Dès que le soleil lumineux s'élance hors des nuages,
Le monde entier, aussitôt, resplendit de clarté.
Nous aussi, nous nous lèverons, clairs, comme les étoiles,
Par la vertu du saint sacrifice, quand seront terminées nos peines.

Adieu, pères et mères, frères et sœurs !
Adieu, parents, amis ! Adieu, vous, les vivants du monde !
Nous vous faisons maintenant nos derniers adieux.
Adieu, tous ! Au revoir dans la vallée de Josaphat !

Donnez le durable repos, Jésus, notre Maître,
Au bon *Anaon* trépassé qui est dans les flammes !
Envoyez-le au paradis pour vous louer à jamais
Avec les saints, avec tous les anges (1) !

(1) J'ai traduit cette complainte du recueil d'hymnes religieuses, intitulé : *Kanouennou santel, dilennet ha reizet evit Escopti Kem-*

La *gwerz* chantée, chacun rentre chez soi. Puis on s'installe au coin du feu, pour causer de ceux qui sont morts.

La maîtresse de la maison recouvre d'une nappe blanche la table de la cuisine, et, sur cette nappe, dispose du cidre, du lait caillé, des crêpes chaudes (1).

---

per. Ce recueil est de l'abbé Henry. L'auteur a quelque peu modifié le texte populaire. Mais ces modifications n'ont porté que sur certaines expressions auxquelles il a tenu à donner une forme plus archaïque, plus scientifiquement bretonne. Encore a-t-il eu la probité de dresser en tête de l'ouvrage une sorte de lexique des mots anciens qu'il a cru devoir substituer aux termes actuellement en usage.

La *gwerz* dont je donne ici la traduction est d'un caractère saisissant, mais il la faut entendre chanter en breton par de rudes voix de paysans et dans le cadre funèbre qu'elle comporte. Je n'oublierai jamais l'effet qu'elle produisit sur moi, un soir de Toussaint, dans le pauvre cimetière de Spézet, un bourg perdu de la Montagne-Noire. Toute cette région de la Cornouaille du centre est elle-même une sorte de cimetière préhistorique, hérissé de monticules qui, dans la solitude des landes, semblent un peuple de *cairns* mystérieux. Dans ce vaste pays mortuaire, cette mélopée puissante, cette lamentation si large, si monotone, avait vraiment une grandeur farouche et vous communiquait un frisson très particulier.

(1) Ces *repas des morts* deviennent de plus en plus rares. Mais l'usage n'en est pas entièrement aboli. Cambry écrivait en 1799 : « Le 1er novembre, on fait encore dans quelques cantons reculés [du district de Quimper], des crêpes, un repas pour les morts » (*Voyage dans le Finistère*, t. III, p. 48 ; cf. O. Perrin et A. Bouet, *Galerie bretonne*, t. III, p. 160 ; A. Le Braz, *La nuit des morts*, dans *Pâques d'Islande*, p. 307).

A l'Isle-aux-Moines (Morbihan), le soir de la Toussaint, on laisse sur la table une assiette de crêpes pour les morts qui, cette nuit-là, ont le privilège de revenir sur la terre et de visiter leurs

Ces préparatifs terminés, tout le monde se couche.

Le feu est entretenu dans l'âtre par une énorme bûche, la bûche des défunts *(kef ann Anaon)*.

Vers les neuf heures, neuf heures et demie, des voix lamentables s'élèvent dans la nuit. Ce sont les « chanteurs de la mort » qui se promènent par les routes et viennent, au nom des défunts, interpeller sur le seuil des maisons les vivants près de s'endormir.

Ils disent la « complainte des âmes (1) ».

I

Mes pauvres gens, ne vous étonnez point
Si au seuil de votre porte nous survenons,
C'est Jésus qui nous a envoyés
Vous réveiller, si vous êtes endormis.

anciennes demeures, à condition de rentrer sous terre au premier chant du coq (A. Mauricet, *L'Isle-aux-Moines, ses mœurs et ses habitants* ; *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1877, p. 89). En Galles, la veille de Toussaint se passait en réjouissances : feux de joie, danses, jeux athlétiques (*The Cambro-Briton*, t. I, p. 351).

(1) Cette « complainte des âmes » a déjà été publiée, d'abord par L. Dufilhol, dans la *Revue de Bretagne*, 1833, p. 185-188, et dans *Guionvac'h* (traduction, p. 205; — texte, p. 375), puis par H. de la Villemarqué, dans le *Barzaz-Breiz*, 6e éd., p. 507, sous le titre de « Chant des Trépassés ». La traduction que nous donnons ici, à notre tour, est absolument littérale. Il faut avoir été réveillé en sursaut, dans le lit clos de quelque ferme isolée, par cette douloureuse complainte, pour savoir jusqu'où peut aller la mélancolie intense, la poignante et sauvage tristesse des hymnes de la mort en Basse-Bretagne.

II

C'est Jésus qui nous a envoyés
Vous réveiller, si vous êtes endormis,
Vous réveiller de votre premier somme,
Afin que vous priiez Dieu pour les âmes.

III

Vous êtes dans votre lit bien à l'aise,
Les pauvres âmes sont en peine.
Vous êtes dans votre lit doucement étendus,
Les pauvres âmes sont en détresse.

IV

Un drap blanc, cinq planches,
Un bouchon de paille sous notre tête,
Cinq pieds de terre par-dessus,
Voilà tous nos biens en ce monde où nous sommes.

V

Vierge Marie, mère de Jésus,
C'est ici la triste complainte,
C'est ici la triste complainte
Qui vient du ciel, de la part de Jésus !

VI

Peut-être votre père et votre mère
Sont-ils au purgatoire dans le feu flambant !
Peut-être votre frère et votre sœur
Sont-ils dans le feu flambant du purgatoire !

VII

Ils sont là, sur leur bouche,
Feu au-dessus, feu au-dessous,
Feu au-dessus, feu au-dessous,
Criant, implorant vos prières.

VIII

Par ceux que nous avons nourris
Voici beau temps que nous sommes délaissés.
Priez, parents et amis,
Car nos enfants ne le font pas !

IX

Priez, parents et amis,
Car nos enfants ne le font pas ;
Priez, parents et amis,
Car les enfants sont des ingrats.

X

Allons ! sautez de votre lit,
Sautez pieds nus sur la terre,
A moins que vous ne soyez malades
Ou déjà surpris par la mort (1) !...

Les gens qui vont ainsi chanter de porte en porte la « complainte des âmes », durant la nuit de la Toussaint, ont souvent senti passer sur leur cou l'haleine froide de l'*Anaon* qui se pressait en foule derrière eux.

Souvent aussi on a entendu, cette nuit-là, les feuilles mortes bruire dans les sentiers, comme sous les pas d'êtres invisibles.

Les morts passent toute la nuit qui précède leur fête à se chauffer et à se régaler dans leur ancienne demeure.

Il n'est pas rare que les gens de la maison en-

(1) On trouve une version du chant des âmes chez E. Souvestre *Les Derniers Bretons*, 1843, p. 163.

tendent remuer les escabeaux. Le lendemain, on constate parfois que les visiteurs nocturnes ont changé de place les assiettes dans le vaisselier.

Au point du jour, les morts se rendent en même temps que les vivants à la messe qui se célèbre à leur intention dans l'église de la paroisse.

« Une année que mon père se rendait seul à la messe des morts, il s'entendit héler soudain par quelqu'un qui paraissait vouloir le rejoindre :

« —Hé ! Iouenn, attends-moi !

« Il se retourna et ne vit personne. Mais il avait distinctement reconnu la voix de sa mère, morte l'année d'avant. »

(Conté par Marie Hostiou. — Quimper, 1887.)

* * *

La paroisse de Plougastel-Daoulaz, une des plus importantes du Finistère, est divisée en un certain nombre de frairies *(breuriez)*. Le soir de la Toussaint, après les Vêpres des Morts, les membres de chaque frairie se réunissent chez l'un d'eux, pour y célébrer le rite suivant :

La table de la cuisine est garnie d'une nappe sur laquelle s'étale une large tourte de pain, fournie par le maître de la maison. Au milieu de la tourte est planté un petit arbre portant une pomme rouge à l'extrémité de chacun de ses rameaux. Le tout est recouvert d'une serviette blanche.

Lorsque la frairie est rassemblée autour de la table, le maître de la maison, en qualité d'offi-

ciant, commence les prières des défunts, répondues par les assistants. Puis, les prières dites, il enlève la serviette, coupe la tourte de pain en autant de morceaux qu'il y a de membres dans la frairie, et met ces morceaux en vente au prix de deux, de quatre et même de dix sous l'un.

Celui des membres de la frairie qui n'achèterait pas son « pain des âmes » *(bara an Anaon)* (1) encourrait la malédiction de ses parents défunts. Rien ne lui prospérerait plus.

L'argent ainsi récolté est consacré à faire dire des messes et des services pour les trépassés. Quant à l'arbre aux pommes rouges, symbole de la *breuriez*, dont il porte, du reste, le nom, la personne chargée de fournir le pain l'année d'après le vient quérir en grande pompe, dès que la nuit est proche, et dispose à son gré des fruits dont il est paré, en attendant de les remplacer par d'autres.

(Communiqué par Amédée Créac'h. — L'Auberlac'h, 1894.)

*
* *

A l'Ile de Sein, le 1er novembre, le recteur désigne au prône de la grand'messe, pour accom-

(1) Autrefois, dans le Monmouthshire, en Galles, les pauvres de toutes les sectes allaient, le Jour des morts, mendier du pain pour les âmes des trépassés (Coxe, *Historical tour in Monmouthshire*, 1801, cité dans *The Folklore Journal*, t. I, p. 378). Cf. aussi ci-dessus, t. I, p. 394, note.

plir, le soir, les rites de l'Anaon, huit jeunes gens, pris parmi les notables de la paroisse.

Sitôt terminées les prières de nuit, qui durent jusqu'à dix heures, quatre de ces jeunes gens demeurent dans l'église que les fidèles ont vidée et, d'heure en heure, font retentir les glas. Les quatre autres, munis d'une cloche portative, circulent à travers la bourgade, s'arrêtant devant toutes les maisons où il y a eu des décédés dans l'année, et psalmodiant en chœur :

— *Christenien, difunit, ha lavaromp eun* DE PROFUNDIS *evit an Anaon tremenet.*

(Chrétiens, réveillez-vous, et disons un *De profundis* pour les Ames trépassées.)

Ils récitent eux-mêmes le *De profundis*, répondu, de l'intérieur, par les habitants de la maison. Arrivés au *Requiescant in pace* final, ils le clament de toute la force de leurs poumons. A chaque seuil, on leur remet une obole qui n'est jamais inférieure à vingt sous, et ils font ainsi des collectes de deux cents à deux cent cinquante francs qu'ils vont, le lendemain matin, déposer au presbytère.

Une année, le maire voulut, paraît-il, interdire cette coutume comme attentatoire à l'ordre public. Mais, quoiqu'il n'y eût personne dans l'église close, le glas funèbre n'en retentit pas moins, comme d'habitude, d'heure en heure, pendant toute la nuit : les cloches le tintaient d'elles-mêmes.

(Jeffe Fouquet. — Ile de Sein.)

*
* *

Le Jour des Morts, dans toutes les fermes, il est d'usage après le repas du soir d'allumer un grand feu dans l'âtre. Ce feu ne doit servir ni à cuire des aliments, ni à se chauffer. Aucun vivant ne vient s'asseoir autour et l'on ne suspend au-dessus aucun vase. C'est le feu de l'*Anaon*, uniquement destiné à la purification des âmes, à leur délivrance définitive des flammes du purgatoire.

On s'abstient également, ce soir-là, de prendre aucune espèce de nourriture après le souper. La nourriture que prendraient les vivants ferait, dit-on, du mal aux défunts.

(François Le Roux. — Rosporden, 1894.)

*
* *

C'est un usage, à Douarnenez, que le jour de la fête des Morts, lendemain de la Toussaint, les femmes qui, en temps ordinaire, n'ont pas le droit d'embarquer à bord des bateaux de pêche, aillent faire une promenade sur mer avec leurs hommes. Parvenues, sinon au large de la Baie, du moins à une certaine distance de la côte, elles récitent des *De profundis* pour les marins de leur famille « péris » en mer et dont les cadavres n'ont pas été retrouvés.

(Communiqué par Prosper Pierre. — Douarnenez.)

*
* *

Il n'y a pas de bonheur pour les maisons dans lesquelles on omet de terminer les « grâces » (prières) du soir par l'oraison suivante, en breton :

Tous ceux qui sont dans la maison, Dieu les garde !
Tous ceux qui sont dehors, Dieu les conduise !
Dieu délivre toute âme
Pour qui nous avons le devoir de prier !

Paix et santé à la compagnie !
Aux pauvres Anaon, salut !
La paix de Dieu à ceux qui vivent,
Et les joies du paradis à ceux qui sont morts !

(Marguerite Philippe. — Pluzunet.)

*
* *

Lorsque le messager de mariage, le *baz vanel*, va demander la main d'une jeune fille pour un jeune homme de son quartier, il doit terminer son discours en vers par la formule suivante :

Bennoz ar ré varo n'allan ket da c'houlenn,
Rac calz a galônou contristed a rafenn ;
Gwell ez eo eur béden d'an Anaon désédet
Evit n'ê ho bennoz pa n'emant war ar béd.
Dré-zé m'ho péd oll da laret ganin-mé
Ar psalm deuz an Iliz en repoz d'ho iné.

[La bénédiction des parents morts je ne puis la demander, — car il y a bien des cœurs que je contristerais. — Mieux vaut prier pour les trépassés — que (d'implorer) leur bénédiction, puisqu'ils ne sont plus de ce monde. — En conséquence, je vous invite tous à réciter avec moi le psaume de l'Eglise pour le repos de leur âme.]

Après quoi, il commence le *Dé profundis* et l'assistance lui donne les répons. S'il omettait ce cérémonial, la vengeance des parents défunts poursuivrait les jeunes époux et rien ne leur réussirait.

(Conté par Lauric Laur. — Port-Blanc, 1896.)

* * *

Les mendiants qui, la veille du Jour de l'an, vont, deux par deux, « chanter la bonne année » de porte en porte, disent, pour finir, en se découvrant :

Eur blavez mad war an douar ;
Da iné ho tud joa ha gloar.
Donné, donné !
REQUIESCANT IN PACE !
Mar int rétardet er poanio,
N ôtro Doué d'ho délivro !
Ni zo aman daou dén a c'hiz
A laro eun DE PROFUNDIS.

[Une bonne année sur la terre ! — A l'âme de vos parents, joie et gloire. — Donnez ! donnez ! — *Requiescant in pace* ! — S'ils sont retenus dans les peines (du purgatoire), — que le Seigneur Dieu les délivre ! — Nous sommes ici deux hommes au courant des usages — qui dirons un *De profundis.*]

(Iannic Ar Wéloën, mendiant. — Pleudaniel.)

CHAPITRE XV

Les pèlerinages des âmes.

Il y a deux pèlerinages qu'il faut avoir faits au moins une fois dans sa vie.

Le premier est celui de Loc-Ronan, le jour de la Troménie ; il faut faire trois fois le tour de la zone d'asile de saint Ronan.

Le pèlerinage est manqué si l'on tourne la tête, fût-ce une seule fois, durant le parcours.

Il importe aussi de suivre exactement et pas à pas le trajet que faisait saint Ronan, sans omettre un détour, sans se laisser rebuter par fossé, broussaille ou fondrière.

* * *

Des gens qui accomplissaient la Troménie, isolément, pour leur compte, ont souvent entendu, sans voir personne, des frôlements dans les haies ou des bruits de pas sur les sentiers. C'étaient des âmes s'acquittant, après la mort, du pèlerinage qu'elles n'avaient pas fait de leur vivant.

* * *

Il arrive parfois que le mauvais temps empêche la grande procession de la Troménie de sortir.

Mais, en ce cas, des cloches mystérieuses se mettent à sonner dans le ciel, et l'on voit un long cortège d'ombres se profiler sur les nuages (1). Ce sont des âmes défuntes qui accomplissent quand même la cérémonie sacrée. Saint Ronan les guide en personne et marche à leur tête, en agitant sa clochette de fer (2).

*
* *

Le second pèlerinage obligatoire est celui de Saint-Servais (en breton Sant Jelvestr-ar-Pihan).

Si on ne fait pas, de son vivant, ce pèlerinage, on est condamné à l'accomplir après la mort. On emporte en ce cas son cercueil sur les épaules, et on n'avance, chaque jour, que de la longueur de ce cercueil.

Dans le mur de l'église de Saint-Servais s'ouvre

(1) Cf. l'Ankou sous forme de nuage, chez Le Rouzic, *Carnac*, p. 138, 139.

(2) Une vision de ce genre a été consignée dans un des registres de la paroisse de Locronan. «... Et ont les dits susnommés unanimement déclaré avoir ouï dire par leurs prédécesseurs (il s'agit, sans doute, de fabriciens) que l'on avait vu sortir les dictes relicques avec croix et bannières, les cloches sonnant d'elles-mesmes, et aller faire la dicte procession à pareil jour du dict tour... » J'emprunte cette citation à un opuscule de M. l'abbé Thomas, qui ne la donne lui-même que sous une forme tronquée (*Semaine religieuse de Quimper*, 1887). Quant aux dictons que je relate ci-dessus, ils m'ont été fournis principalement par une vieille marchande de fruits, de Quimper, que je n'ai jamais entendu désigner que par son prénom de Naïc. Ils ont, du reste, cours dans toute la Basse-Cornouaille.

une cavité profonde. C'est par là que, leurs dévotions terminées, les défunts rentrent sous terre. Il suffit de passer la tête dans l'orifice du trou pour entendre le frôlement des cercueils le long des parois et le bruit qu'ils font en dégringolant au fond des puits.

* * *

Outre ces deux grands pèlerinages obligatoires, on mentionne encore, dans la Cornouaille des Côtes-du-Nord, celui de Notre-Dame de Bulat ; dans la région de Morlaix, celui de Notre-Dame du Relecq ; et, dans le Trégor, celui de Notre-Dame du Yaudet, à l'embouchure de la rivière de Lannion. Qui n'a pas accompli ce dernier de son vivant est condamné à s'y rendre trois fois après sa mort (1).

* * *

Quand on a fait vœu, pendant sa vie, de visiter un sanctuaire, on est tenu d'accomplir ce vœu après la mort, si on ne l'a fait de son vivant. Mais un défunt ne peut aller *seul* en pèlerinage. Il

(1) Il y a d'autres pèlerinages obligatoires, par exemple le « tour des reliques » de Landeleau ; si on ne l'a fait de son vivant, on le revient faire après sa mort, avec son cercueil sur les épaules et l'on n'avance chaque jour que de la longueur du cercueil (A. Le Braz, *Les Saints bretons d'après la tradition populaire* ; *Annale de Bretagne*, t. IX, p. 36-38). Cf. ci-après, récit XCII.

faut qu'il se fasse accompagner d'une personne en vie.

Il commence donc par se rendre, à l'*heure des morts*, c'est-à-dire vers minuit, chez l'un quelconque de ses proches. Il le réveille ou lui parle « à travers son rêve (1) ».

---

(1) C'est ce que nous montre en action, avec une poésie pleine d'étrangeté et de mystère, la belle *gwerz* de Dom Jean Derrien (cf. *Gwerziou Breiz-Izel*, t. I, p. 120).

Voici le passage. Dom Jean Derrien est couché. Une voix lui parle, dans la nuit :

— « Dom Jean Derrien, vous dormez sur la plume douce. Moi, je ne dors point.

— Qui donc, à cette heure de la nuit, vient faire ce train à ma porte ? Voici trois nuits que j'ai reçu la prêtrise ; depuis, je n'ai dormi goutte. Je ne sais si c'est le fait du malin Esprit ou des âmes défuntes.

— Ce n'est pas le malin Esprit ! C'est moi..., votre mère..., celle qui vous a enfanté ! C'est moi, votre mère, Dom Jean Derrien, qui suis à faire pénitence ! Je suis vouée au feu et à la flamme si mon fils Jean ne vient à mon aide ! Je suis vouée au feu pour jamais, si ne vient à mon aide Dom Jean Derrien !

— Ma pauvre petite mère, dites-moi, qu'y a-t-il à faire pour vous ?

— Autrefois, quand je marchais par le monde, je promis d'aller en Espagne, en Allemagne, d'aller à Saint-Jacques d'Espagne, d'aller à Saint-Jacques de Turquie. Longue est la route, et c'est bien loin d'ici !

— Ma pauvre petite mère, dites-moi, pourrais-je y aller moi-même efficacement ?

— Il serait efficace pour moi que vous y alliez, autant que si j'y avais été moi-même.

— Eh bien ! ma pauvre petite mère, je vous viendrai en aide. Dussé-je en mourir, j'irai !

Dom Jean Derrien disait à sa sœur, chez elle, quand il arrivait :

— Préparez-moi une douzaine de chemises, autant de mou-

*
* *

Si, au moment de partir en pèlerinage pour un mort, on oubliait de commencer par s'agenouiller sur sa tombe, on aurait le mort sur le dos, tout le long du chemin.

Quand le mort pour lequel on va en pèlerinage est un « disparu en mer », et n'a donc pas de tombe au cimetière, c'est sur les marches du calvaire qu'on doit s'agenouiller avant de se mettre en route.

*
* *

Jacquette Craz, de Lanmeur, pèlerine par procuration, s'est mise plus de soixante fois en route pour des morts.

Chaque fois qu'elle part pour un de ces pèlerinages, elle va d'abord s'agenouiller au cimetière, sur la tombe du défunt, et frappe trois coups

---

choirs, ainsi que trois ou quatre tricornes, pour qu'on sache que je suis un prêtre.

Sa sœur Marie répondit à Jean Derrien, quand elle l'entendit :

— Maintenant que vous nous avez fait dépenser tout notre bien (en frais d'études), vous demandez à quitter le pays ?

— Taisez-vous, ma sœur, ne vous fâchez pas. C'est pour la mère qui nous a enfantés. Je vais à Saint-Jacques de Turquie pour ma mère et la vôtre.

— Taisez-vous, mon frère, restez à la maison. J'enverrai un messager (un pèlerin par procuration) à votre place.

— Messager à ma place ne partira point. J'ai dit que j'irai, il faut que j'aille !... »

Une version plus complète de cette *gwerz*, en dialecte vannetais, a été publiée dans les *Annales de Bretagne*, t. I, p. 363-372.

sur cette tombe avec la petite gaule blanche, insigne de sa profession, en interpellant le mort en ces termes :

— Vous aviez fait vœu, de votre vivant, d'aller en pèlerinage à tel endroit. Vous n'y êtes pas allé. Pour le repos de votre âme, j'y vais à votre place. Soyez avec moi, mais ne marchez ni devant ni derrière moi : restez à mon côté.

*
* *

Une fois, je revenais du Relecq où j'avais été en pèlerinage pour un enfant mort.

J'étais partie de très bonne heure : il ne faisait pas encore jour, mais la nuit était claire et toute pleine d'étoiles. J'approchais de Morlaix, lorsque, par trois fois, je vis une robe blanche, comme en ont les anges dans les églises, traverser et retraverser le chemin devant moi.

Peu après, comme j'arrivais au moulin à papier, ayant levé la tête vers le ciel, je vis trois étoiles sauter, s'écarter, laisser un grand espace vide, comme pour faire place à une autre que je ne distinguais pas.

J'en conclus que mon pèlerinage avait réussi.

(Jacquette Craz, pèlerine. — Lanmeur.)

LXXXV

Le pèlerinage de Marie Sigorel.

Un matin, comme je me levais, je vis entrer chez moi Marie Sigorel. C'était une voisine qui vivait des pèlerinages qu'on lui faisait faire.

— Excusez-moi, dit-elle. Est-ce que je ne vous ai pas entendue dire que vous aviez fait vœu d'aller à Saint-Samson (1) ?

— Si bien.

— Voulez-vous que nous y allions aujourd'hui ensemble ? J'ai accepté d'y faire un pèlerinage pour un enfant qu'on avait fait vœu d'y mener et qui est mort avant que le vœu ait été accompli.

— Ma foi, répondis-je, je ne demande pas mieux.

Je terminai quelques préparatifs, et nous partîmes.

Au commencement, tout alla bien. Mais quand nous fûmes sorties du territoire de notre paroisse, je crus m'apercevoir que la femme Sigorel traînait la jambe.

(1) La chapelle de Saint-Samson, en Pleumeur-Bodou (Côtes-du-Nord), attire beaucoup de pèlerins.

— Qu'est-ce donc ? lui dis-je. Nous avons fait une lieue à peine, et vous paraissez déjà fatiguée.

— Oui, c'est singulier, je ne sais ce que j'ai. C'est comme si j'avais sur les épaules un poids qui devient de plus en plus lourd à mesure que j'avance.

Nous continuâmes tout de même de cheminer. Mais à chaque instant, j'étais obligée d'attendre que Marie m'eût rejointe. Elle détournait la tête sans cesse, d'un air inquiet.

— Que regardez-vous ainsi ? lui demandais je.

Je n'étais pas très rassurée moi-même. Il me semblait entendre derrière nous un petit pas menu, comme un pas d'enfant (1). Nous étions cependant toutes seules sur la route.

— Est-ce que vous n'entendez pas ? fit Marie Sigorel, en réponse à ma question.

— Si, dis-je. Qu'est-ce que cela peut bien signifier ?

— Je ne sais. Nous ferions peut-être mieux de nous arrêter. D'ailleurs, je n'en puis plus. Il faut que je délace mon corsage. Il me semble le sentir aussi lourd que plomb sur mes épaules (2).

---

(1) Cf. un revenant de Carnac, Le Rouzic, *Carnac*, p. 61 : Un soir, un habitant de Beaumer rencontra deux hommes qu'il ne voyait pas, mais qu'il entendait fort bien ; l'un marchait devant lui, l'autre à ses côtés ; celui-ci lui demanda s'il savait ses prières ; sur sa réponse affirmative, ils lui dirent : C'est bien ; sans cela, tu aurais vu ce qui te serait arrivé.

(2) Cf. Luzel, *Contes populaires de Basse-Bretagne*, t. III, p. 205 ; *La princesse enchantée*.

Nous nous assîmes sur un tas de pierres. Je méditais tristement. Tout à coup une inspiration me vint :

— Marie Sigorel, avez-vous été prier sur la tombe du mort, avant de vous mettre en route ?

— En vérité, non. Je n'en ai pas eu l'idée.

— Oh ! bien, alors, tout s'explique. Si vous étiez allée au cimetière inviter l'enfant à marcher devant vous, nous ne l'aurions pas eu sur nos talons, et vous n'auriez pas eu le poids de son vœu sur les épaules.

— J'ai eu grand tort. Mais maintenant, comment faire ?

J'eusse été fort empêchée de tirer d'embarras la femme Sigorel. Par bonheur, nous vîmes à ce moment, sur le chemin, une vieille qui paraissait venir de notre côté. J'allai à elle, et je lui contai le cas de ma compagne.

— Vous êtes une personne d'âge, ajoutai-je ; vous devez avoir l'expérience de toutes choses. Donnez-nous, de grâce, un bon conseil.

La vieille se tourna aussitôt vers Marie Sigorel :

— Avez-vous dans votre poche, lui demanda-t-elle, l'offrande à faire au saint ?

— Oui, répondit Marie, j'ai les cinq sous qu'on m'a chargée de mettre dans le tronc.

— Eh bien ! glissez-les dans vos chaussures, sous la plante de vos pieds, et récitez une prière pour demander à Dieu d'accroître la béatitude du pauvre ange. Vous pourrez alors continuer votre chemin, sans encombre.

Nous souhaitâmes à la vieille mille bénédictions.

A partir de ce moment, Marie Sigorel chemina librement et notre pèlerinage s'accomplit le mieux du monde (1).

(Conté par Lise Bellec, couturière. — Port-Blanc.)

*
* *

Quand on prie pour un mort dans une chapelle votive ou qu'on assiste à une messe recommandée à son intention, on voit le mort agenouillé dans le chœur (2). D'abord il est tout noir, puis il devient gris, et à la fin de l'oraison ou de l'office, il apparaît tout blanc, d'une blancheur lumineuse.

---

(1) On lit dans la Vie de saint Goulven (Dom Lobineau, *Vie des saints de Bretagne*, 1725, p. 206) une légende analogue qu'il convient de rapporter ici.

Un homme, après avoir fait vœu, avec un de ses voisins, d'aller en pèlerinage à Rome, dans un certain délai, avait engagé son voisin à différer, contre son gré, et pendant ce retard, le voisin était mort. Saint Goulven ordonna au pénitent d'aller à Rome, et d'y porter le corps de son voisin cousu dans un sac de cuir. Ce qu'il exécuta. Mais il fut soulagé par le mérite de son obéissance, ou plutôt par le mérite de celui à qui il la rendait ; le poids devint si léger qu'il ne s'aperçut presque pas qu'il portât rien.

(2) Cf. Luzel, *L'Ile de Bréhat* en 1873 ; *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. X, 1893, p. 351. Cf. ci-après, récit LXXXVIII.

CHAPITRE XVI

Il ne faut point trop pleurer l'Anaon.

LXXXVI

La jeune fille de Coray.

... En ce temps-là, il y avait à Coray une jeune fille dont la mère venait de mourir et qui ne pouvait se consoler de cette perte.

Elle ne faisait que pleurer, jour et nuit. Tout ce que les voisins pitoyables lui disaient, pour tâcher d'apaiser sa douleur, ne contribuait qu'à l'aviver encore.

Souvent elle se démenait comme une folle, en criant :

— Je voudrais revoir ma mère ! Je voudrais revoir ma mère !

En désespoir de cause, les voisines eurent recours au recteur, qui était un saint homme. Celui-ci se rendit auprès de la jeune fille, et, au lieu de lui faire reproche de ses lamentations, se mit à la plaindre doucement. Puis, après l'avoir un peu calmée de la sorte, il lui dit :

— Vous seriez bien aise de revoir votre mère, n'est-ce pas, mon enfant ?

— Oh ! Monsieur le recteur, il n'y a pas un instant dans la journée où je ne supplie Dieu de m'accorder cette faveur.

— Eh bien ! mon enfant, il va être fait selon votre désir. Venez me trouver ce soir au confessionnal.

Elle fut exacte au rendez-vous. Le recteur la confessa et lui donna l'absolution.

— Maintenant, ajouta-t-il, restez agenouillée ici, en prières, jusqu'à ce que vous entendiez sonner minuit à l'horloge de l'église. Vous n'aurez qu'à écarter légèrement le rideau du confessionnal, et vous verrez passer votre mère.

Cela dit, le recteur s'en alla. La jeune fille demeura en oraison, le temps prescrit. Minuit sonna. Elle écarta le pan du rideau, et voici ce qu'elle vit.

Une procession d'âmes défuntes s'avançait, par le milieu de la nef, vers le chœur. Toutes marchaient d'un pas mystérieux, et ne faisaient pas plus de bruit que ne font les nuages d'été, un jour de calme, en traversant le ciel.

Une d'elles cependant, la dernière, semblait se traîner péniblement, et son corps était déjeté, parce qu'elle portait un seau plein d'une eau noire qui débordait.

La jeune fille reconnut en elle sa mère et fut frappée de l'expression de courroux qui se peignait sur son visage.

Aussi, rentrée au logis, pleura-t-elle plus abondamment encore, persuadée que sa mère n'était

pas heureuse dans l'autre monde. Puis, ce seau et cette eau noire l'intriguaient.

Dès l'aube, elle courut s'en ouvrir au vieux recteur.

— Retournez encore ce soir à votre poste, répondit le prêtre. Vous serez peut-être renseignée sur ce que vous désirez savoir.

A minuit, les âmes défuntes défilèrent silencieusement, comme la veille. La jeune fille, par l'entre-bâillement du rideau, regardait. Sa mère ne vint encore que la dernière ; cette fois, elle était toute voûtée, car, au lieu d'un seau, elle avait à en porter deux ; elle pliait sous le faix, et son visage était presque noir de colère.

Pour le coup, la jeune fille ne put se retenir d'interpeller la morte.

— *Mamm* ! *Mamm* ! qu'avez-vous que vous paraissez si sombre ?

Elle n'avait pas fini que sa mère se précipitait sur elle, furieuse, et lui criait, secouant son tablier jusqu'à l'arracher :

— « Ce que j'ai ? malheureuse !... Cesseras-tu bientôt de me pleurer ? Ne vois-tu pas que tu me forces, à mon âge, à faire le métier d'une porteuse d'eau ? Ces deux seaux sont pleins de tes larmes, et, si tu ne te consoles dès à présent, je les devrai traîner jusqu'au jour du Jugement. Souviens-toi qu'il ne faut point pleurer l'*Anaon* (1).

(1) Cf. sur cette idée que notre chagrin augmente dans l'autre vie la peine de ceux que nous avons perdus, Luzel, *Veillées bre-*

Si les âmes sont heureuses, on trouble leur béatitude ; si elles attendent d'être sauvées, on retarde leur salut ; si elles sont damnées, l'eau des yeux qui les pleurent retombe sur elles en une pluie de feu qui redouble leur torture en renouvelant leurs regrets. »

Ainsi parla la morte.

Quand, le lendemain, la jeune fille rapporta ces paroles au recteur, celui-ci lui demanda :

— Avez-vous pleuré depuis, mon enfant ?

— Certes non, et dorénavant point ne le ferai.

— Retournez donc ce soir encore à l'église. Je pense que vous aurez lieu de vous réjouir...

La jeune fille se réjouit, en effet, car sa mère marchait en tête de la procession des âmes défuntes, la figure toute claire, toute rayonnante d'une félicité céleste (1).

(Conté par Marie Hostiou. — Quimper, 1889.)

---

tonnes, p. 34 et suiv. ; *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. IV 1890, p. 300. Dans une légende irlandaise, rapportée par Kennedy, *Legendary fictions*, p. 164, une dame connue pour ses charités apparaît après sa mort à sa servante et se plaint que ses amis la pleurent et parlent de sa bonté, parce que ces regrets la tourmentent dans l'autre monde.

La même croyance se trouve dans des contes écossais recueillis par Mac Innes (*Folk and hero tales*, p. 69, 452). On dit en Écosse que les larmes blessent les morts (J. Frazer, *Death and burial customs*, *The Folklore Journal*, t. III, p. 281).

(1) J'ai retrouvé cette légende dans la plupart des régions bretonnes que j'ai explorées. C'est certainement une des plus répandues. Le fond et les détails en sont presque partout les mêmes.

Une variante recueillie à Port-Blanc mérite cependant une mention spéciale. Elle m'a été contée par Jeanne-Marie Bénard :

« Comme la jeune fille assiste, du fond du confessionnal, au défilé des âmes qui passent silencieusement l'une derrière l'autre, elle entend tout à coup un bruit de clochettes, de clochettes grêles au son triste.

« Et elle voit venir sa mère. C'est elle, c'est la mère qui fait sonner, en marchant, ce carillon mélancolique. Tout à l'entour de sa jupe sont superposées plusieurs rangées de clochettes. La première nuit, il n'y en a que jusqu'aux genoux ; la troisième nuit, il y en a jusqu'à la ceinture. La jupe entière en est garnie.

« — Que signifient ces clochettes, ma mère ?

« — Malheureuse ! Vous l'osez demander ! Chaque larme que vous versez sur moi se change en une clochette, aussi lourde que plomb. Sans vous, je serais depuis longtemps en paradis. Mais comment y monterais-je, ayant un tel poids à porter ! Voyez, c'est à peine si je puis mettre un pied devant l'autre. Quand donc cesserez-vous de retarder ma béatitude éternelle ? Ce n'est pas sans raison que ces clochettes sonnent si tristement ma peine ! »

N'est-ce pas une étrange et poétique imagination que ces larmes transformées en clochettes sonnant un douloureux carillon d'angoisse ?

J'ai dit que cette légende était fort répandue. Elle a même fourni la matière d'une complainte qu'on peut lire dans les *Gwerziou Breiz-Izel*, t. I, p. 61.

LXXXVII

La semonce du noyé.

Il y a soixante ans environ, quatorze hommes, dont mon oncle Ewan L'Ollivier, surnommé *Citoyen*, se noyèrent au large de Trévou-Tréguignec, un jour de coupe de goémon, en ramenant au rivage une drome qu'on n'avait pas assez solidement liée.

Leurs cadavres furent retrouvés presque en un tas et déposés dans une charrette pour être conduits au petit cimetière de Saint-Gwénolé, où ils furent tous enterrés dans une même fosse.

La femme d'Ewan L'Ollivier, ma tante, fut tellement frappée de ce malheur qu'elle en devint folle. Elle ne mangeait, ne buvait, ni ne dormait plus. Impossible de la retenir à la maison. A toute heure de jour et de nuit, sous la pluie et sous le soleil, elle courait les grèves, des roches de Buguélès aux dunes de Treztêl, en criant à tous les échos :

Ewan ! *pe-lec'h oul* ? (Yves, où es-tu ?) *Ewan* ! *pelec'h oul* ?

Il fallait courir après elle et lui faire violence, pour la décider à rentrer. Un matin qu'elle avait encore réussi à s'échapper, à la toute petite pointe

du jour, et qu'avant même d'avoir franchi l'aire elle recommençait à pousser son cri éternel : *Ewan, pelec'h out* ? elle entendit soudain la voix bien reconnaissable de son mari mort, qui lui répondait d'un ton rude :

— *Aman* ! (Ici).

Aussi vite, la raison lui revint : et, s'étant tournée du côté d'où s'élevait la voix, elle vit le noyé debout devant elle, dans l'accoutrement qu'il avait le jour du malheur, et tel exactement qu'on l'avait retiré de l'eau, sauf que ses cheveux ni ses hardes ne dégouttaient plus. Elle voulut s'élancer vers lui, mais il l'arrêta du geste.

— Regardez, dit-il, mes habits ont eu le temps de sécher : quand donc, à votre tour, sécherez-vous vos larmes ?

Et comme elle demeurait interloquée, ne trouvant pas une parole :

— Marie, reprit-il, prenez soin de ce qui est à l'intérieur de la maison et ne vous occupez pas de ce qui est dehors *(Mary, soignet ar pez zo en ti, ha lest ar pez zo é-mès)*.

Ma tante se le tint pour dit. Elle modéra dorénavant sa douleur et s'efforça de vivre en paix.

(Conté par Claude L'Ollivier, ménagère. — Port-Blanc.)

LXXXVIII

La mère qui pleurait trop son fils.

Grida Lenn avait uń fils unique qu'elle adorait. Son rêve était d'en faire un prêtre. A ce dessein, elle l'avait envoyé étudier au petit séminaire de Pont-Croix. Tous les dimanches, pour l'aller voir, elle faisait le trajet de Dinéault à Pont-Croix, qui est bien d'une dizaine de lieues. Un jour qu'elle débarquait de voiture à la porte du collège, on lui apprit que Noëlik (c'était le nom de ce fils tant aimé) était tombé très malade et que le médecin désespérait de le sauver. Grida devint blanche comme une feuille de papier. Trois jours et trois nuits, elle veilla au chevet de son enfant, sans vouloir prendre aucune nourriture. Il mourut. Grida emmena son cadavre à Dinéault, dans sa propre voiture, qu'elle conduisit elle-même. Elle lui fit faire, dans le cimetière, une belle tombe de pierre polie, avec beaucoup d'écriture dessus. Et, à partir de ce moment, elle passa presque tout son temps, agenouillée sur cette tombe, à pleurer, à sangloter, à supplier Dieu de lui rendre son fils, son pauvre cher fils.

Les prêtres de la paroisse essayèrent de calmer sa douleur. Mais leurs efforts réunis demeurèrent impuissants. On avait beau la sermonner, lui remontrer que c'est blasphémer contre les morts que de ne pas se résigner à leur perte, rien n'y faisait.

On crut dans le pays qu'elle en deviendrait *innocente.*

Parfois, en effet, au milieu de ses sanglots, elle se mettait à chanter, à fredonner les berceuses avec lesquelles elle endormait Noëlik naguère, lorsqu'il était un tout petit enfant.

A la fin, le recteur la prit à part et lui dit :

— Ecoutez, Grida : cela ne peut pas durer de la sorte. Vous réclamez votre fils à cor et à cri. Eh bien ! répondez-moi : auriez-vous le courage de supporter sa vue, si vous vous retrouviez avec lui face à face ?

— Oh ! Monsieur le recteur, s'écria Grida dont les yeux brillèrent, si vous pouviez seulement m'obtenir de le revoir, ne fût-ce qu'un instant !...

— Je vous l'obtiendrai. Mais, à votre tour, promettez-moi que vous vous comporterez ensuite comme une vraie chrétienne, comme une chrétienne résignée à la volonté de Dieu.

— Je vous promets tout ce que vous voudrez.

Vous pensez bien que le recteur de Dinéault savait ce qu'il faisait.

Il donna rendez-vous à sa paroissienne dans le cimetière, sur la tombe du jeune clerc, au premier coup de minuit.

— Un mot encore, ajouta-t-il. Non seulement vous verrez votre fils, mais vous pourrez même lui parler, et il vous parlera. Jurez-moi dès à présent que, quoi qu'il exige de vous, vous vous y soumettrez de point en point.

— Je le jure par les sept douleurs de la Vierge-Mère !

Avant le premier coup de minuit, Grida était au rendez-vous. Elle y trouva le recteur, qui lisait dans son livre noir, à la clarté de la lune. L'heure sonna. Le prêtre ferma son livre, fit le signe de la croix, et appela par trois fois Noëlik Lenn. Au troisième appel, la tombe s'entr'ouvrit : Noëlik apparut, debout. Il était tel que de son vivant, si ce n'est que sa figure était toute triste et que sa peau était couleur de la terre.

— Voici votre fils, Grida, dit le recteur.

Grida s'était prosternée, pour attendre, derrière un genêt qu'elle avait fait planter au pied de la tombe. A la voix du prêtre, elle se releva et alla vers son fils, lui tendant les bras. Mais il l'écarta du geste.

— Ma mère, prononça-t-il, nous ne devons plus nous embrasser (1), avant le jour du dernier Jugement.

---

(1) Dans les contes irlandais (*Contes et légendes d'Irlande*, p. 105 ; Kennedy, *Fireside stories of Ireland*, p. 61-62), un homme qui revient d'un château enchanté et rentre chez ses parents ne doit ni donner ni recevoir de baiser.

Il se pencha pour cueillir une branche à la touffe de genêt.

— Quoi que j'exige de vous, vous avez juré de vous y soumettre.

— C'est vrai, j'ai juré, répondit Grida.

— Prenez donc cette branche de genêt et fouettez-moi de toutes vos forces.

La pauvre femme se recula, suffoquée d'étonnement et aussi d'indignation.

— Te fouetter, moi !... Fouetter mon fils, mon Noëlik tant aimé ! Ah ! non, par exemple, jamais !!!

Le mort reprit :

— C'est parce que vous m'avez trop aimé autrefois, c'est parce que vous ne m'avez jamais fouetté, qu'il faut que vous le fassiez maintenant. Je ne serai sauvé qu'à ce prix.

— S'il le faut pour ton salut, soit ! dit Grida Lenn.

Elle se mit à le fouetter, mais si doucement qu'elle effleurait à peine le cadavre.

— Plus fort ! plus fort ! cria celui-ci.

Elle frappa plus rudement.

— Plus fort ! plus fort encore ! ou je suis perdu, perdu à tout jamais ! criait toujours Noëlik.

Elle frappa avec emportement, avec fureur. Le sang jaillissait du corps de son fils. Mais toujours Noëlik criait :

— Hardi ! ma mère ! Encore donc ! Encore

Sur ces entrefaites, les douze coups de minuit achevèrent de sonner à l'horloge de la tour.

— C'est fini pour ce soir, dit le mort à Grida,

mais si vous tenez à moi, vous reviendrez demain à la même heure.

Et il disparut dans la tombe qui se referma sur lui.

Grida s'en retourna chez elle, en compagnie du recteur. Pendant le trajet, celui-ci demanda :

— N'avez-vous rien remarqué de particulier ?

— Si, dit-elle. Il m'a semblé que le corps de Noëlik devenait plus blanc, à mesure que je le battais davantage.

— C'est bien cela, dit le recteur.

Il ajouta :

— Maintenant que je vous ai mise en rapport avec votre fils, vous pouvez vous passer de mon ministère. Tâchez seulement d'avoir la force d'aller jusqu'au bout.

Donc, le lendemain, Grida Lenn se rendit seule au tombeau du clerc. Les choses se passèrent exactement comme la veille, sauf que la mère ne se fit plus prier pour fouetter son enfant, et qu'elle fouetta, fouetta, jusqu'à n'en pouvoir plus.

— Ce n'est pas encore assez, lui dit Noëlik, lorsque le douzième coup sonna. Il faudra que vous reveniez une troisième fois.

Elle revint.

— Surtout, ma mère, supplia le jeune homme, allez-y cette fois de tout votre cœur et de toutes vos forces !

Elle se mit à le battre avec tant d'acharnement que la sueur tombait d'elle comme une

pluie d'orage et que le sang jaillissait du corps de Noëlik comme l'eau jaillit d'une pomme d'arrosoir.

A la fin, sentant son bras se raidir et l'haleine lui manquer, elle cria :

— Je n'en puis plus, mon pauvre enfant ! Je n'en puis plus !

— Si ! Si ! Encore ! Mère, je vous en conjure ! disait la voix de son enfant, et cela avec un tel accent d'angoisse que Grida retrouva une seconde d'énergie.

Malgré ses tempes qui bourdonnaient, malgré ses jambes qui fléchissaient sous elle, elle fit un effort suprême.

Mais, aussitôt, elle tomba à la renverse.

Grâce à Dieu, son dernier effort avait suffi.

Couchée sur le dos, dans l'herbe du cimetière, elle vit le corps de son fils, devenu blanc comme neige, s'élever doucement dans le ciel, comme une colombe qui prend son vol.

Quand il fut à quelque hauteur au-dessus d'elle, il lui dit :

— Ma mère, en m'aimant trop pendant ma vie, en me pleurant trop après ma mort, vous aviez retardé ma béatitude éternelle. Il fallait, pour que je fusse sauvé, que vous fissiez sortir de moi autant de gouttes de sang (1) que vous

(1) Cf. ci-dessus, t. I, p. 389.

aviez versé sur moi de larmes. Désormais, nous sommes quittes. Merci !

Sur ce mot, il s'évanouit dans l'air.

A partir de cette nuit, Grida Lenn ne pleura plus. Elle avait compris que son fils était mieux là où il était qu'il ne l'aurait jamais été sur terre.

(Conté par un vieux sonneur de biniou *(Ar zoner coz)* Dinéault, 1887.)

CHAPITRE XVII

Les revenants (1).

Tout mort, quel qu'il soit, est obligé de *revenir* trois (2) fois.

LXXXIX

La mère morte.

Camm (3) ar Guluch, ainsi appelé parce qu'il boitait d'une jambe, était cordonnier à Plougrescant. Il avait épousé en premières noces Louise-Yvonne Marquer, une femme douce, un peu triste, qu'on voyait rarement sourire, et qui semblait prédestinée à ne pas être longtemps de

---

(1) Sur les revenants, au pays vannetais, voir Le Rouzic, *Carnac*, p. 49-122 ; Y. Le Diberder, *Annales de Bretagne*, t. XXVI, p. 432 et suivantes.

(2) Le nombre trois revient fréquemment dans les légendes de la mort. Si un membre d'une famille meurt, il emmènera avec lui deux des siens (M. A. Courtney, *Cornish Folklore* ; *The Folklore Journal*, t. V, p. 218). La même croyance se trouve dans un dicton relevé par Sauvé (*Revue celtique*, t. I, p. 412-413) et par Hingant (*Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XXXVI, p. 76). A Paimpol, on dit que s'il passe un cadavre de noyé devant une croix, il en passera deux autres (*Revue des traditions populaires*, t. XII, p. 396).

(3) *Camm* signifie en breton « boiteux ».

ce monde. Elle mourut, en effet, en donnant le jour à une petite fille qui était tout son portrait. De sorte que Camm ar Guluch resta veuf, avec l'enfant. Mais il n'était pas homme à faire durer son veuvage. Et comme, malgré son infirmité, c'était un assez joli garçon, qui gagnait bien, il trouva vite un autre parti.

Moins de trois mois après la mort de Louise-Yvonne Marquer, il se remariait avec une jeune fille de Saint-Gonéry qui était, comme caractère, tout l'opposé de sa première femme. Autant celle-là était d'humeur mélancolique, recherchant peu les réunions et ne se plaisant que dans son intérieur, autant celle-ci aimait à courir, à danser, à s'ébattre.

— Cette fois-ci, j'ai eu une « vive la joie », disait le cordonnier, le soir de ses noces.

Ces noces avaient eu lieu dans la semaine de Pâques, dans la saison où s'ouvre la période des « pardons ». A partir de cette époque, comme vous savez, il y a tous les dimanches fête quelque part. Or, Jeanne Luzuron, la nouvelle femme de Camm ar Guluch, avait décidé qu'elle n'en manquerait pas une.

Le mari fit bien quelques objections, dans le début, à cause de l'enfant, car ce n'était pas, au fond, un mauvais père.

— Bah ! lui répondit la fille Luzuron, ça pousse toujours, un enfant !... Et puis, c'est pour vous, n'est-ce pas, que je vous ai épousé, non pour cette petite pleurnicharde.

Pleurnicharde, l'enfant l'était devenue, en effet, sans doute parce qu'elle se sentait abandonnée. Pendant que son père et sa marâtre allaient se promener et festoyer de-ci de-là, ne rentrant parfois qu'à une heure avancée de la nuit, la pauvre mignonne restait au logis, toute seule, étendue dans son berceau, sans soins et même sans nourriture, la porte fermée à clef sur elle. Il est vrai que la clef, Camm ar Guluch prenait la précaution de la déposer chez une voisine, la vieille Pébel, avec prière à cette bonne femme de veiller sur la petite de temps à autre. Mais la vieille Pébel *(Pébel-goz)*, d'ailleurs à demi impotente, était plus occupée à tricoter des gilets de laine, qu'elle vendait aux pêcheurs, qu'à savoir si l'enfant de Camm ar Guluch avait son content. C'est tout au plus si elle se donnait la peine de prêter l'oreille pour écouter si la pauvre créature ne criait pas. Et, comme elle était à peu près sourde, il eût fallu que les cris fussent singulièrement perçants pour qu'elle les entendît. Aussi, lorsque le cordonnier, au lendemain d'une des équipées où l'entraînait sa femme, demandait à Pébel-goz :

— Eh bien ! ma commère, l'enfant a-t-elle été sage, hier ?

Pébel, invariablement, répondait :

— Sage comme un ange, en vérité.

Et le plus curieux, c'est que c'était, en effet, la vérité. La petite Rozik, si *grignouse* quand sa marâtre faisait mine de l'approcher, semblait, au contraire, s'accommoder à merveille de ses ab-

sences. On eût dit qu'elle n'était heureuse que lorsqu'on la laissait seule. Et loin de maigrir, elle prospérait. Si bien que Camm ar Guluch n'eut même plus de remords à continuer sa vie joyeuse avec Jeanne Luzuron.

Dans le bourg, cependant, on s'étonnait de voir une enfant si peu soignée venir si bellement. Les autres mères en glosaient sur le seuil des portes. Leur idée à la plupart était qu'il y avait là-dessous quelque chose de pas naturel. Une d'elles, Pédron, la marchande de poires, voulut en avoir le cœur net. Un soir que le cordonnier et sa femme couraient ensemble la prétentaine, elle alla, sans avoir l'air de rien, se poster près de la fenêtre de leur maison et regarda dans l'intérieur.

Mais, aussi vite, elle se rejeta de côté, n'en croyant pas ses yeux.

La petite Rozik n'était pas dans son berceau, mais assise sur les genoux d'une femme qui la soignait, la câlinait, lui faisait des joies. Et, cette femme, Pédron l'avait reconnue du premier coup : c'était la mère défunte, c'était Louise-Yvonne Marquer, telle exactement qu'elle avait été de son vivant, sauf qu'elle riait avec douceur pour faire rire aussi la fillette (1).

Effrayée d'abord, Pédron fut bientôt reprise

(1) Dans un conte irlandais, une femme morte en Amérique revient consoler son petit garçon qu'elle avait laissé en Irlande chez des parents et qui y est malheureux (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 146).

par la curiosité. Elle se pencha de nouveau, et, cette fois, elle vit distinctement la morte dégrafer son corsage, en sortir un sein rebondi, tout gonflé de lait et donner à téter à l'enfant. Elle se retira sans bruit, pour aller chercher Pébel-goz, qui vit comme elle. Et d'autres encore vinrent et furent témoins de la chose.

Il va sans dire, que, le lendemain, il n'était bruit que de cela parmi les gens du bourg. Camm ar Guluch, averti, fit le serment de ne plus quitter la maison, et sa nouvelle femme, de dépit, cessa également de se montrer aux assemblées. Mais, aussitôt, l'enfant commença à dépérir. Et, au bout d'un mois, sa mère morte ne venant plus auprès d'elle, ce fut elle qui alla la rejoindre dans l'autre monde.

(Conté par Lise Bellec. — Port-Blanc.)

XC

Le laboureur et sa ménagère.

Le vieux Fanchi, de Kermaria-Sulard, étant mort sans laisser d'enfants, sa ferme échut à des parents éloignés qui n'eurent rien de plus pressé que de la vendre. Elle fut achetée par la veuve Salliou. Ne pouvant l'exploiter elle-même, celle-ci y plaça deux de ses domestiques, un garçon et une servante.

Le garçon, qui s'appelait Jobic, dit, un matin, à la servante qui s'appelait Monna :

— Je vais aller faire un tour par les champs, afin de me rendre compte de ce que j'y devrai semer. N'apprête pas mon dîner de trop bonne heure.

— Cela se trouve bien, répondit la servante ; j'emploierai ce temps à visiter la maison, afin de savoir où se trouve chaque chose.

Jobic se mit en route. Il traversa le courtil, inspecta le verger, puis s'engagea dans les friches.

Il s'était écoulé environ deux mois depuis le décès de Fanchi. Durant ces deux mois, les mauvaises herbes avaient poussé dru.

— Tout de même, pensait Jobic, il est aisé de voir que le maître n'est plus là.

Fanchi passait pour le laboureur le plus soigneux de toute la région. De son vivant, ses terres,

étaient les mieux tenues, de Louannec à Minihy, sur un parcours de quatre lieues.

— Il ne les reconnaîtrait plus à cette heure, continuait Jobic, en se parlant à lui-même. Et je ne puis guère espérer les remettre à moi seul en l'état où elles étaient. C'est grand dommage, vraiment !

Comme il achevait ces mots, il s'arrêta tout surpris.

De l'endroit où il se trouvait, ses yeux embrassaient la partie la plus grasse du domaine. Or, là-bas, dans le terroir en pente douce, un homme, appuyé sur le manche d'une charrue sans attelage, creusait un sillon d'une merveilleuse rectitude. Il avait la figure ombragée par un feutre à larges bords, dont les rubans de velours lui pendaient dans le dos, mêlés à ses longs cheveux gris.

Il labourait silencieusement, et les glèbes se retournaient comme d'elles-mêmes.

Jobic le héla, mais il ne parut point entendre.

Jobic se mit alors à le considérer avec attention. A la taille, à l'allure, aux vêtements qu'il portait, il vit, à n'en pas douter, que c'était Fanchi.

Cela lui ôta toute envie de poursuivre sa promenade. Il rentra à la ferme. Il paraît que Monna n'avait pas tenu grand compte de la recommandation qu'il lui avait faite au départ, car, bien qu'il fût de retour plus tôt qu'il n'avait dit, le dîner l'attendait. Son écuellée de soupe et celle de Monna fumaient l'une en face de l'autre, de chaque côté de la table.

— Hé ! s'écria-t-il dès le seuil, tu prévoyais donc que je ne serais pas longtemps dehors ?

— Non, répondit la servante ; si tu trouves le dîner prêt, ce n'est pas à moi qu'il faut en savoir gré.

Elle était assise sur le banc du lit, près de l'âtre. En s'approchant d'elle, Jobic s'aperçut qu'elle avait au cou la couleur de la mort.

— Il t'est donc arrivé quelque chose, à toi aussi ? demanda-t-il.

— Pourquoi : à moi aussi ?

— C'est que..., commença le jeune homme, c'est que je viens de rencontrer Fanchi, charruant ses champs.

— A merveille ! Moi, je viens de passer la matinée en compagnie de sa défunte femme. Elle est entrée paisiblement, comme chez elle. J'ai cru d'abord que c'était quelque voisine. Elle tenait une brassée d'ajonc sec qu'elle a jetée sur l'âtre. Elle a monté d'un cran la marmite que j'avais sans doute suspendue trop bas à la crémaillère. Alors, je lui ai parlé. Elle n'a même pas fait mine de m'entendre. J'ai regardé sa figure de plus près, sous sa vieille coiffe jaunie. J'ai reconnu la défunte de Fanchi. Cela m'a glacé les sangs. Je suis tombée sur ce banc et je n'en ai plus bougé. Si tu avais tardé une heure encore, je crois que la peur m'aurait mangée toute.

Jobic et Monna se rendirent, d'un commun accord, au presbytère du bourg et contèrent au curé leur double cas.

— Avez-vous touché aux écuellées de soupe ? demanda celui-ci.

Ils s'en étaient donné garde.

— Vous avez agi sagement, dit le curé. N'y eussiez-vous touché que du bout des lèvres. vous seriez morts à l'heure qu'il est (1). Continuez d'avoir même prudence. Le manège de Fanchi et de sa femme pourra durer longtemps encore. Ne vous en inquiétez point. N'ayez même pas l'air de vous en apercevoir. Au jour marqué par Dieu, ils seront sauvés et vous laisseront tranquilles. Tant que l'âme n'a pas accompli sa pénitence, elle doit faire après la mort ce qu'elle avait coutume de faire de son vivant (2). Ne t'étonne donc point, Jobic, si Fanchi laboure avec toi les champs ; ni vous, Monna, si Gritten, sa femme, persiste à s'occuper avec vous des choses du ménage. Chacun a son lot, en ce monde et dans l'autre. Qui veut vivre en paix ne cherche pas à pénétrer le secret de Dieu.

A partir de ce jour, plus ne tremblèrent ni Jobic, ni Monna. La vieille de Fanchi put croire que c'était elle qui menait l'intérieur de la ferme. Et Fanchi put croire que c'était lui qui faisait pousser de beau froment vert dans ses champs d'autrefois. Et cela dura ce que Dieu voulut.

(Conté par Marie-Anne Offret. — Yvias, 1886.)

(1) Dans les contes irlandais, les personnes que les fées ont enlevées sont perdues pour cette vie si elles acceptent de la nourriture des fées (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 23, 28, 109).

(2) Voir ci-dessus, t. I, p. 224, 236.

XCI

L'homme au hoyau.

Yves Lesquéren, de Plouguiel, avait prêté à Louis Hamon, son voisin et son ami, de quoi acheter un hoyau neuf à la foire de Tréguier. Louis Hamon vint à mourir peu après, sans avoir eu le temps de rendre l'argent, et Yves Lesquéren, qui n'était pas riche, montra du regret à cette somme.

— Je ne lui pardonne pas de ne me l'avoir pas remboursée, ou, du moins, de n'avoir pas averti sa femme qu'il me la devait, dit-il, un jour, en parlant du défunt, sans, du reste, attacher grande importance à ce propos qu'il avait oublié huit jours après.

Or, un matin qu'il était aux champs en train de défoncer la terre pour planter des betteraves, il fut bien surpris de voir quelqu'un qui portait un hoyau presque neuf franchir le talus, traverser les labours et venir se mettre au travail à côté de lui.

— Qui es-tu, demanda-t-il à ce compagnon inattendu, et qui t'a prié de me donner assistance ?

— Tu ne connais donc plus Louis Hamon, répondit l'autre.

— Comment ! Tu es mort et te voilà !

— Dame ! C'est toi qui l'as voulu.

— Moi ?

— N'as-tu pas dit que tu ne me pardonnais pas d'être mort sans t'avoir remboursé ? Il faut bien que je paie mon hoyau avec l'ouvrage de mes bras, puisque tu ne m'as pas remis ma dette (1).

Yves Lesquéren se sentit ému jusqu'aux larmes.

— N'est-ce donc que cela ? s'écria-t-il. Oh bien ! je te la remets de grand cœur, pauvre âme.

Il n'eut pas plus tôt prononcé ces paroles que l'homme au hoyau disparut. Lesquéren ne vit plus qu'une petite fumée blanche qui montait dans le soleil au-dessus des glèbes, tandis qu'une voix douce et lointaine disait :

— Mille bénédictions sur toi ! Je suis délivré.

(Conté par Marie-Yvonne Le Flem. — Port-Blanc.)

(1) Cf. Dufilhol, *Guionvac'h*, p. 301-305.

XCII

L'histoire de Marie-Job Kerguénou (1)

Marie-Job Kerguénou était commissionnaire à l'Ile-Grande, en breton Enès-Veur, sur la côte trégorroise. Une fois la semaine, le jeudi, elle se rendait à Lannion, pour le marché, dans une charrette à demi « déclinquée », attelée d un pauvre bidet. Quant au harnais, plus misérable encore que la bête, il était, comme on dit, tout sur ficelles. C'était miracle que la vieille et son équipage ne fussent pas restés vingt fois en détresse dans la route de grève, coupée de fondrières vaseuses et semée de roches, qui, aux heures de mer basse, met l'île en communication avec le continent. D'autant que Marie-Job était toujours de nuit à franchir ce passage, partant le matin bien avant l'aube et ne rentrant guère qu'avec la lune, quand il y en avait. C'était miracle, pareillement, qu'elle n'eût jamais fait de mauvaise rencontre, car, enfin, ce ne sont pas les rôdeurs qui manquent dans ces

(1) Le texte breton de cette histoire a été publié dans les *Annales de Bretagne*, t. XVIII, p. 344-353.

parages de Pleumeur et de Trébeurden, et les marchandises, dont la carriole de la commissionnaire rapportait habituellement sa charge, étaient pour tenter des gens peu scrupuleux qui ne se livrent à la quête des épaves de mer que parce qu'ils n'ont pas mieux à glaner.

On lui demandait quelquefois :

— Vous n'avez pas peur aussi, Marie-Job, à voyager de la sorte, nuitamment, toute seule par les chemins ?

A quoi elle répondait :

— Ce sont les autres, au contraire, qui ont peur de moi. Ils croient, au bruit que fait ma charrette, que c'est celle de l'Ankou.

Et c'est vrai que, dans l'obscurité, on pouvait, ma foi, s'y méprendre, tant l'essieu grinçait, tant les ferrailles cliquetaient et tant le cheval lui-même avait l'air d'une bête de l'autre monde. Puis, s'il faut tout dire, il y avait une raison encore et que la vieille Marie-Job n'avouait pas : c'est qu'elle était réputée, dans le pays, pour être un peu sorcière. Elle savait des « secrets », et les chenapans, même les plus audacieux, préféraient se tenir respectueusement à distance plutôt que de s'exposer à ses maléfices.

Une nuit pourtant, il lui arriva une aventure, que voici.

* * *

C'était en hiver, sur la fin de décembre. Depuis le commencement de la semaine, il gelait à faire

éclater les pierres des tombeaux. Bien qu'habituée aux pires intempéries, Marie-Job avait déclaré que, si le froid était aussi vif, elle ne se rendrait sûrement pas au marché de Lannion, non pas tant par ménagements pour sa propre personne que par amitié pour Mogis, son cheval, qui était, comme elle disait, toute sa famille. Mais voilà que, le mercredi soir, à l'heure de l'*Angelus*, elle vit entrer chez elle sa meilleure pratique, Glauda Goff, la marchande de tabac.

— Est-ce vrai, le bruit qui court, Marie-Job, que vous ne comptez pas aller demain au marché ?

— Quoi donc ! Glauda Goff, aurais-je la conscience d'une chrétienne si je mettais Mogis dehors par un temps comme celui-ci, où les goélands eux-mêmes n'osent pas montrer leur bec ?

— Je vous le demande, ce nonobstant, pour l'amour de moi. Vous savez si je vous ai toujours donné à gagner, Marie-Job... De grâce, ne me refusez point. Ma provision de tabac-carotte touche à sa fin. Si je ne l'ai pas renouvelée pour dimanche, que répondrai-je aux carriers, quand ils viendront tous, à l'issue de la basse messe, acheter de quoi chiquer pour la semaine ?

Il faut vous dire que l'Enès-Veur est l'île des carriers : ils sont là, pour le moins, au nombre de trois ou quatre cents qui travaillent la roche pour en faire de la pierre de taille, et ce ne sont pas des gaillards commodes tous les jours, comme vous pensez, surtout qu'il y a parmi eux autant de

Normands que de Bretons. Sûrement, Glauda Goff ne se tourmentait pas sans raison, car ils étaient gens à mettre sa boutique à sac s'il advenait que son débit, le seul de l'île, ne leur fournît pas ce dont ils avaient besoin. Marie-Job Kerguénou comprenait bien cela. C'était elle qui, chaque jeudi, avait mission d'aller quérir le tabac aux bureaux de la Régie ; et, en vérité, ça la chagrinait fort d'être cause que, le dimanche suivant, sa commère recevrait des reproches et peut-être des duretés. Mais, d'autre part, il y avait Mogis, le pauvre cher Mogis !... Puis elle avait comme un pressentiment que, pour elle-même, ce serait une mauvaise chose de partir. Une voix lui conseillait en dedans : « Ne change point ta résolution : tu avais décidé de rester, reste ! »

L'autre cependant suppliait toujours. Alors, Marie-Job, qui était brusque dans ses manières, mais qui avait le cœur le plus sensible, finit par lui répondre :

— C'est bien, vous aurez votre tabac.

Et elle se dirigea incontinent vers la crèche pour faire la toilette de Mogis, comme à la veille de chaque voyage.

Le lendemain, à l'heure de la marée basse, elle quittait l'île, dans son équipage coutumier, ses mitaines rousses aux mains et sa cape de grosse bure sur les épaules, criant : « hue ! » à Mogis dont la bise piquait les oreilles, comme si elle les eût criblées d'aiguilles. Ni la vieille femme, ni son vieux cheval ne se sentaient en train. Ils arri-

vèrent cependant à Lannion sans encombre. Dans l'auberge où Marie-Job faisait sa descente, et qui était à l'enseigne de l'*Ancre d'Argent*, sur le quai planté, l'hôtesse, quand elle la vit reparaître, après ses commissions terminées, lui dit :

— Jésus ! Maria ! Vous ne songez pas à repartir, au moins ! Savez-vous que vous serez changée en glace avant d'atteindre l'Ile-Grande ?...

Et elle insista pour la retenir à coucher. Mais la vieille fut inflexible.

— Comme je suis venue je m'en retournerai. Donnez-moi seulement une tasse de café bien chaud et un petit verre de *gloria*.

Tout de même, on voyait bien qu'elle n'avait pas sa mine des bons jours. Au moment de prendre congé de l'hôtesse de l'*Ancre d'Argent*, elle lui dit d'un ton triste :

— J'ai idée que le retour sera dur. Il y a dans mon oreille gauche quelque chose qui sonne un mauvais son...

Mais cela ne l'empêcha pas de fouetter Mogis et de se remettre en route, sous le soir hâtif de décembre, qui tombait, après avoir fait un signe de croix, en vraie chrétienne qui sait qu'il faut toujours avoir Dieu de son côté. Jusque passé Pleumeur, tout alla bien, sauf que le froid devenait de plus en plus vif et que Marie-Job, sur son siège, parmi les paquets dont sa carriole était pleine, sentait son corps et son esprit s'engourdir. Pour essayer de se tenir éveillée, elle tira son chapelet et, tout en conduisant d'une main, commença

de l'égrener de l'autre. Pour être plus sûre de résister au sommeil, elle récita tout haut les dizains. Mais le bruit même de sa voix acheva de la bercer comme une chanson, de sorte que, malgré ses efforts, elle finit, sinon par s'endormir, du moins par perdre conscience. Brusquement, à travers sa torpeur, elle eut le sentiment qu'il se passait quelque chose d'insolite. Elle se frotta les yeux, rappela sa pensée et constata que la voiture était arrêtée.

— Eh bien ! Mogis ? grommela-t-elle.

Mogis secoua ses oreilles poilues, mais ne bougea point.

Elle le toucha du fouet. Il ne bougea pas davantage. Alors elle le frappa avec le manche. Il bomba son échine sous les coups et demeura inébranlable. On voyait ses flancs haleter comme un soufflet de forge et deux fumées blanchâtres s'échapper de ses naseaux dans la nuit glacée, car il était pleine nuit à cette heure et les étoiles brillaient toutes bleues au firmament.

— Voici du nouveau, songea Marie-Job Kerguénou.

Mogis, depuis dix-sept ans bientôt qu'ils faisaient ménage ensemble, comme elle disait, s'était constamment montré un animal exemplaire, ne voulant que ce que voulait sa maîtresse. Qu'est-ce donc qui le prenait ainsi, ce soir, à l'improviste, quand il avait autant de raisons de se hâter vers le chaud de sa crèche qu'elle, Marie-Job, vers le chaud de son lit ? Elle se décida, non sans mau-

gréer, à descendre de son banc, pour le savoir. Elle s'attendait à trouver quelque obstacle, peut-être quelque ivrogne couché en travers de la chaussée. Mais elle eut beau regarder, fouiller l'ombre en avant d'elle (ils étaient à l'endroit où le chemin dévale vers Trovern, pour s'engager ensuite dans la grève), elle n'aperçut rien d'extraordinaire. La route fuyait déserte entre les talus qui, seuls, projetaient sur elle, çà et là, l'ombre de leurs chênes ébranchés.

— Allons, Mogis ! dit la vieille, en manière d'encouragement.

Et elle saisit le cheval par la bride. Le cheval renifla bruyamment, secoua la tête, et s'arc-bouta sur ses pieds de devant, refusant de faire un pas.

Alors, Marie-Job comprit qu'il devait y avoir quelque empêchement surnaturel. Je vous ai dit qu'elle était un peu sorcière. Une autre à sa place eût été saisie de frayeur. Mais elle, qui savait les gestes qu'il faut faire et les paroles qu'il faut prononcer selon les circonstances, elle dessina une croix sur la route avec son fouet, en disant :

— Par cette croix que je trace avec mon gagne-pain, j'ordonne à la chose ou à la personne qui est ici, et que je ne vois point, de déclarer si elle y est de la part de Dieu ou de la part du diable.

Elle n'eut pas plus tôt dit, qu'une voix lui répondit du fond de la douve :

— C'est ce que je porte qui empêche votre cheval de passer.

Elle marcha bravement, son fouet au cou, vers l'endroit d'où venait la voix. Et elle vit un petit homme très vieux, très vieux, qui se tenait accroupi dans l'herbe, comme rompu de fatigue. Il avait l'air si las, si triste, si misérable, qu'elle en eut pitié.

— A quoi donc songez-vous, mon ancien, de rester assis là, par une nuit pareille, au risque de périr ?

— J'attends, fit-il, qu'une âme compatissante m'aide à me relever.

— Qui que vous soyez, corps ou esprit, chrétien ou païen, il ne sera pas dit que l'assistance de Marie-Job Kerguénou vous aura manqué, murmura l'excellente femme en se penchant vers le malheureux.

Avec son secours, il parvint à se remettre sur ses jambes, mais son dos restait plié comme sous un invisible fardeau. Marie-Job lui demanda :

— Où donc est ce que vous portez et qui a la vertu d'effrayer les animaux ?

Le petit vieux répondit sur un ton plaintif :

— Vos yeux ne peuvent le voir, mais les naseaux de votre cheval l'ont flairé. Les animaux en savent souvent plus long que les hommes. Le vôtre ne continuera son chemin désormais que lorsqu'il ne me sentira plus ni devant, ni derrière lui, sur la route.

— Vous ne voulez cependant pas que je reste ici jusqu'à *vitam aeternam*. J'ai besoin de rentrer à l'Ile-Grande. Puisque je vous ai rendu service,

à votre tour conseillez-moi : Que faut-il que je fasse encore ?

— Je n'ai le droit de rien demander : c'est à vous d'offrir.

Pour la première fois de sa vie peut-être, Marie-Job Kerguénou la commissionnaire demeura un instant embarrassée.

— « Ni devant, ni derrière lui, sur la route », songeait-elle. Quel moyen trouver ?...

Brusquement elle s'écria :

— Une fois dans ma voiture, vous ne serez plus sur la route. Montez !

— Dieu vous bénisse ! dit le vieux petit homme. Vous avez deviné.

Et il se traîna tout courbé vers la charrette où il eut mille peines à se hisser, quoique Marie-Job le poussât des deux mains. Quand il se laissa tomber sur l'unique siège, on eût dit que l'essieu fléchissait et il y eut un choc sourd, comme un bruit de planches heurtées. La bonne femme s'installa tant bien que mal auprès de cet étrange compagnon et Mogis, tout de suite, prit le trot avec une ardeur qui n'était guère dans ses habitudes, même quand il commençait à respirer l'odeur de l'étable (1).

(1) Si vous offrez à une personne que vous rencontrez la nuit sur une route de monter dans votre voiture, il arrive ou que le cheval s'emporte, ou qu'il succombe sous le fardeau. La personne disparaît subitement (Ph. Redmond, *Some Wexford folklore*, *Folklore*, t. X, p. 363). C'est là un épisode fréquent dans les légendes irlandaises

* * *

— Alors, c'est aussi l'Ile-Grande qui est le but de votre voyage ? interrogea Marie-Job, au bout de quelques instants, histoire de rompre le silence.

— Oui, dit brièvement le vieux qui ne semblait pas causeur et demeurait recroquevillé en deux, sans doute sous le poids de ce fardeau mystérieux qu'on ne voyait pas.

— Je n'ai pas souvenir de vous y avoir jamais rencontré.

— Oh ! non, vous étiez trop jeune quand j'en suis parti.

— Et vous arrivez de loin, à ce qu'il paraît ?

— De très loin.

Marie-Job n'osa le questionner davantage. D'ailleurs, on entrait dans la grève, où il y avait à faire attention, à cause des fondrières de vase et des roches de pierre noire éparses le long de la mauvaise piste qui tenait lieu de chemin. La commissionnaire ne fut pas sans remarquer, à ce propos, que les roues de la charrette enfonçaient dans le sable plus que de coutume.

— Sapristi, marmonna-t-elle entre ses dents, il faut que nous soyons terriblement chargés !...

Et, comme elle avait pris très peu de commissions en ville, comme, d'autre part, le vieux petit homme, tout rabougri, ne devait guère peser plus qu'un garçonnet, force était de supposer que c'était ce qu'il disait porter qui pesait si lourd.

Et cela ne laissait pas de donner beaucoup à réfléchir à la bonne femme, peut-être aussi à Mogis lui-même qui, malgré son entrain, commençait à faiblir et butait presque à chaque pas. Lorsqu'il atteignit enfin la terre d'Enès-Veur, il n'avait plus un poil de sec.

Là, vous savez, il y a deux embranchements, l'un tournant à gauche vers l'église paroissiale de Saint-Sauveur, l'autre filant tout droit sur le bourg, où Marie-Job Kerguénou avait sa « demeurance ». Mogis ayant fait halte de son propre mouvement, sans doute afin de reprendre haleine, elle en profita pour dire à son muet compagnon dont elle était plus que pressée de se séparer :

— Nous voici à l'île, mon ancien : Dieu vous conduise en votre route !

— Soit, gémit le vieux petit homme.

Et il essaya de se lever, mais ce fut pour retomber aussi vite sur le siège, sinon de tout son poids, du moins de tout le poids de la chose inconnue. Et, de nouveau, l'essieu ploya ; de nouveau le bruit de planches heurtées se fit entendre.

— Jamais je ne pourrai, soupira-t-il avec un accent si douloureux que Marie-Job en fut remuée jusqu'aux entrailles.

— Allons, dit-elle, quoique je ne comprenne rien à vos manières et quelque hâte que j'aie d'être chez moi, s'il y a encore quelque chose en quoi je puisse vous servir, parlez.

— Eh bien ! répondit-il, menez-moi jusqu'au cimetière de Saint-Sauveur.

Au cimetière ! A pareille heure !... Marie-Job fut sur le point de répliquer qu'avec tout son bon vouloir elle ne pouvait pas faire cela pour lui, mais Mogis ne lui en laissa pas le temps. Comme s'il eût entendu la phrase du vieux petit homme, il s'engagea sur la gauche, dans le chemin de Saint-Sauveur. Marie-Job ne savait plus que penser. Quand ils arrivèrent auprès de l'enclos des morts, la grille, contrairement à l'usage, était ouverte. L'étrange pèlerin eut un cri de satisfaction.

— Vous voyez que je suis attendu, dit-il. Ce n'est, en vérité, pas trop tôt.

Et, retrouvant une vigueur qu'on ne lui eût jamais soupçonnée, il sauta presque légèrement à terre.

— Tant mieux donc, dit Marie-Job en s'apprêtant à prendre congé.

Mais elle n'était pas au terme de son aventure, car à peine eut-elle ajouté, comme il convient : « Au revoir jusqu'à une autre fois », que le vieux petit homme repartit :

— Non pas, s'il vous plaît !... Puisque vous m'avez accompagné en ce lieu, vous n'êtes plus libre de vous en aller avant que j'aie parachevé ma tâche, sinon, le poids que je porte, c'est vous qui l'aurez à l'avenir sur vos épaules... Je vous le conseille dans votre intérêt et parce que vous avez été compatissante à mon égard : descendez et suivez-moi.

Marie-Job Kerguénou, je l'ai dit, n'était pas

une personne facile à intimider, mais, au ton avec lequel le vieux petit homme prononça ces paroles, elle sentit que ce qu'il y avait de plus raisonnable à faire, c'était d'obéir. Elle mit donc pied à terre, après avoir abandonné les guides sur la croupe de Mogis.

— Voici, reprit l'autre : j'ai besoin de savoir où est enterré le dernier mort de la famille des Pasquiou.

— N'est-ce que cela ? répondit-elle. J'étais du convoi. Venez.

Elle de s'orienter parmi les tombes dont les dalles de pierre grise se pressaient côte à côte, assez nettement visibles sous la clarté des étoiles. Et, quand elle eut trouvé celle qu'il cherchait :

— Tenez ! La croix est toute neuve. Il doit y avoir dessus le nom de Jeanne-Yvonne Pasquiou, femme Squérent... Moi, mes parents oublièrent de me faire apprendre à lire.

— Et moi, il y a longtemps que je l'ai désappris, riposta le vieux petit homme. Mais nous allons bien voir si vous ne faites pas erreur.

Ce disant, il se prosterna, la tête en avant, au pied de la tombe. Et alors se passa une chose effrayante, une chose incroyable... La pierre se souleva, tourna sur un de ses bords comme le couvercle d'un coffre, et Marie-Job Kerguénou sentit sur son visage le souffle froid de la mort, tandis que sous terre retentissait un son mat, comme le bruit d'un cercueil heurtant le fond de la fosse. Elle murmura, blême d'épouvante :

— *Douè da bardon' an Anaon* (Dieu pardonne aux Défunts) !

— Vous avez d'un seul coup délivré deux âmes, dit près d'elle la voix de son compagnon.

Il était debout, maintenant, et tout transformé. Le vieux petit homme avait redressé sa taille et apparaissait subitement grandi. La commissionnaire put enfin voir à plein son visage... Le nez manquait ; la place des yeux était vide.

— N'ayez point de peur, Marie-Job Kerguénou, dit-il. Je suis Mathias Carvennec dont vous avez sans doute entendu parler, jadis, par votre père, car nous fûmes camarades de jeunesse. Il vint, avec les autres gars de l'île, jusqu'au haut de la côte ou vous m'avez rencontré, nous faire la conduite, à Patrice Pasquiou et à moi, quand nous fûmes pris pour le service par le sort. C'était au temps de Napoléon le Vieux. Nous fûmes envoyés à la guerre l'un et l'autre, dans le même régiment. Patrice fut frappé d'une balle, à mes côtés ; le soir, à l'ambulance, il me dit : « Je vais mourir ; voici tout mon argent ; tâche qu'on m'enterre dans un endroit facile à reconnaître, de telle sorte, si tu survis, que tu puisses ramener mes os à l'Ile-Grande et les faire déposer auprès des reliques de mes pères, dans la terre de mon pays. » Il me laissait une somme considérable, au moins deux cents écus. Je payai pour qu'on le mît dans une fosse à part, mais, plusieurs mois après, quand on nous dit que la guerre était finie et que nous allions être congédiés, ma joie fut si vive que

je négligeai la recommandation de Patrice Pasquiou : malgré mon serment, je rentrai sans lui. Comme mes parents, dans l'intervalle, avaient quitté l'Ile-Grande, pour prendre une ferme à Loquémau, c'est là que je vins les rejoindre. Là aussi je me mariai, là je fis souche d'enfants, là enfin je mourus, il y a quinze ans. Mais je ne fus pas plus tôt dans ma tombe qu'il me fallut me lever. Tant que je n'aurais pas acquitté ma dette envers mon ami, je n'aurais pas droit au repos. J'ai dû aller chercher Pasquiou : voici quinze ans que je marche, ne voyageant que du coucher du soleil au chant du coq et faisant à reculons, les nuits paires, la moitié, plus la moitié de la moitié du chemin que j'avais gagné les nuits impaires (1). Le cercueil de Patrice Pasquiou, sur mes épaules, pesait le poids de l'arbre entier qui en avait fourni les planches (2). C'est lui que vous avez entendu, par instants, rendre ce son de bois qu'on heurte. Sans votre bénignité et celle de votre cheval, j'en aurais encore eu pour plus d'une année avant d'arriver à la fin de ma pénitence. Maintenant, mon temps est accompli *(ma amzer zo peurachu)*. Dieu vous récompensera sous peu, Marie-Job Kerguénou. Rentrez chez vous en paix, et, demain,

(1) En Galles, les mauvais revenants, condamnés à parcourir la terre jusqu'à ce qu'ils soient mis dans un étang ou dans la Mer Rouge, peuvent parfois revenir encore à leur point de départ en avançant chaque année de la longueur d'un grain de blé ou d'orge (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 210).

(2) Cf. ci-dessus, t. II, p. 90.

mettez toutes vos affaires en ordre. Car ce voyage sera le dernier que vous aurez fait, vous et votre Mogis. A bientôt, dans les Joies *(ebars er Joaïo)* (1) !

A peine eut-il achevé ces mots que la commissionnaire se trouva seule, parmi les tombes. Le mort avait disparu. A l'horloge de l'église, minuit sonnait. La pauvre femme se sentit toute transie ; elle s'empressa de remonter dans sa carriole et atteignit enfin à sa maison. Le lendemain, quand Glauda Goff vint prendre livraison de son tabac, elle trouva Marie-Job au lit :

— Vous êtes donc malade ? lui demanda-t-elle avec intérêt.

— Dites que je touche à ma passion, lui répondit Marie-Job Kerguénou. C'est à cause de vous ; mais j'ai assez vécu, je ne regrette rien. Ayez seulement l'obligeance de m'envoyer un prêtre.

Elle mourut le jour même, Dieu lui pardonne ! Et, après qu'on l'eut mise en terre, il fallut également planter « Mogis » ; il était complètement froid, quand on alla voir dans sa crèche (2).

(Conté par Annettès, mendiante. — La Clarté.)

---

(1) Les Joies éternelles.

(2) Un mort qui avait demandé à sa sœur d'être enterré à Lanhouarneau, et dont celle-ci n'avait pas respecté les dernières volontés, ouvre sa tombe et se fait porter, sur le dos de sa sœur, du cimetière de Plougar, où il était, à celui de Lanhouarneau (Sauvé, *Revue des traditions populaires*, t. II, p. 267-268).

A cette légende, on peut comparer, en Irlande, la dramatique

histoire de Tadhg O Cathain; forcé de porter sur son dos pendant une longue nuit, de cimetière en cimetière, un cadavre, jusqu'au moment où il a trouvé le cimetière et la fosse tout ouverte où il doit le déposer (*Annales de Bretagne*, t. VIII, p. 514-547). En Irlande, on croit que les morts ne reposent pas s'ils ne sont pas mis en terre à côté des membres de leur famille (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 82). Un jeune homme, enterré loin des siens, fut enlevé de sa tombe par un convoi de fantômes, la nuit même qui suivit son enterrement (*ibid.*, p. 118). On répugne à changer un corps de cimetière (Th. J. Westropp, *Folklore*, t. XXII, p. 56.

Dans le Morbihan, on croit à une espèce de revenants qui se font porter par les vivants ou au contraire les prennent sur leur dos. Le Rouzic, *Carnac*, p. 55, 60, 106.

XCIII

La pierre de salut.

Ce jour-là, il y avait un grand repas à Kerbérennès, maison riche de la paroisse de Langoat. Le plus jeune des enfants étant encore en bas âge, on craignit que, par ses pleurs ou par ses cris, il ne gênât les convives ; on pria donc une des servantes de sortir avec lui et de l'amuser pendant toute la durée du repas. La fille qui fut chargée de ce soin ne trouva rien de mieux, pour distraire le poupon, que de se mettre à lancer des pierres dans une citerne vaste et profonde, située à l'un des angles de la cour.

Les pierres, en tombant, faisaient : plouff ! plouff ! Ce jeu égayait l'enfant ; la servante ne l'interrompit que lorsque les invités de Kerbérennès se furent levés de table.

On l'appela alors pour venir laver la vaisselle.

Elle était occupée à cette nouvelle besogne, quand tout à coup une grêle de cailloux s'abattit sur la façade de la maison. Il en pleuvait dans l'intérieur de la cuisine, par la fenêtre et par l'ouverture de la porte.

La servante sursauta, tout interloquée.

Les cailloux rebondissaient sur les meubles, avec violence. Bon nombre d'assiettes volèrent

en éclats autour de la jeune fille. Elle abrita sa figure derrière son bras et tâcha de voir d'où arrivaient toutes ces pierres. Elle constata qu'elles jaillissaient de la citerne, et ne douta point que ce ne fussent celles-là mêmes qu'elle y avait lancées tout à l'heure.

Elle se garda bien d'en rien dire à ses maîtres, se bornant à leur montrer sur le sol les pierres qui avaient occasionné le dégât. Le propriétaire de Kerbérennès crut à la vengeance d'un voisin qu'il n'avait pas jugé à propos d'inviter au repas. Quant à sa femme, vous pouvez penser qu'elle était navrée de voir son mobilier si luisant criblé d'éraflures, et sa meilleure vaisselle en morceaux.

On se coucha de fort mauvaise humeur, cette nuit-là, à Kerbérennès.

La jeune servante était restée sur pied la dernière, comme c'était son devoir. Elle finissait de couvrir le feu de l'âtre avec la cendre et s'apprêtait à aller se coucher à son tour, lorsqu'entra, le corps ployé en deux, une misérable vieille pauvresse dont les haillons dégouttaient d'eau (1).

Elle grelottait si fort, la pauvre vieille, que la servante en eut grand pitié, quoique ce ne fût

(1) Il est souvent question en Irlande de femmes qui visitent les maisons la nuit et qui se mettent à filer ; ce sont des *ban-fionn* ou « femmes blanches » (D. Fitzgerald, *Popular tales of Ireland*, *Revue celtique*, t. IV, p. 181-185. Cf. Kennedy, *Legendary Fictions*, p. 160-161).

pas une heure à se présenter chez des chrétiens.

— Vous avez l'air d'avoir bien froid, ma brave femme ? dit la servante.

— Oui, répondit la « groac'h (1) », bien froid, en effet !

— Il pleut donc à verse que vos hardes sont trempées à ce point ?

Notez qu'il faisait nuit d'étoiles, sans un nuage, mais la jeune fille avait la tête si troublée depuis son aventure du jour, qu'elle ne savait même plus la couleur du temps.

— Approchez-vous du foyer, *marraine*, reprit-elle, je vais rallumer le feu.

La pauvresse s'assit sur un escabeau qui était dans le coin de l'âtre. Mais elle continuait de grelotter, malgré la flambée d'ajonc sec que venait d'allumer la servante. Et, tout en grelottant, elle gémissait, gémissait :

- - *Iaou, ma Douè* !... *Iaou... Iaou... ma Douè, couscoudè* ! (Hélas ! mon Dieu !... Hélas !... Hélas !... Mon Dieu, cependant !)

— Par le Sauveur, supplia la jeune servante, ne vous lamentez pas ainsi ! Le maître couche

(1) *Groac'h* est pris tour à tour en bonne ou en mauvaise part. Il signifie vieille sorcière ou simplement vieille femme. En Galles, la *Gwrach y Rhibyn* annonce la mort en battant les vitres, la nuit, de ses ailes de cuir et en poussant un hurlement sinistre. Parfois elle apparaît dans les champs au clair de lune sous la forme d'une jolie fille, et si un jeune homme attardé répond à ses avances, elle reprend sa forme horrible et l'entraîne on ne sait où (H. C. Tierney, *Hermine*, t. XXXIV, p. 51).

dans le lit que voilà, et il s'est endormi, ce soir, sur son mécontentement. Si vous le réveillez, il ne fera pas bon ici pour vous.

Elle achevait à peine de parler ainsi, à voix basse, que le maître se réveillait.

— Que signifie ce feu ? cria-t-il.

Il ne pouvait apercevoir la vieille mendiante qui occupait précisément le coin de l'âtre situé à la tête du lit. Il eût fallu, pour qu'il la vît, qu'il se penchât au dehors. De quoi il n'avait nulle envie, attendu qu'il était un peu gourd, ayant festoyé dans la journée.

Il répéta toutefois sa question, mais déjà rendormi à moitié :

— Que signifie ce feu ?

La servante allait répondre, lorsque trois coups violents retentirent sur le *banc tossel*.

Le maître ne bougea plus.

Qui avait frappé ces trois coups ? C'est ce que la servante n'aurait su dire. La « groac'h » n'avait pas fait un mouvement ; les mains croisées sur ses genoux, elle aurait eu l'air d'une morte, n'eût été la plainte ininterrompue qui s'exhalait de ses lèvres et le grelottement qui secouait sa vieille peau.

La servante sentait sa peur de l'après-midi s'accroître d'une épouvante nouvelle.

— Chauffez-vous, marraine, dit-elle. Vous n'avez désormais qu'à entretenir la flamme.

Et, en grande hâte, elle gagna son lit qui était à l'autre bout de la cuisine.

Une fois couchée, elle fit semblant de dormir, mais ne cessa de veiller d'un œil, quoiqu'elle fût bien lasse. Au premier chant du coq, elle vit la pauvresse se lever et disparaître.

— C'est bien une morte, pensa-t-elle ; elle s'en va, parce que *son heure* est venue.

Dès que l'aube colora le ciel, la jeune fille se rhabilla, sans avoir pris son repos, et, d'un pas rapide, s'achemina vers le bourg. A l'église, elle trouva le recteur qui revêtait son surplis pour la célébration de la première messe basse.

— Au nom de Dieu, Monsieur le recteur, confessez-moi sur-le-champ !

Et elle lui conta tout, l'histoire de la citerne et celle de la mendiante.

Le recteur lui dit :

— Soyez en paix ! Tout ceci s'éclaircira, car tout ceci s'est fait avec le consentement de Dieu. La bonne femme reviendra vous visiter. Attendez-la, et, comme hier, recevez-la du mieux qu'il vous sera possible.

La pauvrette s'en retourna chez elle, réconfortée.

Le soir même, la prédiction du recteur s'accomplit. La « groac'h » reparut. La servante avait eu soin de lui préparer un grand feu dont tout l'âtre rayonnait. Comme la veille, la mendiante, à peine assise, se mit à gémir ; seulement elle ne grelottait plus, ses haillons étaient presque secs, et ses gémissements mêmes étaient moins lugubres à entendre.

La jeune fille se sentait avec elle plus à l'aise ; toutefois elle ne dormit pas plus que la nuit précédente, et, à l'aube, elle se rendit de nouveau près du recteur.

— Ce soir, dit celui-ci, vous verrez encore arriver la morte. Ce sera la troisième fois. Vous aurez acquis le droit de l'interroger. Demandez-lui pourquoi ses vêtements étaient si trempés avant-hier. Je suis sûr qu'elle vous donnera l'explication de tout.

C'était un homme de bon conseil que ce recteur, et qui savait, comme pas un, son métier de prêtre.

Cette fois, la servante alluma sur le foyer un vrai feu de Saint-Jean. A l'heure accoutumée, elle vit entrer la vieille, et la vieille prit place sur l'escabeau, à l'angle de la cheminée, non seulement sans grelotter, mais encore sans gémir.

La servante entama la conversation :

— Seigneur Dieu béni ! Vous voilà en meilleur état, marraine. Pourquoi donc vos vêtements étaient-ils trempés à ce point, quand vous êtes venue ici tout d'abord ?

— Je puis te le dire à présent, ma filleule, répondit la pauvresse. Depuis cinquante ans, je fais pénitence au fond de la citerne qui est dans la cour.

— En ce cas, je vous ai peut-être blessée avant-hier, quand j'y ai jeté des pierres pour amuser l'enfant ?

— Tu m'as sauvée, au contraire. Je ne pouvais

sortir de ce trou qu'à la condition d'avoir une pierre dans la main, une pierre de secours jetée par un vivant.

Ce disant, la vieille fouilla dans la poche de sa jupe.

— Cette pierre, la voici, dit-elle. Je te la rends afin qu'elle te porte bonheur.

— Mais alors, reprit la jeune fille, ce n'est donc pas vous qui avez rejeté contre la maison tous les cailloux que j'avais lancés dans la citerne ?

— Certes, non ! Celui qui faisait cela, c'était mon mauvais ange. Heureusement, il n'a pu les rejeter tous. Je tenais déjà bien serrée dans ma main la pierre qui devait me sauver. C'est celle que je t'ai remise. Garde-la précieusement. Je ne saurais te faire un meilleur cadeau, en reconnaissance du service que tu m'as rendu. Mais si tu t'en sépares, le bonheur sortira de ta maison avec elle.

— Je vous remercie, dit la jeune servante. Je veillerai sur cette pierre de salut comme sur la prunelle de mes yeux. Si vous allez maintenant en paradis, faites savoir à ma mère que vous m'aurez vue.

— Oui, répondit la pauvresse, mais j'attends encore de toi une dernière bonté.

— Parlez ! je suis à vos ordres.

— Il me faut deux messes que tu feras dire à mon intention, dans la chapelle de Saint-Carré, par le recteur qui t'a si bien disposée à mon égard.

— Soit.

La servante n'eut pas plus tôt prononcé ce mot que la vieille s'évanouit en une petite fumée blanche.

Le recteur de Langoat, le dimanche suivant, partit pour Saint-Carré. Il y célébra les deux messes sollicitées par la mendiante. La jeune servante assista à l'une et à l'autre. Comme elle s'en revenait, nu-pieds, elle vit un léger nuage de poussière s'élever devant elle sur la route ; ce nuage prit peu à peu la forme de la pauvresse. Seulement, le visage semblait tout jeune et resplendissait d'une clarté surnaturelle.

Le vœu de la morte était accompli.

(Conté par Marie Corre. — Penvénan, 1886.)

XCIV

Le « Vieux » de Tourc'h.

Ceci se passait au village de Keranniou, en Tourc'h. Le chef de ménage, le *penn-ti*, s'était marié sur le tard, avait épousé une toute jeune femme, en avait eu sept enfants, et, brusquement, était mort.

D'après son inscription tumulaire, il avait alors soixante-dix ans. Aussi, lorsqu'on évoquait parfois son souvenir dans la maison, ne l'appelait-on jamais que le Vieux, *ar pôtr coz*.

Vivant, il avait l'humeur gaie, comme c'est l'ordinaire en Cornouaille. Et la mort ne semblait pas l'avoir attristé. Il avait dû enjôler le bon Dieu pour obtenir de lui la faveur de faire son purgatoire dans son ancienne demeure, à Keranniou.

On ne l'y voyait pas, mais on l'entendait toujours rire dans quelque coin.

Il n'était pas de malice qu'il ne fît. Malices innocentes, d'ailleurs, et qui ne tiraient pas à conséquence.

Il se plaisait surtout à taquiner Thérèse, une jeune servante, entrée dans la maison depuis sa mort, et pour laquelle il s'était pris d'affection, sans doute parce qu'elle avait un caractère tout

pareil au sien et qu'elle riait à gorge déployée du matin au soir ; peut-être aussi parce qu'elle était très bonne, très patiente avec les enfants, les sept enfants qu'il avait laissés et dont les deux derniers étaient encore en bas âge.

De son vivant, le Vieux aimait beaucoup le cidre. Maintenant, il faisait sa pénitence de mort, en montant la garde autour des pommes qu'on entassait à Keranniou, au bas-bout de la maison, derrière des claies de paille tressée.

Vous connaissez le proverbe. *Mab e tad eo Cadiô*, « Cadiou est fils de son père ». Le Vieux ayant aimé le cidre, ses enfants raffolaient des pommes.

Sans cesse, ils criaient, pendus aux jupons de Thérèse :

— Thérèse, attrape-nous des pommes !

Thérèse faisait semblant de les repousser, mais se dirigeait tout de même du côté des pommes.

— Vieux, disait-elle en riant, laisse-m'en prendre une pour chacun des petits (1).

Le Vieux riait aussi, et la laissait prendre. Par exemple, il avait soin de compter à mesure :

— Une ! Deux ! Trois ! Quatre ! Cinq ! Six ! Sept !

Après la septième, il mettait le holà... Vous pensez bien que les pommes étaient déjà mangées et qu'on en réclamait d'autres.

---

(1) Cf. le vieux *squire* de Pentrevoelas qui revient après sa mort pour garder ses pommes contre les maraudeurs (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 200-201).

Thérèse usait alors d'un stratagème. Elle allait quérir une gaule munie à son extrémité d'une épingle sans tête. Et avec la gaule elle fourrageait dans le tas de pommes, et elle en amenait une, puis deux, puis vingt autres ; le Vieux faisait mille parades vaines, et rageait, sans pouvoir s'empêcher de rire.

— Je te revaudrai cela, Thérèse ! criait-il.

Quelquefois il parvenait à s'emparer du bout du bâton.

— Allons ! Vieux, lâche donc, disait Thérèse. C'est pour les petits !

Et elle tirait, elle tirait sur l'autre bout.

— Oui ! Oui ! ricanait le Vieux.

Et il se raidissait si fort que ses vieilles joues flasques et jaunes en devenaient toutes rouges, toutes gonflées.

Puis, brusquement, il lâchait tout. Thérèse, qui ne s'y attendait point, tombait à la renverse. Et le Vieux de rire, de sa petite voix flûtée, de sa petite voix grêle. :

— Hi ! Hi ! Hi ! Hu ! Hu ! Hu !

C'était un drôle de Vieux.

Il arrivait souvent que Thérèse ne retrouvait plus ses vaches dans le champ où elle les avait menées, le matin, ni ses porcs dans les *garennes*(1) où elle les avait lâchés.

---

(1) *Garennes,* chemins ruraux généralement assez mal entretenus et coupés de mares.

— Allons ! c'est encore un tour du Vieux, pensait la petite servante.

Elle faisait mine de chercher, pendant quelque temps, grimpait sur les talus pour voir plus au loin, puis sautait à bas, dans le champ ou dans le chemin, en criant à haute voix, avec une moue de dépit :

— Que sont encore devenues ces vilaines bêtes ?

Ce manège lui réussissait toujours. Un éclat de rire chevrotant sortait soudain d'une touffe de genêts ou d'un buisson de *lande*. Et la tête du Vieux apparaissait, épanouie dans une folle grimace.

— Vieux, viens m'aider à chercher les bêtes, disait alors Thérèse.

Le Vieux la plaisantait, la traitait d'écervelée, de petite propre-à-rien, et finalement la conduisait où étaient les vaches ou les porcs. Il n'avait pas de peine à retrouver les animaux perdus, puisque c'était lui-même qui les égarait (1).

Le jeudi soir, on faisait des crêpes à Keranniou comme dans la plupart des fermes bretonnes, en vue des deux jours maigres, du vendredi et du samedi.

On installait une crêpière dans chaque foyer ; l'une, dans la cuisine, était réservée à la servante principale ; Thérèse vaquait à l'autre, dans la

(1) Sur les Esprits ou les revenants qui égarent les gens, cf. Le Rouzic, *Carnac*, p. 98.

pièce qu'on appelle le *bas-bout* (ar penn-traon), et qui sert d'ordinaire de lieu de débarras.

La servante principale, plus âgée que Thérèse, était aussi plus experte. Elle avait une dextérité merveilleuse pour étendre la pâte avec la raclette et retourner la crêpe, déjà couleur d'or, avec l'éclisse. On s'étonnait que le Vieux, grand amateur de crêpes au temps où il en pouvait manger, ne vînt pas de préférence s'asseoir auprès d'elle. Mais, même sur ce chapitre, il demeurait obstinément fidèle à Thérèse. Il trouvait, il est vrai, à se régaler à sa façon, en plaisantant la fillette sur sa gaucherie.

— Encore une de manquée, belle fille !... Voyez donc, elle a plus de trous que le fond de culotte d'un mendiant... C'est ça, cousons-y des morceaux... Mais tu ne sais pas plus ravauder, je crois, que tu ne sais faire le neuf... C'est cela : change de méthode... Voici maintenant que la crêpe va être aussi épaisse qu'une vilaine bouse de vache...

Et le Vieux de rire, de rire à se tordre :

— Hu ! Hu ! Hu ! Hi ! Hi ! Hi !

Thérèse aussi riait, avec sa belle humeur inaltérable. On s'en donnait à cœur joie dans le *bas-bout*, et ce n'était tant pis que pour les crêpes qui, pendant ce temps-là, se faisaient à la grâce de Dieu.

— Çà, disait Thérèse au Vieux, en lui rendant taquinerie pour taquinerie, pour combien de temps vous a-t-on donné congé dans l'autre monde ?

— Tu commences à en avoir assez de moi, peut-être.

— Oh ! assurément. Vous n'êtes pas sérieux, pour un mort. En vérité, pour ce que vous êtes venu faire ici, vous auriez aussi bien pu rester là-bas.

— Tu parles comme une sotte de ce que tu ne sais pas.

— Ou, comme une curieuse, de ce que je voudrais savoir. Si vous étiez bien gentil, Vieux, vous me diriez pourquoi vous êtes revenu de si loin et jusques à quand cela doit durer.

Elle parlait ainsi d'un ton moitié câlin, moitié comique :

Le Vieux répondait alors, sentencieusement :

— Il faut que ce qui doit être soit. Vivant ou mort, on doit remplir sa destinée.

Et, pour changer de conversation, il ajoutait avec sa jovialité ordinaire :

— Puisque c'est ton lot de faire des crêpes, si tu ne les fais pas bien de ton vivant, crois que tu t'en repentiras, après ta mort.

Le Vieux avait d'autres amusements.

Par exemple, il lui arrivait de passer les après-midi à jouer à la boule. Un soir, un *pillawer* de la Feuillée (1), qui était en tournée dans la région, vint demander à loger à Keranniou.

(1) Le bourg de La Feuillée est situé dans le Ménez-Aré, sur la route de Carhaix à Landerneau, non loin du Ménez-Mikel et du funèbre marais de Yeun-Elez, véritable *Stygia palus* de la Basse-

Ce pillawer avait entendu parler du *pôlr coz*.

Les pillawers sont gens habiles, mais ils ont tort de se croire plus d'esprit encore qu'ils n'en ont. Celui-ci, après avoir bourré de tabac à chiquer et allumé au foyer sa petite pipe en terre noire, dit à Thérèse qu'il ne serait pas fâché de faire un brin connaissance avec ce Vieux dont on parlait tant.

— Ma foi, il est en train de jouer à la boule (1), là-haut, dans le grenier. Allez l'y voir. Seulement je vous avertis qu'il n'aime pas beaucoup qu'on le dérange.

— Laissez faire, répartit le pillawer, d'un air d'importance goguenarde. J'en ai roulé de plus fins que ce bonhomme. Je vais me proposer à lui comme partenaire.

— Prenez garde ! A votre place, je me tiendrais tranquille.

Bretagne. La colline qui porte le bourg s'élève à 280 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est un pays triste, d'une nudité maigre et désolée. Quelques moutons y trouvent à paître, mais la terre n'y nourrit point son homme. Aussi le montagnard de cette contrée a-t-il fait de nécessité vertu. Périodiquement, à la belle saison, il se transforme en nomade. Il laisse aux femmes et aux enfants la garde de la maison et celle du troupeau, puis descend, au trot d'un bidet, vers les campagnes plus riches de la Cornouaille méridionale. Il chemine de seuil en seuil, occupé de mille trafics, achetant les vieilles choses sordides, vieilles ferrailles, vieux chiffons. Les sonnailles de son bidet tintent le long des routes, tandis que retentit son cri mélancolique : *Tamm pillou* ! *Tamm* ! (morceaux de chiffons ! morceaux !) C'est un type très à part que celui du *pillawer*, et qui prêterait à une curieuse monographie.

(1) Cf. Le Rouzic, *Carnac*, p. 153.

Mais le pillawer était déjà dans l'escalier...

Quand il redescendit, il n'était plus qu'un paquet de chair meurtrie. On le soigna à la ferme. Il fut un mois à guérir.

Dès qu'il fut hors de danger, Thérèse n'eut rien de plus pressé que de se gausser de lui joliment.

— Qu'est-ce que je vous disais, mon pauvre cher homme !... Voilà votre tournée perdue maintenant. Vous rentrerez chez vous, le sac vide et le corps en piteux état. Ne racontez pas votre histoire aux gars de La Feuillée : ils vous trouveraient la mine d'un sot. Mais, dites-moi du moins comment les choses se sont passées.

Le pillawer lui fit ce récit d'un ton geignard. Ah ! il s'en souviendrait, de cette leçon ! Il avait donc proposé au Vieux de jouer à deux. « Fort bien, avait répondu le Vieux, je serai le joueur, toi, la boule. » Et de vous empoigner mon pillawer, et de vous le pétrir, en quelques tours de mains, comme une simple boulette, et de le lancer d'un bout de la pièce à l'autre. « Roule, pillawer ! » Heureusement que la porte du grenier était restée ouverte, et que le pillawer avait eu la chance de l'enfiler. On le ramassa en bas, dans l'état que l'on sait.

L'année suivante, il reparut à Kerannjou, qui était une maison hospitalière. Naturellement, il ne souffla mot du *pôtr-coz*. Il ne demandait pas mieux, cette fois, que de rester bien coi, sur le banc de l'âtre, à fumer sa petite pipe en terre noire. Mais il ne fut pas plus tôt assis qu'il fut

bousculé dans le feu. Il s'en fallut de peu qu'il n'y rôtît. Il se releva, alla s'asseoir près de la table. Mais alors des mains invisibles lui pincèrent les cuisses jusqu'au sang et des paires de giffles se mirent à pleuvoir sur ses joues, au point qu'elles en étaient toutes marbrées. Il dut s'enfuir au plus vite (1). Depuis, il n'osa même plus passer sur les terres de la ferme.

Le Vieux fit longtemps des gorges chaudes de cette aventure.

C'était vraiment un farceur que ce Vieux.

La nuit venue et les prières dites en commun, je vous assure que c'était à qui se fourrerait le plus prestement au lit, dans le manoir de Keranniou. Car le dernier couché recevait sur le derrière une si formidable claque qu'il ne pouvait guère ensuite reposer qu'à plat ventre. Ce terrible Vieux vous imprimait sa paume et ses cinq doigts dans la peau. L'endroit, qui était aussi l'envers, en restait endolori pendant toute une semaine (2).

Sur ces entrefaites, Thérèse, qui était devenue une belle et forte fille, quitta la ferme pour se marier. Les enfants ayant grandi et pouvant désormais se passer de soins, la veuve de Keran-

(1) Cf. le revenant de Tymawr (Galles) qui tourmentait les domestiques,les pinçait et ne leur laissait de repos ni jour ni nuit (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 195).

(2) Cf. Le Rouzic, *Carnac*, p. 152. Il est bon de se rappeler la structure des lits bretons, avec leur *banc tossel* servant de marchepied et leur volet qui glisse dans une rainure. On y entre nécessairement la tête la première.

niou ne jugea pas à propos de la remplacer. La servante principale, moyennant une faible augmentation de gages, se chargea de toute la besogne. Pôtr-coz ne l'aimait pas. Elle était *grignouse*, c'est-à-dire revêche. Toujours grognant geignant, rechignant. Ce fut une tout autre chanson. Ou plutôt, Thérèse partie, il n'y avait plus de chanson du tout. Adieu, le bon temps ! Le Vieux en devint fort maussade. On voyait bien qu'il ne cherchait qu'une occasion de jouer un mauvais tour à la servante principale, désormais l'unique. Elle la lui fournit elle-même.

Le Vieux, ai-je dit, prenait grand plaisir à regarder faire des crêpes.

Comme on n'en faisait plus que dans l'âtre de la cuisine, c'est là qu'il vint s'installer désormais, près de la servante que nous appellerons, si vous voulez, Môn. Celle-ci, dès la première fois, l'accueillit assez mal. A la seconde, elle lui signifia durement qu'elle ne tolérerait plus sa présence. Le Vieux n'était pas homme à se déconcerter. Le troisième jeudi, il était encore à son poste. Pour le coup, Môn enragea.

Elle grommelait :

— Il m'ennuie, ce Vieux. Il est là qui me regarde tout le temps avec son œil en dessous... Mais je m'en vais lui faire passer le goût des crêpes.

Comme elle en retournait une, sur son éclisse, elle la retira vivement, et l'appliqua toute brûlante sur la figure du Vieux.

Le pauvre bonhomme hurla de douleur.

Il se mit à sauter et à courir à travers la maison, comme un chat qu'on vient d'échauder. Puis il enfila la porte et disparut dans les champs.

La servante se félicitait d'avoir pour jamais débarrassé la ferme de cet hôte inquiétant.

A vrai dire, ce soir-là, on put se coucher en paix. Personne ne reçut de tape sur la fesse. Môn jubilait, en s'étendant entre ses draps. Elle s'endormit toute joyeuse. Tout à coup, il lui sembla, dans son sommeil, que ses draps devenaient durs comme des planches, et qu'entre celui de dessus et celui de dessous elle était pressée comme un grain de froment entre deux meules. Elle ouvrit les yeux. Quelle ne fut pas sa stupéfaction, quand elle se retrouva debout et à demi écrasée entre le pied de son lit et le flanc de l'armoire voisine ! Elle cria au secours.

Les gens de la ferme, réveillés en sursaut, accourrurent et la délivrèrent.

Elle avait tout le corps meurtri ; sa vie durant, elle clocha des hanches.

La maîtresse de Keranniou, la veuve du Vieux, lui dit, quand son effroi fut un peu passé :

— Souvenez-vous de ceci, Môn. Il ne faut pas manquer aux morts.

Cette veuve, qui se nommait Catherine, était une petite femme très douce, assez timide, et qui était restée faible de santé à cause des nombreux enfants qu'elle avait eus coup sur coup. On s'étonnait dans le pays qu'elle ne se remariât point.

Elle n'était pas de taille à mener seule une exploitation aussi importante que celle de Keranniou.

D'aucuns prétendaient que le bon Dieu avait pris pitié d'elle, et expliquaient ainsi le retour du Vieux à la ferme, après sa mort.

Il y avait peut-être de cela, mais ce n'était pas la grande raison.

On le sut plus tard.

Un matin, Catherine se rendit au presbytère de Tourc'h. La gouvernante du recteur, la *carabassenn*, lui trouva l'air pâle, la mine plus souffreteuse qu'à l'ordinaire.

— Je voudrais parler à M. Dénès, murmura la pauvre femme, en s'affaissant sur une chaise.

M. Dénès, c'était le recteur, un brave homme de prêtre. Il fit entrer la veuve de Keranniou dans la salle à manger et ferma soigneusement la porte. Il pressentait qu'elle avait à lui faire quelque grave confidence.

La veuve ne fut pas plus tôt seule avec lui qu'elle fondit en larmes. Le recteur la laissa pleurer, puis l'encouragea doucement.

— Dites-moi votre peine, Katic ; cela vous soulagera, j'en suis sûr.

— Jamais je n'oserai, Monsieur Dénès. C'est si invraisemblable, si surnaturel !

Elle finit par oser. Elle se confessa, non sans rougir de honte. Voilà : elle se sentait enceinte. Elle pouvait jurer ses grands dieux pourtant que pas homme vivant n'était entré dans son lit, de-

puis la mort du Vieux. Mais, à diverses reprises, elle avait vu le Vieux lui-même s'étendre à côté d'elle. Elle aurait bien voulu se refuser. Elle lui avait obéi par peur. Il disait que Dieu l'ordonnait, qu'il n'était *revenu* que pour cela, parce qu'il n'avait pas fait *son comple d'enfants*...

— Il faut que ce qui doit être soit, prononça le recteur, quand elle eut tout raconté. Allez en paix, ma fille. Vous n'avez fait que votre devoir.

— Hélas ! Monsieur le recteur, comment serais-je en paix ? Les mauvaises langues vont tourner comme des roues de moulin. Je suis une femme perdue. On ne croira pas ce qui est...

En effet, dès que sa grossesse fut visible, tout le monde la hua. On l'accusa de s'être livrée au charretier. On la flétrit, on la vilipenda.

De guerre lasse, elle retourna au presbytère.

— Monsieur le recteur, donnez-moi, je vous prie, l'absolution finale. Je n'en peux plus. Je suis résolue de mourir.

— Attendez jusqu'à dimanche, Katic, et venez à la grand'messe.

Elle eut le courage d'y venir et de gagner son banc, malgré les yeux hostiles qui la dévisageaient, malgré les vilaines choses qui se chuchotaient à mi-voix sur son passage.

Après l'évangile, le recteur monta en chaire, pour le prône.

« — Paroissiens, dit-il, quiconque juge mal en ce monde sera mal jugé dans l'autre. Il y a ici une femme à qui vos calomnies font faire son purga-

toire en cette vie. Mais je vous dis, moi, que, si vous n'y prenez garde, vous vous damnerez à cause de ce que vous racontez d'elle. En vérité, vous vous acharnez comme des chiens pleins de rage après la jupe d'une honnête femme... Katic de Keranniou, relevez votre front. C'est à ceux qui médisent de vous de baisser la tête... »

A partir de ce jour, on laissa la veuve tranquille. Elle accoucha d'un enfant chétif, mais qui ressemblait à tous les autres enfants, sauf ce détail, qu'il n'avait pas d'yeux dans ses orbites (1).

Il avait, en revanche, une intelligence extraordinaire. On le mena baptiser. Quand on le rapporta à la ferme, il se mit à parler comme un homme et dit à sa mère combien de verres et quelles espèces de liqueurs les gens du baptême avaient bus à l'auberge du bourg.

Les personnes présentes en demeurèrent tout ébaubies. Elles comprirent alors que le recteur avait eu ses raisons pour parler comme il avait fait. Il ne fut plus bruit dans la contrée que du nouveau-né de Keranniou.

Le soir du jour où il naquit, on vit arriver le Vieux qui n'avait plus reparu à la ferme depuis l'incident de la crêpe. Non qu'il s'en fût éloigné. On l'avait maintes fois aperçu rôdant aux environs, dans les « garennes » abandonnées. Souvent

(1) Cf. le *Giolla gan sûllibh* (garçon sans yeux) d'un conte irlandais (G. Dottin, *Contes irlandais*, p. 32).

aussi sa tête s'était montrée derrière le vitrage de la fenêtre. Mais il n'avait plus franchi le seuil.

Ce soir-là, il reprit sa place au foyer, du côté où se trouvait le berceau, contre le lit de la mère. Il y passa les journées et les nuits. Dès que l'enfant pleurait, il se précipitait pour le bercer. C'était une chose qu'il n'avait guère faite de son vivant. Aussi avait-il le mouvement un peu brusque. Il appuyait parfois sur le rebord du berceau comme s'il se fût agi de peser sur un mancheron de charrue.

L'enfant, alors, le calmait :

— *Dousiadic, pôtr-coz, dousiadic* ! (Doucettement, Vieux, doucettement !)

L'enfant vécut sept mois ; il causait à merveille et avait l'air de tout voir, malgré ses orbites creuses.

Un matin, on le trouva mort dans sa couchette. Le Vieux l'accompagna jusqu'au cimetière et, à partir de ce moment, ne donna plus de ses nouvelles. Il attendait, dit-on, que l'enfant le conduisît au paradis par la main (1).

(Conté par Marie Hostiou. — Quimper.)

(1) Cf. Luzel, *Veillées bretonnes*, p. 79, et R.-Fr. Le Men, *Traditions et superstitions de la Basse-Bretagne, Revue celtique*, t. I, p. 423). Le rôle donné ici au Vieux est attribué dans les récits parallèles à un lutin ou un follet.

XCV

Le vieux fileur d'étoupes.

C'était à Kéribot, en Penvénan, dans une maison composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage. J'occupais le rez-de-chaussée, avec ma femme et mes enfants. A l'étage, demeurait un vieux qui était de son métier fileur d'étoupes.

Ce vieux vint à mourir.

J'étais alors ce que je suis aujourd'hui : un pauvre tailleur de campagne, sauf qu'en ce temps-là, j'étais jeune, actif, et que la besogne ne me faisait jamais défaut. J'en avais même, la plupart du temps, à ne savoir par où commencer. J'étais obligé de passer la plus grande partie de mes nuits à coudre. Ma femme, qui était tricoteuse, me tenait compagnie. On couchait les enfants de bonne heure, et nous vaquions à notre ouvrage, chacun de son côté.

Un soir, que nous veillions ainsi, en silence, ma femme Soëz me dit tout à coup :

— N'entends-tu pas ?

Elle me montrait du doigt le plancher, au-dessus de nos têtes.

Je prêtai l'oreille.

C'était à croire que le vieux fileur était ressuscité, et qu'il recommençait à tourner son rouet, là-haut, dans la chambre. De temps en temps, le bruit s'arrêtait, comme si, une fuselée étant terminée, le fileur s'interrompait pour en apprêter une autre. Puis, le ron-ron reprenait de plus belle.

— Charlo, supplia ma femme, toute pâle, allons nous coucher. On m'avait bien dit qu'il n'était pas bon de veiller après minuit, le samedi soir (1).

Nous nous couchâmes, mais nous ne pûmes fermer l'œil ; la peur nous tenait éveillés, et aussi le bruit du rouet qui ne cessa qu'aux approches du matin.

Le lendemain soir, qui était dimanche, il ne pouvait être question de travailler. Nous fûmes au lit presque aussitôt que les enfants, et cette nuit-là, rien ne troubla notre sommeil.

Mais la nuit du lundi, celle du mardi, et toutes les nuits de la semaine, jusques et y compris celle du samedi suivant, nous eûmes dans les oreilles l'éternel ron-ron. Cela devenait intolérable. Le samedi soir, je dis à ma femme, en me couchant :

— Il faut que ça finisse. Demain, je monterai. Je veux en avoir le cœur net.

---

(1) Dans une légende recueillie en Irlande (*Contes et légendes d'Irlande*, p. 24-27), c'est un samedi soir qu'un ouvrier attardé rencontre d'abord un revenant, puis toute une chevauchée de fantômes.

Je passai mon après-midi du dimanche à *chopiner* d'auberge en auberge, à seule fin de me donner du cœur, en sorte que je rentrai pour souper, un peu *bu*.

Ma soupe m'attendait dans l'âtre. Je la mangeai très vite, et je criai :

— Soëz Chatton, allume-moi une chandelle que j'aille voir ce qu'il faut au vieux *stoupêr* (marchand d'étoupes).

— Jamais de la vie, Charlo ! Tu ne feras pas cette chose. Il nous arriverait malheur.

Je suis entêté, quand les verres pleins m'ont passé ailleurs que sous le nez.

J'allumai moi-même la chandelle, et me voilà dans l'escalier... Je n'avais pas grimpé six marches que je restai comme cloué sur place. Il venait de là-haut un vent terrible, un vent glacé qui faillit me jeter bas.

Du coup, toute *ma boisson* s'évapora et, avec elle, mon courage.

Je redescendis.

— Cela te servira de leçon, me dit ma femme.

Vous me croirez si vous voulez, mais, une année durant, nous nous résignâmes à entendre au-dessus de nous le bruit du rouet, et, au bout d'une année, notre patience n'avait pas lassé le mort. Du reste, nous nous étions faits à notre supplice. Le ron-ron ne nous troublait presque plus. Si même il tardait parfois à se faire entendre, nous en étions comme inquiets. Il nous manquait quelque chose.

Je disais souvent à Soëz :

— Pourvu que le vieux *stoupêr* ne réveille pas les enfants, c'est tout ce qu'il faut.

Mais, en une année, les enfants grandissent. Certain soir, un des nôtres se dressa en sursaut dans son lit :

— Mère, qui est-ce donc qui file ?

Ma femme se précipita vers lui, l'obligea à se recoucher :

— Personne ne file. Rendors-toi.

Et moi, je criai de la table où j'avais coutume de travailler :

— Ce sont les moutons qui font ce bruit dans l'étable.

L'enfant finit par se rendormir.

Tout de même, cela ne pouvait plus durer ainsi. J'allai trouver un fils que le vieux fileur d'étoupes avait laissé, et qui était fermier dans la paroisse voisine, à Plouguiel.

— Çà, lui dis-je, il se passe chez nous des choses étranges. Ton père *revient*. Il file, file, comme de son vivant, dans son ancienne chambre. M'est avis qu'il a besoin d'une messe. Si tu n'en recommandes pas une à son intention, je le ferai moi-même.

— Il faut que je voie ça, me répondit-il.

Il m'accompagna chez nous, entendit ce que nous entendions.

C'était un honnête chrétien. Au point du jour, il se rendit au presbytère de Penvénan, et recommanda pour son père une messe de six francs. A

partir de ce moment-là, nous vécûmes tranquilles (1). Par exemple, il ne m'arriva plus de veiller le samedi soir plus tard que minuit.

(Conté par Charles Corre, dit Charlo Bipi, tailleur à Penvénan. — 1885.)

(1) Dans les îles à l'ouest du Connemara, on dit que l'on peut entendre le mort rire et filer avec les fées ; mais après un an et un jour, les voix cessent et les morts s'en vont pour toujours (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 83).

XCVI

Le miroir épave.

J'ai entendu raconter ceci à mon grand-père paternel qui était pilote à l'île, comme l'ont été successivement tous les Piton.

Un navire espagnol, ou brésilien — je ne sais plus au juste — avait sombré dans la chaussée de Sein, et, de tous ceux qui étaient à bord, hommes d'équipage ou passagers, pas un n'en réchappa, malgré les efforts qui furent faits pour leur porter secours. Pendant les jours qui suivirent, la mer fut couverte de cadavres et de débris. On enterra chrétiennement les premiers, on recueillit et l'on se partagea les seconds, qui ne furent jamais réclamés par personne. Mon grand-père eut, comme les autres, son lot d'épaves. Dans le nombre se trouvait un miroir au verre très épais, avec une belle bordure de chêne, toute sculptée. La glace en était un peu ternie par endroits, à cause du séjour qu'il avait fait dans l'eau, mais il n'était pas autrement avarié, et, quand mon grand-père l'eut un peu astiqué à neuf et suspendu dans la grand'chambre de sa maison, il fut admiré par toutes les personnes qui

le virent, car, en ce temps-là, les miroirs étaient une rareté dans notre pays.

La grand'chambre où on l'avait accroché était elle-même une pièce de luxe, réservée aux hôtes du dehors, aux gens d'importance, mareyeurs ou marchands de homards, avec lesquels mon grand-père était en rapports et qui venaient lui rendre visite, une ou deux fois l'an.

En temps ordinaire, elle demeurait close. Nul n'y pénétrait, sauf ma grand'mère, pour épousseter les meubles ou faire la lessive du plancher, et, naturellement, la bonne vieille ne s'attardait pas à se mirer dans la belle glace, se contentant tout au plus de lui donner au passage un coup de torchon.

Or, quelque cinq ou six mois après le naufrage en question, une filleule à mon grand-père, qui habitait Audierne, annonça par lettre son intention de se rendre au pardon de saint Gwénolé qui est la fête de l'île. C'était une espèce de demoiselle, comme toutes les jeunes filles des villes, et il fut décidé qu'on la logerait dans la grand' chambre, pour lui faire honneur. Donc, le jour de son arrivée, ma grand'mère la conduisit à l'étage, dans la pièce qu'on lui avait destinée et ne manqua pas, vous pensez bien, de lui dire dès le seuil :

— Vous allez voir, Marie Dagorn, quel beau miroir nous avons !

Mais, tout aussi vite, elle s'écria, la voix changée :

— Tiens ! qu'est-ce qu'il a donc ?

Le verre qu'elle avait si soigneusement nettoyé la veille était voilé comme d'une brume et des gouttes d'eau ruisselaient de haut en bas, pareilles à des larmes.

— Oh ! fit la jeune fille, un peu d'humidité, sans doute. Ça n'est rien.

Ma grand'mère n'insista pas, mais elle était intérieurement troublée et, le soir, quand elle fut au lit, seule avec son homme, elle lui dit :

— Tu ne sais pas, Piton ? Le miroir a sûrement quelque chose qui n'est pas naturel. Nous l'avons trouvé qui pleurait.

Le vieux se moqua d'elle.

— Allons donc !... Tu n'es pourtant pas arrivée à ton âge sans savoir que le verre sue quelquefois ?

— Suer !... Suer !... Pas en plein été, peut-être, et dans l'endroit le plus sec de la maison, encore !

— Ta ta ta !... Des bêtises !... Laisse-moi dormir.

La nuit passa. Quand ma grand'mère se leva le matin pour préparer le café, elle entendit au-dessus aller et venir la filleule que les cloches du pardon avaient probablement réveillée plus tôt que d'habitude et qui, déjà, devait s'attifer pour paraître à son avantage parmi les îliennes. Puis le bruit des pas cessa et, tout à coup, un grand cri retentit.

— Jésus-Dieu ! qu'est-ce qu'il y a ? demanda ma grand'mère en se précipitant dans l'escalier.

Elle poussa la porte de la chambre : Marie Da-

gorn, à demi évanouie sur le parquet, lui désigna du doigt le miroir. Et ce fut au tour de la vieille de reculer d'épouvante, car un visage de femme apparaissait dans la glace, qui n'était ni le sien, ni celui de la jeune fille, ni celui d'aucune personne de sa connaissance. C'était, raconta-t-elle ensuite, une figure blême, avec des yeux blancs, des yeux sans pupilles, et de longs cheveux mouillés qui dégouttelaient.

Ma grand'mère n'eut que la force de héler son mari. Il accourut, à moitié vêtu. Mais, dans l'intervalle, la vision s'était effacée.

— Je ne veux pas que ce miroir reste une minute de plus dans ma maison, déclara la vieille.

Et mon grand-père dut le rendre sur l'heure à la mer, qui l'avait apporté (1).

(Conté par le pilote Piton. — Ile de Sein, 1894.)

(1) En Écosse, on recouvre les glaces et les tableaux d'un drap blanc (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 207) ou on les tourne contre le mur (J.-G. Frazer, *Death and burial customs, Scotland, The Folklore Journal*, t. III, p. 281), quand il y a un mort dans la maison.

XCVII

L'horloge arrêtée.

Quand le vieux Quiniou, du Cosquer en Fouesnant, passa de vie à trépas, comme il ne laissait pas d'héritiers directs, ce furent des neveux à lui qui eurent ses biens en partage et vinrent demeurer dans sa maison.

Pendant les premiers temps qui suivirent sa mort, ils ne manquèrent pas, aux « grâces » du soir, de faire réciter un *De profundis* pour le repos de son âme. Mais, peu à peu, ils oublièrent ce qu'ils devaient au pauvre vieux et, bientôt, il ne fut pas plus question de lui, dans la ferme qui avait été la sienne, que s'il n'eût jamais existé. On cessa même de visiter et d'entretenir sa tombe au cimetière. Les pierres se disjoignirent, la folle herbe les envahit. Vous eussiez dit la sépulture d'un misérable, et non pas, certes, celle d'un richard qui avait possédé jusqu'à neuf cents écus de rente. Pis encore : une fois célébré son anniversaire, on ne commanda plus une messe à son intention. Bref, on l'abandonnait à son sort, quel qu'il pût être, bon ou mauvais.

A la Toussaint suivante, les neveux, qui étaient

originaires de Beuzec-Conq, se rendirent à l'église de cette paroisse prier pour leurs parents défunts. Quant au vieux Quiniou, lui, il resta seul, comme un orphelin, sans une oraison ni une goutte d'eau bénite, dans son triste coin de Fouesnant.

Le soir, lorsque les neveux rentrèrent au Cosquer, la servante de garde leur dit :

— Je ne sais pas ce qu'a l'horloge : depuis le moment où vous êtes partis, elle n'a plus marché (1).

Cette horloge, du temps que vivait le vieux Quiniou, était un de ses orgueils. Il est vrai qu'elle n'avait pas sa pareille dans toute la contrée. C'était une pièce magnifique, avec des rouages extrêmement compliqués et une sonnerie merveilleuse. Quand elle tintait les heures, vous eussiez juré entendre tout un carillon. Et la gaine de bois qui la renfermait était sculptée comme un autel d'église, avec des fleurs, des arbres, des oiseaux, que sais-je !

— Bah ! dit l'aîné des héritiers, elle a besoin qu'on lève ses poids, pas autre chose.

Et il se mit en devoir de la remonter. Mais il eut beau faire aller et venir les poids, le mouvement intérieur de l'horloge demeurait silencieux, ne donnait pas un signe de vie.

---

(1) En Galles, l'arrêt inexplicable d'une horloge est un présage de mort pour une personne de la famille (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 304).

— Elle est ensorcelée ! finit-il par déclarer en désespoir de cause. Il faudra mander Kreiztéhanter.

Kreiztè-hanter (midi et demi) était le sobriquet par lequel on désignait communément un horloger de Concarneau, que l'on appelait aussi le « médecin de l'heure ». On alla donc le quérir en voiture, pour qu'il soignât l'horloge malade.

Il la palpa, l'ausculta, l'examina minutieusement au dedans comme au dehors, et ne put que secouer la tête en disant :

— C'est curieux ! Elle n'a rien et ne veut pas marcher. C'est comme si elle boudait. Ces machines ont quelquefois leurs humeurs, tout aussi bien que les personnes. Pour celle-ci, il n'y a qu'à attendre que ça lui ait passé.

Et là-dessus, il se retira.

Des jours, des semaines s'écoulèrent. L'horloge demeurait toujours immobile et muette dans sa gaine de bois sculpté. Elle boudait, effectivement, pour de bon. Et, comme chacun était accoutumé à régler ses démarches d'après ses indications, tout allait un peu de travers dans la ferme, depuis que son timbre se taisait. Il n'y avait plus d'heure fixe ni pour les travaux, ni pour les repas. Les maîtres étaient fort ennuyés et les domestiques ne l'étaient pas moins.

Mais voilà qu'un soir la servante eut une idée soudaine. Comme il n'y avait pas d'autre femme dans la maison, c'était à elle qu'il incombait de réciter les « grâces » avant le coucher. Or, ce soir-

là, au moment où elle allait faire le signe de croix final, elle dit tout à coup :

— Il y a bien longtemps, il me semble, que le nom du vieux Quiniou n'a pas été prononcé sous ce toit. Une prière en sa faveur ne serait peut-être pas de trop.

— C'est vrai, convinrent les neveux. Nous l'avons un peu mis en oubli. Ajoutons un *De profundis* à son intention.

Et ils plièrent de nouveau les genoux, ainsi que leurs gens. Et il se passa alors une chose surprenante. A peine la servante avait-elle commencé le *De profundis*, que l'horloge, comme subitement réveillée, fit entendre sa belle sonnerie, dans le silence. On compta les coups : il y en eut huit : et il se trouva que l'heure sur laquelle elle s'était arrêtée naguère était celle-là même qu'il devait être maintenant, sauf qu'au lieu de huit heures du matin, c'était huit heures du soir (1).

(Conté par Joseph Quilliec. — Quimper.)

(1) Cf. Le Calvez, *La mort en Basse-Bretagne*, *Revue des traditions populaires*, t. III, p. 46. En Écosse comme en Bretagne, après la mort, on arrête l'horloge (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 207).

CHAPITRE XVIII

Les revenants dans le roman d'aventure.

XCVIII

Jean Carré.

Jean Carré était un pauvre orphelin, resté sans père ni mère, à l'âge de trois ou quatre ans. Mais il avait une marraine qui n'était pas mariée. Elle prit son filleul avec elle et le fit élever dans sa maison comme s'il eût été son enfant. Quand il fut en âge de faire ses études, elle le mit au collège. Jean Carré aurait pu, tout aussi bien qu'un autre, devenir prêtre ou notaire. Mais il était né aventurier. Vers sa dix-neuvième année, quand il revint en vacances, il dit à sa marraine :

— Si vous m'aimez, vous ne me renverrez plus au collège.

— Tu as donc pris les livres en dégoût ?

— Je n'ai pas pris les livres en dégoût, marraine. Ce qui me déplaît, c'est d'être toujours assis, dans une salle où je m'ennuie.

— Quel état comptes-tu donc prendre, mon enfant ?

— Je voudrais être marin.

— Très bien, Jean Carré, dit la marraine. J'eusse préféré te voir établi près de moi. Mais je me suis promis de ne pas contrarier ta vocation. Tu veux être marin : sois marin ! Je vais de ce pas te faire construire un solide bâtiment : car je n'entends pas que mon filleul s'engage en qualité de simple matelot. Je tiens à ce que tu passes d'emblée capitaine. Tu choisiras toi-même ton équipage.

Quoique Jean Carré n'eût pas beaucoup travaillé au collège, il en savait cependant assez pour être reçu capitaine. Il prit son brevet, en attendant que le navire fût lancé.

Le jour du lançage, Jean Carré dit à celle qui avait toujours été si bonne pour lui

— Vous êtes ma marraine. Soyez aussi la marraine de mon bateau.

On inscrivit donc sur l'arrière du bâtiment le nom de *Barbaïka*. Car ainsi s'appelait l'excellente femme.

Je ne vous dirai point si le navire était une goélette ou un trois-mâts. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faisait honneur au chantier d'où il était sorti. De même, il pouvait se vanter d'avoir en Jean Carré un capitaine comme il s'en rencontre peu.

Voilà les voiles au vent et la *Barbaïka* en pleine mer. Dieu lui donne heureuse traversée !

Jean Carré avait résolu de faire dans la Méditerranée une campagne de deux ans.

Pendant les seize premiers mois, tout se passa à merveille. Beau temps, belle mer, bonne brise.

— Ce n'est pas le tout, dit un jour le jeune capitaine à son équipage. Vous devez avoir hâte de revoir le pays. Nous allons mettre maintenant le cap sur la Basse-Bretagne.

Ainsi fut fait.

Déjà la terre bretonne s'élevait à leurs yeux du fond de l'horizon.

— A genoux ! commanda Jean Carré, et remercions Dieu d'avoir béni notre voyage.

Mais une voix de matelot lui répondit de la vergue du grand mât :

— Le plus dur est encore à passer, capitaine. Je vois venir sur nous un navire qui ne promet rien de bon.

Jean Carré braqua sa longue-vue dans la direction indiquée.

— En effet, dit-il, nous allons avoir affaire à un « pilleur de mer ». Ohé ! les gars, tenons-nous prêts !

La *Barbaïka* hissa pavillon, mais le pilleur de mer continua de lui courir dessus, sans répondre à sa politesse.

— C'est bon ! gronda Jean Carré. Celui-ci a besoin qu'on lui donne une leçon. Il l'aura, et il la paiera cher.

Il avait à son bord une douzaine de pièces de canon de gros calibre, car la marraine avait bien fait les choses. Les douze pièces partirent à la fois. Le pilleur de mer, qui se croyait en présence

d'un simple navire marchand, ne s'attendait pas à être *bonjouré* de la sorte. Il tourna trois fois sur lui-même, et coula.

Jean Carré n'était pas un mauvais homme. Il ordonna de mettre les chaloupes à l'eau, et sauva tout ce qu'il y avait de vivant sur le navire ennemi.

Or, les pirates avaient avec eux soixante jeunes filles remarquablement belles.

— D'où avez-vous eu ces filles ? demanda Jean Carré au chef des pirates.

— Nous les avons enlevées.

— Et où les emmeniez-vous ?

— J'allais les vendre.

Parmi ces beautés, se trouvait une princesse qui paraissait avoir au plus dix-sept ou dix-huit ans. Elle était fraîche, rosée, blonde, les yeux aussi limpides que le ciel. Elle avait avec elle sa femme de chambre qui ne la quittait jamais.

— Combien me vendriez-vous cette jeune princesse ? demanda Jean Carré.

— Puisque vous nous avez sauvés, je vous la céderai pour mille écus.

— Et la femme de chambre ?

— Je vous la donnerai par-dessus le marché. Seulement vous nous débarquerez sains et saufs au prochain port.

— Marché conclu ! dit Jean Carré, et il paya incontinent les mille écus.

Au premier port, il débarqua les pirates sains et saufs.

Puis il fit voile vers le port où il devait *désarmer*. Là, il logea la princesse et sa femme de chambre dans le meilleur hôtel, les recommandant aux bons soins de l'hôtesse. Quant à lui, il se fit seller un cheval et piqua droit vers le manoir où demeurait sa marraine. Vous pensez si celle-ci le reçut à bras ouverts !

— Eh bien ! quoi de nouveau ? lui demanda-t-elle, après l'avoir étreint sur son cœur.

— Pas grand'chose, si ce n'est que j'ai fait un achat.

— Lequel ?

— J'ai peur qu'il ne soit pas de votre goût.

— Mais encore ?

— Accompagnez-moi et vous verrez.

La marraine ne se fit pas prier. Arrivée à l'hôtel, elle vit la princesse et se prit pour elle d'une vive amitié.

— A quand la noce ? dit-elle en se tournant vers Jean Carré.

— Quand il vous plaira, marraine.

— En ce cas, le plus tôt possible.

Quinze jours après, le mariage eut lieu. Croyez que ce fut une belle noce. Au bout de treize mois, la princesse accouchait d'un fils à qui l'on donna les noms de Jean Barbaïk.

Le père. Jean Carré, vécut deux ans près de sa marraine, de sa femme et de son enfant, uniquement occupé de les aimer tous les trois. Mais dans le cours de la troisième année, il commença à prendre un air d'ennui.

— Il te manque quelque chose, lui dit un jour sa marraine.

— Oui, il me manque la mer.

— Y songes-tu ? Abandonner ta femme et ton fils ? Je ne te parle pas de moi qui ne suis que ta marraine.

— Que voulez-vous ? Je ne suis pas fait pour vivre les pieds au feu, comme tant d'autres. Laissez-moi accomplir encore un voyage. Je vous reviendrai ensuite, et je ne vous quitterai plus.

— Tu jures au moins que ce voyage sera le dernier ?

— Je le jure.

— Pars donc.

Le soir même, la marraine annonça à la princesse que Jean Carré, pour la dernière fois, allait reprendre la mer.

— Eh bien ! dit la princesse, puisque cependant vous partez, faites peindre mon portrait, celui de notre enfant et celui de ma femme de chambre sur la poupe de votre navire. Il ne vous sera pas difficile, soit à l'aller, soit au retour, de relâcher dans le port de Londres. Relâchez-y, pour l'amour de moi. Là, vous amarrerez votre bâtiment au quai, non point par le *nez*, comme c'est l'usage, mais par derrière, de façon que les trois portraits puissent être vus des gens qui seront à terre. C'est tout ce que j'exige de vous. Je pense que vous m'accorderez cette satisfaction en échange du chagrin que vous me causez en partant.

— Je vous l'accorderai, répondit Jean Carré.

Et, à l'aller, il ordonna en effet à ses matelots de relâcher dans le port de Londres. Le navire y fut amarré au quai, comme l'avait souhaité la princesse.

Or, le roi et la reine d'Angleterre avaient un grand jardin dont la terrasse dominait le quai, et d'où ils assistaient à toutes les entrées comme à toutes les sorties de navires.

— Hum ! dit, ce matin-là, le roi à la reine, vois-tu ce bâtiment qui vient d'arriver ?

— Oui !... pourquoi ?

— Ne remarques-tu pas qu'il a le derrière là où il devrait avoir le nez ?

— Si bien.

— Il faut que ce soit un fameux imbécile qui le commande. Descendons de la terrasse. Je veux l'aller trouver de ce pas. Il ne sera pas dit qu'un navire aura été impunément amarré d'aussi sotte façon à mon quai de Londres.

Le roi était très en colère.

— Quel est l'idiot de capitaine qui commande ici ? demanda-t-il, quand il fut près de la *Barbaïka.*

— Il s'appelle Jean Carré, répondit le mousse. Mais si vous avez à lui parler, vous ferez bien de vous montrer plus poli, car il a l'oreille chatouilleuse.

Pendant ce colloque, la reine dévisageait, avec curiosité d'abord, puis avec étonnement, les figures peintes à l'arrière du navire.

— Au lieu de te fâcher, dit-elle à son mari en le

tirant par le bras, regarde donc ces trois portraits. Ne jurerait-on pas que celle-ci est notre fille, et celle-là sa femme de chambre ? Par exemple, je ne m'explique pas comment cet enfant se trouve entre elles deux. Tout ceci est bien étrange. Informe-toi poliment auprès du capitaine. Si tu t'emportes, nous n'apprendrons rien. Tu devrais savoir que quand tu es en colère tu ne fais que des bêtises.

Justement, Jean Carré venait de paraître sur le pont.

— Pardon, Monsieur le capitaine, dit le roi, en soulevant son chapeau, seriez-vous assez aimable pour me dire comment ces portraits sont tombés en votre possession ?

— Parbleu ! c'est moi qui les ai fait faire.

— Mais les originaux, alors ?

— Celle-ci est ma légitime épouse, celle-là sa femme de chambre. Quant à l'enfant je me vante d'être son père.

— Comment ! celle-ci est votre légitime épouse ! s'écria la reine ; embrassons-nous donc, car vous êtes mon gendre.

— Embrassez-moi aussi ! s'écria le roi.

— Du diable, fit Jean Carré, si je m'attendais à avoir de la famille dans la ville de Londres !

Il n'en embrassa pas moins le roi et la reine.

Puis il leur raconta comment il avait acheté leur fille à un pirate, et comme quoi il en avait fait sa femme.

— Tout est bien, dit le roi, du moment que

notre fille est vivante. Voici plus de deux ans que nous la pleurions comme morte. Çà, mon gendre, vous allez passer quelque temps auprès de nous, afin que nous fassions plus ample connaissance. Je veux que vous logiez dans mon palais. Votre second vous remplacera dans le commandement du navire. Je me charge de l'entretien de l'équipage.

— Soit ! répondit Jean Carré. Et il suivit au palais ses beaux-parents. Deux mois durant, il mena large vie. Le roi tint à honneur de lui faire visiter tout le royaume, et pas à pied, je vous le promets.

* * *

Un jour qu'ils arrivaient dans une grosse bourgade, ils trouvèrent les rues pleines de monde.

— Que signifie tout ce rassemblement de peuple ? demanda Jean Carré.

Ils s'avancèrent jusqu'au cœur de la foule. Un spectacle horrible s'offrit à eux. Deux robustes gaillards traînaient un cadavre en le tirant chacun par une jambe. La tête du supplicié sonnait le pavé, sourdement. La populace lui jetait de la boue, à poignées.

— En quel pays sommes-nous donc ? s'écria Jean Carré d'une voix de tonnerre. Est-ce là le respect que l'on doit à un mort ?

Un des deux hommes qui traînaient le cadavre répondit :

— Celui que voici n'avait pas payé ses dettes avant de mourir. C'est pourquoi nous le traitons

de la sorte. Cela s'est toujours fait, parmi nous, et cela se fera toujours. Les mauvais débiteurs sont comme la mauvaise herbe. Il ne suffit pas qu'ils meurent. Il faut que leur exemple ne puisse pas porter graine. Ce que vous voyez n'est rien encore. Lorsque nous aurons *halé* cet homme jusqu'à une carrière qui est là-bas, nous le couperons en morceaux, aussi menu que chair à pâté, et, ces morceaux, nous les éparpillerons, pour qu'ils deviennent promptement la pâture des animaux sauvages et des oiseaux de proie.

— En Basse-Bretagne, grommela Jean Carré, c'est vous que l'on mettrait en pièces. A combien se montaient donc les dettes que ce malheureux a laissées après lui ?

— A cent francs.

— Eh bien ! les voilà, vos cent francs ! Au moins sa dépouille m'appartient-elle ?

— Oui, et libre à vous d'en faire ce qu'il vous plaira.

— Je la ferai enterrer pompeusement, afin de vous montrer, à vous autres Anglais, comment les Bretons traitent les morts.

Le roi était là qui écoutait, mais qui n'osait rien dire, ne voulant pas être désagréable à ses sujets, encore moins à son gendre.

Jean Carré fit faire l'enterrement suivant les usages du pays, et en régla tous les frais. Puis il commanda aux tailleurs de pierre les plus renommés une tombe magnifique sur laquelle furent inscrits le nom du mort et le sien.

Le roi, un peu inquiet, lui dit :

— Nous pourrions peut-être nous en retourner maintenant du côté de Londres ?

— Ma foi oui ! répondit Jean Carré. Ce que nous venons de voir ici ne m'engage nullement à poursuivre.

Ils rebroussèrent chemin.

De retour à Londres, Jean Carré annonça à ses beaux-parents qu'il commençait à trouver le temps long, depuis si longtemps qu'il n'avait vu sa femme. Il avait grande hâte aussi de rentrer à bord de la *Barbaïka*.

— Vous partirez, lui dit le roi, mais non sur le navire qui vous a amené. Rappelez-vous que vous êtes mon gendre. Le gendre du roi d'Angleterre ne saurait voyager sur un navire de trois cents tonneaux, comme un simple maître au cabotage. Je vais donner l'ordre à mon escadre de se tenir prête. Elle sera toute à votre disposition. L'amiral en chef lui-même ne sera vis-à-vis de vous que comme un matelot par rapport à son capitaine.

Aux yeux de Jean Carré, toute l'escadre du roi d'Angleterre, avec ou sans amiral, ne valait point la *Barbaïka*. Mais, au moment de quitter beau-père et belle-mère, il ne voulut pas leur causer de chagrin.

Il s'embarqua donc sur le vaisseau-amiral.

De quoi il eut à se repentir amèrement.

A bord de ce vaisseau-amiral, il y avait comme pilote un grand Juif, assez bel homme, mais que je n'eusse pas acheté deux liards.

Le soir du premier jour de traversée, Jean Carré ne fut pas peu surpris de voir que les autres bâtiments de l'escadre gagnaient de vitesse celui qu'il montait. C'était cependant un fier navire, merveilleusement gréé.

— Çà, dit-il au Juif, d'un ton courroucé, d'où vient que nous marchons *à la traîne* ? Le bateau a tout ce qu'il faut pour « aller de l'avant ». Vous êtes un mauvais pilote !

— Je ne suis pas un mauvais pilote. Comment gouverner, quand le gouvernail n'est pas à sa place ?

— Vous me ferez quinze jours de fers. Le gouvernail était bien à sa place, quand nous avons appareillé.

— Jugez-en vous-même !

— C'est ce que nous allons voir.

Comme Jean Carré se penchait pour voir, le Juif le saisit par les pieds et lui fit faire la culbute par-dessus bord.

— Au secours ! Au secours ! cria le pauvre capitaine.

Hélas ! il ne lui restait qu'à périr lamentablement. La mer était grosse. Il roulait, à moitié enseveli, dans l'entre-deux des lames. Le Juif avait si lestement fait son coup que personne ne s'était aperçu de la disparition du gendre du roi. D'ailleurs, l'amiral se fût assez peu soucié de le repêcher. Il n'était déjà que trop vexé d'avoir à obéir à un simple capitaine de la marine bretonne.

Le vaisseau continua donc sa route, comme si de rien n'était.

— Il faut mourir ! se dit Jean ; et en attendant d'être englouti, il se mit à réciter une courte prière.

En ce moment, une haute vague le souleva.

Il jeta autour de lui, sur la grande mer, le regard désolé de ceux qui sombrent.

Et voici qu'il vit venir vers lui, marchant sur les flots, la silhouette d'un homme. Et l'homme lui dit, d'une voix douce :

— Ne sois plus navré, mon pauvre Jean ! S'il y a des gens qui trahissent, il y en a d'autres qui se souviennent.

— Comment ne serais-je pas navré ? Je n'embrasserai plus ni ma marraine, ni ma femme, ni mon fils ! Je leur avais promis, en les quittant, que ce voyage serait le dernier. Je ne croyais pas si bien dire !

— Prends courage ! Je viens pour te sauver.

L'homme surnaturel tendit la main à Jean Carré.

— Monte sur mon dos, dit-il.

Jean Carré obéit.

L'homme se mit de nouveau à marcher sur la mer. Il cheminait dans le creux des vagues, comme un laboureur dans un sillon.

Il emporta ainsi Jean Carré jusqu'à une île rocheuse, mais verte, dont nul capitaine n'avait jamais eu connaissance. Il l'y déposa à l'ombre d'un arbre de palmes.

— Là, camarade, lui dit-il. Ce que tu as de mieux à faire pour le moment, c'est de sécher tes habits. Vois, le soleil est chaud. Dans une heure ou deux, tu n'auras pas un fil de mouillé, et tu auras pris quelque repos. Nous continuerons alors notre route.

— A votre gré.

Le *chemineur-de-mer* disparut. Jean Carré, resté seul sous les hautes palmes qu'agitait une brise douce, ne tarda pas à s'endormir.

Ne troublons pas son sommeil !...

* * *

Pendant ce temps, l'escadre du roi d'Angleterre voguait à pleines voiles vers les côtes de Basse-Bretagne.

A mesure qu'on en approchait, l'amiral se sentait ennuyé grandement. Que dire à la princesse ? Comment lui révéler la chose fatale ? Il y a, même pour les amiraux, des passes difficiles. Celui-ci n'était pas fâché de la disparition de Jean, mais déplorait d'avoir à l'annoncer. Quant au Juif, il affectait un air navré. Au fond de son cœur, il jubilait.

Lorsqu'on eut abordé, la flotte hissa le drapeau noir. La princesse qui se promenait dans ses domaines, avec son enfant sur les bras, aperçut au loin cette forêt de mâts et de vergues, ainsi que les flammes de deuil qui flottaient à leurs drisses.

Elle tomba à genoux, l'âme frappée d'un pres-

sentiment. A ce moment, l'amiral s'avançait vers elle, chapeau bas.

— Princesse, commença-t-il...

— Inutile de poursuivre. Jean Carré est mort, n'est-ce pas ?

— Comme vous dites, princesse !

— Retournez donc au pays d'où vous venez.

— Sans vous ?

— Devant la grande mer, je fais ce serment. Rapportez-le à mon père. Je jure de ne retourner en Angleterre que lorsque la mort m'aura réunie à Jean Carré.

Ce soir même, l'amiral reprenait le large.

Mais le Juif, lui, avait déserté.

A la *trouble-nuit*, comme les vaisseaux avaient déjà dépassé la ligne bleue de l'horizon, il faisait son entrée au manoir de Kerdéval où demeuraient ensemble la marraine de Jean Carré et sa veuve.

Il les trouva qui pleuraient, enlacées.

— Faites excuse, dit-il dès le seuil, moi seul je sais comment celui que vous pleurez a péri. J'ai vu l'amiral le jeter par-dessus bord.

Et il se prit à larmoyer, avec une désolation en apparence si vraie que sa douleur fit diversion à celle des deux femmes.

— Approchez-vous du feu ! dirent-elles.

Il raconta qu'il avait déserté, pour ne plus vivre sous les ordres d'un homme aussi criminel que l'amiral. Bref, il sut si bien se concilier les bonnes grâces de la marraine et de la veuve, qu'on le pria d'accepter l'hospitalité dans la maison.

Croyez qu'il mit à profit son séjour. A force de parler de Jean Carré, sur un ton de douloureuse sympathie, il finit par s'insinuer dans le cœur de la pauvre princesse. Elle toléra la cour qu'il lui faisait, accepta de devenir sa femme. Non qu'elle eût oublié Jean Carré. Bien au contraire, elle pensait être fidèle à sa mémoire en lui donnant pour successeur un homme qui avait sans cesse son éloge à la bouche. La marraine elle-même avait été séduite par ce misérable Juif. Elle fut la première à encourager la princesse à l'épouser. Le mariage fut décidé. Il ne restait plus à faire que les derniers préparatifs.

* * *

... — Eh bien ! Jean, tes effets sont-ils secs ? demandait à Jean Carré, ce matin-là, l'homme surnaturel.

Jean Carré ouvrit péniblement un œil, puis l'autre.

— Sapristi ! s'écria-t-il, je viens de faire un bon somme !

Il essaya de se mettre sur son séant. Il ne le put. Sa tête toujours retombait en arrière.

— Qu'est-ce que j'ai donc ?

— Tu as que tes cheveux et ta barbe ont tellement poussé, depuis que tu es étendu là, qu'ils ont pris racine dans le sol.

— C'est, ma foi vrai ! comment cela se fait-il ?

— Parce qu'il y a deux ans que tu dors, répondit tranquillement l'étranger.

— Deux ans !

— Pas un jour de plus, pas un jour de moins. J'aime à croire que te voilà suffisamment reposé.

— Je dois l'être.

— Il faut que tu le sois, car tu n'es pas au bout de tes peines. Remonte sur mes épaules, que nous nous mettions de nouveau en chemin.

L'un portant l'autre, ils traversèrent la mer brumeuse. L'homme surnaturel marcha sur les eaux trois jours et trois nuits. Le jour, une colonne d'écume blanche cheminait devant lui pour lui montrer la route. La nuit, c'était une claire étoile.

La troisième nuit il dit à Jean Carré :

— Reconnais-tu cette terre ?

— Oui, c'est celle où je suis né.

— Tu n'as plus besoin de moi. La grève commence ici. Ne t'attarde point. Rends-toi directement à Kerdéval. Tu y trouveras ta femme en train de se remarier avec le Juif qui te jeta naguère à la mer. Ne coupe ni tes cheveux, ni ta barbe. Fais-toi embaucher parmi les serviteurs de la maison, pour n'importe quelle besogne. Je sais que l'on est en quête d'un fendeur de bois. Tu pourras te proposer comme tel. Et maintenant, avant que je t'abandonne à ton sort, dis-moi, Jean Carré, aurai-je le droit, si on me le demande, d'affirmer que je t'ai rendu service ?

— Tu as le droit de le proclamer en tout lieu. Moi-même je n'y faillirai point.

— Béni sois-tu pour cette parole ! Elle m'ouvre

le paradis. Je suis le mort dont tu payas jadis les dettes et à qui tu fis donner la sépulture (1). A mon tour, j'avais contracté une dette envers toi. Tu m'as délivré quittance. Je suis désormais sauvé. Bon voyage, Jean Carré, et merci !

— C'est à moi de te remercier ! s'écria Jean Carré, mais il n'y avait déjà plus sur la grève que lui et son ombre, que la lumière de la lune découpait sur le sable.

Pour arriver plus vite à Kerdéval, il prit un sentier de traverse. La porte du manoir était encore close. Il dut attendre, assis sur les marches du seuil, que l'aube se fût levée, et, avec l'aube, les servantes.

— Excusez-moi, dit-il alors, je suis un homme de bonne volonté. Je suis prêt à accepter beaucoup de travail en échange d'un peu de pain.

Il s'adressait en ces termes à sa marraine. Il la reconnaissait bien, mais elle ne pouvait le reconnaître, à cause de ses cheveux qui lui pendaient dans le dos et de sa barbe qui s'étalait sur sa poitrine. D'ailleurs, la vue de la vieille avait baissé, par l'effet naturel de l'âge et aussi parce qu'elle n'avait cessé, depuis la prétendue mort

(1) Un conte très répandu en Irlande est celui du mort que l'on refuse d'enterrer parce qu'il a des dettes ; un passant charitable paie les créanciers. Le mort revient sous la forme d'un homme adroit et avisé pour aider son bienfaiteur dans les tâches difficiles qu'il a à remplir (G. Dottin, *Contes et légendes d'Irlande*, p. 55-63 ; D. Hyde, *Beside the fire*, p. 21, 45, 153 ; Larminie, *West-Irish folktales and romances*, p. 155, 167).

de Jean Carré, de verser sur lui d'amères larmes.

— Entrez, brave homme, dit-elle. Savez-vous fendre le bois ?

— Vous en jugerez, si vous m'employez.

— Vous allez d'abord manger une écuellée de soupe, puis vous vous rendrez à la forêt que vous voyez là-haut,sur le penchant de la montagne.Vous y trouverez des troncs abattus. Vous en ferez des bûches. On signe ce soir le contrat de ma filleule. Je voudrais que vous eussiez fendu assez de bois pour le feu de joie qui doit précéder la cérémonie.

— Reposez-vous-en sur votre serviteur. Vous serez satisfaite de lui.

Voilà Jean Carré d'avaler sa soupe et de partir pour la forêt.

Quand il se fut éloigné, la vieille marraine dit :

— A en juger d'après sa longue barbe, ce doit être quelque ermite qui s'est condamné, par esprit de mortification, à aller de porte en porte mendier du travail.

Ce fut l'avis de chacun.

*
* *

La femme de chambre de la princesse avait charge de promener le petit Iannik, tous les jours, entre midi et quatre heures. Elle le conduisait d'ordinaire aux champs où l'enfant s'amusait fort à regarder travailler les hommes. Ce midi-là, elle lui dit :

— Je vais te faire voir un bel ermite qui fend du bois, pour mériter le ciel.

Ils se rendirent donc à la forêt, où Jean ne perdait pas son temps, car on entendait de loin le bruit de sa hache s'enfonçant dans les troncs d'arbres.

Dès qu'il fut en présence du prétendu ermite, l'enfant se mit à le dévisager fixement. Puis, cet examen terminé, il dit d'une voix tranquille, avec un air sérieux :

— C'est vous, mon père, qui peinez dur ! Vous abattez à vous seul autant de besogne que trois ournaliers ensemble.

— Que dis-tu là, mon enfant ? Je ne suis pas ton père.

— Ne parlez pas ainsi : les autres ne le savent pas, mais moi je le sais.

Jean Carré se mit à rire.

— Tenez ! reprit l'enfant, vous avez à la joue une fossette toute semblable à la mienne. Je la vois bien, malgré votre ba be.

La femme de chambre n'était pas intervenue dans ce colloque. Mais la dernière remarque de l'enfant l'avait frappée.

— Maman ! s'écria le petit Iannik en rentrant au château, maman ! j'ai vu mon père.

— Hélas ! mon enfant, il y a plus de deux ans que ton père est mort.

— Mon père n'est pas mort. Vous pouvez me croire, quand je vous affirme qu'il est bien vivant.

— Je l'affirmerais volontiers moi-même, prononça la femme de chambre. Elle raconta à sa maîtresse ce qui s'était passée dans la forêt. La princesse en fut toute troublée. Elle n'avait pas

cessé d'aimer Jean, mais elle avait une peur mortelle que tout ceci ne fût qu'un leurre. Elle alla trouver la marraine et en causa avec elle.

— Faisons toujours venir l'ermite, dit la marraine.

Jean fut mandé au château. Il y arriva, les yeux baignés de larmes.

— Pourquoi pleurez-vous ? lui demanda-t-on.

— Je pleure de joie. On a bien raison de dire que c'est sur les lèvres des enfants que Dieu a mis la meilleure des sagesses.

Il fit alors le récit de son aventure, sans rien omettre, ni la perfidie du Juif, ni l'efficace reconnaissance du mort.

La femme de chambre courut au village voisin et en ramena barbier et perruquier. Jean Carré ne tarda pas à sortir de leurs mains identiquement pareil à ce qu'il était deux années auparavant. On lui fit alors prendre un bain et on le revêtit de son habit de mariage que sa femme avait pieusement conservé dans son armoire, en souvenir de lui.

Comme vous pensez bien, le Juif n'était au courant de quoi que ce fût. Il surveillait dans la cour les apprêts du feu de joie, donnant des ordres à chacun, du ton insolent d'un parvenu, et se carrant déjà dans son orgueil de futur maître de la maison.

Sans cesse arrivaient des voitures, bondées de parents éloignés ou proches. Le Juif les recevait à mesure, s'empressait, faisait l'aimable. Les gen-

darmes du chef-lieu de canton étaient là aussi ; on les avait convoqués, un peu pour assurer l'ordre, mais surtout pour rehausser l'éclat de la cérémonie nuptiale qui devait se célébrer le lendemain.

Soudain, on vit descendre la princesse. Elle prit à part le brigadier et lui chuchota quelques mots à l'oreille.

— C'est entendu ! répondit le chef des gendarmes.

Et il commanda de mettre le feu au bûcher.

La flamme s'éleva, pétillante et claire. A ce moment, Jean Carré apparut, tenant son fils par la main, et suivi de sa marraine. Ce fut un vrai coup de théâtre. Le Juif était devenu couleur vert-chou. Deux gendarmes l'empoignèrent par sa veste et le précipitèrent dans le brasier. Il y flamba comme une simple allumette.

Les invités ne perdirent rien à cela. Au lieu d'une noce, ce fut un retour de noce. Au lieu d'un repas, il y en eut vingt. Huit jours durant, les broches tournèrent, les tonneaux coulèrent, les gens mangèrent, burent, se vidèrent et recommencèrent. Il n'y eut personne de mécontent de voir le maître remis en possession de sa femme et de ses biens, si ce n'est peut-être le Juif, mais celui-là n'est jamais venu se plaindre. Du feu de Kerdéval il a dû passer au feu de l'enfer où il continue de cuire, espérons-le, pour l'éternité.

La princesse, on s'en souvient, avait juré de ne retourner en Angleterre que lorsque la mort l'aurait réunie à Jean Carré. Jean Carré pensa que

la condition exigée avait peut-être été remplie, puisqu'en somme c'était grâce à un mort qu'il avait pu rejoindre sa femme. La marraine fut de son avis. Ils s'embarquèrent donc tous pour Londres. Mais le roi et la reine de ce pays ayant trépassé peu après, Jean Carré, sa femme et sa marraine regagnèrent leur château de Basse-Bretagne où désormais ils vécurent heureux. Puissiez-vous avoir bonheur égal, à moins de frais (1) !

(Conté par Lise Bellec, couturière. — Port-Blanc.)

---

(1) Quiconque est au courant de la vieille littérature romanesque française aura reconnu dans cette légende, dès les premières pages, une variante bretonne du célèbre « Jean de Calais ». Mais que de différences entre l'original français et l'adaptation bretonne ! Et je ne parle pas des différences de forme ; j'entends celles qui atteignent le fond même du récit. Le peuple armoricain ne s'est pas contenté de transporter dans sa langue, avec la tournure d'esprit qui lui est particulière, le texte qui lui était fourni. Il a remanié ce récit de fond en comble ; à vrai dire, il l'a recréé. On nous saura peut-être gré de donner ici un rapide résumé du roman de France. On pourra ainsi se rendre compte de la façon dont l'imagination bretonne *bretonnise*, en quelque sorte, les matières où elle s'applique ; on pourra discerner quelles combinaisons nouvelles elle y apporte, et aussi quels éléments nouveaux elle fait entrer dans ces combinaisons. C'est par de semblables rapprochements qu'il sera possible, à la longue, de déterminer ce qui est essentiellement le propre d'une race, d'un milieu, d'un pays.

Le petit volume que j'ai sous les yeux, en écrivant ce résumé, contient, outre l'*Histoire de Jean de Calais*, nombre d'autres romans d'amour et d'aventures, tels que l'*Histoire de Pierre de Provence et de la belle Maguelonne*, celle de *Richard sans Peur, fils de Robert le Diable*, le roman de *Jean de Paris*, le *Jardin d'Amour*, etc.. Il sort de l'imprimerie de J.-M. Corne, à Toulouse, et ne porte pas indication de date.

Un des principaux négociants de Calais avait un fils unique

qu'il fit élever en vue d'en faire un maître dans l'art de naviguer et pour qui il équipa un vaisseau destiné à « nettoyer la côte d'un nombre infini de corsaires ». Jean de Calais battit « ces voleurs de mer » en plusieurs rencontres et se concilia ainsi l'estime et la reconnaissance de tous ses concitoyens. On n'attendait que son retour pour lui décerner les plus grands honneurs, lorsqu'un orage le jeta dans des parages inconnus. Son flair le conduisit à une île qu'il fut surpris de trouver habitée. C'était le pays d'Orimanie, dont la capitale avait nom Palmanie (de là peut-être l'*arbre de palme, eur wéenn balmès*, dont parle la légende bretonne). Dans cette île, Jean de Calais voit livrer un mort en pâture à des chiens, pour n'avoir pas de son vivant acquitté ses dettes. Il les paie lui-même et le fait ensevelir. Un soir qu'il se retire à son bord, il aperçoit sur le pont d'un vaisseau mouillé près du sien deux femmes qui fondaient en pleurs. Il apprend que ce sont deux esclaves appartenant à un capitaine corsaire, et qu'on doit les vendre le lendemain. Il les achète. La beauté de l'une d'elles « frappe Jean de Calais, d'un trait qu'il ne peut parer ». Ici, deux pages de sentimentalités, dans le goût des romans de chevalerie. La jeune esclave, qui n'est autre qu'une princesse déguisée, se laisse toucher, et répond à l'amour du galant aventurier, malgré les remontrances de sa suivante, Isabelle. On arrive à Calais où le héros reçoit grand accueil. Jean confesse à son père sa vive affection pour Constance (ainsi se nomme la princesse). Désapprobation du père qui ne veut pas d'une esclave pour bru. Jean de Calais n'en épouse pas moins sa belle, qui, au bout d'une année, accouche d'un fils. Cependant, des amis se sont interposés et ont fléchi la colère paternelle. Jean reçoit le commandement d'un second navire. Le jour du départ venu, Constance se jette aux genoux de son mari, en lui demandant deux faveurs : 1° de la faire peindre sur la poupe du vaisseau, avec son fils et sa chère Isabelle ; 2° de tourner la proue du côté de Lisbonne et de mouiller le plus près possible du château de cette ville. A quoi Jean de Calais défère volontiers. L'élégance du navire attire l'attention des Portugais. Chacun le vient admirer. Le roi de Portugal lui-même se laisse prendre à la curiosité commune. Dès qu'il aperçoit le tableau qui orne la poupe, il est troublé. Dans le portrait de Constance, il a cru reconnaître sa fille. Il mande le jeune capitaine. Tout s'éclaircit. Constance est bien la fille du roi, de même qu'Isabelle est la fille du duc de Cascaës. Toutes deux avaient été enlevées par des pirates. Après en avoir délibéré avec son conseil, le roi fait décréter que Jean de

Calais devra désormais être regardé comme son gendre légitime. Une seule voix a protesté : celle de don Juan, premier prince du sang, neveu du roi et amoureux dédaigné de la princesse Constance. Il est entendu qu'on armera une escadre pour aller quérir celle-ci. Le commandement en est confié à don Juan (on remarquera peut-être l'espèce de confusion qui a pu se produire dans l'esprit des conteurs bretons entre *Juan* et *Juif* ou *Jouiz*). L'escadre mouille dans les eaux de Calais. La ville fait à Jean une ovation. Son père même lui marque son repentir. Pendant les fêtes qui se donnent à cette occasion, don Juan demande à la princesse de lui accorder un quart d'heure d'entretien. Constance s'y refuse. Fureur dissimulée de l'amant congédié. On remet à la voile pour Lisbonne. Jean de Calais, sa femme, son fils et la suivante Isabelle sont à bord. Un orage terrible éclate. Jean de Calais se multiplie pour sauver ce qu'il a de plus précieux. Comme il s'est isolé à l'avant du navire, « pour observer le temps » don Juan se glisse derrière lui et le précipite à la mer. Désespoir, cris de Constance, quand on s'aperçoit que son mari a disparu. Don Juan s'efforce de la consoler, mais elle repousse longtemps toute consolation. A Lisbonne même, elle se renferme dans son deuil de veuve. Don Juan, cependant, toujours perfide, pousse secrètement les Algarves à la révolte, afin d'avoir l'occasion de les réduire à l'obéissance et de marquer son zèle pour l'État. Il revient vainqueur, se fait désigner par le conseil des Grands comme le seul digne d'épouser la princesse et finit par obtenir sa main du roi, son père. Constance toutefois résiste. Deux ans se passent. Jean de Calais n'est pas mort. Il s'est cramponné à quelque épave, a été conduit par les flots dans une île déserte où il a trouvé de quoi subsister. Un beau jour, un homme vient à lui. Jean de Calais manifeste sa surprise. « Les chemins que j'ai pris, dit l'étranger, sont inconnus aux hommes ». Il découvre au malheureux les événements qui se sont succédé depuis son naufrage. Tandis qu'ils causent, assis au pied d'un arbre, Jean de Calais se sent envahir par un invincible sommeil. A son réveil, il se retrouve dans une des cours du palais de Lisbonne. Mais son embarras est extrême. Ses habits sont en lambeaux, ses pieds nus, sa barbe d'une longueur excessive. Il se rend aux cuisines. Un « officier », touché de compassion, le charge de porter du bois aux appartements. Par hasard, il rencontre Isabelle. Celle-ci reconnaît le diamant qu'il porte au doigt. Elle communique ses soupçons à la princesse, et, sous un prétexte quelconque, introduit Jean de

Calais dans les appartements de celle qui croit être sa veuve. Reconnaissance émue. Puis, châtiment du traître don Juan qui, sur l'ordre du roi, est enfermé et brûlé dans « un édifice de feu, disposé par plusieurs compartiments », lequel avait été préparé en vue de son mariage avec la princesse, « et devait offrir aux yeux un spectacle magnifique et nouveau ».

Tel est l'abrégé, aussi succinct, mais aussi fidèle que possible, du roman de Jean de Calais. Je n'en ferai ressortir qu'un détail, à savoir la part très restreinte qui y est faite au surnaturel. Il semble que l'auteur ait craint d'établir une identification entre le mort dont Jean de Calais paie les dettes et l'homme qui lui vient en aide dans l'île déserte où il risque de mourir abandonné. Dans la variante bretonne, ce mort joue un rôle bien autrement précis. L'épisode où il paraît est, en quelque sorte, le nœud même de l'histoire.

Reste une autre question : celle d'antériorité. Il est impossible, dans le cas présent, de ne la point trancher en faveur du roman français. Le titre même de la variante bretonne en est une preuve irréfutable. *Jean Carré* est évidemment une corruption de *Jean de Calais*. Mais il semble que Mme de Gomez, l'auteur de la leçon française, en ait puisé le sujet dans un fonds plus ancien. On trouve dans le premier volume des *Contes populaires de Basse-Bretagne*, de M. Luzel, à la page 403, une légende intitulée : *Iouenn Kerménou*, dont la trame générale est identique à celle de notre récit, mais qui est cependant empreinte d'un caractère fortement mythologique. Ainsi, la princesse, dont le héros fait la rencontre, doit être donnée en pâture à un serpent et le navire qui la transporte est tendu de noir (légende de Thésée). Iouenn Kerménou, pour obtenir l'assistance du mort, est obligé de lui promettre la moitié de tout ce qui appartiendra en commun à sa femme et à lui. Ce que vient réclamer le mort, c'est la moitié de l'enfant qui leur est né. Qu'on s'en réfère du reste à l'ouvrage ci-dessus, et que l'on compare les trois récits. Il y a là matière à une étude dont nous ne pouvons ici que signaler l'intérêt.

Cf. aussi Luzel, *Contes populaires de Basse-Bretagne* : t. II, p. 176 : *La princesse Marcassa et l'oiseau Drédaine*. Id., *ibid.*, p. 207 : *La princesse de Hongrie* ; *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, t. I, p. 75-77 : *Le fils de Saint-Pierre*, et les références données à la suite du conte, p. 90-91.

CHAPITRE XIX

Les morts malfaisants.

Le revenant le plus malintentionné ne peut rien contre *trois baptêmes* réunis, c'est-à-dire contre trois personnes cheminant de compagnie et ayant été toutes les trois baptisées (1).

*
* *

Pour se garantir des maléfices d'un fantôme, il n'est que de lui crier :

— Si tu viens de la part de Dieu, exprime ton désir. Si tu viens de la part du diable, va-t'en dans ta route, comme moi dans la mienne (2) !

---

(1) Cf. Sauvé : *Voyage et voyageurs, Mélusine,* t. III, c. 358 ; R.-Fr. Le Men : *Traditions et superstitions de la Basse-Bretagne, Revue celtique,* t. I, p. 419. Si l'on est seul, on n'a pas le droit d'adresser la parole à un revenant ; trois baptisés du même sexe peuvent lui demander ce qu'il veut ; il faut lui faire dire une messe s'il la demande ; un revenant a le droit de tuer quiconque l'insulte (P.-Y. Sébillot, *Contes et légendes du pays de Gouarec, Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou,* t. XVIII, p. 62).

(2) A Carnac, si l'on est courageux, l'on doit demander : Au nom du bon Dieu, dites-moi, bonne âme, ce qu'il faut pour vous délivrer de vos peines. L'âme répondra presque toujours : Faites dire

Il importe surtout de le tutoyer. Si on s'oubliait à lui dire « vous », on serait perdu (1).

*
* *

Si vous voulez que les revenants ne puissent rien contre vous, ne cheminez jamais de nuit sans avoir sur vous l'un quelconque de vos instruments de travail. Les instruments de travail sont

---

une ou plusieurs messes à mon intention. Parfois elle réclamera un vêtement quelconque. Le Rouzic, *Carnac*, p. 135. En Westmeath, un homme qui cheminait de nuit sur une route entendit un fantôme qui criait d'un tertre surmonté d'un buisson : « Où irai-je ? Où irai-je ? » Il répondit : « Mais, à Dieu hors de là, et laisse les gens en paix ». L'esprit le remercia et on ne l'entendit jamais plus (D. Fitzgerald, *Popular tales of Ireland, Revue celtique*, t. IV, p. 174). En Écosse, on croit généralement qu'on mourrait si l'on parlait à un fantôme ; il y a pourtant des exemples d'hommes qui ont survécu à cette conversation ; en tout cas, le fantôme ne reparaît plus désormais (W. A. Craigie, *Some Highland folklore* ; *Folklore*, t. IX, p. 374). Dans un des plus beaux poèmes irlandais du IX^e^ siècle, le *Rendez-vous après la mort*, Fothad, qui avait donné rendez-vous à sa maîtresse pour le soir d'une bataille, est tué, et c'est son spectre qui tient parole ; il lui recommande de ne pas lui adresser la parole (*Selections from ancient Irish poetry*, p. 9).

(1) Ce dernier renseignement m'a été communiqué par François Le Roux, de Rosporden. Il m'a, du reste, été confirmé à diverses reprises. Or, on aura occasion de remarquer presque constamment au cours de ce volume, que là où l'on fait converser un vivant avec un mort, le vivant dit « vous » au mort, et que c'est le mort qui tutoie le vivant. Cela infirme-t-il le précepte ? Nullement. Toute conteuse obéit, malgré elle, à un vague instinct de littérature. Le mort lui apparaît comme un personnage d'une espèce supérieure, comme un être sacré. Elle ne se résigne pas,

sacrés (1). Aucune espèce de maléfices ne peut prévaloir contre eux.

Un tailleur, voyant un mort s'avancer sur lui, fit le signe de la croix avec son aiguille. Le mort disparut aussitôt, en criant :

— Si tu n'avais eu ton aiguille, j'aurais *fait de toi un homme* (je t'aurais broyé) (2) !

*
* *

En Léon, la croyance est que, lorsqu'il s'élève de grands coups de vent, ce sont des tourbillons

---

dans le récit, à le faire tutoyer par son interlocuteur. Telle est, je crois, la véritable explication.

(1) Parmi ces outils, un des plus efficaces est le *carsprenn*, petite fourche en bois qui sert à débarrasser le soc de la charrue du fumier et de la terre qui s'y attachent (Sauvé, *Mélusine*, t. III, col. 358).

Dans une légende irlandaise transcrite par Curtin, *Tales of the fairies*, p. 128, on maîtrise un revenant en se servant des chaînes d'une charrue, car tout ce qui appartient à une charrue est béni. Il suffit souvent, pour n'avoir rien à craindre des revenants, d'être muni d'une épée ou d'un couteau d'acier, surtout si l'acier a été forgé par un Irlandais (Curtin, p. 140-141).

D'après une légende écossaise, des hommes attardés rencontrèrent un fantôme. Un vieillard prit une Bible, s'entoura d'un cercle tracé avec son poignard et lui demanda ce qu'il voulait. Le fantôme répondit qu'il avait, de son vivant, volé un soc de charrue, qu'il ne pouvait reposer, et lui dit où il avait caché l'objet volé. Puis le fantôme s'évanouit et ne reparut jamais (J. G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and islands of Scotland*, p. 247). Cf. ci-dessus, t. II, p. 29. Le fer et les fantômes sont donc mis en rapport de diverses manières.

(2) Cf. L.-Fr. Sauvé : *Voyage et Voyageurs*, *Mélusine*, III, c. 358 ; E. Souvestre : *Le Foyer breton*, p. 182.

d'âmes de damnés qui, dans leur rage, s'efforcent de nuire aux hommes (1).

Il faut alors se jeter immédiatement la face contre terre. Si l'on manque à cette précaution, les âmes méchantes vous enveloppent, vous étourdissent et vous entraînent à leur suite en enfer.

(Communiqué par Y. Prigent. — Plouénan.)

(1) Cf. l'*oileag sluaigh* ou vent des fées qui enlève les gens en l'air et les rejette sur le sol souvent bien loin de leur demeure. (J.-G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and islands of Scotland*, p. 25).

XCIX

La fiancée du mort (1).

Le plus beau fils de paysan qu'il y eût en Bégard était à coup sûr René Pennek, fils d'Ervoann, et la plus jolie fille qui fût à dix lieues à la ronde, c'était Dunvel Karis, la « douce » de René Pennek. Les deux jeunes gens s'aimaient depuis le temps où ils s'étaient rencontrés sur les bancs du catéchisme. Tous deux étaient de bonne maison. Seulement les Pennek possédaient le double de la fortune des Karis. Pour cette raison, Ervoann Pennek ne voyait pas sans contrariété le penchant de son fils pour Dunvel. De son côté, Juluenn Karis, le père de Dunvel, était fier de tempérament ; pour rien au monde il n'eût consenti à faire les premières démarches auprès d'Ervoann Pennek qu'il traitait d'égal à égal et peut-être même avec quelque hauteur, précisément parce qu'il se savait inférieur à lui sous le rapport de la fortune.

---

(1) Comparez dans un conte de W. Bottrell, *Traditions and hearthside stories*, 2ᵈ series, p. 152-153, le mort qui enlève sa fiancée et l'emmène dans un vaisseau-fantôme.

Cela n'empêchait pas les deux jeunes gens de se donner « assignation » dans tous les lieux de rendez-vous, tels que pardons, aires neuves et *frikadek bolc'h* (1).

On avait plaisir à les voir ensemble, tellement ils paraissaient faits l'un pour l'autre.

Souventes fois, par badinage, on leur demandait :

— A quand la noce ?

Dunvel alors rougissait sous sa coiffe et répondait d'un ton triste :

— Quand il plaira à Monseigneur Dieu.

Mais René, lui, se redressait :

— Ce qu'il y a de certain, disait-il, c'est qu'elle aura lieu, en dépit de tout et de tous.

Les choses en étaient là, lorsqu'un matin Ervoann Pennek dit à son fils René :

---

(1) Mot à mot : *écrasement des capsules du lin.* C'était, il y a peu d'années encore, une des grandes réjouissances agricoles chez les Bas-Bretons. Après avoir égrugé le lin, on faisait sécher les capsules soit sur l'aire de la grange, soit sur le plancher du grenier ou même des chambres. Quand elles étaient bien sèches, on invitait tout le voisinage à les venir écraser. On organisait des danses, et c'est sous le piétinement des danseurs que les graines jaillissaient des capsules. Pour musique, on avait le chant, qu'un des danseurs entonnait et dont la foule reprenait en chœur le refrain. La fête avait lieu le soir, après souper, durant les belles « nuitées » de juillet ; quelquefois aussi le dimanche, après vêpres.

Quant aux « aires neuves », elles se faisaient d'ordinaire en juin. Il s'agissait de tasser la terre de l'aire et de la bien niveler pour le battage. C'est de quoi s'acquittaient à merveille les pieds des garçons et ceux des filles.

— J'ai fait venir des ouvriers pour abattre les hêtres qui sont sur nos terres du Mézou-Meur. Je te prie de les aller surveiller, afin qu'ils fassent promptement besogne.

René Pennek obéit incontinent à l'invitation de son père. Il se rendit à l'écurie, sella l'étalon, qui était le meilleur trotteur de la contrée, et se mit en route.

Le Mézou-Meur était un domaine situé en Louargat sur l'autre versant du Ménez-Bré (1). Il appartenait à Ervoann Pennek, du chef de sa femme qui était de par là. René, pour y arriver, avait à parcourir quatre bonnes lieues. Et, à l'époque dont je vous parle, les routes ne ressemblaient guère à celles d'aujourd'hui. Jusqu'au Ménez, le chemin n'était que fondrières. Il fallait compter ensuite l'escalade du Mont par des sentiers ravinés comme des lits de torrents, puis la descente du versant opposé, plus dangereuse encore que l'escalade.

— C'est toute une journée à passer dehors, s'était dit René Pennek en s'asseyant en selle.

---

(1) Voir t. I, p. 376-377.

Pédernec, où ma conteuse plaçait cette légende, et Louargat sont deux communes situées de part et d'autre de la montagne, l'une au sud, l'autre au nord. Disons, en passant, que ce terroir du Ménez-Bré est l'un des plus féconds que je connaisse en légendes et en chansons. M. Luzel et moi nous avons fait dans cette région de très fructueux séjours. C'est là également que Bourgault-Ducoudray a noté les airs les plus originaux de ses *Mélodies populaires de la Basse-Bretagne*.

Il entendait par là que c'était toute une journée sans voir sa « douce ».

Pour se mettre le cœur en repos, il fit un crochet et traversa la cour des Karis. Dunvel était en train d'étendre la lessive sur l'herbe du clos. René Pennek la serra dans ses bras et reprit sa route en sifflant une chanson joyeuse. Quant à Dunvel, il paraît qu'elle fut triste tout le restant du jour, sans qu'elle sût elle-même pourquoi.

Le soleil était à son midi, lorsque René Pennek entra sur les terres du Mézou-Meur. Jusque-là, son voyage s'était accompli sans encombre. L'étalon, durant tout le trajet, s'était montré d'une docilité parfaite. Il n'en fut pas de même, hélas ! jusqu'au terme du voyage. A mesure qu'il approchait du lieu où se faisait l'abatis d'arbres, le jeune homme dut serrer les flancs de sa monture et lui tenir haute bride. Le bruit des haches s'enfonçant dans le bois faisait dresser les oreilles du cheval. Tout à coup, un hêtre se coucha juste en travers de la route. L'étalon fit un bond d'épouvante. René Pennek tomba..., il tomba si malheureusement qu'il fut tué du coup. Sa tête avait porté contre une roche encastrée dans le talus.

Les ouvriers accoururent. Avec des branchages on improvisa une civière. Le pauvre cher jeune homme fut déposé dans la « loge » des sabotiers, avec qui son père avait fait marché pour les troncs abattus.

On alla quérir une charrette à la ferme la plus proche, puis on tira au sort pour savoir qui ramè-

nerait le cadavre chez les vieux parents, car personne ne se souciait d'être le messager de la sinistre nouvelle.

Ce ne fut qu'à la nuit close que René Pennek rentra dans la demeure des siens, « les pieds en avant ».

Chez les Karis, on se coucha, cette nuit-là, comme à l'ordinaire. On n'y avait pas eu vent du malheur qui était survenu. Seule, Dunvel ne dormait point. Elle ne faisait que tourner et retourner dans son lit, comme si elle avait été dévorée par les puces. Le cœur des amoureuses a de singuliers pressentiments. Elle se demandait surtout pourquoi René n'était pas venu lui apporter le bonsoir, à son retour, ainsi qu'il le lui avait promis le matin. Car, pensait-elle, depuis longtemps déjà il devait être rentré du Mézou-Meur.

Comme elle lui faisait reproche, à part soi, de ce manquement à sa promesse, elle eut une joie vive.

Le pas d'un cheval venait de retentir sur le pavé de la cour ; et, presque aussitôt, trois coups vigoureusement frappés ébranlèrent le bois de la porte.

Nul doute : c'était lui ! c'était René !

L'horloge de la maison, en ce moment même, tinta minuit.

Dunvel attendit que l'heure eût fini de faire son vacarme, avant de répondre à l'appel du voyageur.

— C'est toi, René ? dit-elle.

— Certes, oui, c'est moi !

— Tu as bien fait de venir m'apporter le bonsoir. Je commençais à penser que tu n'étais qu'un trompeur. Cette idée m'aigrissait le sang. Maintenant que j'ai entendu le son de ta voix je vais pouvoir dormir à l'aise.

— Il s'agit bien de dormir. Je viens te chercher pour te conduire chez moi et faire de toi ma femme.

— Y songes-tu, René ? sais-tu quelle heure il est ?

— Qu'importe l'heure ! Toute heure est mon heure. Lève-toi, Dunvel, et viens-t'en !

— Tes parents consentent donc ?

— Ils ne peuvent plus refuser, maintenant. Dépêche-toi, si tu ne veux que je me lasse d'attendre.

Dunvel se leva, mais une pareille démarche, à une heure si peu *chrétienne*, ne laissait pas que de lui sembler étrange. Avant d'ouvrir la porte à René Pennek, elle se rendit pieds nus auprès du lit de sa mère qu'elle éveilla doucement, afin de lui demander conseil.

Les mères sont toujours trop heureuses de bien caser leurs filles. La mère de Dunvel déplorait la fierté de son mari qui, plus encore que la fortune des Pennek, était le grand obstacle au bonheur de son enfant. Elle dit à sa fille :

— Si René Pennek t'est venu chercher au milieu de nuit, c'est qu'il a fini par arracher leur consentement à ses « vieux » et qu'il tient à battre

le fer pendant qu'il est chaud. Suis-le, puisqu'il te fait signe. Il n'est pire sottise que de tourner le dos à son étoile.

— Mais votre présence n'est-elle pas indispensable, ainsi que celle de mon père ?

— Ne te mets en peine de rien. Je vais préparer Juluenn Karis à cet événement qu'il souhaite autant que moi de voir arriver, quoiqu'il s'en taise. Toi, prends les devants avec ton promis.

Dunvel ne se le fit pas répéter deux fois. Les paroles de sa mère l'avaient rassurée contre ses mauvaises imaginations. Elle passa prestement sa jupe et son corsage, épingla sa coiffe, saisit ses sabots d'une main et tira le verrou de l'autre.

— Enfin ! tu t'es donc décidée ! cria sur le seuil la voix de René Pennek.

La mère de Dunvel attendit que le galop du cheval qui emportait sa fille et le fiancé de sa fille se fût perdu dans l'éloignement. Puis elle poussa du coude Juluenn Karis qui dormait, à côté d'elle, du lourd sommeil de ceux qui, le jour durant, ont durement travaillé aux champs.

Juluenn Karis ne se fit pas trop prier. Sa femme disait vrai : l'annonce du mariage de sa fille avec le fils d'Ervoann Pennek le combla de joie. Il se laissa sans protestation aucune revêtir de ses plus beaux habits et prit, en compagnie de sa « vieille », attifée elle aussi comme pour un dimanche de Pâques, le chemin du Quinquiz, où demeuraient les Pennek. Le garçon vacher les précédait avec une

lanterne, car la nuit était noire comme un péché mortel.

En arrivant dans l'aire du Quinquiz, ils virent tout le rez-de-chaussée éclairé d'une vive lumière. A coup sûr, il devait y avoir grand régal. On n'attendait plus qu'eux pour signer le contrat et faire bombance.

Ils furent tout surpris, en franchissant le pas de la porte, d'entendre qu'on récitait les « litanies de la mort »...

Sur la table de la cuisine, garnie d'une nappe blanche qui pendait jusqu'à terre, ils virent étendu le corps de René Pennek. Il avait une fente au milieu du front, et, par cette fente, la cervelle se montrait. Au bas-bout de la table était placée une assiette où trempait un rameau de buis, dans l'eau bénite dont on asperge les défunts. De chaque côté de l'âtre, le père et la mère du trépassé pleuraient en silence.

Juluenn Karis et sa femme n'osèrent questionner.

La même pensée leur était venue à tous les deux. René Pennek avait dû trouver la mort entre leur manoir et le Quinquiz.

Mais qu'était-il advenu de Dunvel ?

En vain ils la cherchaient des yeux parmi les femmes agenouillées qui récitaient les prières funèbres.

Ce qu'il était advenu d'elle, le voici :

René Pennek, ou, si vous préférez, son fantôme l'avait d'abord assise en croupe derrière lui, puis

le cheval était parti ventre à terre (1). Il avait la crinière si longue, ce cheval, que dans la vitesse de la course elle fouettait jusqu'au sang la joue de Dunvel. En sorte qu'à tout moment Dunvel criait :

— René, mon ami ! Ne trouvez-vous pas que nous allons trop vite ?

Mais, à la plainte de la jeune fille, René Pennek ne savait que répondre :

— Il faut aller, ma douce ! Il faut aller !

— René, mon ami ! reprenait Dunvel, êtes-vous bien sûr de la route ?

— Tout chemin, ma douce, mène où nous devons aller !

— René, mon ami ! est-ce bien au Quinquiz que vous me conduisez par cette route ?

— Je vous conduis chez moi, ma douce ! N'est-ce pas ce que vous souhaitez comme moi-même ?

Tels étaient les propos qu'ils échangeaient dans la nuit.

Dunvel vit soudain se dresser devant elle, comme une grande chose noire, l'église du bourg. La grille du cimetière était large ouverte. Le cheval enfila l'allée principale, fit un bond par-dessus quatre ou cinq rangées de tombes, et s'abattit au bord d'une fosse toute fraîche.

---

(1) Comparez dans un conte irlandais (*Contes et légendes d'Irlande*, p. 153-157) le revenant qui fait monter en croupe derrière lui une jeune fille et qui la mène au cimetière. Ce revenant avait pris l'apparence de l'amant de la jeune fille.

Avant qu'elle eût pu se reconnaître, Dunvel Karis était couchée au fond du trou.

— C'est ici notre lit de noce, dit René Pennek, et il s'allongea sur elle...

Le lendemain, quand les fossoyeurs voulurent mettre en terre l'unique héritier du Quinquiz, ils reculèrent d'épouvante. Le cadavre aplati et défiguré de Dunvel Karis gisait dans la fosse (1).

(Conté par Françoise Omnès. — Bégard, septembre 1890.)

---

(1) Cf. E. Souvestre, *Le Foyer breton*, p. 139 ; La Souris de terre et le Corbeau gris.

C

La rancune du premier mari (1)

Mon frère était un piqueur de pierres si renommé que tous les grands chantiers de Bretagne se le disputaient. Aussi était-il souvent absent, et pour de longs mois. Par exemple, il ne laissait jamais passer une année sans venir voir son père... Notre père ! Ah ! que ne l'avez-vous connu ! C'est celui-là qui vous en aurait débité, des histoires ! Et des rouges et des noires, et des grises, et des bleues !... Tous ses enfants raffolaient de lui. Donc, un beau matin, on entendait cogner à la porte, et c'était mon frère Yvon. De chaque main il tenait une bouteille d'eau-de-vie.

— Allons, mon père, criait-il joyeusement dès le seuil, je sais bien que vous allez me gronder un peu, parce que j'ai été longtemps sans reparaître. Mais, s'il vous plaît, nous commencerons par trinquer. Je vous chanterai ensuite les jolies chan-

(1) Dans un conte irlandais, une femme qui venait de se remarier et qui avait gardé sur elle le billet de mariage que le prêtre lui avait remis, est tuée par le spectre invisible de son premier mari ; si elle avait donné le billet à son nouvel époux, elle ne serait pas morte (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 195).

sons que j'ai apprises. On attrape toujours quelque chose en battant du pays.

Le père ne se faisait pas prier. Il était l'indulgence même.

Or, un jour, mon frère arriva ainsi, à l'improviste. Il riait très fort et cependant avait l'air très embarrassé.

— Mon père, dit-il, apprêtez-vous à me faire un sermon. J'ai résolu de prendre femme.

— Bah ! s'exclama le vieux, et qui donc épouses-tu ?

— Naïc, d'ici tout près.

— Naïc la veuve, une soûlarde ! Je ne t'en fais pas mon compliment, mais je te donne ma bénédiction. A chacun son sort.

— A la bonne heure ! Il y a toujours moyen de s'entendre avec vous.

— Il faut bien que le moulin tourne du côté où souffle le vent.

— Je sais tout ce qu'on dit contre Naïc. Mais voilà : Elle m'a plu, et je le lui ai prouvé. *Je lui ai enveloppé son feu* (1). La créature qu'elle porte a près de six mois.

— Ce qui est fait n'est plus à faire. A quand la noce ?

— Lundi en quinze.

Le contrat fut, en effet, signé au jour indiqué, mais le mariage religieux ne put être célébré ce jour-là, je ne me rappelle plus pour quelle cause.

(1) En breton : *paket ameus he zan d'ezhi.*

Le repas avait été commandé à l'auberge. On le mangea, quoiqu'il n'eût pas été béni par un prêtre. Pour ma part, je le trouvai excellent. Les autres invités furent de mon avis, et, ma foi ! toutes les têtes étaient un peu échauffées, quand on s'en revint du bourg.

Mon frère n'avait pas d'abord l'intention de passer la nuit avec sa femme. Mais, l'ayant reconduite chez elle, comme c'était son devoir, il resta. Cela, il n'aurait pas dû le faire, jusqu'à ce que son mariage eût été célébré à l'église. Las ! que voulez-vous, les hommes sont les hommes, et cette Naïc était vraiment une enjôleuse.

Il est probable qu'ils trinquèrent à la santé l'un de l'autre. Puis ils s'en furent coucher dans le même lit.

Mon frère ne fut pas plus tôt allongé à côté d'elle, dans les draps, qu'il lui passa dans l'esprit une idée singulière.

— Hein ! dit-il à la nouvelle épousée, si Jean-Marie Corre nous voyait ici comme nous sommes !

Jean-Marie Corre était le nom du premier mari de la veuve.

A peine eut-il achevé cette phrase, mon frère sursauta. En face de lui, Jean-Marie Corre était assis à table, devant le verre qu'il venait à l'instant de vider lui-même.

— Naïc, murmura mon frère, regarde donc !

— Quoi ?

— Est-ce que tu ne reconnais pas celui qui est là ?

— De qui parles-tu ? Je ne vois personne.

— Tu ne vois pas Jean-Marie ?

— Eh ! laisse-moi tranquille avec Jean-Marie ! Si tu n'as rien de mieux à me dire, dormons !

Là-dessus, Naïc tourna la tête du côté du mur. Elle avait pas mal bu dans la journée. Au bout d'un moment, elle ronflait.

Mon frère n'essaya plus de la réveiller. Mais il demeura, quant à lui, sur son séant, les yeux rivés au spectre de Jean-Marie Corre toujours immobile. Il sentait ses cheveux dressés sur sa tête, aussi raides que les dents d'un peigne à carder l'étoupe.

Le mort ne faisait pas un geste, ne proférait pas une parole.

A la fin, mon frère en eut assez de cette situation.

— Jean-Marie Corre, dit-il, apprends-moi du moins ce qu'il te faut.

Ah ! mes amis, n'interpellez jamais un mort ! Ceci est la franche et pure vérité : ainsi interpellé, le spectre de Jean-Marie Corre ne fit qu'un bond du banc où il était assis jusqu'au lit où se trouvait mon frère.

Le pauvre Yvon se fourra tout entier sous les draps.

De la sorte, il ne voyait plus rien. Mais le mort était à cheval sur sa poitrine ; le mort lui étreignait les flancs entre ses deux genoux pointus. C'était une souffrance atroce. Il aurait voulu crier : il ne le pouvait. Il n'avait plus de respira-

tion. Il entendait son haleine râler dans sa gorge comme le vent dans un soufflet crevé.

Je vous promets que le soleil qui se leva le lendemain de cette nuit-là fut béni par quelqu'un, et ce quelqu'un était mon frère, Yvon Le Flem.

Au point du jour, nous le vîmes entrer chez nous, le visage défait, la couleur de la mort au cou.

Quand il essaya de parler, un hoquet lui étrangla la voix.

Il finit par dire :

— Je ne coucherai plus dans la maison de Naïc.

— Si donc ! répondit notre père, sur un ton de plaisanterie. Qui a commencé doit continuer.

Yvon lui raconta alors la chose. Le bonhomme devint sérieux.

— C'est qu'il manque à ton contrat la signature de Dieu, conclut-il.

Mon frère ne retourna coucher avec Naïc chez elle que lorsque tout fut en règle. Il aurait bien mieux fait de n'y mettre jamais les pieds.

(Conté par Marie-Yvonne Le Flem. — Port-Blanc.)

CI

Le crieur de nuit.

Noël Garlez était un journalier de Bégard. Il demeurait au bourg, mais partait chaque matin pour aller travailler dans les fermes souvent éloignées et ne rentrait presque jamais qu'à des heures tardives.

Il lui était arrivé plus d'une fois d'entendre *hopper* (1) le « crieur de nuit », mais cela à de grandes distances, en sorte qu'il ne s'était jamais rencontré avec ce personnage. Pourtant, disait-il parfois, quand on en parlait, il n'eût pas été fâché de le voir de près, ne fût-ce que pour se rendre compte comment il était bâti.

Or, une nuit qu'il revenait de son travail, comme il passait sur une espèce de tertre couvert de broussailles, il entendit hurler, presque à son oreille, le « ho ! ho ! » du crieur de nuit.

Noël Garlez promena les yeux autour de lui, mais n'aperçut rien ni personne.

Il continua d'avancer à travers la broussaille, sans mot dire. Il savait qu'il n'est pas bon de répondre à l'appel du *hopper-noz*.

---

(1) Crier : *ho !*

Celui-ci, son appel jeté, s'était tu, sans doute pour attendre la réponse de Noël.

Noël, lui, hâtait le pas. Il allait sortir de la lande, quand derrière lui, sur le tertre, la voix du *hopper noz* se mit à crier d'un ton lamentable.

— *Ma mamm* ! *Ma mamm* ! (Ma mère ! Ma mère !)

On eût dit le cri de détresse d'un enfant abandonné. Ce cri émut Noël Garlez jusqu'aux entrailles. Il ne put cette fois s'empêcher de répondre :

— Comment ! *buguel-noz* (1) (enfant de la nuit), tu as donc une mère aussi, toi ?

Noël Garlez dit cette parole, sans penser à mal, et parce qu'il avait pitié du pauvre être qui gémissait ainsi après sa mère.

---

(1) Il semble que la conteuse mêle ici deux croyances, celle au *hopper-noz* ou crieur de nuit, et celle au *buguel-noz*, berger de nuit ou enfant de nuit. Primitivement, ces deux êtres fantastiques devaient sans doute avoir des natures distinctes. Sur le *buguel-noz*, cf. J. Loth, *Annales de Bretagne*, t. IX, p. 458 ; W. Y. E. Wentz, *The fairy-faith in Celtic countries*, p. 191-192. Sur le *piker noz*, d'Audierne, voir H. Le Carguet, *Revue des traditions populaires*, t. IX, p. 63. Mahé, *Essai sur les antiquités du Morbihan*, p. 354-355, confond le *Gabino* ou *Gobelin*, le *Teuz* et le *bugul-nos*. A Carnac et aux environs on connaît outre le *Begul Nouz* : le *Pautr tenna er varkèz*, le *Pautr pont Kerveneù*, le *Pautr pont er Stannek* qui sont des géants. Cf. Le Rouzic, Carnac, p. 75, 79, 90 ; Y. Le Diberder, *Annales de Bretagne*, t. XXVIII, p. 559-584 ; Buléon, *Bugul noz et Garo*, *Revue Morbihannaise*, 1914, p. 34-38, 66-81. A. Riantec, quand on entend siffler le *bugul-noz* derrière soi, il faut bien se garder de siffler aussi (J. Frison, *Revue des traditions populaires*, t. XXX, p. 199). Sur le *Buguel-Noz* en Irlande, voir A. Kelleher et G. Schœpperlé, *Revue celtique*, t. XXXII, p. 53-58.

Mais il ne l'eût pas plus tôt prononcée qu'il vit se dresser près de lui un homme immense, immense, d'une stature si démesurée que sa tête semblait se perdre dans les nuages. Cet homme se penchait vers Noël, et Noël vit que sa bouche était toute grimaçante comme celle d'un poupon qui pleure ; il vit aussi qu'elle était garnie de quenottes menues, menues, et blanches comme neige.

Noël Garlez eut grand'peur : à tout hasard, il fit un signe de croix.

La forme gigantesque s'évanouit aussitôt, mais là-bas, dans les broussailles, la voix de tout à l'heure, la voix de l'enfant abandonné, bégaya :

— Oui, oui, oui, oui, j'ai une mère aussi (1).
J'ai une mère, tout comme toi !
Ia, ia, ia, ia, me 'meuz eur vamm ive,
Me 'meuz eur vamm, coulz ha te !

(Conté par Françoise Omnès. — Bégard, août 1890.)

(1) Cf. R. Fr. Le Men, *Traditions et superstitions de la Basse-Bretagne, Revue celtique*, t. I, p. 419-20.

CII

L'Esprit du phare.

J'étais alors seul et unique gardien au phare de Tévennec. Vous connaissez ce rocher, — un caillou juste assez grand pour recevoir la tour de feu qu'on a bâtie dessus. La vie que j'y menais n'était pas précisément folâtre. Pas d'autre visite que celle du *Ravitailleur* qui, tous les huit jours, si la mer n'était pas trop mauvaise, abordait un instant mon récif, déposait sur l'étroite plate-forme de l'huile pour le fanal et des provisions de bouche pour moi, puis filait vers Sein ou vers Ouessant. La conversation était brève :

— Ohé, Porzmoguer !

— Ohé, patron !

— Tout va ?

— Tout va.

— Alors, à la prochaine !

— A la prochaine !

Et je rentrais dans ma prison où je n'entendais plus d'autre bruit que le mugissement des vagues, le ronflement du vent et les cris variés des oiseaux de passage qui venaient parfois, la nuit, s'écraser contre les vitres éclairées de la lanterne... Si pourtant ! il m'arrivait aussi, par moments, de

percevoir dans l'intérieur même du phare des sons singuliers, propres à me donner à penser que je n'étais pas, autant que je le supposais, le seul habitant du lieu : c'étaient tantôt des pas au-dessus de ma tête, sur le plafond de la chambre que j'occupais pendant le jour, tantôt le frôlement de quelqu'un d'invisible, dans l'ombre de l'escalier, lorsque je montais allumer le feu, tantôt un appel brusque qui me faisait sursauter, en m'apostrophant par mon nom de baptême :

— Henri !... Eh ! Henri !...

Dans les premiers temps, en m'entendant héler de la sorte, je répondais :

— Quoi ? Qu'est-ce que c'est ?

Et je descendais quatre à quatre les marches pour aller voir, au seuil de la tour, si ce n'était pas quelque pêcheur de ma connaissance qui, passant à portée, par hasard, souhaitait d'échanger avec moi un mot ou deux. Mais j'avais beau regarder à droite et à gauche, toujours les abords de la roche étaient vides. Si bien qu'à la longue j'avais pris le parti de ne plus prêter d'attention à ces appels ni aux autres bruits étranges dont j'avais été un peu troublé au début et qui, maintenant, me faisaient, pour ainsi dire, compagnie dans ma solitude. Né et élevé à l'Ile de Sein, je n'étais pas, vous vous en doutez, sans savoir les récits lugubres qui couraient sur Tévennec. Du plus loin qu'on se souvienne, cette pierre à naufrages a été considérée comme un endroit hanté par les morts de la mer. Avant qu'on l'eût sur-

montée d'un phare, ils s'y agrippaient, prétendait-on, aussi nombreux que les cormorans à leur rocher de prédilection. Mais, par exemple, une chose qui n'était pas niable, attendu qu'elle était arrivée au vu et au su d'un chacun dans ces parages, c'est qu'un navire de nationalité inconnue ayant sombré, durant les tempêtes d'équinoxe, à peu de distance de Tévennec, un des marins, le seul survivant, avait réussi à s'y réfugier et, pendant quatre jours et quatre nuits, avait crié : à l'aide ! sans qu'il fût malheureusement possible de se porter à son secours, soit de l'Ile, soit de la Grande Terre. Il périt là, d'angoisse, de froid et de faim. Quand l'état de la mer permit d'accoster la roche, son cadavre avait disparu, mais en laissant dans un des creux de la pierre une large tache couleur de sang qui, depuis, ne s'est jamais effacée. Son *anaon* continua de hanter la place où il était mort et, après la construction du phare, le sentiment général fut que l'on y avait enfermé son Esprit.

J'essayai de me persuader que c'était cet Esprit à qui je devais attribuer les bruits en question et, du moment que sa présence n'était pas autrement nuisible, je m'appliquai à faire semblant de l'ignorer, poussant même la discrétion jusqu'à n'en point parler aux miens, lorsque j'étais de congé à terre.

Nous faisions ainsi fort bon ménage, lui et moi, quand au retour d'une de ces relèves, un cousin à ma femme s'offrit à m'accompagner au phare

pour y passer une huitaine. Les règlements, à l'époque, n'étaient pas aussi stricts qu'aujourd'hui. J'emmenai ledit cousin, — un nommé Cléden Guilcher, de Plogoff — et nous nous installâmes tous deux dans ma chambre, décidés à tuer ensemble le temps aussi gaillardement qu'il serait en notre pouvoir. Pendant trois jours, les choses marchèrent le mieux du monde. Mais, sur la fin de la troisième journée, comme nous étions en train, après le repas du soir, de déguster un excellent café, voilà que, tout à coup, à l'étage d'en dessus, l'Esprit commence à faire des siennes. Et il ne se contentait plus, cette fois, de marteler le plancher avec ses bottes : il devait, en outre, charpenter on ne savait quoi, car on l'entendait qui maniait à tour de rôle la scie et le rabot. Cléden Guilcher écoutait, tout ahuri.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? demanda-t-il enfin, quand il fut revenu de son premier saisissement.

— Oh ! fis-je, ne sois pas étonné. C'est déjà gentil de sa part qu'il se soit tenu tranquille jusqu'à présent.

— Qui, il ?

— Quelqu'un qui me connaît, apparemment, car il m'appelle souvent par mon nom. Mais, pour ce qui est du sien, il ne me l'a jamais confié.

— Et il a l'habitude de se livrer à ce boucan ?

— Presque toutes les nuits.

— Drôle de corps, en vérité.

— J'ai idée que c'est plutôt un Esprit.

— Brr ! Tu me glaces les os.

— Eh bien ! réchauffe-les avec ce pousse-café.

Je lui versai une ample rasade d'eau-de-vie. Cela lui redonna du cœur. Il tenta de plaisanter et, comme le bruit augmentait là-haut, il me dit, en riant d'un rire un peu narquois :

— Tu ne sais pas ? A ta place, moi, j'inviterais ce particulier à descendre trinquer avec nous. Comme cela, du moins, il nous ficherait la paix, et puis, peut-être qu'il nous révélerait son histoire, quand un bon coup de « schnick » lui aurait délié la langue.

Le cousin avait à peine terminé sa phrase que l'Esprit aussi faisait soudain silence.

— Tu vois, reprit Guilcher, il a suffi de ma proposition pour le calmer. Va donc : tu n'auras pas à le prier longtemps pour qu'il l'accepte.

Seul, vous concevez bien que je n'eusse jamais eu l'idée d'une pareille démarche, et, en tout cas, je n'aurais jamais eu l'audace sacrilège de la mettre à exécution. Mais le cousin était là : je ne voulais pas qu'il pût croire que j'avais peur et, sans plus réfléchir, je me précipitai dans l'escalier.

L'étage où se produisait ordinairement le sabbat était celui que se réservait l'ingénieur des ponts et chaussées, lorsqu'il venait au phare en tournée d'inspection. J'en avais la clef à mon trousseau : je l'introduisis dans la serrure et, la porte ouverte, m'avançai d'un pas ou deux dans les ténèbres de la pièce qui était noire comme une tombe. Rien

n'y remuait. Dès l'entrée, néanmoins, j'avais senti sur ma face un souffle humide, imprégné d'une fade odeur de mort, qui m'avait donné froid jusque dans les moëlles. Je dus affermir ma voix pour articuler d'un ton assez net :

— Qui que vous soyez, montrez-vous et faites à deux chrétiens, qui vous y invitent, le plaisir de descendre boire un verre avec eux.

— Bravo ! cria d'en bas Cléden Guilcher.

Quant à la réponse de l'Esprit, ne me demandez pas quelle elle fut, ni même s'il en fit une, car, au moment où j'achevais de prononcer la dernière syllabe, je reçus en pleine poitrine un tel choc que je m'abattis comme foudroyé sur le carreau. Et de ce qui se passa ensuite je n'eus plus aucune conscience. Je sais seulement qu'il était plus de minuit lorsque je recouvrai mes sens et que j'étais moulu par tous les membres, comme si j'avais été roué de coups pendant des heures. Revenu à moi, je me ramassai de mon mieux, mais sans pouvoir appuyer sur mes jambes, tant elles étaient rompues, et ce fut à quatre pattes et à reculons que je dévalai vers ma chambre La lampe y agonisait sur la table ; je cherchai des yeux le cousin : il ne restait de lui d'autre trace que son verre qu'il avait oublié de vider, — une chose, entre parenthèses, qui n'était guère dans ses habitudes. Je l'appelai à cinq ou six reprises, non sans anxiété.

— Holà, Cléden !... Cléden Guilcher !... Pour l'amour de Dieu, où es-tu ?

Une tête ébouriffée, baignée encore d'une sueur d'épouvante, sortit enfin de dessous le lit et, l'instant d'après, le cousin tout entier réapparaissait à ma vue.

— Il ne t'a donc pas réduit en bouillie ? demanda-t-il en respirant avec force.

— Pas tout à fait, mais quasi. Tu l'as entendu s'exercer sur moi ?

— Il aurait fallu être un triple sourd pour ne pas entendre : c'était comme une batterie de vingt fléaux tombant sans discontinuer sur l'aire. La tour en tremblait jusque dans ses fondations : j'ai cru qu'elle allait s'écrouler sur moi, et c'est dans l'attente de la minute suprême, pour ne pas voir venir la mort, que je me suis fourré sous le lit.

— Eh . bien ! à cette heure, fourrons-nous dedans, grommelai-je. Je n'en puis plus.

Le lendemain, je m'étonnai de ne pas me réveiller avec des cheveux blancs, et, quinze jours plus tard, j'avais donné ma démission. L'Esprit de Tévennec m'avait dégoûté pour jamais du métier de gardien de phare.

(Conté par Henri Porzmoguer, dit « Tonton Ri » — Ile de Sein.)

CIII

Il ne faut pas médire des morts.

Un meunier des environs de Concarneau avait proféré des paroles injurieuses pour la mémoire d'un mort. Un jour que le meunier était en train de repiquer ses meules, le mort se présenta subitement devant lui :

— Tu as mal parlé de moi, meunier, voleur de farine. Il faut que tu répares le tort que tu m'as fait.

Le meunier, pensant l'apaiser ainsi, offrit de lui donner un bon dîner.

— J'accepte, dit l'autre. Mais auras-tu assez de pain pour me rassasier ?

— J'y emploierai autant de farine qu'il sera nécessaire, répondit le meunier.

Et il fit cuire douze pains énormes. A l'heure fixée, le mort arriva et s'assit devant la table, chargée de victuailles, en compagnie du meunier et de sa femme. Mais il refusa de toucher aux mets.

— Dans ma condition, le seul aliment est le pain, déclara-t-il.

On lui passa une première tourte : en un clin d'œil il l'eut engloutie. Et il en fut pareillement

de la seconde, de la troisième... Il n'y avait pas cinq minutes que le repas était commencé, et déjà il ne restait plus que deux tourtes.

— Jésus-Dieu ! s'écria la femme, que va-t-il nous faire, quand celles-ci auront disparu ?

La domestique qui servait eut à ce moment une heureuse inspiration. Comme elle allait couper le onzième pain (1), elle fit trois croix dessus avec son couteau. Le mort, aussitôt, bondit hors de sa place, et se précipita vers la porte et, sur le seuil, se retourna pour crier au meunier :

— Tu as de la chance ! Sans ces trois signes de croix, je t'aurais appris à respecter les morts (2).

On ne le revit jamais.

(Conté par Coudray. — Quimper.)

(1) La *bean-sidhe* des montagnes d'Écosse, qui fait mourir les voyageurs qu'elle rencontre, peut être apaisée par le don d'un gâteau d'orge marqué sur chaque face d'un O (*Folklore*, t. V, p. 5). Cf. *Barzaz-Breiz*, 6e édition, p. 163-170.

(2) Cf. ci-dessus, t. I, p. 287.

CIV

Celle qui lavait de nuit.

Fanta Lezoualc'h, de Saint-Trémeur, pour gagner quelques sous, se louait à la journée dans les fermes des environs. Aussi ne pouvait-elle vaquer à son propre ménage que le soir. Or, un soir, elle se dit en rentrant : « C'est aujourd'hui samedi, demain dimanche. Il faut que j'aille laver la chemise de mon homme et celles de mes deux enfants. Elles auront le temps de sécher, d'ici à l'heure de la grand'messe, car la nuit promet d'être belle. »

Il faisait, en effet, un magnifique clair de lune.

Fanta prit donc le paquet de linge et s'en alla laver à la rivière.

Et la voilà de savonner, et de frotter, et de taper, à tour de bras. Le bruit de son battoir retentissait au loin, dans le silence de la nuit, multiplié par tous les échos :

Plic ! Plac ! Ploc !

Elle était toute à sa besogne. Quel que fût l'ouvrage, elle y allait ainsi hardiment, des deux mains. C'est sans doute pourquoi elle n'entendit pas arriver une autre lavandière.

Celle-ci était une femme mince, svelte comme une biche, et qui portait sur la tête un énorme faix de linge aussi allégrement que si c'eût été un ballot de plume.

— Fanta Lezoualc'h, dit-elle, tu as le jour pour toi ; tu ne devrais pas prendre ma place, la nuit.

Fanta, qui se croyait seule, sursauta de frayeur, et ne sut d'abord que répondre. Elle finit enfin par balbutier :

— Je ne tiens pas à cette place plus qu'à une autre. Je vais vous la céder, si cela peut vous faire plaisir.

— Non, repartit la nouvelle venue, c'est par badinage que j'ai parlé de la sorte. Je ne te veux aucun mal, bien au contraire. La preuve en est que je suis toute disposée à t'aider si tu y consens.

Fanta Lezoualc'h, que ces paroles avaient rassurée, répondit à la *Maouès-noz*, à la « femme de nuit » :

— Ma foi, ce n'est pas de refus. Seulement je ne voudrais pas abuser de vous, car votre paquet semble plus gros que le mien.

— Oh ! moi, rien ne me presse.

Et la femme de nuit de jeter là son faix de linge, et toutes deux de frotter, de savonner et de taper avec entrain.

Tout en besognant, elles causèrent.

— Vous avez dure vie, Fanta Lezoualc'h ?

— Vous pouvez le dire. En ce moment, surtout. Depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à la nuit close, aux champs. Et cela doit durer ainsi jusqu'à la fin

de l'août. Tenez, il n'est pas loin de dix heures, et je n'ai pas encore soupé.

— Oh ! bien, Fanta Lezoualc'h, dit l'*étrangère*, retournez donc chez vous, et mangez en paix. Vous n'en serez pas à la troisième bouchée que je vous aurai rapporté votre linge, blanchi comme il faut.

— Vous êtes vraiment une bonne âme, répondit Fanta. Et elle courut d'une traite jusqu'à sa maison.

— Déjà ! s'écria son mari, en la voyant entrer, tu vas vite en besogne !

— Oui, grâce à une aimable rencontre que j'ai faite.

Elle se mit à raconter son aventure.

Son homme l'écoutait, allongé dans son lit, où il achevait de fumer sa pipe. Dès les premières paroles de Fanta, son visage devint tout soucieux.

— Ho ! Ho ! dit-il quand elle eut fini, c'est là ce que tu appelles une aimable rencontre. Dieu te préserve d'en faire souvent de semblables ! Tu n'as donc pas réfléchi qui était cette femme ?

— Tout d'abord, j'ai eu un peu peur, mais je me suis promptement rassurée.

— Malheureuse ! tu as accepté l'aide d'une *Maouès-noz* !

— Jésus, mon Dieu ! J'en avais eu idée... Que faire, maintenant ? Car elle va venir me rapporter le linge.

— Achevez de souper, répondit l'homme, puis rangez soigneusement tous les ustensiles qui sont

sur l'âtre. Suspendez surtout le trépied (1) à sa place. Vous balaierez ensuite la maison, de façon que l'aire en soit nette ; vous mettrez le balai dans un coin, la tête en bas. Cela fait, lavez-vous les pieds, jetez l'eau sur les marches du seuil, et couchez-vous. Mais soyez preste.

Fanta Lezoualc'h obéit en hâte. Elle suivit de point en point les recômmandations de son mari. Le trépied fut assujetti à son clou, le sol de la maison nettoyé jusque sous les meubles, le balai renversé, le manche en l'air, l'eau qui avait servi à laver les pieds de Fanta répandue sur les marches du seuil.

— Voilà ! dit Fanta, en sautant sur le « banktossel », et en se fourrant au lit, sans même prendre le temps de se déshabiller tout à fait.

Juste à ce moment, la « femme de nuit » cognait à la porte.

— Fanta Lezoualc'h, ouvrez ! C'est moi qui vous rapporte votre linge.

Fanta et son mari se tinrent bien cois.

Une seconde, une troisième fois, la femme de nuit répéta sa « demande d'ouverture ».

Même silence à l'intérieur du logis.

Alors on entendit au dehors s'élever un grand vent. C'était la colère de la *Maouès-noz* (2).

---

1) Le trépied tient une grande place dans les légendes bretonnes ; c'est un ustensile qui a en quelque sorte une valeur ou une puissance magique ; cf. ci-dessus, t. II, p. 22.

2) Cf. la *Groeg-er-Loer* de Le Rouzic, *Carnac*, p. 218-219.

— Puisque chrétien ne m'ouvre, hurla une voix furieuse, trépied, viens m'ouvrir !

— Je ne puis, je suis suspendu à mon clou, répondit le trépied.

— Viens alors, toi, balai !

— Je ne puis, on m'a mis la tête en bas.

— Viens alors, toi, eau des pieds !

— Hélas ! regarde-moi, je ne suis plus que quelques éclaboussures sur les marches du seuil (1).

Le grand vent tomba aussitôt. Fanta Lezoualc'h entendit la voix furieuse qui s'éloignait en grommelant :

— La « mauvaise pièce » ! Elle peut se féliciter d'avoir trouvé plus savant qu'elle pour lui faire la leçon (2) !

(Conté par Créac'h. — Plougastel-Daoulas, octobre 1890.)

(1) Dans un conte irlandais, un revenant ne peut commettre ses méfaits dans les maisons où il y a de l'eau propre ; il entre dans une maison où l'on n'a pas eu la précaution de jeter au dehors l'eau sale (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 179). Il semble que les revenants soient comme les fées, qui ont horreur du désordre et de la saleté (Curtin, p. 179 ; *Folklore*, t. VII, p. 166, 171).

Dans un conte recueilli par Kennedy, *Legendary fictions of the Irish Celts*, p. 146-147, on trouve un épisode analogue où figure l'eau des pieds, la corde du rouet, le balai, le charbon de tourbe. On peut y comparer le moyen employé en Connaught pour éloigner les fées et qui consiste à mettre le balai à sa place derrière la porte, à couvrir le feu, et à jeter sur le fumier l'eau des pieds (J. Cooke, *Notes on Irish folklore from Connaught*, *Folklore*, t. VII, p. 299). En Écosse, on enlève la corde du rouet pour empêcher les fées de filer pendant la nuit (W. Gregor, *Revue des traditions populaires*, t. IX, p. 634).

(2) Cf. E. Souvestre : *Le Foyer breton* (1845), p. 69 ; Le Men,

Revue celtique, t. I, p. 421. Le Men raconte que ces femmes de nuit sont « des lavandières, qui pendant leur vie ont, par négligence ou par avarice, gâté le linge ou les vêtements de pauvres gens, qui avaient à peine de quoi se vêtir, en les frottant avec des pierres pour économiser leur savon ». E. Souvestre, comme Le Men, parle des lavandières de nuit, comme d'âmes pécheresses qui lavent ainsi la nuit des linges mystérieux en châtiment de leurs fautes. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. I, p. 73, ne nous apprend rien de précis sur les lavandières de nuit : « Les laveuses, *ar cannerez noz*, qui vous invitent à tordre leurs linges, qui vous cassent le bras si vous les aidez de mauvaise grâce, qui vous noient si vous les refusez ». Fr. Marquer, dans la *Revue des traditions populaires*, t. VII, p. 69, parle d'un pont de Saint-Gérand hanté par une femme qui vient laver du linge dans le canal. C'est l'âme d'une épileptique qui s'est noyée à cet endroit et qui revient y faire sa pénitence. Si elle pouvait toucher un passant, elle l'entraînerait dans l'eau. Il semble que dans ce conte, au contraire, le caractère humain de la lavandière de nuit tende à s'effacer, et qu'elle devienne comme le *Hopper-noz*, comme *Iannik-an-od*, une sorte d'Esprit malfaisant qui n'a jamais été incarné au corps d'un vivant. A la Trinité-sur-Mer, on connaît *Pautr Poul-er-pont*, qui aime à laver son linge la nuit. Le Rouzic, *Carnac*, p. 105. Cf. 101, 65.

Dans les Hébrides, la lavandière de nuit lave les vêtements de ceux qui se noieront dans l'année ; pour qu'elle ne vous fasse pas de mal, il faut la voir avant qu'elle ne vous ait vu (Mac Phail, *Folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. IX, p. 91-92). Elle est un signe certain que la mort est proche. Cf. I, p. 13. Dans l'île de Skye, on croit que les femmes qui meurent en couches doivent, à moins qu'on ne lave tous les vêtements qu'elles ont laissés, laver elles-mêmes ces vêtements jusqu'à ce qu'arrive le terme naturel de leur vie. Si ces lavandières voient les premières la personne qui les observe, celle-ci perd l'usage de ses membres (J.-G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and islands of Scotland*, p. 43).

En Irlande, à Kilcurry, la *bean-sidhe*, ou la fée, est quelquefois représentée battant l'eau de ses mains (*Folklore*, t. X, p. 123; Br. J. Jones, *Traditions and superstitions collected at Kilcurry*, *Folklore*, t. X, p. 121). Les *banshees* de Clare lavent des vêtements avant un désastre imminent (Th. J. Westropp, *Folklore*, t, XXI, p, 187).

CV

Les trois femmes.

J'ai entendu raconter ceci à un charbonnier de l'Argoat. Pendant la belle saison, il allait de bourg en bourg, comme tous ses pareils, vendant son charbon à qui voulait en acheter.

Il s'arrêtait chez nous, régulièrement ; on lui donnait le souper et le gîte. En retour, il nous faisait le récit de ses aventures.

Il lui arrivait souvent d'être surpris par la nuit en pleine campagne, loin de tout village et de toute habitation. Il était rare qu'en pareil cas il ne lui advînt pas quelque chose d'extraordinaire.

La nuit dont je vous parle, il se trouvait dans la grande lande de Pontmelvez. Un vrai désert. Deux lieues de plateau sans un seul arbre. Pas un talus où s'abriter contre le vent. Et justement, cette nuit-là, il soufflait un vent de tous les diables, un vent de montagne, âpre et tenace, qui vous pinçait la peau jusqu'au sang. Le ciel, noir comme un four. Pas une étoile. Pour surcroît de malheur, une rafale avait éteint la lanterne du charbonnier. Il menait son cheval par la bride, à l'aveuglette. Dans un chemin ordinaire, il eût été averti de la route à tenir, par les douves ou par

les fossés. Mais là, dans cette lande rase, il avançait, ma foi, à la grâce de Dieu.

Il regrettait bien fort, en ce moment, de s'être attardé au bourg de Pontmelvez, à boire avec des maçons qui travaillaient à l'église neuve. Ajoutez qu'il n'avait pas pris le temps de souper et que son estomac criait famine .

— En vérité, se disait-il, je donnerais volontiers deux ou trois sacs de charbon fin pour une botte de paille sous n'importe quel toit et pour un petit morceau de n'importe quel pain.

Soudain, il sembla que Dieu voulût exaucer son souhait.

A quelque distance il vit scintiller une lumière qui annonçait une maison habitée. Le « marchand de froment noir (1) » marcha droit sur elle. Il se trouva bientôt devant une misérable hutte dont le toit de genêt descendait presque jusqu'à terre.

— Ohé ! cria-t-il, il y a ici un chrétien qui demande ouverture au nom de Jésus-Christ, de Notre-Dame la Vierge et de tous les saints de Bretagne.

Il répéta par trois fois sa supplique. Trois fois elle demeura sans réponse.

— Cependant, pensait le charbonnier, là où il y a une lumière, il y a une âme, morte ou vivante.

Et, laissant là son cheval et sa charrette, il se

(1) *Ar marc'hadour gwiniz dû.* On appelle ainsi, par plaisanterie, les charbonniers.

mit à faire le tour de la hutte pour tâcher de découvrir la porte.

Il finit par la trouver.

C'était une claie rembourrée de paille comme celles qui ferment les « loges » de sabotiers.

Le charbonnier la tira à lui et entra.

A l'intérieur, pas un meuble, même pas une huche, pas même un lit. Il y avait pourtant un âtre, et dans l'âtre brûlait un maigre feu, et au-dessus de la petite flamme pâle qu'il donnait était installée une poêle et avec cette poêle une femme à mine livide faisait des crêpes.

— Votre feu a l'air bien menu, dit le charbonnier en matière de salut. Si vous consentez à m'accepter comme hôte jusqu'à la pointe du jour, je vous ferai cadeau d'un sac de charbon, et je vous parle d'un charbon si léger qu'il flambera comme de l'étoupe.

— Mon feu me suffit, répondit la femme sans se détourner.

— L'accueil n'est pas aimable, se dit le charbonnier, mais du moment qu'on ne me met pas dehors, ma foi, je reste.

Il s'assit par terre, près du foyer.

La femme continuait à faire des crêpes sans avoir l'air de s'apercevoir de sa présence. Quand elle en avait cuit une, elle la disposait, avec l'éclisse, sur un plat, à côté d'elle.

Mais, chose bizarre ! le charbonnier remarqua que le plat demeurait toujours vide, comme si les crêpes se fussent évaporées à mesure.

— Ho ! Ho ! se murmura-t-il à lui-même, voilà qui n'est pas naturel. Méfions-nous !

Il avait commencé à bourrer sa pipe, mais il la remit promptement dans la poche de sa veste en peau de chèvre. Et il se mit à regarder autour de lui. Il vit alors qu'il y avait dans la hutte deux autres femmes. L'une d'elles était occupée à avaler un os qui lui sortait aussitôt par la nuque, l'autre comptait de l'argent, se trompait sans cesse dans son compte, et se reprenait à compter de plus belle.

Maintenant le charbonnier aurait autant aimé se retrouver dans la lande, malgré le terrible vent qui soufflait. Mais il n'osait pas faire un mouvement, de crainte qu'il ne lui arrivât malheur. Il se tenait, au contraire, bien coi, attendant le jour avec impatience et souhaitant que les coqs chantassent de meilleure heure afin d'être plus tôt délivré.

Comme il se reprochait pour la centième fois la mauvaise idée qu'il avait eue de se fourvoyer dans ce taudis de sorcières, la femme qui faisait des crêpes se tourna vers lui et lui dit :

— Si vous en désirez, prenez-en !

— Merci ! répondit-il, je n'ai pas faim.

Alors, celle qui avalait un os s'avança vers lui et lui dit :

— Si vous préférez la viande, prenez-en !

— Merci ! répondit-il encore, je suis repu.

Celle qui comptait de l'argent s'approcha à son tour :

— Acceptez au moins de quoi vous défrayer de vos dépenses à venir.

— Pas davantage, répondit le charbonnier. Mon charbon paie ce que je bois et ce que je mange.

A peine se fut-il exprimé de la sorte que tout s'évanouit, les femmes et la hutte.

Le charbonnier se retrouva seul, dans la lande immense, seul avec son bidet qui paissait de jeunes pousses d'ajonc, à côté de lui. Derrière les montagnes d'Aré, le jour commençait à blanchir. Le charbonnier s'aperçut qu'il avait fait un crochet hors de la grand'route. Il se disposait à la regagner, en obliquant à droite, quand surgit en face de lui un vieillard à longue barbe, à figure engageante et vénérable.

— Charbonnier, dit le vieillard, tu t'es conduit en habile homme.

— Vous savez donc ce qui s'est passé ? demanda le charbonnier.

— Je sais ce qui s'est passé, ce qui se passe et ce qui se passera.

— Puisque vous savez tout, pouvez-vous me dire qui étaient ces trois femmes ?

— Trois femmes perverses de leur vivant.

La première ne faisait jamais de crêpes que le dimanche.

La seconde, en distribuant les parts, dans le repas, gardait pour elle toute la viande et ne servait à ses gens que les os.

La troisième volait chacun afin d'entasser davantage.

Tu viens d'assister à la pénitence qu'elles accomplissent pour l'éternité.

Tu n'as accepté d'elles ni crêpes, ni viande, ni argent. Tu as bien fait (1). Si tu avais agi autrement, tu ne les aurais pas sauvées, mais tu aurais été condamné toi-même, en revanche, et cela jusqu'à la fin des temps, à manger les crêpes que faisait l'une, à grignoter l'os qu'avalait l'autre, et à aider dans ses calculs la troisième.

(Conté par Françoise Omnès. — Bégard, août 1889.)

(1) Cf. ci-dessus, t. II, p. 121.

CVI

Le fouet de feu.

Ceci est la pure vérité : je le tiens de mon grand-père.

Il habitait alors la paroisse de Cavan où il avait pris à ferme des terres appartenant à la veuve de l'ancien maire, une nommee Perrine Jégou. Plût à Dieu qu'il n'eût jamais signé ce bail ! Il se fût épargné bien des tracas, et nous, ses petits-enfants, nous n'aurions peut-être pas été les pauvres sans-le-sou que nous sommes.

La propriétaire de ces terres de Keraméné était la femme la plus avaricieuse, la plus ladre, la plus impitoyable qu'il y ait eu, de mémoire d'homme, sous le soleil béni. Elle eût tondu le poil des vaches pour le vendre, si elle avait trouvé acquéreur. Je suis sûre qu'elle comptait jusqu'aux feuilles des arbres qui garnissaient les talus de ses champs. Or, il arriva qu'un de ces arbres, un vieux sécot de chêne à demi pourri, ayant été abattu par un coup de vent, mon grand-père dit à sa femme d'en faire du feu, puisque cependant il n'y avait guère qu'à cela qu'il fût bon. Ce n'était pas un si grand péché, n'est-il pas vrai ? Eh bien ! la propriétaire lui intenta un procès, laissant entendre aux juges, par le ministère de son

avocat, que non seulement il s'était adjugé cet arbre sans aucun droit, mais encore qu'il avait certainement aidé le vent à l'abattre.

Il n'y a de justice, vous le savez, que pour les riches : mon grand-père fut condamné à des dommages-intérêts considérables ; encore devait-il s'estimer heureux, lui dirent ces messieurs du tribunal, qu'on lui fît grâce de la prison. C'est à Lannion qu'on l'avait traité de la sorte. Il revint chez lui tout navré de chagrin. Ma grand'mère avait quelques écus d'économie soigneusement mis en réserve, derrière une pile de linge, dans son armoire. Hélas ! ils ne représentaient même pas le cinquième de ce qu'il y avait à payer pour les frais du procès. Mon grand-père était allé s'asseoir, sans courage, dans le coin de l'âtre : sa vieille lui dit, pour tâcher de le réconforter :

— Ne te désespère pas ainsi, Yann !... Je vais de ce pas chez la propriétaire. Ou cette femme a un cœur de roche, ou bien je l'attendrirai si bien par mes supplications qu'elle nous accordera du moins un délai pour lui verser la somme.

— Fais comme tu voudras, répondit le pauvre cher homme. Mais, quant à ce qui est d'attendrir le cœur de cette femme, tu aurais, je crois, plus tôt fait d'user avec tes larmes la marche de pierre de son seuil.

Au bout d'une demi-heure, ma grand'mère était de retour : elle s'assit en face de son mari, de l'autre côté du foyer et, la tête dans les mains, fondit en sanglots.

— Tu ne sais pas, Yann ? gémit-elle enfin, quand elle put parler, elle va mettre la saisie sur nous.

— Je m'y attendais, répondit simplement mon grand-père.

Toute cette nuit, ils ne fermèrent les yeux, ni l'un ni l'autre : ils voyaient leurs chevaux, leurs vaches, leurs cochons et tout leur petit mobilier qui s'en allaient à l'encan. Le lendemain, la première chose qu'ils entendirent, ce furent les grelots du cabriolet de l'huissier qui s'arrêtait dans la cour. Et, le dimanche suivant, après vêpres, la vente par autorité de justice se faisait à Keraméné. Croiriez-vous que la femme Jégou eut l'audace d'y venir ? Bien mieux : elle se tenait au premier rang, achetant à vil prix tout ce dont les autres assistants ne voulaient pas.

Il ne restait plus rien à mettre à l'enchère, pas même le *chipot-holen* (boîte au sel), et le crieur allait congédier les gens, lorsque cette mégère, avisant un fouet de charroi oublié contre le mur de la maison, où il pendait accroché à un clou, s'écria :

— Faites excuse ! Il y a encore ce fouet !

— C'est vrai, dit mon grand-père qui jusqu'alors n'avait pas une seule fois ouvert la bouche, j'espère que personne ne vous le disputera. Emportez-le donc, et puisse-t-il être l'outil de votre châtiment (1) en ce monde et dans l'autre !

(1) Comparez les instruments de travail qui servent à se défendre contre les revenants, ci-dessus, t. II, p. 204.

Elle le prit sans vergogne, en grommelant :

— Il n'y a pas de petits profits.

Le soir, dans le lit que la loi leur laissait, mon grand-père dit à ma grand'mère :

— Nous sommes ruinés, mais ce fouet nous vengera.

Et, de ce jour-là, en effet, Perrine Jégou ne connut plus de repos. La nuit, elle se réveillait en sursaut, avec des douleurs aiguës, comme si une lanière brûlante l'eût cinglée par tout le corps. Elle en devint folle d'épouvante. Elle jeta au feu, réduisit en cendre le fouet maudit, comptant qu'elle recouvrerait ainsi la tranquillité. Mais elle ne fut tourmentée que de plus belle. Un mois ne s'était pas écoulé qu'on la portait en terre et, la nuit même du jour où on l'avait couchée dans sa fosse, les gens de sa maison furent arrachés à leur sommeil par le bruit d'une course éperdue, accompagnée de grands cris. Ils se levèrent, pour voir... Or, c'était la morte qui courait, courait autour du logis et des étables, en poussant des hurlements affreux. Un fouet de feu était passé à son cou, dont elle essayait vainement de se débarrasser. Et elle criait d'une voix déchirante :

— *Dilammet ar fouell-man diganen* ! *Dilammet ar fouell-man diganen* ! (Enlevez-moi ce fouet, enlevez-moi ce fouet.)

Sa chair fumait. C'était effrayant ! Personne, naturellement, ne se sentit assez hardi pour s'approcher d'elle... La nuit d'après, elle revint en-

core, et encore la nuit du surlendemain, et toutes les nuits qui suivirent, jusqu'à l'apparition de la nouvelle lune. On la vit ce soir-là se précipiter dans le puits, dont l'eau garda longtemps le goût de soufre (1).

(Conté par Anna Quellec. — Trébeurden.)

(1) En Irlande, les morts malfaisants se rencontrent souvent dans les contes. Une femme abandonnée qui est morte d'amour revient tourmenter son amant (Deeney, *Peasant lore from Gaelic Ireland*, p. 76).

Une jeune fille qui avait été pendue pour avoir accusé faussement un prêtre qui ne voulait pas répondre à ses avances revient sur terre pour le séduire (*Contes irlandais*, p. 158).

Il suffit que l'on jette à bas de très vieux arbres dans un parc pour que le fantôme de l'ancien propriétaire revienne ébranler le château et jeter les meubles par terre (Kennedy, *The fireside stories of Ireland*, p. 158).

CHAPITRE XX

Conjurations et conjurés (1).

Les personnes qu'on est obligé de *conjurer* sont presque toujours des riches dont les biens ont été mal acquis, des tuteurs qui ont accaparé les deniers de leurs pupilles : bref, des gens qui ont volé et qui ont à restituer.

*
* *

Les âmes qu'il faut encercler et conduire au Youdic (2), ce sont celles des gens qui ont mené une vie de désordres *(An dud direiz)*. Aussi n'y a-t-il guère là-bas que des nobles ou des bourgeois, des désœuvrés et des riches : les paysans, eux, ont assez de peine à gagner leur vie pour ne se tenir pas tranquilles après leur mort.

(Yves Turnier le vieux. — Saint-Riwal.)

Leurs âmes sont condamnées à errer, jusqu'à ce que le tort qu'elles ont fait ait été réparé de

---

(1) Cf. R.-F. Le Men, *Traditions et superstitions de la Basse-Bretagne*, *Revue celtique*, t. I, p. 424.

(2) Voir ci-après, p. 290.

quelque façon. Elles sont hargneuses et méchantes. Elles rôdent sans cesse autour de leur ancienne demeure, et se vengent de leur détresse en portant le trouble parmi les vivants. On les *conjure*, pour les réduire à l'immobilité et au silence.

*
* *

Les prêtres seuls ont le pouvoir de conjurer. Encore tous les prêtres ne le savent-ils pas faire. Il faut un homme *habile*, déterminé, sûr de sa science. C'est tout au plus s'il s'en trouve un par région. Il ne suffit pas que l'exorciste connaisse à fond son métier, il est indispensable aussi qu'il ait la poigne solide.

*
* *

Quand le prêtre est appelé pour une conjuration, il revêt son surplis et tient à la main son étole. Arrivé dans la maison hantée, il se déchausse, car il faut « qu'il soit prêtre jusqu'à la terre *(bêlek belek ann douar)* (1) ».

Pour qu'il puisse reconnaître les traces du mort, les gens de la maison ont eu soin, dès la veille, de répandre sur le sol de terre battue du sable ou de la cendre fine (2). Ils en ont répandu de même

(1) Cf. R.-F. Le Men, *Revue celtique*, t. I, p. 425.

(2) Dans l'île de Man, la nuit du 12 novembre, on égalise les cendres dans le foyer. Si, au matin, il y a sur les cendres des traces de pas se dirigeant vers la porte, une personne de la famille mourra dans l'année (Rhys, *Celtic folklore*, p. 318).

dans l'escalier, sur toutes les marches, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au grenier. Le prêtre suit à la piste les traces du mort et s'enferme dans la pièce au seuil de laquelle elles paraissent s'arrêter. C'est là qu'est gîté le mauvais revenant. Là aussi s'engage entre le prêtre et lui un terrible combat. On a vu des prêtres sortir de ces rencontres exténués, pâles, ruisselants de sueur. Tout le temps que dure le sinistre tête-à-tête, les gens de la maison se tiennent tapis au coin du foyer, muets d'épouvante. Ils se bouchent les oreilles pour tâcher de n'entendre point le vacarme effrayant qui se fait là-haut. Chacun se demande avec anxiété qui l'emportera, de l'âme méchante ou de l'homme de Dieu. Le prêtre, cependant, tantôt multiplie les oraisons spécifiques, tantôt lutte avec le revenant corps à corps : quelquefois il ruse avec lui, il lui pose des questions embarrassantes et profite du moment où il est occupé à chercher la réponse, pour lui passer l'étole au cou (1). Dès lors, le revenant est vaincu. Il devient d'une docilité rampante. Le prêtre prononce sur lui la formule d'exorcisme et le fait entrer dans le corps d'un animal, le plus souvent d'un chien noir. Il le traîne hors de la maison, puis le remet à un homme de confiance, généralement le bedeau ou le sacristain, dont il se fait toujours accompagner en semblable occurrence. Tous deux se di-

(1) Dans le Léon, les conjurés sont dits : *an dud stoliet*, mot à mot, les gens étolés, à qui l'on a passé l'étole.

rigent alors, le prêtre marchant devant, le bedeau suivant avec la bête, vers quelque endroit peu fréquenté, comme une lande stérile, une carrière abandonnée, une fondrière dans une prairie. « C'est ici désormais que tu demeureras », dit le prêtre au mort. Et il lui délimite l'espace dans lequel il se pourra mouvoir, en se servant, d'ordinaire, pour cela, d'un cercle de barrique. On choisit un endroit peu fréquenté, parce que si quelqu'un passait à portée du conjuré, il serait sûr d'être appréhendé par les pieds et entraîné sous terre.

* * *

Dans les marais qui avoisinent l'embouchure du Douron, au *Moualc'hic* (lieu du petit merle), en Plestin, il y avait un *conjuré* qui criait sur un ton lamentable, toutes les nuits :

— Daouzek dezio Pask ha Nedelek,
Re C'hourmikel, ha re ann Drinded,
Biskoaz hini nhe n'am eus grêt !...

(Les Quatre-Temps (en breton : les douze jours) de Pâques et de Noël, — ceux de la Saint-Michel et de la Trinité, — il n'y en a pas un que j'aie observé !...)

Quelqu'un, passant un jour à proximité, répondit au *mauvais hurleur* :

— Je les ai observés tous quatre ; je te fais cadeau d'une de mes *observances.*

— Ma bénédiction sur toi ! dit l'âme, calmée subitement ; désormais, je suis délivrée.

(Communiqué par N.-M. Le Braz.)

* * *

Mgr Luyer, qui mourut évêque de Quimper, vers 1757, avait de son vivant, paraît-il, commis bien des passe-droits. Pendant de longues années, il hanta son château épiscopal de Lanniron. Il se promenait dans son carrosse à travers les allées du parc, l'air absorbé, soucieux.

Un jeune prêtre du diocèse eut le courage de le conjurer.

— Holà, Monseigneur ! lui cria-t-il, mettez du moins la tête à la portière, que l'on puisse vous dire un mot.

Le mort, interloqué, se pencha en dehors du carrosse. Le prêtre eut le temps de lui passer au cou son étole.

A partir de ce jour, Mgr Luyer ne *revint* plus.

(Communiqué par René Alain. — Quimper.)

CVII

La conjuration de Trogadek

GWERZ

I

Depuis que Trogadek est mort, aux alentours rien ne dure.

Seul, un jeune prêtre du Léon a eu la hardiesse, de le venir conjurer, en apportant avec lui son étole.

Le jeune prêtre demandait à Trogadek, en le conjurant :

— Dites-moi, Trogadek, combien y a-t-il de temps que vous êtes décédé ?

— Oh ! il y a sept ans passés, et plus, depuis que je suis en enfer, archirôti.

— Vous faites mensonge, Trogadek. Car il n'y a pas sept jours passés que votre veuve est en deuil et, nuit et jour, verse des larmes. Dites-moi, Trogadek, qu'est-ce qui est cause que vous êtes damné ?

— J'ai été marchand-mercier. Je voudrais bien ne l'avoir jamais été. Quand les chalands me demandaient de leur couper trois aunes d'étoffe, je

leur en servais une aune et demie, et je touchais le prix de trois.

Allez chez moi, dites à ma femme de distribuer mes biens mal acquis ; dites-lui de donner aux pauvres tous les biens que je possède en sec et en vert. Si elle ne le fait, en enfer sa place est marquée.

II

Le jeune prêtre disait à la baronne (1) en la saluant :

— Par votre mari il vous est recommandé de distribuer vos biens mal acquis, de les donner aux pauvres, en sec et en vert ; sinon votre place en enfer est marquée.

— Tout ce qui est entre Brest et Lesneven, je l'ai acheté avec ce que m'a rapporté mon aune. Cela n'est rien, mais j'ai une maison neuve en Bretagne, la plus jolie qui se puisse voir. Pourvu qu'on me laisse ma maison neuve, j'abandonne à Dieu son paradis.

III

Or, peu de temps après cela, la baronne dut s'aliter. Le neuvième jour, elle décéda.

La baronne disait, au moment où elle tombait dans le puits de l'enfer :

(1) Une baronne, veuve d'un mercier, cela peut sembler étrange. La chanson populaire a de ces caprices. Je donne la *gwerz* telle qu'elle est.

— Si j'avais obéi à bon conseil, ce n'est point ici que l'on m'eût trouvée. Je voudrais voir le faîte de ma maison neuve écrasé sur le foyer, et que mon âme fût pardonnée. Je voudrais ma maison neuve rasée et que mon âme fût en bon état. Au moins mon *anaon* eût été sauvé, tandis que maintenant, mon mari et moi, nous sommes damnés tous deux (1).

(Chanté par Anna Drutot. — Pédernec, 1887.)

(1) Cf. la *gwerz* donnée par M. Luzel dans le premier volume des *Chants populaires de la Basse-Bretagne (Gwerziou Breiz-Izel)*, p. 68, et intitulée *Trogadec* tout court. Dans cette version, c'est Trogadec qui tient le discours prêté, dans la nôtre, à la baronne. Ce qui paraît d'ailleurs plus nature. La fin est particulièrement intéressante comme trait de mœurs :

« Allez chez moi, dit Trogadec au prêtre, et priez ma femme de me venir voir dans l'enfer. Quand elle y sera, elle ne s'en ira plus. Si elle avait voulu, à mon insu, donner l'aumône en ma maison, un de nous deux aurait été sauvé... — Et comment donner à votre insu ? répond la femme. Le pain était toujours sous clef, et vous faisiez une marque pour savoir combien il y avait de farine dans le pétrin. — Certes, mais je ne visitais pas le blé dans l'arche !... »

Avare pendant sa vie, Trogadec reproche à sa femme, après sa mort, de n'avoir pas su être charitable à sa place. Cela est d'une psychologie paysanne très fine. Nos poètes populaires ont quelquefois de ces trouvailles.

C'est peut-être ici le lieu de faire remarquer quelle importance morale revêt l'aumône aux yeux des Bretons. « Il faut donner aux pauvres ». C'est là un axiome en quelque sorte fondamental. Beaucoup de nos légendes n'en sont qu'une démonstration, une paraphrase. Témoin la merveilleuse aventure de la *Pénitente de Lochrist ann Izelvet*, dont nous croyons utile de donner ici une version. On peut dire que les pauvres sont les rois fainéants de la Basse-Bretagne. Le mot « rois » n'est pas aussi

métaphorique qu'on pourrait le croire. Certaines familles forment de véritables dynasties de mendiants. L'état de « chercheur de pain » *(klasker bara)* est chez nous comme empreint d'un caractère de majesté. A nos pardons, les pauvres jouent un rôle plus essentiel que les prêtres. Leur royauté est de droit divin. On les vénère comme les proches parents de Dieu. On se considère comme tenu de les héberger, de les nourrir. Ils vous disent : « Je dînerai chez vous tel jour ». On se donne bien garde de les mal accueillir. Ils distribuent ainsi leurs journées entre leurs bienfaiteurs, j'allais dire entre leurs sujets. Ils vous abordent avec une patenôtre, vous quittent en vous laissant une bénédiction, et c'est vous qui êtes leur obligé. Partout on fait d'eux grand état. Ceux d'entre eux qui ne sont pas des idiots, des « innocents », ont souvent une sorte de supériorité intellectuelle sur les gens du peuple qui vivent de leur travail. N'ayant pas à se préoccuper de la vie matérielle, ils ont le loisir de cultiver leur esprit, d'orner leur mémoire. J'en connais qui sont de magnifiques discoureurs, d'autres qui philosophent. Tous sont des gazettes vivantes, des journaux ambulants. Il en est qu'on peut feuilleter comme un livre, comme une « somme de traditions populaires ». Ceux-là font parfois école : ils lèguent à des disciples un enseignement oral ; ce sera vraiment grand dommage le jour où aura disparu le dernier d'entre eux.

I

LA PÉNITENTE DE LOCHRIST-ANN-IZELVET

Par la grâce du Seigneur Dieu le Père, — avec l'inspiration du bon Ange, — et le secours de la Vierge, — je voudrais composer une *gwerz* nouvelle

Sur le sujet d'un lieu saint, — qui est en Basse-Bretagne. — S'il vous plaît de le venir visiter, — vous n'y perdrez pas votre temps.

Dans l'ancien évêché de Léon, — il y a un lieu de dévotion, — en Guinevez, entendez-le, — à Lochrist-ann-Izelvet.

Autrefois, dans le vieux temps, — à Lochrist, il y avait une fontaine, — qui était fréquentée — par des pèlerins de tous pays.

Or, entendez-le, Bretons, — il y avait lieu de l'aller visiter, — car un miracle par jour était accompli — par l'eau de cette fontaine.

Dans une auge de pierre qui est là, — sous les yeux du Seigneur Christ, toujours, — on plaçait les gens affligés (d'infirmités), — pour les y laver avec l'eau de la fontaine.

De cette fontaine partait — un joli canal qui déversait — l'eau dans un seau, qu'on allait quérir — en grande pompe et assistance.

Un prêtre vêtu de blanc — accompagné du sacristain, et l'étole au cou, — allait chaque jour aider — à laver dans l'auge les malades.

Oui, chaque jour, à tour de rôle, — on couchait des malades dans cette auge ; — et par la grâce du Christ béni, — tous y recouvraient la santé.

Ce ne sont pas des fables que ces choses. — C'est la vérité que je dis. — Quiconque était affligé (d'une infirmité) — à Lochrist recouvrait la santé.

A la fin, le village se trouva comble. — Aux alentours on ménagea — des logements pour les infirmes. — De tous pays abondaient les pèlerins.

Ce que voyant, des gens de la contrée — s'empressèrent de couvrir cette fontaine ,— de peur que ne survînt la peste — dans le pays et aussi dans la banlieue.

Le Seigneur Christ permit, — par faveur, que la fontaine fût mise à l'abri, — sous terre, dans l'église, — là où on le prie chaque jour.

(Mais), depuis qu'elle a été (ainsi) séquestrée, — par force gens elle a été délaissée. — C'est cependant un lieu sacré, — s'il en est en Basse-Bretagne.

Dans une auge de pierre qui est là, — beaucoup de malades ont puisé du réconfort. — A prier le Christ béni, — on trouve soulagement toujours.

Quand vous serez en affliction (malade d'esprit ou de corps), — venez à Lochrist, d'un cœur droit ; — là il y a des remèdes excellents — pour les maladies de langueur et pour les infirmités.

Pour avoir été délaissé — de beaucoup de ses pèlerins, — ce n'en est pas moins le plus antique — parmi les lieux saints de ce pays.

Afin de vous faire entendre quelle profusion de miracles — s'y sont accomplis ou continuent de s'y accomplir, — (sachez que) pour les conter et les écrire — un mois entier ne serait rien.

O vous, Seigneur Christ béni, — versez la lumière à mon esprit, — que je puisse divulguer aux Bretons — quelques-uns des prodiges que vous avez faits.

Je vais devant tous les proclamer, — avec la grâce de la Vierge Marie ; — Mon bon ange m'inspirera. — Qu'il vous plaise de les venir écouter !

II

A Lochrist, un temps fut, — un maître de maison faisait demeurance. — Sa femme, l'élue de son cœur, — se montrait au pauvre charitable.

Pourtant, il advint qu'un jour — (prêtez votre attention à ceci, — car c'est une chose horrible à ouïr), — il advint qu'un pauvre chercheur d'aumône

Se présenta dans leur ménage, — en quête de quelque subsistance. — Au nom de Dieu, il demandait — de quoi prolonger sa vie.

Si charitables que fussent les deux époux, — la femme, en cette occasion, se montra dure — envers ce pauvre cher — qui demandait au nom de Dieu l'aumône.

« Je suis fort pressée, dit-elle ; — j'ai à préparer le repas de mes gens. — Une autre fois, je vous viendrai en aide... — Pour l'instant, décampez ! »

Le pauvre cher, malgré cet accueil, — toujours et toujours insistait : — « Donnez-moi de quoi manger, disait-il, — car j'ai bien faim en ce moment.

« Il y a si longtemps que je n'ai mangé morceau ! — Mon cœur de détresse se serre. — Au nom de Dieu, soulagez-moi, — ou je mourrai sur place, à coup sûr ! »

La femme lui répliqua, — avec une colère des plus terribles : — « Hors de céans, ou je vous chasserai, — en lâchant sur vous le grand chien ! »

Elle se laisse entraîner par sa colère, — elle lâche le chien, aussitôt dit. — Mais la bête ne fait aucun mal au pauvre ; — elle ne fait que le flairer.

Et le pauvre de soupirer ; — et le cœur de lui manquer, — en se voyant ainsi abandonné, — sans personne qui lui vienne en aide.

Du seuil de la maison il partit, — devant la porte de la cour il mourut. — Deux chiens étaient à ses côtés, — chose mystérieuse à comprendre !

Avec le chien qui avait été lâché, — un autre était survenu, — et il se tenait près du pauvre, lui faisant mille joies, — sans toucher à lui, en aucune sorte.

Quand rentrèrent les gens de la maison, pour le repas, — vieux et jeunes, tous furent étonnés — de trouver là cet homme, mort, — sans un seul chrétien pour le garder.

Devant la porte de la cour était resté — le corps du pauvre homme décédé ; — seuls les deux chiens veillaient à ses côtés. — C'était là une grande leçon !

Lorsque la femme eut connaissance de la chose, — elle se prit à pleurer, à se lamenter. — « Hélas ! c'est moi qui suis cause, dit-elle, — de ce malheur, de cet ennui !

« Le grand chien, c'est moi qui l'ai lâché !... — Et c'est lui qui l'aura étranglé !... — Et cela, parce qu'il demandait — un morceau de pain, au nom de Dieu !... »

Il vint du monde voir le mort, — s'informer de ce qui lui était arrivé. — Il ne portait pas trace de blessure. — Peu après, il fut enseveli.

La femme, dans l'espoir d'expier — sa faute, sans regret, ni tristesse — donna pour l'enlinceuler — chemise, drap, à mettre avec lui dans la tombe.

A la nouvelle d'un malheur si grand, — il se fit nombreux concours de gens — pour le voir déposer en terre ; — et tous avaient navrement et ennui.

A Guinevez il fut envoyé — enterrer, avec tous les honneurs possibles. — Ce fut la femme qui paya les prêtres — pour célébrer le service et dire les prières d'usage.

Quand elle fut de retour chez elle, — elle trouva sur la table — et son argent et son linge. — A confesse elle se rendit aussitôt.

Mais elle ne trouva aucun prêtre pour l'absoudre. — Il fallait qu'elle partît pour Rome, — qu'elle s'adressât au pape et lui confessât — ses péchés, sans en rien taire.

Cette pénitence, elle l'accepta. — Aux siens elle demanda, — le soir même, la permission de se mettre en route : — « Mon mari, je ne puis différer !... »

Son mari lui parla de la sorte : — « Où vous allez, je vous suivrai. — Si l'un de nous part, nous partirons tous deux. — Je n'ai cure des biens (que je laisserai derrière moi) ! »

Elle avait un fils encore à la mamelle ; — c'est lui qu'elle embrassa le premier, — puis vint le tour de sa fille aînée. — « Adieu ! dit-elle, mes enfants ! »

Les voilà tous deux de partir, — emportant avec eux un double pain. — Ils étaient déjà loin de chez eux, — quand ils se croisèrent en route avec des passants.

La femme, alors, de dire — devant ces gens-là à son mari : — « L'argent que vous m'aviez donné — sur la table, à la maison est resté.

« Mon pauvre époux, allez le prendre : — en cet endroit, je vous attendrai. » — L'homme obéit sur l'heure ; — il retourna chez lui chercher l'argent.

Dès qu'ils se furent séparés, — la femme se remit en marche. — Et, lorsque le mari revint à l'endroit convenu, — son épouse n'y était plus.

Le voilà de gémir, — de pleurer et de se lamenter, — tant son angoisse était grande... — A la maison, alors, il retourna.

A partir de ce jour, ils furent vingt-cinq ans — sans se rencontrer en nul chemin, — et sans jamais entendre prononcer le nom — l'un de l'autre.

Le mari, n'entendant plus parler — de sa femme, et n'ayant d'elle aucune nouvelle, — avec le temps, se fiança de nouveau — et prit une seconde épouse.

Hélas ! s'il avait pu savoir — que sa première femme vivait, — il n'aurait pas fait cette chose. — Il n'en fut plus tard que trop navré.

III

La femme, à Rome quand elle arriva, — aux pieds du pape se prosterna, — pour implorer de lui une pénitence — et l'absolution de son péché.

Le pape enjoignit de la conduire — en grande hâte, pour expier sa faute, — dans la chambre de pénitence, — où l'on enferme les pires pécheurs.

Et de lui donner, quand elle y serait, — du pain et de l'eau pour trois jours, — ainsi que du lin qu'elle aurait à filer, — pendant ces trois jours, sans démordre.

Grande est la miséricorde d'un Dieu ! — Tout le temps qu'elle resta dans cette chambre, — on fit comme si elle n'existait plus.

— Quand on se souvint d'elle, on ne douta point qu'elle ne fût morte.

Or, lorsqu'on alla ouvrir sur elle la porte, — on la trouva qui

filait, le corps sain et l'âme sereine. — On la tira donc de ce lieu, — et le pape, alors, lui donna l'absolution.

Au sortir de Rome, elle rencontra un vieillard — qui, humblement, lui demanda : — « D'où venez-vous ? Où comptez-vous aller ? — Mon amie, dites-le moi.

« Jamais je ne vous vis en ces parages ; — vous n'êtes pas de ce pays. » — « Je ne vous le cacherai point, brave homme : — Je suis de Basse-Bretagne, tenez-le pour certain, — et de Lochrist-ann-Izelvet. — Là est mon mari.

« (Là est) mon mari, (là sont) mes enfants, pour qui j'ai été une cause de peine, — parce que je les ai abandonnés. — Je crois pourtant qu'ils auraient désir de me revoir. »

— « Si vous avez désir, dit cet homme, — de les aller revoir, vous aussi, — avant qu'il soit longtemps, grâce à Dieu, — vous parviendrez en leur contrée.

« Votre mari et vos enfants, — bientôt vous les reverrez, — et vous les pourrez consoler — en leur navrement et ennui.

« Quand vous arriverez en Izelvet, — chez le Seigneur Christ béni, — faites-lui tous mes compliments, — et dites à Christ que je l'aime.

« Je suis le charpentier qui a sculpté — le premier ses calvaires. — Vous voyez cette baguette blanche que je tiens : — Je vais vous la donner maintenant. — Votre mari et vos enfants, — avant peu vous les reverrez. »

IV

Dès lors, elle marcha d'une telle allure — qu'elle arriva dans son pays promptement. — A la maison des siens elle se rendit ; — la baguette blanche la conduisit.

Chez son mari quand elle fut, — à être logée elle demanda — avec déférence et humilité. — Nul chrétien ne la reconnaissait.

La maîtresse de maison était altière — et lui répondit sèchement : — « Ici, vous ne serez pas logée ; — allez où bon vous semblera. »

Son mari n'était pas à la maison. — Ses enfants, entendant — leur pauvre mère demander logement — à leur marâtre, si humblement, eurent pitié d'elle, et elle fut logée, — grâce à ses enfants, croyez-le bien ; — oui, en dépit de la marâtre, — elle fut dignement hébergée par eux.

La pauvre femme, parvenue au seuil — de sa maison (de la

maison) où demeurait son mari, — s'assit sur le rebord d'une auge de pierre, — et demanda la permission d'y coucher.

Sa fille, qui allait et venait, — à son frère prêtre disait : — « Cette femme a quelque chose d'étrange ; — à la voir, j'ai le cœur serré.

« La mère qui nous a enfantés, — vous et moi, mon frère prêtre, — lui ressemblait fort, je trouve. — Je me sens une tendresse chaude pour elle. »

La femme était là, sur le pas de la porte. — Son fils l'aborda, plein de déférence. — Avec respect et humilité, — il la prit par la main.

Au foyer elle fut amenée — par sa fille et par son fils prêtre. — Là, son fils la fit asseoir — à la place qui lui était réservée à lui-même.

Sa fille alors lui lava — les pieds, avec une humilité grande. — Et, ayant vu qu'elle avait à la jambe une marque, — elle dit à son frère prêtre :

— « Plus que jamais mon cœur m'affirme — que c'est ici la femme qui nous a enfantés. — Elle porte à la jambe la même cicatrice — qu'avait notre véritable mère. »

Le prêtre ne fit mine de rien — jusqu'à ce que le souper eût été servi. — Mais alors il donna sa part — à la femme qui l'avait mis au monde.

La marâtre de se fâcher — et de prendre à partie le prêtre : — « Ce n'est pas envers moi que vous auriez tant de prévenance, — ni non plus envers votre père ! »

Sans se fâcher, le prêtre — continua de faire ce qu'il jugeait de son devoir. — Il recommanda à sa sœur — d'avoir bien soin de l'étrangère.

— « Apportez des vêtements, dit-il, ma sœur, — et donnez-les à cette femme — afin qu'elle se change et qu'elle aille se coucher ; — c'est dans mon lit qu'on la mettra.

« Car, cette nuit, point ne me coucherai ; — Je veux la passer en oraison, — pour demander à Dieu la faveur — de bien conduire ma vie. »

La sœur eut grande joie (de ses paroles) ; — à son armoire aussitôt elle alla ; — elle en tira pour sa mère un vêtement — et une chemise toute flambante neuve.

Quand la femme fut habillée — et de hardes propres revêtue, — la sœur dit à son frère : — « Celle-ci est notre mère, j'en suis sûre. »

Le prêtre à sa sœur répondit : — « J'en suis convaincu, comme vous, — mais ne précipitons rien ; — avec le temps, tout s'éclaircira. »

Dans le lit de son fils, la femme reposa. — Ceci est un grand exemple de tendresse — entre une mère et ses enfants, — au cours de la vie.

Cependant, le mari rentra. — Sa seconde femme lui dit : — « Vous avez, de par le monde, un fils prêtre — qui fera belle fin, j'imagine !

« Une femme a été ici logée — par votre fille et votre fils prêtre, — et c'est dans son lit qu'il l'a mise !... — Si vous ne m'en croyez, allez-y voir. »

Le pauvre mari, à cette nouvelle, — furieux, à la chambre monta. — Quand il eut constaté que la chose était vraie, — lui d'interpeller son fils prêtre, alors :

— « Dites-moi, mon fils prêtre, — à quoi donc songez-vous ? — Il ne me semble pas que vous ayez agi — d'une façon convenable, pour un homme de votre sorte ! »

Par la vertu de son oraison, — le fils amollit le cœur de son père. — « Taisez-vous, mon père, dit-il, — c'est pour Dieu que je l'ai fait.

« Laissez dire à ma marâtre — ce qui lui fera plaisir. — Celui qui loge sera logé. — Il n'est qu'un devoir, c'est de faire le bien. »

Voilà notre homme radouci — par les paroles de son fils prêtre. — Il redescendit au plus vite — sans ajouter un seul mot qui fût déplacé.

V

Quand fut venue la prime aube, — la pauvre femme se leva en hâte, — et se dévêtit de ses hardes — pour les rendre à sa fille avec gratitude.

Le prêtre à sa sœur dit : — « Ce ne sont pas les hardes qui vous manquent, je le sais ; — vous pouvez abandonner celles que voici — à cette pauvre femme, pour l'amour de Dieu. »

La fille qui avait bon cœur, — tout autant que le fils prêtre, — dit à sa mère, alors : — « Vous pouvez garder les hardes que voilà. »

Elle, donc, de les remercier — et de demander à son fils — s'il aurait la bonté — de faire en sorte qu'elle pût ce jour-là se confesser,

— « Oui, dit-il, je ferai cela pour vous. — Si j'en avais eu le droit, je vous eusse confessée moi-même. — Quand viendront les prêtres à l'église, — je vous ferai certainement confesser par l'un d'eux.

« Vous pourrez vous confesser et communier. — Vous déjeunerez ici ensuite, — et, en attendant la grand'messe, — à ma première messe vous assisterez. »

— « Oui, dit-elle, j'y assisterai : — votre première messe, je l'entendrai. — Et je ne communierai pas avant — que vous ayez célébré votre messe. »

— « Vous auriez trop longtemps à rester à jeun, dit-il ; — peut-être, après, seriez-vous malade. — Communiez et déjeunez, — car mon office, croyez-moi, sera long. »

— « Je ne ferai ni l'un ni l'autre. — C'est de votre main que je veux recevoir la communion, — s'il vous plaît, après que vous aurez — célébré votre première grand'messe. »

Là-dessus, nos gens se rendent à l'église. — Le prêtre fit confesser sa mère — qui dit alors qui elle était — au prêtre qui la confessait.

Le confesseur qui était discret — garda à la femme le secret, — jusqu'à ce que son fils eût dit la messe — et qu'elle eût communié de sa main.

Quand elle se fut confessée, — qu'elle eut communié de la main de son fils, — elle se mit en prière — et dit au Seigneur Christ :

— « J'ai des compliments à vous faire, dit-elle, — de la part d'un homme qui n'est pas le premier venu. — Vous, Seigneur Christ béni, — s'il vous plaît, daignez m'écouter.

« C'est de la part d'un vieillard de lointain pays. — Il m'a recommandé, Seigneur, — de vous dire en propres termes — que c'est lui, le charpentier qui fit votre croix. »

Par trois fois, elle répéta sa phrase ; — à la troisième fois, le Christ inclina — sa tête sur sa poitrine. C'est chose avérée. — Et depuis, il est resté dans cette posture.

C'est pour remercier cette femme — que le Seigneur Christ fit ce geste, — et pour montrer à tous, par un effet de sa grâce, — que cette femme était grandement sainte.

Son fils, après être descendu — de l'autel béni — entra dans la sacristie, — pour ôter ses ornements.

Pendant qu'il les dépouillait, — le confesseur lui dit : — « La femme à qui vous avez donné la communion — est la mère qui vous a mis au monde,

« A moi, elle me l'a déclaré, — mais à vous elle ne le voulait dire, — de crainte que vous n'en fussiez chagrinés, vous et celle qui est votre propre sœur. »

Avec une grande angoisse de joie, — il courut à sa mère — qui faisait sa prière — au Seigneur Christ de tout cœur.

Comme signe de reconnaissance, du double pain — qu'elle avait emporté, cette femme — avait gardé un morceau, — sans la moindre moisissure, aussi frais qu'au départ.

Dans sa main, elle tenait un billet ; personne ne le lui pouvait arracher. — Mais, quand vint son fils prêtre, — il le lui prit sans difficulté.

Sur ce billet était écrite — sa vie entière, tout au long. — Son fils se mit à le lire, — et chacun de s'extasier.

— « Hélas ! ma pauvre mère, dit-il, — je ne savais rien de tout cela. — Je ne pouvais me douter — que vous fussiez la mère dont je suis né. »

D'amour et de navrement — ils moururent tous deux sur place. — Leurs proches n'assistaient pas à l'événement ; — on leur fit porter la nouvelle.

Ils étaïent en train d'apprêter le repas — et de disposer tout ce qui est nécessaire — pour donner aux gens à dîner, — lorsque leur parvint cette nouvelle.

La fille, dès les premiers mots, — et aussi le mari laissèrent là — toutes choses, à l'abandon, — tant ils avaient de navrement au cœur.

Ils se mirent en route pour l'église, — mais ils moururent tous deux, ensemble, — au milieu du chemin, — et ce fut pour tout le monde une stupeur.

De les voir le même jour, — mourir tous quatre, — le père, la mère, les enfants. — Voilà une aventure bien triste, en vérité !

Peu après on les ensevelit — pour les mettre en terre ; — à Guinevez ils furent transportés, — avec grand honneur et grand respect.

Trois d'entre eux demeurèrent là — pour y être enterrés avec grand respect ; — le mari et son fils prêtre — et la fille y furent enterrés.

Mais la charrette où se trouvait la mère aimée — ne fut pas plus tôt arrivée au cimetière — que les bœufs firent un brusque détour. — Personne ne les put arrêter.

En sorte que les gens d'église recommandèrent — de les lais-

ser aller à leur guise, — là où il plairait à Dieu — que fût enterrée cette femme.

Quand ils furent près du porche du cimetière — de Lochrist-ann-Izelvet, — les bêtes s'arrêtèrent net ; — le chariot resta sur place.

On descendit alors le cercueil — du chariot, sans difficulté, — et les gens qui étaient présents — à l'église le portèrent.

Dans l'église quand il entra, — le Seigneur Christ désigna lui-même — le lieu où il fallait l'enterrer, — en le montrant du doigt à l'assistance.

Là fut enseveli le corps de la femme — avec grand honneur et grand respect, — dans la maison du Seigneur Christ béni. — Au pied de sa croix on l'enterra.

Bien des années plus tard, — on ouvrit cette tombe. — On y trouva le cercueil — aussi intact qu'au premier jour.

Le cercueil alors fut tiré — de la tombe, sans dommage aucun, — et, depuis, il est resté — dans la maison du Seigneur Christ béni.

On ne saurait écouter l'histoire — que vous venez d'entendre psalmodier, — à moins d'avoir l'insensibilité du tigre, — sans en être ému jusqu'aux entrailles.

Quand viendront les pauvres gens à votre porte, — répondez-leur avec déférence, — pour l'amour de Dieu ! — Ils sont les membres de Jésus !

Donnez de bon cœur l'aumône ; — soyez assidus à la messe, — aux bonnes œuvres, aux prières, — et Jésus vous récompensera.

Pour conclure et terminer, — du fond du cœur je vous prie — de venir tous, avec dévotion, — à la maison du Seigneur Christ, au pardon.

Là, tenez-le pour certain, il y a des reliques, — qui sont entre les plus belles du pays, — et qui ont une efficacité toute spéciale. — Deux fois par an on les porte (en procession).

A Pont-Christ on les porte d'abord, — dans la maison de Madame Marie. — A la fête de mai, entendez-le bien, — puis à la fête du Christ, on les sort.

Ainsi donc, ne manquez pas — de venir à Lochrist-ann-Izelvet — gagner des indulgences, — le quatorze du *mois de la paille blanche* (septembre).

Ce jour-là se célèbre la solennité — du grand pardon, en ce lieu. — C'est pour nous une occasion de prier Jésus — qu'il soit à notre égard miséricordieux.

C'est là la traduction, aussi littérale que possible, d'une vieille *gwerz* bretonne, jadis très répandue dans le pays de Morlaix. Au pardon de Lochrist-ann-Izelvet, il s'en débitait des milliers d'exemplaires imprimés en feuilles volantes. Au temps où fut composée notre *gwerz*, ce pardon ne jouissait déjà plus de son antique faveur dans la dévotion populaire, si l'on en juge par la mélancolie du début,et surtout par la naïve réclame de la fin. Toutefois, il a conservé quelques fidèles ; aussi la complainte trouve-t-elle encore à se vendre. La preuve en est qu'elle se réimprime. L'exemplaire que j'ai entre les mains a eu pour éditeur Lanoë, le successeur actuel de Lédan, à Morlaix. Il est donc tout récent, malgré l'air ancien que prennent si vite toutes choses en Bretagne, et en particulier les publications sur papier d'étoupe à l'usage du peuple. Il a pour titre exact : *Autrou Lochrist-ann-Izelvet* (Seigneur de Lochrist-ann-Izelvet) ; au-dessus de cet intitulé, une gravure grossière représentant un Christ en croix, dans un paysage de roches, sur un fond de ciel sombre, avec cette légende au bas : *Bezit sonch eus ar Vretonet* (Ayez souvenir des Bretons).

Suivant la croyance populaire, bien que la *gwerz* ne le dise pas explicitement, le mendiant que la femme négligea de secourir et le charpentier qu'elle rencontra sur le chemin, à son départ de Rome, n'étaient qu'un seul et même personnage. La moralité de l'histoire, c'est *qu'il faut être charitable envers les pauvres.* Aussi est-ce sous ce titre que M. Luzel en a donné une variante, contée dans ses *Légendes chrétiennes* (t. II, p. 201). Il est possible que la conteuse, Marguerite Philippe, ait entendu chanter la *gwerz*, en ait oublié la forme rimée, et ne se soit plus souvenue que du fond du récit. Toujours est-il que beaucoup de faits légendaires survivent ainsi dans la mémoire du peuple sous une double forme : ici, récit en prose ; plus loin, ballade, selon les localités. Tel est le cas, entre autres, pour la légende de « La fille qui pleurait trop sa mère » (cf. plus haut *Il ne faut pas trop pleurer l'Anaon*). Elle se retrouve, presque identique, dans les *Gwerziou Breiz-Izel*. tome I, p. 60. On peut se demander laquelle des deux formes est la plus ancienne, du récit en prose ou de la complainte. Est-ce la complainte dont le rythme a disparu ? Est-ce le récit en prose que les poètes populaires ont exploité comme une matière à versification ? Il serait bien difficile de se prononcer. L'une et l'autre thèses se peuvent soutenir avec une égale vraisemblance. Pour ce qui est de la *gwerz* qui nous

occupe, il est certain que l'épisode de la pénitente, qui la remplit presque toute, n'a qu'un rapport très indirect avec le sanctuaire de Lochrist et les miracles dont on le glorifie. Il s'adapte tant bien que mal au cadre où on l'a fait entrer.

La chapelle de Lochrist (commune de Plounévez, arrondissement de Morlaix) est un ancien prieuré de l'abbaye de Saint-Matthieu. Les vieux titres la désignent sous le nom de *prioratus de loco Christi*, ou encore *humilioris arboris*, ce qui traduit peut-être *an izelvet*, si ce mot est une corruption de *an izel-guez* (les bas arbres). Le site est gracieux et vert ; la mer, toute proche, s'étale en une grande nappe miroitante dans l'anse de Goulven, à l'ouest, et borde, à l'est, l'étrange et pittoresque rivage du pays de Plouescat. Le sanctuaire actuel est un édifice sans caractère, reconstruit vers la fin du XVIII^e^ siècle. Quelques parties plus anciennes ont cependant été conservées, en particulier une tour et un porche qui doivent remonter à une date lointaine. Si l'on en croit la tradition, la chapelle primitive aurait été élevée sur le lieu où Fragan, père de Guénolé, défit les barbares qui ravageaient à cette époque le littoral du Léon. Elle est placée, en tout cas, au point où finissait l'archidiaconé de Léon et où commençait celui de Kéménet-Illy. Le ruisseau qui leur servait de ligne de démarcation coule au pied de Lochrist. La chapelle est entourée d'un cimetière où l'on n'enterre plus. On en a extrait naguère des sarcophages en pierre, datant des premiers siècles de l'Église. Quant à la tombe de la pénitente dont il est question dans notre *gwerz*, j'ignore si elle existe réellement ; les gens du pays le tiennent pour certain, et vous montrent une dalle funéraire, encastrée dans le pavé de la chapelle aux pieds du crucifix. *Grégic a Rom* (La petite femme qui fut à Rome), tel est le nom par lequel la tradition locale désigne la pénitente de Lochrist. Elle habitait, dit-on, au lieu dit Le Hellan, sur la limite des communes de Plounévez et de Tréflez dans le Haut-Léon.

Non loin de Lochrist, se trouve le sanctuaire en ruines de Pont-Christ dont il est également fait mention dans la complainte ci-dessus. On y voit encore un beau calvaire en granit qui porte la date de 1676.

CVIII

La princesse rouge (1).

Vous connaissez l'île du Château, à l'entrée de Port-Blanc ? Il y a plus de morts dans cette île qu'il n'y a de galets de Bruk à Buguélès. Ceci est l'histoire d'une morte qui fut *conjurée* en ce lieu, voici bien longtemps. De son vivant, elle était princesse. Vous trouverez même des gens qui vous diront qu'elle avait nom Ahès et que c'était la propre fille de Grallon, le roi d'Is. Peut-être est-ce vrai ; peut-être est-ce faux.

Toujours est-il que, même conjurée, elle avait pouvoir, tous les sept ans, sur sept lieues de terre ou de mer à la ronde.

Je vais vous conter comment elle fut dépouillée de ce pouvoir.

Mais sachez d'abord que son pouvoir était funeste. Il s'annonçait par une grande brume rouge qui s'élevait de la mer. De là sans doute le nom de la « Dame rouge », que les pêcheurs avaient donné à la princesse. Venait ensuite un vent furieux qui dissipait la grande brume et bouleversait les flots

(1) Cf. Souvestre : *Le Foyer breton*, p. 77 : *La Groac'h de l'île du Lok.*

jusque dans leurs profondeurs (1). Ces jours-là, les barques les plus audacieuses n'osaient se risquer au large. Même calfeutré chez soi, à l'intérieur des maisons, on tremblait la fièvre d'épouvante. Comme des mèches de cheveux arrachés, des touffes de chaume s'envolaient des toits. C'était un terrible vent ! Il s'engouffrait par le tuyau des cheminées, comme une voix de géant en colère. On ne comprenait pas très bien ce qu'il disait, mais il avait certainement des mots très rudes, pareils à ceux d'un homme qui gronde. Pour exorciser la princesse, cause de tout ce vacarme, on avait fait célébrer plus d'une messe noire à Notre-Dame de Port-Blanc, par les prêtres réputés les plus habiles. Peine perdue. Tous les sept ans, c'était même bruit sauvage, même fureur déchaînée. On avait fini par en conclure qu'il n'y avait, ni de la part des hommes, ni de la part de Dieu, aucun moyen de *tranquilliser* la princesse et de la rendre inoffensive.

Sur ces entrefaites, une pauvresse de la côte gagna un soir l'île du Château, à l'intention d'y pêcher des *ormeaux* (haliotides) à la basse marée de nuit.

Elle dut attendre quelque temps que les roches fussent découvertes.

N'ayant rien de mieux à faire, elle se mit à égrener son chapelet, car c'était une femme dévote et qu'à cause de cela on avait surnommée dans le pays *Fanlès ar Pedennou* (Françoise-les-Prières).

(1) Voir ci-dessus, t. I, p. 209.

Elle en était au troisième dizain, quand tout à coup, s'étant retournée par hasard, elle vit, à la place de l'énorme rocher qui domine l'îlot, une chapelle haute et grande comme une église de canton, et dont les vitraux étaient splendidement éclairés.

Elle se leva, laissant là ses engins, et courut à la porte de la miraculeuse chapelle.

Sur les vantaux était tracée, en caractères d'or, flamboyante, une inscription bretonne. Or, Fantès savait lire le breton (1).

L'inscription disait :

— Si, par le trou de la serrure, tu peux regarder sans être vue, il te sera donné de faire un grand bien à toi et à tes proches.

La femme hésita d'abord, puis :

— Ma foi ! pensa-t-elle, regardons toujours !

Et elle appliqua un de ses yeux au trou de la serrure.

Elle vit la princesse, qui lui tournait le dos, s'acheminer vers l'autel dressé dans le chœur au milieu d'une gloire d'or.

Elle voulut soulever le loquet de la porte, mais il était rivé. Alors, elle se mit à faire le tour de la chapelle, en dehors. Elle arriva ainsi à une deuxième porte sur laquelle il était écrit :

---

(1) Il n'est pas rare, aujourd'hui encore, de trouver en Basse-Bretagne des paysannes qui lisent couramment la Vie des Saints, en breton, et qui, mises en présence d'un livre écrit en français, ne savent plus assembler leurs lettres.

— Si tu veux entrer, va cueillir à trois pas d'ici, dans le buisson, deux brins d'herbe blanche que tu disposeras en croix dans le creux de ta main droite.

Elle fit ce qui était recommandé, revint à la chapelle et lut sur une troisième porte :

— Entre maintenant. Tous les trésors qui sont ici t'appartiennent. De plus, il ne dépend que de toi de conjurer la princesse et l'empêcher désormais de nuire.

Fantes entra.

La princesse, debout sur les marches de l'autel, se détourna au bruit que firent en sonnant sur les dalles les sabots de la pauvresse.

— Que me veux-tu ? s'écria-t-elle d'un ton courroucé.

— T'empêcher de nuire, si tel est mon pouvoir, répondit Fantès avec calme.

— Du moment que tu es ici, c'est que ta volonté est plus forte que la mienne. Je suis en ta possession. Relègue-moi aussi loin qu'il te plaira. Où tu me diras d'aller, j'irai. Voici les clefs de l'étang que j'ai fait construire en pierres de taille. Toutes mes victimes sont là. Je te les abandonne. Je t'abandonne aussi mes trésors. Tâche d'en faire bon usage.

Ce disant, elle tendit à Fantès-ar-Pédennou un trousseau de clefs étincelantes.

La pauvresse s'essuya les mains dans son tablier à plusieurs reprises avant d'oser toucher à ces clefs merveilleuses. Elle les prit cependant et fit avec elles le signe de la croix.

— Où m'enjoins-tu de me rendre ? demanda la princesse.

— Plus loin que la terre et plus loin que la mer ! dit Fantès.

La princesse aussitôt s'évanouit dans l'air. Depuis, on n'a jamais entendu parler d'elle. En même temps s'écroulèrent sans bruit et sans laisser de traces les murailles de la chapelle étrange.

Fantès-ar-Pédennou se trouva devant un étang construit et pavé en pierres de taille. L'eau y était claire, lumineuse. Çà et là des cadavres flottaient, la face tournée vers le ciel (1). Parmi les plus rapprochés du bord, Fantès reconnut deux hommes du pays qui avaient été noyés, un jour de tempête, l'année d'auparavant, sans qu'on sût au juste dans quels parages.

Une vanne d'acier fermait l'étang. Avec une des clefs, la pauvresse ouvrit cette vanne. L'eau se précipita écumante vers la mer. Les noyés se levèrent comme ressuscités, et Fantès les vit s'éloigner en chantant des cantiques, par le chemin des flots, où ils marchaient paisiblement, comme autrefois Jésus.

Quand toute l'eau se fut écoulée, le fond de l'étang apparut à Fantès couvert de pièces d'or.

(1) Dans un conte irlandais de Cr. Croker, *Fairy legends*, p. 207, un génie de la mer a recueilli les âmes des noyés au moment où elles s'échappaient dans l'eau et les garde au sec et à la chaleur dans des pots.

Elle en ramassa autant qu'elle en put porter et revint à sa maison.

Le lendemain, dès la première heure, elle courut à confesse.

— Que ferai-je de tout cet or? demanda-t-elle au prêtre, après lui avoir conté son aventure.

— Vous ferez dire des messes pour les âmes qui en ont besoin, répondit le confesseur, et vous distribuerez l'aumône aux vivants (1).

(Conté par Marie-Hyacinthe Toulouzan. — Port-Blanc.

(1) L'île du Château commande à l'ouest l'entrée du Port-Blanc. On y voit encore les ruines d'anciennes fortifications. Elle est dominée par des masses de rochers qui peuvent compter parmi les plus imposantes de la côte trégoroise. La partie basse forme une sorte de pré marin qui, en plus d'une circonstance, a servi de cimetière à des cadavres, à des épaves humaines jetées là par les flots. Les sépultures y sont marquées à l'aide de quelques pierres grossièrement plantées dans le sol de manière à figurer une croix. On comprend sans peine que ce soit un séjour de revenants. C'est, de plus, une île à trésors. Les habitants de la région sont convaincus que des barriques d'or y sont enfouies. De là tout un cycle de légendes.

CIX

Le marquis de Pont-Lez.

Le marquis de Pont-Lez, en Quéménéven, avait été pendant sa vie le plus fantasque et le plus violent des hommes. On raconte de lui des inventions abominables, comme, par exemple, le jour où, ayant entendu le tailleur qu'il employait se plaindre qu'il n'y eût pas assez de beurre dans la bouillie, il l'y fit planter tout nu, la tête la première, puis ordonna de lui mettre le beurre à fondre dans un endroit que, sauf votre respect, je ne puis nommer... Il mourut pourtant, et ce fut un grand soulagement dans le pays. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que la mort même n'avait pas eu raison de sa malice, car il ne cessa de revenir, la nuit, chercher noise à ses gens et à ses fermiers. Force fut de le réduire par les moyens magiques : on alla donc trouver le recteur de Quéménéven, qui était alors M. Coatmen, prêtre réputé pour sa science des choses de la sorcellerie.

— C'est bien, répondit-il. L'affaire sera chaude *(lomm vo an traou)*, mais je m'en charge.

Il passa, dit-on, sept nuits consécutives à batailler avec le mort, et, quand il entra le dimanche

matin à l'église, pour dire sa messe, sa soutane n'était plus qu'un haillon et son corps, de gras qu'il était, était devenu mince comme un manche de fléau.

— J'ai eu fort à faire avec lui, déclara-t-il au prône ; mais, maintenant, le voilà tranquille dans l'étang de Poulhalec, pour jamais.

Cet étang de Poulhalec était sur les terres de Pont-Lez, au bord de la grand'route. Chaque fois que Dom Coatmen venait à passer par là, dans la suite, le marquis soulevait la tête hors de l'eau, comme une grenouille, pour le regarder.

— Vous êtes donc toujours là, Monsieur le marquis ? demandait le recteur.

— Comme vous voyez.

— Et qu'est-ce que vous y faites ?

— Vous le savez mieux que personne, puisque c'est vous qui m'y avez mis.

— Si c'est ainsi, donnez-moi donc un peu de feu pour allumer ma pipe.

— Volontiers.

Dom Coatmen trempait dans l'eau le bout d'une petite gaule blanche, ensorcelée, dont il se servait comme d'une canne, et aussitôt la gaule prenait feu, en sorte qu'il y allumait sa pipe ni plus ni moins qu'à un tison.

Ah ! le marquis de Pont-Lez, si marquis fût-il, avait trouvé son maître dans le recteur de Quéménéven.

(Conté par Le Bras, aubergiste. — Quéménéven.)

***

Un de mes camarades d'enfance, se rendant à l'école au bourg de Pleyben, par des chemins boueux, un jour d'hiver qu'il pleuvait à verse, fit rencontre d'un homme tout en sueur, qui traînait en laisse un énorme chien noir.

Le chien trottait dans la boue, mais, en dépit de sa corpulence et de sa lourdeur, n'y laissait aucune empreinte visible.

C'était une âme méchante *(eun inè drouk)* que l'on conduisait au Ménez-Aré (1).

(Joseph Morvan, sacristain. — Collorec.)

(1) La transformation des âmes en chiens noirs est connue en Irlande (Deeney, *Peasant lore from Gaelic Ireland*, p. 77 ; Br. J. Jones, *Folklore*, t. X, p. 120).

CX

Le conjuré de Tadic-coz (1).

Ceci se passait au temps où Tadic-coz était recteur de Bégard. Tadic-coz s'appelait de son vrai nom « M. Guillermic ». C'était un curé à la mode d'autrefois, un brave vieux bonhomme qu'on rencontrait plus souvent par les chemins et dans les champs qu'au presbytère. Des montagnes d'Aré à la « Mer Grande », il était connu d'un chacun. Il avait une charité d'âme extraordinaire. Et, comme Jésus-Christ, ceux qu'il aimait le plus, c'étaient les petites gens, les pauvres paysans, les journaliers, les pâtres.

Moi qui vous parle, je l'ai connu. Je l'ai connu longtemps, et je ne l'ai connu que vieux. J'ai entendu raconter qu'il était plus vieux que la terre, qu'il était mort dix fois, et que dix fois il était ressuscité.

Je puis vous faire son portrait.

Il avait le dos voûté, les cheveux longs et blancs.

(1) Cf. Luzel, *L'île de Bréhat en* 1873, *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou,* t. X (1893).

On n'aurait su dire si sa figure était d'un vieillard ou bien d'un enfant. Il riait toujours et goguenardait volontiers.

Sa soutane était faite de pièces et de morceaux, comme on dit, mais il y avait encore plus de trous que de morceaux.

Dès le matin, sa messe dite, il partait en tournée. On le « bonjourait » au passage. Il s'arrêtait, engageait la conversation par une phrase toujours la même :

— *Contet d'in ho stad, va buguel. Me eo ho tad, ho tadic coz* ! (Contez-moi votre état, mon enfant. C'est moi qui suis votre père, votre vieux petit père.)

C'est pour cela qu'on avait fini par ne l'appeler plus que *Tadic coz* (vieux petit père).

On l'aimait et on le vénérait. On le craignait aussi. Car, ce n'était pas seulement un bon prêtre, c'était encore un prêtre savant, à qui Dieu, disait-on, avait donné autant de *pouvoir* qu'au pape.

Les gens qui connaissent quelque peu les choses de ce monde se croient de grands magiciens.

Tadic-coz, lui, possédait à la fois tous les secrets de la vie et tous les secrets de la mort. On prétend que, de temps en temps, il passait la tête dans le soupirail de l'enfer, demeurait penché sur l'abîme et conversait avec les diables. Toujours est-il que, pour célébrer l'*ofern drantel* (1), il n'avait pas son pareil. On le venait consulter de tout le pays bre-

(1) Voir ci-dessus, t. I, p. 379, 381.

ton, et même du pays gallot. Quand il ne pouvait sauver une âme, au moins l'obligeait-il à se tenir en repos. Jamais il n'y a eu de prêtre sachant *conjurer*, comme Tadic-coz (1).

Je vais, à ce propos, vous raconter une histoire que je tiens de l'individu même à qui elle arriva.

* * *

Il était soldat de Louis-Philippe, en garnison à Lyon-sur-Rhône, bien loin d'ici, comme vous voyez !

Ayant obtenu un congé d'un mois, il voulut se montrer en uniforme aux gens de son pays, et prit la diligence de Bretagne (dans ce temps-là il n'y avait pas encore de chemins de fer). La voiture le déposa à Belle-Isle-en-Terre. De là à Trézélan, son village, il avait à faire encore trois bonnes lieues. Mais qu'est-ce que trois lieues pour un soldat qui rentre au pays !

Il se mit en route d'un pied leste.

Comme il passait au Ménez-Bré, il croisa un vieux prêtre qui avançait péniblement, la taille

(1) En Cornwall, on cite le pasteur Polkinghorne qui avec un grand livre et un rouleau de corde neuve de chanvre chasse les esprits et les fait rentrer dans leur tombe (W. Bottrell, *Traditions and hearthside stories*, 2e series, p. 125). Le pouvoir de conjurer les mauvais Esprits est, en général, en Galles, attribué aux prêtres, qui connaissent diverses formules d'exorcisme ; mais il y a aussi des sorciers qui en sont capables, et souvent même la prière d'un homme juste suffit (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 209-210).

courbée en deux, et menait en laisse un chien noir, un affreux barbet.

— Hé ! mais ! s'écria le soldat du plus loin qu'il le vit venir. C'est Tadic-coz ! c'est ce bon Tadic-coz ! Bonjour, Tadic-coz.

— Bonjour, mon enfant.

— Vous ne me reconnaissez donc pas, Tadic-coz ?

— C'est que ma vue baisse, mon enfant.

— Je suis Jobic, Jobic Ann Dréz, de la ferme de Coatfô en Trézélan. C'est vous qui m'avez baptisé. Tadic-coz, et qui m'avez fait faire ma première communion.

— Oui, oui, ta mère est Gaud Ar Vrân. Elle sera bien contente de te revoir... Et, ajouta le vieux prêtre après une courte hésitation, tu es sans doute pressé d'arriver à Coatfô ?

— Dame, oui, Tadic-coz. Je ne serais pas fâché d'être rendu. Mais pourquoi me demandez-vous cela ?

— C'est que... Si tu avais eu le temps... Il y a là ce vilain barbet qu'il faut que je conduise au recteur de Louargat... Et mes jambes sont si vieilles qu'elles branlent sous moi... Je ne sais, en vérité, si j'aurai la force d'aller jusqu'au bout...

Mon ami Jobic sentit son cœur s'attendrir de pitié. C'était pourtant vrai que le pauvre Tadic-coz paraissait exténué de fatigue.

— Sapristi ! il faut que ce soit pour vous, Tadic-coz ! Donnez-moi la laisse de ce chien. Je le conduirai au recteur de Louargat. Je tourne le dos

à Trézélan, mais n'importe ! on ne refuse pas un service à Tadic-coz. Retournez en paix à votre presbytère. Peut-être rencontrerez-vous quelqu'un des miens sur la route ; annoncez que je ne rentrerai pas avant la tombée de la nuit.

— Ma bénédiction sur toi, mon enfant !

Et Tadic-coz de remettre à Jobic Ann Dréz la laisse du chien noir.

La hideuse bête voulut grogner d'abord, mais Tadic-coz lui imposa silence, en marmottant quelques paroles latines, et elle ne fit plus difficulté de suivre son nouveau conducteur.

Une demi-heure après, Jobic frappait à la porte du recteur de Louargat.

— Sauf votre respect, Monsieur le recteur, voici un chien que Tadic-coz m'a prié de vous ramener.

Le recteur regarda Jobic Ann Dréz d'un air tout drôle.

— C'est volontairement que tu t'es chargé de cette commission ?

— Sans doute. Histoire de faire plaisir à Tadic-coz.

— Eh bien, mon garçon, tu n'es pas au bout de tes peines !...

— Qu'entendez-vous par là ?

— Tu verras ça. En attendant, vide-moi ce verre de vin. Il te faut des jambes pour aller jusqu'à Belle-Isle.

— Comment ! jusqu'à Belle-Isle ? s'écria Jobic Ann Dréz. Vous moquez-vous de moi ? Voilà votre barbet, gardez-le ! Faites-en ce qu'il vous

plaira ! Moi, je m'en vais à Trézélan ; sans Tadic-coz, j'y serais déjà. Bonjour et bonsoir, Monsieur le recteur !

— Ta, ta, ta ! mon garçon. Des barbets du genre de celui-ci, quand on en a pris la charge, on ne les plante pas ainsi au premier tournant de route. Si par malheur tu lâchais ce chien, ce serait fait de toi. Ton âme serait condamnée à prendre la place de l'âme mauvaise qui est en lui (1). Vois si cela te convient.

— Ce chien n'est donc pas un chien ? murmura Jobic subitement radouci, et même un peu pâle.

— Hé non ! c'est quelque revenant malfaisant que Tadic-coz aura conjuré. Regarde comme ses yeux étincellent.

Pour la première fois, Jobic examina le chien d'un peu près ; il remarqua qu'en effet il avait des yeux extraordinaires, des yeux de diable.

— N'empêche, murmura-t-il, c'est un vilain tour que Tadic-coz m'a joué là.

— Ce que tu as de mieux à faire, désormais, c'est d'en prendre ton parti, dit le recteur de Louargat.

— Ainsi, je dois maintenant me rendre à Belle-Isle ?

— Oui, tu iras trouver mon confrère et tu diras que c'est moi qui t'envoie.

— Allons ! soupira Jobic. Puisqu'il faut, il faut...

(1) Cf. ci-dessus, t. II, p. 245

Et le voilà en route pour Belle-Isle, faisant à rebours le chemin qu'il avait parcouru quelques heures plus tôt. Il chantait gaiement alors, tandis qu'à présent il se sentait triste plus que le Bon Dieu de Pleumeur (1).

Le recteur de Belle-Isle le reçut avec une grande affabilité.

— Mon garçon, lui dit-il, la nuit arrive. Tu vas coucher ici ce soir. Demain matin, tu continueras ton voyage.

— En vérité, s'exclama Jobic Ann Dréz, ce n'est donc pas pour vous non plus, le chien ?

— Non, mon ami.

Jobic eut grande envie de se fâcher tout rouge, cette fois, mais son regard ayant rencontré celui de la bête maudite, il se laissa tomber sur une chaise et fondit en larmes.

— Quand on pense, sanglota-t-il, que j'aurais pu être à table maintenant, chez mes « vieux », dans la cuisine de Coatfô !

— Console-toi, lui dit le recteur, je n'ai pas l'intention de te laisser mourir de faim Donne-moi la corde de l'animal, que j'enferme celui-ci dans la cave. Toi, va souper et tâche de bien dormir.

N'ayant pas mangé de la journée, Jobic fit honneur au repas, malgré son chagrin, et, quand il fut au lit, il dormit d'un sommeil de plomb. Le

(1) Dicton bas-breton. Il y a dans l'église de Pleumeur-Gautier un Christ en croix qui a, en effet, la plus piteuse expression qui puisse se voir.

lendemain matin, ce fut le recteur en personne qui le vint réveiller.

— Debout, camarade ! Le soleil est déjà levé ! Le barbet se démène et hurle ! Allons, en route ! Tâche d'arriver pour déjeuner au presbytère de Gurunhuël. Tu diras au recteur que tu viens de ma part.

Et Jobic Ann Dréz de déguerpir. Que voulez-vous ? Il fallait bien qu'il subît ce qu'il ne pouvait empêcher.

Nous ne le suivrons pas de presbytère en presbytère.

Le recteur de Gurunhuël l'adressa au recteur de Callac.

Le recteur de Callac au recteur de Maël-Carhaix.

Le recteur de Maël-Carhaix à celui de Trébrivan... etc., etc...

En deux jours, il visita une douzaine de « maisons de curés », bien accueilli d'ailleurs dans chacune ; partout il trouvait bon vin, bon repas et bon gîte.

Cela l'ennuyait tout de même, d'abord parce qu'il se demandait avec terreur s'il y aurait jamais un terme à ce singulier voyage ; ensuite, parce que c'était vexant d'être un objet de curiosité pour les gens que son passage attirait sur le seuil des portes et qui paraissaient fort intrigués de ce que pouvait bien être ce soldat, traînant ce chien.

Le troisième jour, vers midi, il entrait chez le

recteur de Commana (1), tout là-haut, là-haut, dans les monts d'Aré.

— Sauf votre respect, Monsieur le recteur, voici un chien...

C'était la treizième ou quinzième fois qu'il prononçait cette phrase. Il en était arrivé à la débiter du ton piteux dont un mendiant implore l'aumône.

Le recteur de Commana l'interrompit:

— Je sais, je sais. Fais-toi servir un verre de cidre à la cuisine. Il faudra que tu sois en état, ce tantôt, de me donner un bon coup de main, car la bête n'a pas l'air commode.

— Si c'est pour me débarrasser d'elle, enfin, s'écria Jobic, n'ayez pas peur, je vous vaudrai un homme !

— Tiens-toi prêt dès que je te ferai signe. Mais il faut attendre le coucher du soleil...

— A la bonne heure, pensa Jobic Ann Dréz, voilà un langage que je comprends.

Il n'y comprenait pas grand'chose, à vrai dire, sinon que le plus dur restait à faire, mais aussi que, cela fait, il serait libre.

Au coucher du soleil, il s'entendit héler par le recteur.

Celui-ci avait revêtu son surplis et passé son étole.

---

(1) D'après une autre tradition, c'est le recteur de Saint-Rivoal qui accompagne en dernier lieu le meneur d'âme (A. Le Braz, *Les saints bretons dans la tradition populaire, Annales de Bretagne*, t. VIII, p. 225-226).

— Allons ! dit-il. Surtout, prends garde que l'animal ne t'échappe. Nous serions perdus l'un et l'autre !

— Soyez tranquille ! répondit Jobic Ann Dréz, en assujettissant la corde à son poignet, solidement.

Les voilà partis tous les trois ; le recteur marchait devant, puis venait Jobic, et, derrière lui, le chien.

Ils allaient à une grande montagne sombre (1), bien plus haute et plus sauvage que le Ménez-Bré. Tout à l'entour, la terre était noire. Il n'y avait là ni herbe, ni lande, ni bruyère.

Arrivé au pied de la montagne, le recteur s'arrêta un instant :

---

(1) Cette montagne, c'est le mont Saint-Michel, en Braspars (Finistère), le sommet le plus élevé de la chaîne bretonne (391 m.). A sa base, au fond d'une cuvette immense, s'étend un marais, ou plutôt une vaste tourbière marécageuse, désignée sous le nom de *Yeun Elez*, et qui est quelque chose comme l'Orcus breton. On dirait, en été, d'une steppe sans limites, aux nuances aussi changeantes que celles de la mer. On y marche sur un tapis élastique, tressé d'herbes, de bruyères, de jonc. A mesure que l'on avance, le terrain se fait de moins en moins solide sous les pieds : bientôt on enfonce dans l'eau jusqu'à mi-jambes, et, lorsqu'on arrive au cœur du Yeun, on se trouve devant une plaque verdâtre, d'un abord dangereux et de mine traîtresse, dont les gens du pays prétendent qu'on n'a jamais pu sonder la profondeur. C'est la porte des ténèbres, le vestibule sinistre de l'inconnu, le trou béant dans lequel on précipite les « conjurés ». Cette flaque est appelée le Youdic (la petite bouillie) : parfois son eau se met à bouillir. Malheur à qui s'y pencherait à cet instant ; il serait saisi, entraîné, englouti par des puis-

— Nous entrons dans le *Ieun Elez* (le marais des roseaux), dit-il à Jobic. Quoi que tu entendes, ne détourne pas la tête. Il y va de ta vie en ce monde et de ton salut dans l'autre. Tu tiens bien l'animal, au moins ?

— Oui, oui, Monsieur le recteur.

Le lieu où ils cheminaient maintenant était triste, triste ! C'était la désolation de la désolation. Une bouillie de terre noire détrempée dans de l'eau noire.

— Ceci doit être le vestibule de l'enfer, se disait Jobic Ann Dréz.

On ne fut pas plus tôt dans ces fondrières que le chien se mit à hurler lamentablement et à se débattre avec frénésie.

Mais Jobic tenait bon.

Plus on avançait, plus la maudite bête faisait de bonds, et poussait de *iou* !... *iou* !... Elle tirait tellement sur la corde que Jobic en avait les poings tout ensanglantés.

---

sances invisibles. D'autres fois, de furieux abois de meutes se font entendre dans la nuit : c'est le peuple des conjurés qui « fait des siennes ». Mais saint Michel, du haut de la montagne, abaisse son glaive flamboyant vers le Yeun, et tout rentre dans l'ordre.

Sant Mikêl vraz a oar an tu
D'ampich ioual ar bleizi-du.

[Le grand saint Michel connaît la manière — d'empêcher de hurler les loups noirs]. Une chapelle, dédiée à l'Archange, couronne, en effet, le sommet de la montagne qui porte son nom. (Cf. A. Le Braz, *Les saints bretons dans la tradition populaire, Annales de Bretagne*, t. VIII, p. 228-229).

N'importe ! il tenait bon.

Cependant, on avait atteint le milieu du *Ieun Elez* (1).

— Attention ! murmura le recteur à l'oreille de Jobic.

Il marcha au chien et, comme celui-ci se dressait pour le mordre, houp ! avec une dextérité merveilleuse, il lui passa son étole au cou. La bête eut un cri de douleur atroce, épouvantable.

— Vite ! à plat ventre et la face contre terre ! commanda le recteur à Jobic, en prêchant d'exemple.

A peine Jobic Ann Dréz s'était-il prosterné, qu'il entendit le bruit d'un corps qui tombe à l'eau. Et aussitôt ce furent des sifflements, des détonations, tout un vacarme enfin ! On eût juré que le marais était en feu.

Cela dura une demi-heure. Puis tout rentra dans le calme.

Le recteur de Commana dit alors à Jobic Ann Dréz :

— Retourne maintenant sur tes pas. Mais ne manque point de t'arrêter dans chacun des presbytères où tu es entré en venant. A chaque recteur tu diras : « Votre commission est faite. »

Cette fois, Jobic ne se fit pas prier pour se remettre en chemin.

---

(1) Les mauvais revenants, après avoir erré sur la terre, finissent leur pénitence dans un lac, une rivière ou dans la Mer Rouge (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 193).

Tout le long de la route, il chanta, heureux de n'avoir plus de chien à traîner, heureux aussi d'aller vers Trézélan.

Il chemina de bourgade en bourgade, de presbytère en presbytère, tant et si bien qu'il arriva enfin chez le recteur de Louargat.

— Ah ! te voilà, mon garçon ! dit le recteur. Eh bien ! va trouver Tadic-coz. Il est impatient de te revoir.

Tadic-coz ! A ce nom, Jobic Ann Dréz sentit sa colère lui revenir. Certainement, il irait le trouver, ce Tadic-coz, et, par la même occasion, il lui apprendrait !...

Ce fut, au contraire, Tadic-coz qui lui apprit une chose qui l'étonna fort.

Ce conjuré que Jobic Ann Dréz avait conduit au *Ieun Elez*, devinez qui c'était ?

Son propre grand-père !

Depuis sa mort, arrivée quelques mois auparavant, le vieux ne cessait de faire des siennes, à Coatfô et dans la région.

Pour venir à bout de lui, il avait fallu recourir à la science de Tadic-coz.

En sorte que Jobic Ann Dréz, après avoir été mystifié par le vieux prêtre, se trouvait encore être son obligé (1).

(Conté par Baptiste Geffroy. — Penvénan, 1886.)

(1) « On se persuadait encore, il y a peu d'années, que des êtres coupables, métamorphosés en barbet noir, étaient menés

*
* *

Dans le Cap-Sizun, il est de tradition constante qu'autrefois on conduisait au récif de Tévennec (Garrek Tovinok), dans le Raz de Sein, tous les conjurés de la région. Il y avait une barque spéciale affectée à leur transport Et ce sont eux, paraît-il, que, dans les nuits de tempête, on entend pousser des *iou* ! lamentables, au loin, dans la mer.

Il y a aujourd'hui un phare au Tévennec. Une nuit, un des gardiens, profitant de ce qu'il n'était pas de service, était descendu pêcher à la ligne

---

jusqu'à Braspars. Le curé confiait le chien noir à son valet qui le conduisait dans un lieu retiré. Le chien disparaissait en ce moment ; la terre au loin tremblait ; des feux s'élevaient du sein des rochers ; le ciel, couvert d'affreux nuages, fondait en grêle ; le tonnerre grondait... » (Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. I, p. 24). Sur les âmes sous forme de chiens et particulièrement de chiens noirs, voir Le Rouzic, *Carnac*, p. 60, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 88, 94, 98, 109. Cf. les *cwn Annwn*, « chiens de l'enfer », *cwn Wybir*, « chiens du ciel » de la tradition orale galloise (Rhys, *Celtic folklore*, p. 215-216 ; E. Owen, *Welsh folklore*, p. 125-129 ; *Y Brython*, t. III, p. 22 ; *The Cambro-Briton*, t. I, p. 350 ; *Cymru fu*, p. 298 ; M. Trevelyan, *Folklore and folkstories of Wales*, 1909, p. 47-54 qui sont des diables sous forme de chiens chassant et accompagnés de feu, et dont l'apparition constitue un intersigne ; ils semblent se confondre avec les *cwn bendith eu mammau* (H. C. Tierney, *Hermine*, t. XXXIV, p. 56-57). Cf. dans les *Mabinogion* la meute d'Arawn, roi d'Annwn (J. Loth, *Les Mabinogion*, t. I, p. 30-31) et les chiens de Gwynn ab Nudd (J. Loth, *Les Mabinogion*, t. I, p. 252 ; cf. J. Rhys, *Studies in the Arthurian legend*, p. 155). Mais, d'autre part, on croit, en Galles, qu'en présence des revenants les chiens gémissent et se blottissent (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 193).

sur le bord du rocher. Tout à coup, il se sentit rudoyé par une main invisible, tandis qu'une voix en colère disait : — *Kerz deuz va flas* ! (Retire-toi de ma place).

C'était un conjuré que sa présence dérangeait.

(Conté par Gaïd Alain. — Plogoff.)

CXI

La fille à la robe rouge.

Au bourg de Plogonnec, en Cornouaille, il y avait une riche *pennhérès* ; Marie-Jeanne Pérennou était son nom. Elle était très recherchée par les épouseurs. En fin de compte, elle adopta pour son préféré Joseph Rumeur, du village de Kerlestr, et les noces furent fixées.

Dans ce temps-là, les jeunes filles de ce pays se mariaient en rouge. Marie-Jeanne Pérennou se fit faire une robe d'écarlate magnifique, brodée de fleurs d'or et garnie de galons d'argent. La coquetterie était son péché, et son confesseur l'en avait réprimandée plus d'une fois. Le jour de la noce venu, toute la paroisse se rangea sur le passage du cortège pour admirer la pennhérès en son costume sans pareil. Et c'étaient des Oh ! et des Ah !... Mais les vieilles personnes hochaient la tête en disant :

— Quand on se fait si belle pour entrer en ménage, c'est sûr qu'on n'a pas longtemps à vivre heureuse.

Et le dicton se vérifia, en effet, pour Marie-Jeanne Pérennou. Car, après avoir donné le jour à son premier enfant, elle fut prise d'une fièvre maligne et trépassa, dans toute la fleur de sa jeu-

nesse, au grand navrement de son mari, qui l'adorait. Joseph Rumeur fut inconsolable. Le jour, il vaquait aux travaux de la ferme, comme d'habitude ; mais, le soir, quand sa mère — qui était venue tenir sa maison — et tous les domestiques étaient couchés, il s'asseyait dans le coin de l'âtre et restait là, de longues heures, à se remémorer celle qu'il avait perdue et à déplorer le triste sort qui était le sien, maintenant qu'il n'avait plus de femme. Seul avec lui-même il pouvait, du moins, se livrer à sa douleur. Quelquefois, à force de pleurer, il lui arrivait de s'endormir sur l'escabeau du foyer, les pieds dans la cendre.

Une nuit qu'il s'était ainsi laissé surprendre par le sommeil, il rêva que la porte de la cuisine s'ouvrait et que sa femme entrait, toute pâle, drapée dans un linceul souillé de boue. Il se frotta les yeux et s'aperçut soudain que ce qu'il s'imaginait être un rêve, n'en était pas un. Sa femme était devant lui, en réalité. Il la vit s'acheminer tranquillement vers l'armoire où, de son vivant, elle avait ses vêtements et son linge, tourner la clef dans la serrure, écarter les deux battants qui grincèrent avec bruit, et sortir du tiroir, dans lequel on l'avait religieusement pliée pour jamais, la splendide robe rouge qu'elle s'était fait faire comme parure de noces, ainsi que les autres atours qui complétaient son costume de jeune mariée. Elle disposa chaque pièce sur le petit banc, au pied de l'armoire, puis se mit à les revêtir une à une.

Lui, la regardait faire, sans mot dire, et n'osant bouger.

Une fois habillée, elle alla se camper devant la glace, près de la fenêtre, pour mettre sa coiffe de dentelle. Il la vit sourire avec complaisance à son image qui était pourtant peu séduisante, puisque c'était l'image d'une morte et d'une enterrée. Après quoi, elle commença de marcher à travers la maison.

— Elle se dirige vers moi, elle va me parler, se disait Joseph Rumeur.

Et, dans sa poitrine, son cœur sautait avec force.

Mais, arrivée près de l'âtre, elle ne fit même pas mine de s'apercevoir qu'il y eût là quelqu'un, et, tournant les talons, reprit sa promenade en sens inverse. Elle n'était occupée que de balancer élégamment sa taille, de *rodéal* (1), comme on dit, et de s'assurer, par-dessus son épaule, si sa robe derrière elle faisait bien. Or, il faut croire qu'elle se trouvait pimpante à souhait, car, tout en allant et venant de la sorte, elle ne cessait de répéter :

— *Jésus, me zo fichet* ! *Jésus, me zo braw* ! (Jésus, que je suis bien mise ! Jésus, que j'ai jolie tournure !)

Quand son heure (2) fut écoulée, elle se déshabilla, comme si de rien n'était, et disparut, sans même avoir donné un coup d'œil au berceau où

(1) Marcher en se dandinant.

(2) C'est-à-dire le temps qui lui était accordé.

dormait son enfant. Et cela contrista Joseph Rumeur plus encore que l'indifférence qu'elle avait montrée envers lui. Le lendemain, il se demanda :

— Savoir si elle reviendra ce soir ?...

Et, moitié pour se prouver qu'il n'avait pas rêvé les yeux ouverts, moitié parce qu'il ne se souciait plus autant de rester seul au coin du feu, il pria un des valets de veiller avec lui, sans cependant lui dire de quoi il s'agissait. Ils s'assirent donc l'un en face de l'autre, burent quelques écuellées de cidre, échangèrent quelques propos, puis, Rumeur étant parti dans ses songeries habituelles au sujet de la morte, la conversation tomba.

— Pour ce que je fais ici, je serais bien mieux dans mes draps, se disait le domestique qui se sentait gagner par le sommeil.

Et le maître, qui mesurait le temps à son impatience, se disait de son côté :

— C'est peut-être à cause que j'ai un étranger avec moi qu'elle tarde tant à venir.

Il se trompait. Car, au coup de minuit sonnant, la porte de nouveau s'ouvrit, de nouveau Marie-Jeanne, la défunte, entra, de nouveau elle recommença son manège de la veille. Et, pas plus que la première fois, elle ne fit attention aux êtres du logis, uniquement occupée, cette fois encore, de s'admirer elle-même dans sa belle robe.

— *Jésus, me zo ficheł* ! *Jésus, me zo braw* !...

Joseph Rumeur, quand l'apparition se fut évanouie, interpella le garçon de labour :

— Eh bien ! tu as vu et entendu, n'est-ce pas ?

— Quoi donc ? fit celui-ci en sursautant sur son siège.

Le pauvre homme, comme il est naturel pour quelqu'un qui a besogné aux champs toute la journée, s'était si profondément endormi, à l'insu de son maître et malgré sa propre volonté, que ni les allées et venues de la morte, ni le grincement des meubles ne l'avaient ému.

— Quoi donc ? répéta-t-il, la bouche pâteuse.

— Rien, rien, répondit Rumeur, sinon qu'il est plus que temps de vous mettre au lit.

Et il congédia l'homme. Mais lui-même, au lieu de se coucher, attendit sur pied la pointe de l'aube, et, dès le petit crépuscule matinal, courut se poster à l'entrée du cimetière, pour y guetter le recteur de Plogonnec, lorsque celui-ci viendrait dire sa messe. Le recteur de Plogonnec était un savant prêtre, aussi familier avec les choses de l'autre monde qu'avec celles de ce monde-ci. Il écouta, sans en perdre un mot, le récit de Joseph Rumeur.

— C'est parfait, prononça-t-il quand l'autre eut terminé ; ce soir, c'est moi qui vous tiendrai compagnie. Mais, dites-moi, vous rappelez-vous ce que votre femme, de son vivant, aimait le mieux, en fait de boisson ?

— Mon Dieu, Monsieur le recteur, le dimanche, lorsqu'il venait des gens nous voir, pour trinquer avec eux, elle buvait volontiers un petit verre d'eau-de-vie. Elle prétendait que ça lui coulait comme du velours dans l'estomac.

— Très bien. Préparez donc une bouteille d'eau-de-vie et trois verres que vous disposerez sur la table. J'arriverai vers les dix heures. Mais surtout, que personne ne soit prévenu de rien et, quoi que je dise ou que je fasse, n'en ayez aucun étonnement. A ces conditions, je vous promets que je viendrai à bout d'elle.

Joseph Rumeur regagna la maison, l'esprit plus tranquille. Tout le jour, il travailla aux champs avec les domestiques et, sitôt le souper fini, congédia son monde. La bouteille d'eau-de-vie était dans le fond du vaisselier : il l'en tira, la mit sur la table et plaça à côté d'elle trois verres propres, ainsi que le recteur l'avait recommandé. Celui-ci fut exact. Il arriva en surplis, une étole noire au cou. Et tous deux veillèrent ensemble. Sans cesse ils tournaient les yeux vers la porte. Enfin, un peu avant minuit, ils la virent s'ouvrir, et Marie-Jeanne parut. Elle alla droit à l'armoire, y prit la robe rouge, s'habilla, se coiffa, se pavana, bref se livra aux mêmes simagrées que les soirs précédents. Ou bien elle n'avait pas remarqué la présence du prêtre, ou bien elle n'en concevait point d'ombrage.

Lui, cependant, s'était levé ; et, se plantant en face de la morte :

— Bonjour, Marie-Jeanne !

— Bonjour, Monsieur le recteur. C'est donc vous ?

— Pour vous servir, Marie-Jeanne, dans la mesure de mes moyens... Comment vous trouvez-vous dans l'autre monde ?

— Mais... assez bien. Monsieur le recteur, répondit-elle avec quelque hésitation.

— Vous avez néanmoins conservé du goût pour ce monde-ci, ce me semble ?... Est-ce que cela ne vous ferait pas plaisir de prendre un petit verre d'eau-de-vie avec nous ?

— Ma foi, ce n'est pas de refus.

Le recteur, aussitôt, se verser de la boisson dans les trois verres. Il en tendit un au mari, garda le second pour lui-même et avança celui qui restait jusqu'au rebord de la table.

— Allons, Marie-Jeanne, dit-il, approchez-vous, que nous trinquions.

Elle regardait avec des yeux brillants le verre qui était pour elle, mais ne faisait pas un mouvement pour le saisir.

— Passez-le-moi, Monsieur le recteur, prias-t-elle.

— Nenni. J'entends que vous le preniez vous-même.

Et, comme elle ne bougeait toujours pas :

— Peut être trouvez-vous qu'il n'est pas suffisamment à votre portée, dit-il.

Il enleva le verre de dessus la table et le mit à terre devant la morte, presque à ses pieds.

— Là, Marie-Jeanne. Je pense qu'il est maintenant assez près.

— Donnez-le-moi dans les mains, insista-t-elle.

— Non, dit le recteur. Puisque vous faites l'obstinée, je serai aussi têtu que vous.

Le temps, cependant, passait et la morte, sentant venir minuit, qui était pour elle l'heure prescrite, commençait à s'énerver. Elle se doutait bien que le prêtre manigançait contre elle quelque chose, mais, d'autre part, elle respirait l'odeur de l'eau-de-vie, de cette eau-de-vie qu'elle avait naguère aimée par-dessus tout, et elle brûlait d'envie d'y goûter une fois encore. Finalement, la tentation fut chez elle plus forte que la crainte. Elle se pencha pour attraper le verre. C'était précisément ce que le recteur attendait. Elle n'eut pas plus tôt la tête baissée que d'un geste brusque, il la lui emprisonnait dans son étole.

— Je vous tiens, Marie-Jeanne Pérennou, s'écria-t-il.

Puis, très vite, et lui serrant le cou de plus en plus, il se mit à débiter des mots latins. La femme hurlait, se débattait, bondissait, et, à mesure que le prêtre précipitait son oraison, perdait peu à peu sa forme, se changeait en une sorte de monstre méconnaissable, pour revêtir en fin de compte l'aspect d'un grand chien noir, — aussi noir que la soutane du recteur.

Joseph Rumeur, lui, était aussi blanc que le surplis.

— Allez me quérir une corde et choisissez-la solide, lui commanda le prêtre.

L'instant d'après, l'étole était remplacée par la corde.

— Maintenant, attachez le chien dehors, à l'un des anneaux qui sont scellés dans le mur de la

maison. Vous l'y laisserez passer la nuit. Et, demain, vous chargerez le plus dispos de vos garçons de labour de le conduire jusqu'à la dernière ferme qu'il rencontrera sur la lisière du Ménez-Aré. Là, les gens l'instruiront de ce qu'il conviendra qu'il fasse. Moi, ma besogne est accomplie. Bonne nuit, Joseph Rumeur. Suivez de point en point mes ordres et vous n'aurez plus à vous tourmenter pour votre femme... Ah ! surtout, qu'on ne frappe pas le chien !

Après avoir ainsi parlé, le recteur s'en alla.

Le lendemain, quand le domestique principal vint demander quel serait son travail de la journée, le maître lui dit :

— Ton travail sera de conduire au Ménez-Aré, de la part du recteur de Plogonnec, le chien que tu as dû voir attaché près de la porte. Tu iras jusqu'à la dernière ferme, avant la montagne. Pour le reste, les gens de l'endroit te renseigneront.

— Bien, dit le domestique.

Et ayant chaussé sa meilleure paire de souliers, il se mit en route avec le chien. Joseph Rumeur les accompagna sur le seuil de l'aire.

— Garde-toi de frapper la bête, enjoignit-il à l'homme, en guise d'adieu.

Pendant les premières lieues, tout marcha à souhait. Mais, quand on fut sorti du pays de la plaine pour entrer dans le pays des Ménez, le chien fit mine de tirer la langue et de vouloir se faire traîner. L'impatience gagna le domestique. Il jura et sacra.

— Trotteras-tu, vieille carcasse !

Et, oubliant la recommandation du maître, il brutalisa l'animal. Mal lui en prit, car le chien battu se coucha sur le sol et commença de geindre d'une voix humaine :

— O Yannic, pourquoi me frappez-vous ? Ne savez-vous donc pas que je suis votre ancienne maîtresse, Marie-Jeanne Pérennou ? Vous devriez vous souvenir combien j'étais bonne pour vous, lorsque je vivais.

Yannik, le domestique, fut si épouvanté qu'il faillit tomber à la renverse. La bête en profita pour essayer de lui échapper. Heureusement qu'il avait eu, au départ, la précaution d'enrouler et de nouer la corde autour de son poignet.

— Tu as de la chance, dit Marie-Jeanne en bavant de fureur ; si j'avais pu m'arracher de tes mains, j'aurais fait de toi un homme.

Il se le tint pour dit et se donna garde de toucher à son compagnon, durant le reste du voyage. Sur le soir, comme le soleil se couchait derrière les cimes de pierre, ils arrivèrent à une petite ferme misérable, la dernière demeure habitée, avant les parages déserts de la montagne. Là, Yannic put se reposer et se restaurer un peu, en mangeant un morceau de pain étendu de lard, car il était à jeun depuis Plogonnec.

— Et qu'est-ce que je vais faire de l'animal, à présent ? demanda-t-il au fermier, après s'être repu.

— Oh ! ne vous mettez pas en peine de cela. Le

prêtre de Saint-Rivoal est déjà en route, à cette heure, pour le venir chercher, répondit l'homme de la montagne.

— Il est donc averti ?

— Pas n'est besoin qu'on l'avertisse. A l'instant même où vous quittiez Plogonnec, ce matin, il savait par ses livres que sa présence serait nécessaire ici, ce soir.

Effectivement, le fermier n'avait pas fini de parler que le prêtre de Saint-Rivoal passait la porte.

— De la part de qui, ce chien ? s'informa-t-il.

— De la part du recteur de Plogonnec, en Cornouaille, Monsieur le curé, dit le garçon.

— C'est bien : retournez lui annoncer que je me charge de la commission et qu'elle sera faite comme il l'entend. Mais, jusqu'à ce que vous l'ayez vu, n'adressez la parole et ne répondez à personne sur le chemin.

Le garçon repartit incontinent, et, toute la nuit, il marcha.

— Vous avez bien mauvaise mine, lui dit le recteur de Plogonnec, après qu'il lui eut rapporté la phrase du prêtre de Saint-Rivoal.

— Dame ! fit Yannik, j'ai plus de trente lieues dans les jambes.

Mais le recteur savait bien qu'il y avait autre chose qu'il ne disait pas.

— Vous avez battu le chien, n'est-il pas vrai ?

— Oui, confessa-t-il, en baissant la tête.

— Enfin, murmura le recteur, vous en serez

quitte pour quelques ennuis : il eût pu vous arriver pis encore.

Toute l'année, le domestique de Joseph Rameur fut malade : il avait perdu le goût du pain et se sentait sans courage au travail. A la louée de novembre, il annonça au maître sa résolution arrêtée de se gager ailleurs. Et il ne retrouva, en effet, la santé du corps et celle de l'esprit que lorsqu'il fut allé en service dans un autre quartier.

(Conté par Louise Cosquer. — Kerfeunteun.)

CXII

Marion du Faouët.

Il y a des revenants célèbres qu'on n'a encore jamais pu conjurer. Tel est le cas de Marion du Faouët, la fameuse chefesse de bandits, plus communément désignée sous le nom de Marionnik Finefont.

Par les nuits très sombres, on la voit réapparaître, grande, pâle, les yeux ardents et les cheveux en désordre, dans un champ situé non loin de la gentilhommière du Véhut, à trois kilomètres du bourg. Elle va et vient d'un bout à l'autre de la pièce de terre, roulant devant elle une barrique où tintent en se heurtant des milliers et des milliers d'écus d'or, — ceux-là même sans doute dont elle dépouilla, de son vivant, ses innombrables victimes.

Par moments, on l'entend murmurer :

— *Piou en eus c'hoanl* ?... *Piou en eus c'hoanl* ? (Qui les veut ? Qui les veut ?)

Pour entrer en possession de ce trésor — et conjurer du même coup Marionnik Finefont — il suffirait de jeter à la volée sur la barrique, un

chapelet bénit par un des prêtres de la paroisse. Mais, jusqu'à présent, personne n'a osé tenter l'épreuve, ou, s'il l'a tentée, ne l'a pas menée à bien (1).

(Communiqué par Mlle Le Leuxhe. — Le Faouët.)

(1) Sur Marion du Faouët voir J. Lorédan, *La Grande misère et les voleurs au XVIIIe siècle, Marion du Faouët et ses associés, 1740-1770, d'après des documents inédits*, Paris, 1910 (Cf. *Nouvelle Revue*, 1908).

CHAPITRE XXI

L'Enfer (1).

La route de l'enfer est grande, large, bien entretenue ; elle invite le voyageur à la prendre. Elle est jalonnée de quatre-vingt-dix-neuf auberges dans chacune desquelles on doit faire une station de cent ans. Des servantes aimables et jolies, comme le diable seul en peut avoir, y versent des liqueurs variées qui deviennent d'une saveur de plus en plus agréable à mesure que l'on approche de l'enfer. Si le voyageur résiste à la tentation d'en boire avec excès et peut arriver à la dernière auberge sans être ivre, il est libre de retourner sur ses pas : l'enfer n'a plus de droits sur lui. Mais, dans le cas contraire, on le pousse dans l'auberge, où l'attend, en guise de rafraîchissement, un horrible mélange de sang de couleuvre et de sang de crapaud. Désormais il appartient au diable, et tout est fini.

(Communiqué par Victor Guérin. — Quimper, 1895.)

---

(1) Voir chez F.-M. Luzel, *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, un cycle de récits qui ont pour sujet le diable et l'enfer ; chez H. de la Villemarqué, *Barzaz Breiz*, 6e éd., p. 510, un cantique sur l'enfer (Cf. *Le Fureteur breton*, t. IV, p. 11-12, 60-62).

*
* *

Celui qui veut se vendre au diable est assuré de le rencontrer la nuit :

Soit dans un cimetière (1) où l'on vient de préparer une fosse nouvelle (les fosses sont généralement creusées la veille de l'enterrement) ;

Soit dans un carrefour de trois chemins ;

Soit dans un champ à trois angles *(eur mézou tric'horniek)* ;

Soit dans une chapelle en ruines où l'on ne célèbre plus la messe et dont l'autel n'a plus sa pierre consacrée.

*
* *

Dicton trégorrois :

An diaoul zo eun dèn honest : *na c'houll man evil man.* [Le diable est un honnête homme : il ne demande rien pour rien.]

*
* *

Les surnoms du diable :

Pôl ; *Pôlic* (diminutif du précédent) ; *Pôl goz* (le vieux Pôl) ; *Tonton Jean Pôl* (dans la région du cap Sizun) ; *Ar pôlr braw* (le joli garçon) ; *Ar marc'hadour glaou* (le marchand de charbon) ;

(1) Pour se vendre au diable ou pour acquérir le pouvoir d'empêcher d'avancer un homme ou un animal, il faut aller à minuit dans un cimetière (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 216).

Satann goz (le vieux Satan) ; *Pôlr he dreid marc'h* (le gars aux pieds de cheval) ; *ar Pôlr Rouz* , (l'homme roux) ; *Ar prins rû* (le prince rouge) ; *Lucatan* ; *Lucaz coz* (le vieux Lucas) ; *An Erouant* (le serpent-roi) ; *Cornik* (le Cornu, avec diminutif de mépris) ; *Pôlr he ivinô houarn* (l'homme aux ongles de fer) (1).

* * *

En Léon, chaque fois qu'il y a tempête (2), on dit que c'est le diable qui emporte sa proie *(ann diaoul o vont gant hé breiz)*.

Le diable ne dormant jamais, les nuits comptent pour lui comme des jours. C'est pourquoi, lorsque l'on a fait avec lui un pacte, il en vient réclamer l'exécution moitié plus vite qu'on ne s'y attendait.

C'huec'h miz deiz ha c'huec'h miz noz
A ra d'ann diaoul eur bloaz cloz.

[Six mois de jour et six mois de nuit — font pour le diable un an plein].

(Madeleneau. — Tréflez.)

(1) Cf. E. Ernault, *Mélusine*, t. VI, col. 64. Sur les noms du diable en Écosse, voir J.-G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and Islands of Scotland*, p. 291.

(2) Cf. les tourbillons de mauvais Esprits, ci-dessus, t. II, p. 205.

CXIII

Le diable et l'église de Tréguier.

Il fut un temps où tous ceux qui mouraient à Tréguier, le dimanche, entre messe et vêpres, appartenaient de droit au diable et étaient damnés.

Voici pourquoi.

C'était à l'époque où l'église de Tréguier, encore inachevée d'ailleurs, était en construction. La nef était terminée ; mais il ne restait plus d'argent pour la tour. Le clergé résolut alors d'avoir recours à la bourse du diable. *Pôlic* promit son aide, mais en y mettant la condition énoncée ci-dessus.

Les prêtres acceptèrent. La tour fut bâtie, et il n'y en a pas dans le pays qui puisse rivaliser avec elle.

Toutefois, on ne tarda pas à trouver qu'on avait fait un marché onéreux en la payant, si élégante fût-elle, du salut de tant d'âmes. On ne pouvait rompre le pacte ; on tâcha du moins de l'éluder. On s'y prit d'une façon bien simple. A peine le prêtre officiant avait-il lancé l'*Ite missa est*, qu'un des chantres entonnait le premier

psaume des vêpres. Le diable, c'est le cas de le dire, n'y vit que du feu (1).

(Communiqué par Jean-Marie Toulouzan. — Port-Blanc.)

* * *

L'enfer est rempli de toute espèce de gens. La catégorie la plus nombreuse est, toutefois, celle des notaires. En revanche, il n'y a qu'un seul laboureur. On dit qu'il se tient là, sans rien faire, le derrière appuyé à l'extrémité du manche de son hoyau *(harp he rewr e troad he var)*.

(Communiqué par Pierre Le Goff. — Argol.)

* * *

Les damnés sont à jamais perdus. On n'entend plus parler d'eux.

* * *

Les morts ne reviennent jamais de l'enfer. Mais des vivants y sont allés et en sont revenus (2).

---

(1) Cf. R.-F. Le Men, *Revue celtique*, t. I, p. 433-434. Le diable constructeur est fréquent dans les légendes bretonnes : les menhirs sont des matériaux qu'il a laissés tomber en les transportant ; il est aussi grand bâtisseur de ponts (H. Le Carguet, *Les légendes de la ville d'Is*, p. 22-23).

(2) En Irlande, comme en Bretagne, les contes ont souvent pour épisode un voyage du héros en enfer. Une femme, descen-

On ne sait de l'enfer que ce qu'ils nous ont rapporté.

---

due en enfer pour y remplacer son fils, emporte avec elle un lourd fardeau d'âmes et les donne au Roi du dimanche qu'elle rencontre sur la route (Larminie, *West-Irish folktales and romances*, p. 192-193). On peut encore citer le joueur qui gagne au diable toutes les âmes de l'enfer, sauf une (G. Dottin, *Contes et légendes d'Irlande*, p. 164-165) ; le géant qui reçoit pour tâche d'aller chercher une âme en enfer (*Contes irlandais*, p. 26).

CXIV

Glaoud-ar-Skanv.

J'ai connu à Duault un franc luron qu'on appelait Glaoud-ar-Skanv (Claude le Léger). Il passait pour être à demi païen, préférait la messe de l'auberge à celle de l'église, et ne disait de prière ni le matin, ni le soir.

On l'en plaisantait, dans le pays :

Pa c'ha da gousked Glaoud-ar Skanv,
He lemm he dok da diwesan.

« Quand va se coucher Claude le Léger — c'est son chapeau qu'il ôte le dernier. »

Un soir qu'il était soûl et jurait à faire crouler le ciel, il eut maille à partir avec le diable.

Pôlic vint à lui, l'enleva en croupe et l'emporta en enfer.

La vieille mère de Glaoud fut bien désolée. Elle aimait son fils qui se conduisait honnêtement envers elle et qui était d'ailleurs son unique soutien. Elle se mit à sa recherche par monts et par vaux. Mais elle eut beau frapper à tous les cabarets, à six lieues à la ronde, personne n'avait vu Glaoud-ar-Skanv. La pauvre femme, désespérée, résolut de s'adresser à Notre-Dame de Loquétou,

en Locarn, qui est bien la sainte la plus puissante de toute la région. Il n'y a guère que Monsieur saint Servais qui ait autant d'influence auprès de Dieu.

— Voyons, se dit la vieille Maharit, la mère de Glaoud, qu'est-ce que je pourrais offrir à Notre-Dame de Loquétou, pour me la rendre favorable ?

Elle fit le tour de sa maison, cherchant des yeux quelque objet qui eût chance de plaire à la Vierge de Locarn. Hélas ! c'était une maison de pauvre, qui ne contenait qu'un misérable lit, un bahut, deux bancs et une table boiteuse. La Vierge de Locarn avait mieux que tout cela.

Voilà Maharit bien en peine.

— Hé mais ! s'écria-t-elle soudain, en se frappant le front, j'ai encore ma génisse !

Elle courut à la crèche.

La génisse était là, une jolie génisse au poil roux, moucheté de blanc, qu'elle avait achetée à la dernière foire de Bré, du fruit de ses longues économies. Elle la héla doucement :

— Viens, *Koantik* ! viens, ma chère petite bête !

Et la génisse vint, croyant que c'était pour recevoir sa provende de chaque matin.

Maharit lui passa une longe autour du cou et s'en alla par la grande route, du côté de Locarn. Croyez que ce lui était un dur crève-cœur de se séparer de *Koantik*. Il fallait qu'elle aimât bien son chenapan de fils et qu'elle séchât d'envie de le revoir !

Elle entra dans la chapelle avec la génisse, et, l'ayant attachée à la balustrade du chœur, elle dit à Notre-Dame :

— Notre-Dame de Loquétou, celle que voici est *Koantik*, ma génisse. Si Dieu la préserve, ce sera une bonne vache avant peu. Je vous la donne, quoi qu'il m'en coûte, à la condition que, dans huit jours, par votre intercession, mon fils Glaoud soit de retour chez son maître, le fermier de Kerbérennès.

Maharit récita ensuite cinq *Pater* et cinq *Ave*, puis s'en retourna vers Duault, laissant *Koantik*, qui meuglait lamentablement, à la garde de Notre-Dame de Loquétou.

Huit jours après, comme les gens de Kerbérennès étaient en train de manger la bouillie du soir, dans la cour de la ferme, ils virent arriver un homme à la peau brûlée et qui sentait le roussi terriblement.

Tout d'abord, ils ne le reconnurent point.

Mais, lui, salua le fermier par son nom.

Aussitôt, ce fut un éclat de rire universel.

— C'est Glaoud-ar-Skanv ! C'est Glaoud-ar-Skanv !

Glaoud, seul, ne riait pas.

— Va prendre ta cuillère (1), lui dit le maître de Kerbérennès ; tu arrives à temps pour le souper. Tout en mangeant, tu nous conteras d'où tu viens.

(1) Dans nos fermes, chacun a sa cuillère sur laquelle il fait graver son nom.

— D'où je viens ? répondit Glaoud-ar-Skanv. D'un lieu où je vous souhaite à tous de ne jamais aller... de l'enfer ! Sans ma brave femme de mère, j'y serais encore.

A partir de ce moment, personne n'eut plus goût à la bouillie. On entoura Glaoud. On toucha ses vêtements, ses mains, son visage. Pensez donc, un homme qui revenait vivant de l'enfer !

La vieille Maharit fut avertie en toute hâte. Elle accourut aussi vite que le lui permettaient ses jambes de soixante-dix ans. Glaoud l'embrassa avec effusion, et lui jura que désormais il vivrait en chrétien, dévot à Dieu et à ses saints, mais surtout à la Vierge de Locarn. Ce fut une scène touchante. Tout le monde pleurait.

Cette nuit-là, il y eut *grande veillée* à Kerbérennès.

Glaoud-ar-Skanv raconta son voyage. Il avait retrouvé dans l'enfer des hommes de la paroisse qui lui avaient fait part de leurs tourments. La chose la plus affreuse qu'il eût vue, c'étaient des gens dont on cardait la chair comme de l'étoupe entre des peignes aux dents aiguës et chauffées au rouge. Son récit dura plusieurs nuits. Un poète local mit l'aventure en complainte. Malgré toutes mes recherches, je n'ai malheureusement jamais pu me la procurer.

(Conté par mon père, N.-M. Le Braz. — Tréguier, 1891.)

CXV

Le cheval du diable.

Jean-René Cuzon revenait une nuit de la foire de Landerneau. La route est longue, de Landerneau au Faou. Jean-René sifflotait, en marchant, pour se donner des jambes, et aussi pour se tenir compagnie.

— Tu siffles (1) à merveille ! dit tout à coup une voix derrière lui.

Jean-René se détourna et aperçut un homme à cheval qui venait tranquillement, au pas de sa bête.

— Où vas-tu ? demanda l'homme, quand il eut rejoint Jean-René.

— Au Faou.

— Je vais aussi de ce côté. Nous allons faire route ensemble.

Les voilà de cheminer côte à côte.

— Votre cheval ne fait pas grand bruit, observa Jean-René. On dirait qu'il n'est pas ferré.

— C'est qu'il est encore jeune, répondit l'inconnu, et qu'il a le sabot tendre.

La conversation continua, sur un ton amical.

(1) Voir ci-dessus, t. I, p. 120, note.

Ils causèrent des gens du Faou. L'homme semblait connaître tout le monde de la ville et des environs, depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre. Il racontait sur la vie de chacun des anecdotes fort drôles. « Un tel est un ivrogne..., un tel, un ladre..., tel autre bat sa femme..., celui-ci est cornard..., celui-là, jaloux. » Et à chaque nom qu'il prononçait, il citait une histoire pour prouver son dire. C'était un amusant compagnon. Jean-René était aux anges de l'avoir rencontré.

Tout en jasant, ils arrivèrent à l'entrée d'une avenue, sur la gauche du chemin.

— J'ai besoin de m'arrêter ici, dit le cavalier. J'ai une commission à faire dans le manoir qui est là-bas derrière les arbres. Aurais-tu la complaisance de tenir la bride de mon cheval pendant ce temps-là ? Dans quelques minutes, je serai de retour.

— Volontiers. Mais je crains bien que vous ne fassiez un voyage inutile. A pareille heure, il ne doit y avoir personne sur pied au manoir.

— Oh ! si. On compte sur moi.

— Allez alors !

— Prends garde que la bête ne t'échappe.

— N'ayez pas peur. J'en ai maintenu de plus fringantes.

Le cavalier sauta à terre, prit un sac qui était amarré à la selle, et s'engagea dans l'avenue.

Jean-René, lui, passa la bride à son bras et, pour plus de précaution, empoigna solidement la crinière du cheval.

— Chrétien ! chrétien ! soupira la bête, tu me fais mal. Par pitié, ne tire pas tant sur mes crins !

Jean-René eut un cri de stupeur.

— Comment ! les chevaux se mettent à parler maintenant !

— Je suis cheval aujourd'hui !... Mais de mon vivant j'étais une femme. Regarde mes pieds et tu verras.

Jean-René regarda et vit, en effet, que la bête avait des pieds humains, de jolis pieds fins et menus comme ceux d'une femme.

— Jésus, mon Dieu ! fit-il, quelle espèce d'homme est-ce donc qui te monte ?

— Ce n'est pas un homme, c'est le diable !

— Oh !

— Il s'est arrêté ici pour aller quérir au manoir l'âme d'une jeune fille qui vient de trépasser. Il la met, en ce moment, dans le sac que tu l'as vu prendre et tout à l'heure il l'emportera en enfer. Tu peux t'attendre à semblable destin, si tu n'as déguerpi avant qu'il nous rejoigne...

Jean-René n'en entendit pas davantage. Il avait déjà pris sa course vers le Faou où il arriva hors d'haleine. Il fut trois jours sans pouvoir parler. Ce n'est que le quatrième soir qu'il trouva la force de raconter aux siens son aventure.

(Conté par Nanna Gostalen. — Le Faou, 1886.)

CXVI

Le cheval du diable (autre version).

Alain Ar Guillou, d'Elliant, avait été dans sa jeunesse un homme très pieux, dévot à l'église, aimé de son recteur. Il avait fait ériger, de ses deniers, dans un carrefour non loin de sa ferme, un calvaire en granit qui avait bien quinze ou seize pieds de haut, et dont le « Seigneur Dieu » avait été sculpté par le plus habile tailleur de pierre de la Cornouaille. Lorsque Alain Ar Guillou s'en revenait, le dimanche, de la messe, il ne manquait jamais, en ce temps-là, de s'agenouiller pour dire une prière ou deux au pied de « son » calvaire. Il pouvait lire sur le socle ses nom et prénoms, et aussi ceux de sa femme.

On dit quelquefois qu'il n'est que de vieillir pour s'assagir. Ce fut tout le contraire pour Alain Ar Guillou. En vieillissant, il s'encanailla. A mesure que grisonnèrent ses cheveux, son nez se prit à rougeoyer. On ne le vit plus à l'église, mais on le trouvait attablé dans tous les cabarets. Quant au calvaire, il ne s'arrêtait plus devant lui que pour lui crier des insultes. Il devenait fou furieux de songer qu'il avait payé « ce bon Dieu,

si laid », soixante écus de trois livres. Que de belle eau-de-vie il eût pu boire avec ses soixante écus !

Tout d'abord, il ne se soûla que le dimanche. Puis ce fut à chaque fois que se levait le soleil béni. Il ne craignait plus ni Dieu ni gendarmes. A minuit passé, il buvait encore dans les auberges de mauvais renom. L'aube le surprenait souvent en quête de sa demeure, zigzaguant d'un talus à l'autre.

Une nuit qu'il rentrait à sa ferme, ivre comme de coutume, il trébucha contre les marches du calvaire qu'il avait fait dresser. Le choc fut si rude qu'il en resta quelque temps étourdi, abattu à plat ventre sur le sol, avec son nez qui saignait.

Il essaya de se relever : impossible. L'eau-de-vie qu'il avait bue lui était tombée dans les jambes.

Vous pensez s'il jurait et sacrait. Il lançait les imprécations les plus atroces contre la croix, contre le Christ même. Il alla plus tard jusqu'à prétendre que le calvaire avait fait exprès de lui venir barrer le chemin.

Pour le moment, il était fort ennuyé d'être couché là malgré lui. Et le lit n'était pas de bale d'avoine, mais bien de terre dure.

— *Daonel vô...* (Damné soit !... Je vous fais grâce du reste), s'écria Alanic, en désespoir de cause, puisque Dieu est contre moi, que le diable me vienne en aide !

A peine eut-il lâché ce mot impie qu'il entendit

sonner derrière lui, sur la route, les quatre fers d'un cheval. Quand la bête fut arrivée à l'endroit où il gisait, elle s'arrêta, le flaira longuement. Il sentit son haleine sur son cou, et cette haleine était horriblement chaude. Alain Ar Guillou s'arc-bouta d'un bras. Il vit que la crinière du cheval, toute rouge, pendait jusqu'à terre. Il l'empoigna de l'autre bras. Or, si ses jambes étaient faibles, en revanche il avait le poing solide. Tant bien que mal, il parvint à se hisser sur le dos de la bête.

— Et *hue* !!...

Feu et tonnerre ! Ce ne sont pas les fines montures qui manquent au pays d'Elliant ; mais la pareille de celle-ci, on l'y eût cherchée en vain jusqu'au Jugement dernier.

Des jambes, non. Des ailes !

Le vent de la course avait un peu rafraîchi les idées d'Alanic.

— Quel diable de chemin faisons-nous ? pensa-t-il. Cela descendait, descendait. Il ne reconnaissait pas du tout les fossés, ni les arbres.

— *Dousic* ! *dousic* ! *loën brao* ! (Doucettement, jolie bête) ! Ah bien, oui ! on aurait attaché un fagot d'ajonc sec au derrière de la « jolie bête » qu'elle n'eût pas filé plus vite.

Les étoiles cependant mouraient une à une. La nuit commençait à blanchir. Dans quelque manoir, au loin, un coq chanta. Le cheval aussitôt s'arrêta net. Alanic, qui ne s'y attendait pas, faillit lui passer par-dessus le cou.

— Qu'est-ce qu'il y a ? demanda-t-il.

Vous pensez bien qu'il ne comptait pas que le cheval lui répondît. Cela fut, pourtant.

Le cheval dit en propres termes à Alain Ar Guillou :

— *Cana'ra mab ar iar* (Voici que chante le fils de la poule).

Et en disant cela, il tremblait de tous ses membres.

— Ho ! ho ! pensa Alanic, celui-ci a peur du chant du coq. Je n'ai plus rien à craindre de lui.

Et il riposta gaillardement :

— Mab ar iar
A gân pa gar.

(Le fils de la poule — chante quand bon lui semble).

En même temps, il lui talonnait les flancs avec ses sabots à clous. Le cheval rebroussa chemin. Alain Ar Guillou vit défiler à rebours les talus et les arbres qu'il ne reconnaissait pas. Puis vinrent des arbres et des talus qu'il reconnaissait. Enfin, apparut la silhouette du calvaire.

Arrivée là, l'étrange monture s'enfonça en terre. Alain Ar Guillou se retrouva debout, les jambes écartées, les pieds appuyés au sol. Il rentra chez lui sans encombre.

Cette leçon ne le guérit point.

Au contraire.

Il prit de l'orgueil de cette aventure, et se vanta d'avoir appris au diable ce que c'est qu'un franc

gars d'Elliant. Dieu veuille qu'Alanic mort, le diable n'en ait pas tiré vengeance (1) !

(Conté par Marie Hostiou. — Quimper.)

(1) Cf. le *march Malaen*, « cheval de Malaen », des triades galloises (J. Loth, *Les Mabinogion*, t. II, p. 302 ; t. I, p. 233 note), qui est le fléau du premier mai. Rhys (*Hibbert lectures*, p. 608) en rapproche le démon-cheval que Peredur est tenté de monter (Nutt, *Studies on the legend of the Holy Grail*, p. 21, 44). Les revenants apparaissent parfois montés sur des chevaux sans tête, qui galopent à toute vitesse pendant la nuit à travers la campagne (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 201). Cf. le cheval de la mort, qui est blanc ou noir, mais a un regard de feu et vient emporter l'âme du damné (M. Trevelyan, *Folklore and folkstories of Wales*, p. 182).

Sur le diable sous forme de cheval : en Cornwall, voir W. Bottrell, *Traditions and hearthside stories of West Cornwall*, 2e series, p. 233 ; en Bretagne, voir P.-Y. Sébillot, *Contes et légendes du pays de Gouarec*, *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. XVIII, p. 64-66.

En Irlande, on raconte qu'on a vu rôder un mauvais Esprit, sous forme de cheval à grande queue, près d'une maison où une personne était morte récemment (Ph. Redmond, *Some Wexford folklore*. *Folklore*, t. X, p. 362).

CXVII

Jean l'Or.

Il était une fois un homme qui n'avait au cœur d'autre passion que celle de la richesse. Aussi l'avait-on surnommé Jean l'Or. Il était laboureur de son métier, et travaillait jour et nuit à seule fin d'avoir, dans un temps à venir, son armoire pleine d'écus de six francs. Mais il avait beau peiner et suer, ce temps-là ne venait pas vite. La Basse-Bretagne, comme vous savez, nourrit son monde, mais ne l'enrichit pas. Jean l'Or se résolut à quitter une si pauvre terre. Il avait entendu parler de contrées merveilleuses où il suffisait, disait-on, de gratter le sol avec les ongles pour mettre à nu de véritables rochers d'or. Seulement, ces contrées-là étaient situées de l'autre côté du pays du bon Dieu, dans le domaine du diable. Jean l'Or avait été baptisé, comme vous et moi ; il se souciait assez peu de tomber entre les griffes de Satan. Mais sa passion pour l'argent le tenait si fort, qu'il se mit tout de même en route.

— Aussi bien, se disait-il, il n'est pas prouvé que ces rochers d'or soient la propriété du diable. Les gens qui l'ont prétendu voulaient sans doute dé-

courager les benêts d'y aller voir, afin de garder le magot pour eux seuls. Quand le bon Dieu a partagé le monde entre Satan et lui, il n'a certes pas été assez sot pour faire la part si belle à son mortel ennemi.

Vous voyez que Jean l'Or jugeait Dieu à son aune.

Il concluait :

— Allons, en tout cas, faire un tour de ce côté. Je verrai du moins de quoi il retourne. S'il y a danger, il sera toujours temps de rebrousser chemin.

Et le voilà de faire lieue sur lieue, tant et si bien qu'il arriva à la ligne qui sépare le domaine de Dieu de celui du diable.

Il s'agenouilla en deçà de la ligne et se mit à gratter la terre.

Mais il ne réussit qu'à s'ensanglanter les ongles contre une pierre aussi dure et d'aussi peu de valeur que celle qui faisait le fond de son champ, en Basse-Bretagne.

— Ma foi, maugréa-t-il, il ne sera pas dit que j'aurai tant cheminé pour rien. Il faut que je sache si vraiment le diable est plus riche que le bon Dieu. Je regarderai et je ne toucherai pas.

Il franchit la ligne, s'agenouilla encore, et recommença à gratter. Ici, la terre était molle comme du sable. A peine y eut-il plongé les mains qu'il en retira un caillou de la grosseur d'un œuf, un caillou en or pur, en bel or blond tout flambant neuf.

Puis, ce fut un second caillou, de la grosseur d'un galet de cordonnier (1).

Puis, un troisième, aussi large qu'une meule de moulin.

Celui-ci, Jean l'Or n'essaya même pas de le soulever ; encore moins ceux qu'il mit ensuite à découvert et qui formaient comme un dallage d'or.

— Que c'est donc beau ! s'écria-t-il, à mesure qu'il déblayait toutes ces merveilles. Et comme je serais riche, si je pouvais seulement emporter le dixième de ce que je vois !

Il se souvint qu'il s'était juré de ne toucher à rien.

— Bah ! se dit-il, vaincu par la cupidité, je vais mettre celui-ci dans ma poche et l'autre sous mon aisselle. Cela ne tirera pas à conséquence. Le diable ne s'en apercevra point.

Il mit dans sa poche le caillou qui était de la grosseur d'un œuf, et sous son aisselle celui qui était de la grosseur d'un galet de cordonnier.

Déjà il déguerpissait au plus vite, comme bien vous pensez, lorsque Pôlic se dressa devant lui.

Il faut vous dire que Satan faisait justement, ce jour-là, sa tournée sur ses terres. Il avait vu venir Jean l'Or et avait guetté ses moindres gestes, embusqué derrière un buisson.

---

(1) Nos cordonniers se servent d'un galet aplati, qu'ils disposent sur leurs genoux, pour battre leur cuir et le rendre plus souple.

— Ho ! ho ! camarade, ricana-t-il, on ne s'en va pas ainsi sans souhaiter le bonsoir aux gens qu'on vient de voler.

Jean l'Or aurait bien voulu être ailleurs. Mais il ne pouvait plus songer à fuir. Satan lui avait appliqué la main sur l'épaule et cette main était terriblement brûlante et lourde, comme si elle eût été de fer rougi. Jean l'Or cria, se débattit, supplia. Mais le diable a la poigne solide et le cœur cuirassé.

— Pas tant de façons ! il faut me suivre.

Satan siffla son cheval qui passait à quelque distance de là, l'enfourcha, jeta Jean l'Or en travers sur la croupe, comme un simple sac de charbon, et *hue* ! *dia* !

Jean l'Or demandait d'une voix dolente :

— Qu'allez-vous faire de moi, Monsieur le diable ?

Et le diable répondait :

— Ta chair sera rôtie pour le dîner de mes gens, et tes os, calcinés, serviront de pâture à mes chevaux.

Le pauvre Jean l'Or n'en menait pas large.

On arriva en enfer.

Dès le seuil, un démon se précipita au-devant de Satan et lui dit :

— Maître, le valet d'écurie a été dévoré par les bêtes.

— Malédiction ! s'écria le diable, d'un ton si effrayant que les damnés qui se trouvaient non loin de là, dans une mare de poix bouillante, se

mirent à faire des bonds de carpe, en poussant des hurlements de détresse.

Mais la colère du diable tomba brusquement.

Il venait d'apercevoir Jean l'Or qui s'était laissé glisser à terre et qui gémissait, accroupi, la tête dans les mains.

— Lève-toi, grand nigaud, lui dit-il, et approche !

Jean l'Or obéit en rechignant.

— Écoute, continua Satan, les choses tournent bien pour toi. Jusqu'à nouvel ordre, ta chair ne sera pas rôtie, et tes os ne seront pas calcinés. Mais tu penses bien que je ne vais pas te garder ici à ne rien faire. Voici quelle sera ta besogne. J'ai trois chevaux dans mon écurie, y compris celui que je montais tout à l'heure. Tu en auras le soin. Tous les matins, tu les étrilleras, tu les laveras, tu les brosseras et tu leur donneras des os calcinés en guise de fourrage. Tâche seulement que le travail soit bien fait : sinon, tu sais ce qui t'attend.

Jean l'Or n'était pas précisément flatté de devenir le valet d'écurie du diable. Mais il n'avait pas le choix, et mieux valait encore soigner les chevaux que de leur être jeté en pâture.

Tout alla bien pendant une quinzaine de jours. Jean l'Or ne ménageait pas sa peine et s'efforçait de contenter son terrible maître.

Mais, le soir venu, lorsqu'il était étendu dans son lit, à l'un des angles de l'écurie, il restait longtemps, avant de s'endormir, à déplorer son sort et à regretter sa Basse-Bretagne. Comme il se repentait maintenant de sa maudite cupidité !

Une nuit qu'il se tournait et se retournait ainsi sur sa couchette de paille, il sentit une haleine chaude sur sa figure ; c'était un des chevaux qui s'était détaché et qui tendait son mufle vers Jean l'Or.

— Que me veut cette bête de malheur ? pensa-t-il, car c'était justement la monture sur laquelle il avait été transporté dans ce lieu de damnation.

Il allait lui donner du fouet, quand la bête lui parla en ces termes :

— Ne fais pas de bruit, afin de ne pas réveiller les autres chevaux. C'est dans ton intérêt que je viens te trouver. Dis-moi, Jean l'Or, est-ce que tu te plais en ce pays ?

— Foi de Dieu, non !

— En ce cas, nous sommes tous deux du même avis. Comme toi, je voudrais retourner en terre bénite, car, comme toi, je suis chrétienne (1).

— Mais comment nous en aller d'ici ?

— C'est mon affaire. Je te préviendrai, quand le moment sera venu. En attendant, donne-moi chaque jour double ration, non plus d'os calcinés, mais de foin et d'avoine. Il faut que je prenne des forces, car le voyage sera long.

A partir de ce soir-là, Jean l'Or eut pour la bête des attentions particulières.

(1) Cf. l'âme sous forme de cheval, cf. Fr. Marquer, *Traditions et superstitions du Morbihan, Revue des traditions populaires*, t. VII, p. 70 ; et ci-dessus, t. II, p. 44, 323 ; t. I, p. 111, note 2.

Plusieurs semaines s'écoulèrent sans rien amener de nouveau.

Mais, un matin, la bête dit à Jean l'Or :

— Le moment est venu. J'ai vu tout à l'heure Satan qui allait se promener à pied. Selle-moi donc solidement, enfourche-moi, et partons. Tu emporteras pour tout bagage le baquet dans lequel tu vas nous puiser de l'eau, ainsi que l'étrille et la brosse.

Les voilà en route pour la terre bénite.

Le cheval galopait, galopait. Il galopa tout le jour. Le soir arriva. Le cheval tourna la tête et dit à Jean l'Or :

— C'est l'heure où le diable rentre chez lui. Il sait maintenant notre fuite. Regarde derrière toi. N'aperçois-tu rien ?

— Non, fit Jean l'Or.

Et la bête et l'homme d'aller toujours.

La nuit se leva, claire. Le cheval dit encore :

— Regarde derrière toi. N'aperçois-tu rien ?

— Si, répondit Jean l'Or ; cette fois, je vois venir le diable, et il marche bon train.

— Jette donc le baquet, dit la bête.

A peine le baquet eut-il touché le sol qu'il en jaillit un torrent ; le torrent devint un fleuve, et le fleuve un étang immense.

Le diable a peur de l'eau (1). Au lieu de traverser l'étang, il se mit à en faire le tour. C'était du temps gagné pour nos fugitifs.

(1) Comme tous les mauvais Esprits (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 194).

Au bout d'une heure ou deux, le cheval redemanda :

— Jean l'Or, n'aperçois-tu rien ?

— Si, répondit Jean l'Or, le diable a tourné l'étang.

— Jette donc la brosse, dit la bête.

A peine la brosse eut-elle touché terre que chacun des poils devint un arbre gigantesque, en sorte que le diable se trouva pris dans une forêt inextricable. Avant qu'il fût parvenu à s'en dépêtrer, Jean l'Or et sa monture l'avaient distancé de beaucoup.

Au bout d'une heure ou deux, le cheval, pour la troisième fois, interpella son cavalier :

— N'aperçois-tu rien ?

— Si, je vois le diable qui sort du bois. Il se hâte, il se hâte.

— Jette donc l'étrille (1).

L'étrille était à peine jetée qu'à la place où elle venait de tomber s'élevait une montagne énorme, vingt fois plus haute que Ménez-Mikêl. Et elle était encore plus large que haute. Le diable préféra la gravir que d'en faire le tour.

Pendant ce temps, le cheval volait aussi vite que le vent. Déjà l'on pouvait voir la terre bénite verdoyer au loin, avec ses champs, ses prairies et ses landes.

(1) Les épisodes analogues sont fréquents dans les contes irlandais. Les talismans sont tantôt une étincelle, une épine, une goutte de rosée (G. Dottin, *Contes et légendes d'Irlande*, p. 104), tantôt une petite pierre, un morceau de glace (*Contes irlandais*, p. 169-170).

— Jean l'Or ! Jean l'Or ! interrogea la bête,toute haletante, est-ce que le diable nous suit toujours ?

— Il descend la pente de la montagne, répondit Jean l'Or.

— En ce cas, demande à Dieu qu'il nous vienne en aide : il ne nous reste plus d'autre moyen de salut.

Satan était, en effet, à leurs trousses. Il était presque sur eux quand le cheval fit un dernier bond, un bond désespéré. Ses deux pieds de devant retombèrent sur la terre bénite juste au moment où le diable l'empoignait par la queue. Tout ce que celui-ci put remporter chez lui, ce fut une touffe de crins. Le cheval, qui avait repris forme humaine, dit à Jean l'Or :

— Nous allons nous séparer ici. Moi, je vais de ce pas au purgatoire ; toi, retourne en Basse-Bretagne, et ne pèche plus.

Jean l'Or s'en retourna en Basse-Bretagne, content d'avoir ramené une âme de l'enfer, plus content d'en être sorti lui-même, et bien résolu d'ailleurs à faire tout son possible pour n'y plus revenir, ni de son vivant, ni après sa mort (1).

(Conté par Créac'h. — Plougastel-Daoulas.)

(1) Cf. Luzel : *Contes populaires de la Basse-Bretagne*, t. II : *Le sabre rouillé* ; *Le magicien Marcou-Braz* ; *Les deux grenouilles d'or* ; *Péronec*, p. 3-79 ; *Le Prince blanc*, dans la *Revue des Traditions populaires*, t. I, p. 270 ; *La Princesse enchantée*, *Annuaire des Traditions populaires*, t. II, p. 53.

CXVIII

L'homme à la quittance.

Jean Gomper était un fermier de Dinéault (1). Homme très entendu, il n'avait jamais manqué de payer régulièrement son terme. La dernière fois qu'il alla payer (c'était, je crois, à Châteaulin) il ne trouva pas le propriétaire à la maison. Mais, comme son fils était là, Jean Gomper lui remit tout de même l'argent : « J'aurai occasion de voir votre père à la prochaine foire. Vous lui demanderez de m'apporter alors ma quittance. »

— A votre gré, répondit le fils.

Et Jean Gomper rentra chez lui, l'esprit tranquille. Étant probe lui-même, il ne doutait pas de la probité d'autrui. En quoi il eut tort, cette fois du moins. Car, deux jours plus tard, il apprenait la mort de son propriétaire, et la semaine n'était pas finie qu'un homme se présentait de la part du fils pour réclamer le terme.

— Mais, je l'ai payé ! s'écria Jean Gomper. Le fils le sait bien. C'est à lui que j'ai remis l'argent.

— En ce cas, faites voir votre quittance, ré-

(1) Au pied du Ménez-Hom, sur la rivière d'Aulne.

pondit l'homme. Je suis chargé de liquider la succession. Je dois faire mon métier.

Jean Gomper voulut raconter comme s'étaient passées les choses.

— Ta, ta, ta ! reprit le *sergent* (1), montrez-moi votre papier, si vous en avez un. On ne me paie pas avec des paroles.

Naturellement, Jean Gomper ne put pas montrer de papier.

— Si, dans le courant de la semaine qui vient, dit l'homme d'affaires en sortant, vous ne m'avez pas fait tenir, en mon cabinet, la somme de trois cents écus, je mets immédiatement saisie sur vos biens meubles et immeubles.

C'était la ruine, la misère noire pour Jean Gomper et pour les siens.

— Comment écarter ce malheur de notre tête ? hurlait-il.

Et de désespoir, il arrachait ses cheveux à pleines poignées.

— Dieu n'est pas juste ! Non, Dieu n'est pas juste !

— Commence donc par t'adresser à lui, lui fit observer sa femme. A ta place, j'irais de ce pas trouver le recteur. Je suis sûre qu'il te donnera un bon conseil.

— Avec un bon conseil on n'a jamais fait trois cents écus, grogna Jean Gomper.

Il n'en suivit pas moins l'avis de sa ménagère.

(1) L'huissier. l'homme d'affaires

Le voilà donc de se rendre au presbytère de Dinéault. Le recteur était en train de souper. Mais c'était un brave homme de prêtre qui n'aimait pas à faire attendre les gens. Jean Gomper fut introduit dans la salle à manger. Là, il exposa son cas, du mieux qu'il put, non sans émailler son récit de plusieurs jurons. Mais le recteur ne fit attention qu'au fond de l'affaire, et, lorsque le paysan eut fini de parler :

— Vous ne mentez pas, Jean Gomper ? dit-il. Il est bien vrai que vous avez payé le fermage qu'on vous réclame ?

— Aussi vrai que je suis le mari légitime de Barba Goff et le légitime père de ses quatre enfants !

— Alors il n'y a qu'une chose à faire : c'est d'aller trouver votre propriétaire, là où il est, et de lui demander, après sa mort, la quittance qu'il ne vous a pas remise de son vivant.

— Hem ! fit Jean Gomper, je ne sais seulement pas quel chemin il faudrait prendre.

— Je vous l'enseignerai, moi.

— Je vous entends bien, Monsieur le recteur, repartit le fermier qui croyait à une plaisanterie de la part du prêtre. L'aller n'est pas difficile, mais il n'en est pas de même du retour.

— Je me charge du second comme du premier.

— Parlez-vous sérieusement ?

— Sachez, Jean Gomper, qu'un prêtre ne plaisante jamais sur ces choses-là.

Le curé avait dit cela d'un ton grave. Le paysan

se mit à tourner son chapeau entre ses mains, et murmura, tout décontenancé :

— J'irai où il vous plaira de m'envoyer, Monsieur le recteur.

Le recteur ouvrit la porte d'une chambre obscure, en disant :

— Je vais d'abord m'en informer moi-même.

— Pourvu que ce soit en paradis, pensait Jean Gomper, mais cela m'étonnerait fort. Mon gueux de propriétaire ne doit pas être logé à si bonne enseigne.

Le recteur s'était enfermé à double tour. Le fermier l'entendit marmonner à mi-voix, très vite, très vite.

— Il consulte son *Egremont* (1), se dit-il.

L'oraison terminée, le prêtre reparut.

— C'est en enfer qu'il faut que vous alliez, dit-il dès le seuil.

Jean Gomper eut un soubresaut d'épouvante.

— Acceptez-vous ? demanda le recteur.

— A Dieu vat ! répondit notre homme, après une courte hésitation.

Le curé lui imposa les mains, lui traça avec le pouce une croix sur la poitrine, et lui souffla sur le front.

— *Pff* !

Jean Gomper était déjà chez le diable. Je vous promets qu'il n'avait pas eu le temps de regarder

(1) Voir ci-dessus, t. I, p. 369.

si c'étaient des landes d'ajoncs ou bien des champs de seigle qui bordaient le chemin.

Avant de l'expédier ainsi, toutefois, le recteur l'avait muni de quelques instructions :

— Vous aurez bien soin, lui avait-il recommandé, de ne prendre ni la première, ni la seconde quittance que vous offrira votre propriétaire. La troisième seulement sera la bonne. Encore ne la prendrez-vous pas de ses mains. Elle vous brûlerait jusqu'aux moelles et vous deviendriez la proie des démons. Vous prierez le damné de la poser à terre, puis vous la ramasserez. Vous serez préservé de la sorte ; vous aurez mis la terre entre vous et lui.

Je vous ai dit que Jean Gomper était un homme entendu. Il se donna garde de manquer à quoi que ce fût de ce qu'on lui avait prescrit.

Tout d'abord, il se trouva quelque peu dépaysé. Il ne voyait de toutes parts que d'immenses roues de feu qui tournaient, tournaient, tournaient. Cela lui éblouissait les yeux. Puis c'était une insupportable odeur de roussi qui le suffoquait. Il tâcha néanmoins de s'orienter là dedans tant bien que mal. Au bout d'une heure de marche, il arriva dans une allée le long de laquelle étaient rangés, de côté et d'autre, des fauteuils de fer chauffés au rouge (1). Dans ces fauteuils étaient assis des damnés. Leur corps demeurait immobile,

(1) Cf. les sièges dorés destinés, dans l'enfer, aux gens de justice et aux marâtres. *Gwerziou Breiz-Izel*, t. II, p. 539, 555.

mais sur leur figure se succédaient sans interruption les grimaces les plus atroces. C'est parmi eux que Jean Gomper rencontra enfin son propriétaire :

— Comment vous portez-vous ? dit le fermier, en soulevant son chapeau avec politesse.

— Ah ! c'est toi ! maudit ! s'écria le damné. C'est à cause de toi que je suis ici. Tu viens me réclamer ta quittance, n'est-ce pas ? Misérable, si tu ne t'étais pas dessaisi de ton argent si sottement, ni moi ni mon fils nous n'aurions été tentés !...

Tout en criant ainsi, il avait tiré un papier de sa poche.

— Tiens ! la voilà, ta quittance !

— Pardonnez-moi, mon maître, ce n'est pas celle-là.

— En ce cas, c'est celle-ci, dit le damné, en en exhibant une seconde.

— Pas davantage !

— Ah ! tu m'ennuies, à la fin !

— Essayons de la troisième.

— Prends-la donc, grand nigaud que tu es !

— Avec plaisir. Daignez seulement la poser à terre.

Le damné s'exécuta.

— Merci et bonne chance ! dit Jean Gomper, en ramassant le papier et en le pliant soigneusement.

— Je n'ai que faire de tes remerciements ni de tes souhaits. Veux-tu cependant me rendre un service ?

— Certes, oui, à moins qu'il ne s'agisse de me mettre à votre place.

— Tu vois ce fauteuil vide à ma gauche ? Préviens mon fils qu'il lui est réservé, s'il continue à imiter, là-haut, mon exemple.

— Je m'acquitterai de la commission.

Et Jean Gomper de revenir sur ses pas. Une sueur bouillante ruisselait sur ses membres. Tout à coup, il sentit un souffle frais lui passer sur la figure, et il se retrouva dans la salle à manger du presbytère de Dinéault.

— Rentrez chez vous, lui dit le recteur. Ne blasphémez plus la justice de Dieu, et vivez toujours en homme de bien.

Le lendemain, Jean Gomper se rendit chez le fils de son propriétaire, à qui il répéta les paroles du damné, puis chez le *sergent*, qui ne put que constater que la quittance était valable (1).

(Conté par Hervé Brélivet, de Dinéault. — Quimper, 1888.)

(1) Cf. Luzel : *Le brigand et son frère l'ermite, Légendes chrétiennes*, t. I, p. 187. Les deux légendes ont un grand nombre de traits communs ; il est possible que la version recueillie dans le Finistère soit une version abrégée et simplifiée, mais il se peut aussi qu'elle soit la version originelle et que la légende publiée par M. Luzel se soit enrichie d'épisodes empruntés à d'autres voyages en enfer. Cf. Luzel, *ibid.*, p. 162 et suiv., 175 et suiv.

CXIX

Celle qui fut mariée au diable.

Marthe Richard, de Trézény, était une assez jolie fille, fraîche et rose, comme on est à vingt ans : malheureusement elle avait une infirmité : elle était boiteuse. A cause de cela, ses deux sœurs, un peu plus âgées qu'elle, la traitaient avec mépris, l'envoyant tous les dimanches à la messe basse, alors qu'elles-mêmes faisaient les belles à la grand'messe et aux vêpres et ne rentraient, le soir, au logis qu'en la compagnie de quelque galant.

Marthe, à la fin, trouva que ce n'était pas justice et se révolta. Comme ses sœurs s'attifaient pour aller au pardon de Saint-Fiacre, en Rospez, elle s'habilla de son côté, sans faire semblant, puis courut guetter le passage de ses sœurs sur le chemin, derrière un bouquet d'ajoncs.

— Jésus-Dieu ! s'écrièrent celles-ci en la voyant surgir devant elles à l'improviste, est-ce que tu serais devenue folle, par hasard ? Que signifient cette coiffe brodée, cette croix d'or et ce châle-tapis ? Et où comptes-tu aller en cet équipage ?

— Mais où vous allez, je pense. J'en ai assez de garder la maison pendant que vous vous pavanez aux assemblées.

— Quoi ? tu t'es mis dans la tête de venir avec nous au pardon ?... Tu veux donc être la risée de tous les pardonneurs et notre propre honte ?... Jamais de la vie !

— Soit ! Vous ne voulez pas que j'aille avec vous, eh bien ! j'irai toute seule. Le chemin est à tout le monde.

— A ton gré. Et tâche de trouver un beau cavalier de ta sorte, dirent les méchantes sœurs en se moquant.

A quoi Marthe Richard riposta :

— Pas plus que vous je ne rentrerai sans en avoir trouvé un, fût-il le diable !

Ses sœurs s'en allèrent de leur côté, elle du sien.

Or, comme elle arrivait à la jonction de la route de Tréguier et de celle de Rospez, elle fit rencontre d'un jeune homme, élégamment vêtu comme un seigneur, et monté sur un cheval richement caparaçonné.

— Peste ! dit-il, en saluant Marthe, il n'y a donc plus de fils de bonne famille en ce pays, qu'une si gracieuse demoiselle soit réduite à s'en aller seule, à pied, au pardon ?

Marthe fut flattée du compliment. Jamais encore on ne l'avait appelée « demoiselle ». Elle répondit :

— Je suis votre servante, noble cavalier.

— Non pas, reprit-il, c'est moi, si vous y consentez, qui serai votre serviteur, trop heureux si vous acceptez que je vous prenne en croupe.

Cette façon de voyager était alors des plus or-

dinaires en Bretagne. Marthe ne se fit pas prier plus que de raison. Vous pensez si ses sœurs enragèrent de la voir paraître en si bel équipage à Saint-Fiacre. De dépit, elles lui laissèrent la place en lui lançant des regards furieux. Mais elle ne songeait qu'à s'en donner à cœur joie, pour la première fois qu'elle se mêlait aux ébats de son âge dans les pardons. Le jeune inconnu se montrait avec elle plein de courtoisie. Il la fit danser sous les arbres de la chapelle, lui emplit les poches de noix et d'amandes, selon l'usage, et, finalement, s'offrit à la reconduire chez elle, comme le soir tombait. En route, il parla mariage.

— Vous seriez la plus gâtée des femmes, dit-il. Ce ne sont pas les biens qui manquent dans ma maison et je suis libre d'en disposer comme il me plaît. Vous n'aurez qu'à distribuer des ordres et à vous prélasser. Sur un signe de votre petit doigt, des centaines de domestiques s'empresseront à vous servir. Je n'exigerai de vous, en échange, qu'une chose.

— Laquelle ? demanda Marthe Richard qui jamais n'eût osé rêver pareille aubaine et qui, d'avance, était résolue à tout.

— C'est, répondit-il, que vous n'irez plus à la messe, une fois que nous serons mariés.

— Ma foi, dit-elle, je n'ai rien d'une bigote, et ce n'est pas cela qui me privera beaucoup, d'autant plus que, chez nous, on m'envoie tous les dimanches à la messe basse, ce qui a toujours été pour moi une corvée plus qu'un agrément.

— Alors, marché conclu ?

— Oui, oui, marché conclu.

— Je vais donc, dès ce soir, vous demander à vos parents.

Et, en effet, dès qu'ils furent arrivés à Trézény, il fit sa demande aux parents de Marthe. Ceux-ci étaient trop contents de se débarrasser si avantageusement de leur fille boiteuse, pour répondre par un refus. Ce fut à peine s'ils songèrent à s'enquérir du nom de leur futur gendre, qui leur donna, d'ailleurs, le premier nom venu. Quinze jours plus tard, on célébrait les noces. Le marié se présenta le matin, tout seul, sans personne de sa parenté. Mais il était si magnifiquement accoutré qu'on ne fit attention qu'à ses splendides vêtements. Ses doigts n'étaient que pierreries, et les boucles mêmes de ses souliers jetaient des feux aussi étincelants que ceux du soleil. Marthe Richard rayonnait d'orgueil d'être menée à l'église par un seigneur aussi accompli. Quand ils furent pour franchir le porche, elle voulut lui offrir l'eau bénite, mais il feignit de ne point voir son geste et entra sans s'être signé. Devant la balustrade du chœur ils s'agenouillèrent. Le prêtre commença l'office. Lorsqu'il fut à l'Élévation, comme il se retournait vers l'assistance, il s'aperçut tout à coup que le jeune époux avait changé de couleur, que son visage, tout à l'heure frais et rose, était devenu aussi noir que charbon, tandis que ses mains rougissaient, rougissaient comme braise au four.

— Oh ! Oh ! pensa-t-il, ceci n'est pas catholique.

Il se dépêcha d'expédier la fin de la messe, puis, au moment où les nouveaux mariés s'apprêtaient à sortir, il pria le bedeau d'avertir la jeune femme qu'il avait à lui parler. Elle vint le rejoindre dans la sacristie.

— Marthe, dit-il, vous ne savez pas à qui vous vous êtes donnée pour épouse. Confessez-vous. Ne vous a-t-il pas imposé quelque condition malhonnête ?

— Mon Dieu, il a simplement exigé de moi que je n'aille plus à la messe.

— Eh bien ! félicitez-vous d'avoir été obligée par les convenances d'assister à celle-ci.

— Pourquoi cela, Monsieur le curé ?

— Parce que je puis maintenant vous révéler qui est votre mari.

— Et c'est ?...

— Le diable, ni plus ni moins, mon enfant.

Marthe Richard faillit s'évanouir.

— Jésus-Dieu ! Monsieur le curé, que faire ? supplia-t-elle, les mains jointes.

Le prêtre réfléchit quelques instants. Puis :

— Il n'y a qu'un moyen pour vous de n'être pas sa proie éternelle, dit-il. Voici : suivez-le où il vous conduira, puisqu'il est devenu votre légitime époux, mais une fois chez lui, ne lui obéissez jamais, quelque ordre qu'il vous donne ou quelque recommandation qu'il vous fasse. Si, par exemple, il vous dit, quand vous serez à table : « Mangez donc, Marthe... Buvez donc... » N'en faites rien. Dites seulement : « Jésus et Marie, secourez-

moi ! » Et surtout ne cédez jamais (1). Vous m'avez bien compris ?

— Très bien, Monsieur le curé.

Son mari l'attendait dans le cimetière . elle lui sourit aimablement et, le soir, après avoir pris congé des gens de la noce, monta en croupe avec lui, comme une vraie jeune épousée, toute radieuse de son bonheur. Le cheval galopait à une allure effrayante, faisant jaillir des flammes de ses quatre sabots, si bien qu'ils ne furent pas longs à atteindre le terme de leur voyage, c'est-à-dire l'Enfer. Là, Marthe ne vit partout que diables : il y en avait de tout âge, de toute forme et de toute grandeur. Mais tous étaient pleins d'attentions pour leur nouvelle maîtresse. Et non seulement elle n'avait à souffrir aucun tourment, mais encore il n'y avait pas de biens dont elle ne fût comblée. La maison qu'elle habitait donnâit sur une belle prairie, semée de fleurs et arrosée par des ruisseaux, avec cette particularité que ces ruisseaux ne coulaient dans aucun sens et que les fleurs n'avaient aucune odeur, comme si c'eussent été des bouquets artificiels. Au bout de quelques mois, elle se trouva enceinte. Quand elle fut accouchée, son mari lui dit :

— Soignez cet enfant comme la prunelle de votre œil, car il sera prince, et c'est lui que j'entends avoir comme successeur.

---

(1) Cf. *La jeune femme qui refuse de répondre* (G. Dottin, *Contes irlandais*, p. 118-123).

Elle ne répondit pas, mais se garda bien de donner même un regard au nouveau-né. Le diable, qui venait sans cesse savoir s'il prospérait, ne tarda pas à remarquer qu'elle le laissait à l'abandon.

— Changez donc ses langes, disait-il. Ne voyez-vous pas qu'il est dans son berceau comme dans un fumier ?

Elle, alors, de murmurer :

— Jésus et Marie, secourez-moi !

Son mari ne pouvait pas tirer d'elle autre chose. A la fin, il se fâcha.

— Si vous ne changez de conduite, je vous ferai souvenir à qui vous appartenez et en quel lieu vous êtes.

— Jésus et Marie, secourez-moi !

Plus il criait après elle, plus elle s'entêtait. Alors il perdit toute patience.

— Je vous laisse trois minutes pour faire vos réflexions. Si, dans trois minutes, vous n'êtes pas devenue sage, je commande aux douze grands diables, mes pairs, de vous attacher, chacun à tour de rôle, à la queue de leurs chevaux et de vous traîner ainsi, toute nue, à travers la lande d'ajoncs.

Cette lande d'ajoncs était sur la pente d'une montagne, à l'autre extrémité de la prairie, et n'avait pas moins de sept lieues d'étendue. Les trois minutes écoulées, le chef des diables revint dans la chambre.

— Eh bien? demanda-t-il d'une voix courroucée.

— Jésus et Marie, secourez-moi ! dit Marthe Richard.

Les douze grands diables entrèrent aussitôt. Ils se saisirent de Marthe, la déshabillèrent toute nue, l'attachèrent par les cheveux à la queue d'un cheval entier, puis, fouettant la bête, s'élancèrent derrière elle en hurlant. Douze fois, la jeune femme subit cet épouvantable supplice. Les ajoncs enfonçaient leurs épines dans sa chair et la déchiquetaient par lambeaux. A la douzième fois, il ne lui restait plus qu'un souffle de vie, mais ce fut pour répondre à son seigneur et maître qui s'informait si elle serait plus sage :

— Jésus et Marie, secourez-moi !

— C'est bien, dit celui-ci. Holà ! vous autres, engluez-lui de résine tout le corps et mettez-y le feu, que je n'en entende plus parler.

Il espérait venir à bout d'elle par la crainte de ce supplice. Mais elle se contenta de répéter son éternelle invocation à la Vierge et à son Fils.

Alors le diable, hors de lui, s'écria :

— Ah ! misérable, tu peux dire merci à celui qui t'a conseillée (1) !

Il n'avait plus de pouvoir sur elle.

Le dimanche suivant, lorsque le curé de Trézény fut pour entrer dans son confessionnal, avant la messe basse, la première personne qu'il y trouva agenouillée, ce fut Marthe Richard.

---

(1) Cf. ci-dessus, t. II, p. 238.

— Je suis venue vous remercier, dit-elle. Grâce à vous, je suis sauvée. Veuillez l'annoncer à mes parents. Moi, je ne puis aller jusqu'à eux. Car il n'y a que vous à qui l'on m'ait permis de me montrer encore vivante en ce monde.

Là-dessus, elle disparut et, comme c'était pour monter tout droit en paradis, on n'entendit plus jamais parler d'elle.

(Conté par Marie-Cinthe Toulouzan. — Port-Blanc.)

CXX

La danse de l'Enfer (1).

(Chant populaire)

S'il vous plaît de m'écouter, je vous chanterai un chant clair (d'une signification facile à comprendre), fait par un jeune paysan de la ville de Tréguier.

* * *

Fait par un jeune paysan, dans la nuit des Rois (de l'Épiphanie), en attendant le jour à paraître, ennuyé qu'il était dans son lit.

* * *

Il fait réflexion que voici venir les Gras, où les jeunes gens viendront danser au bord du quai,

* * *

Avec leurs beaux accoutrements et leurs parures immodestes, alors que leurs pères et leurs mères ont bien du mal à vivre ;

(1) Dans la chapelle de Kermaria-an-Isquit en Plouha est une curieuse peinture murale représentant une danse macabre de quarante personnages de tout rang. Une inscription en vers, sous forme de dialogue entre le mort et le vif est tracée sous chaque groupe.

*
* *

Avec leurs coiffes à dentelles, leurs manches garnies de velours, alors que leurs pères et leurs mères sont peut-être à chercher leur pain.

*
* *

Les prédicateurs ont beau monter dans leurs chaires pour détourner les jeunes gens de courir aux danses,

*
* *

Vous dansez, jeunes gens, oui, vous dansez en ce monde !... Dans l'autre monde, vous danserez aussi, mais pas comme vous le faites maintenant.

*
* *

Dans l'enfer, une salle est préparée, une belle salle, pour les danseurs. Elle est hérissée de pointes de fer, de bas en haut, tout du long.

*
* *

Elles sont aussi pressées que les dents d'un peigne et minces comme des vrilles : elles ont à peu près un pied de longueur.

*
* *

Elles sont rougies au feu terrible de la colère d'un Dieu... Sans chaussures et sans bas, vous danserez sur elles...

* * *

Je ne vous emmènerai pas à Paris, ni non plus à Rouen, pour vous montrer un miroir où vous puissiez vous voir sans peine.

* * *

Je ne vous emmènerai pas plus loin que l'ossuaire où sont les reliques (des morts). Comme eux, il nous faudra mourir.

* * *

Voici leurs crânes sans peau ; crânes de jeunes, crânes de vieux ; ils sont là pêle-mêle, sourds et muets, jour et nuit.

* * *

Ils ont perdu leurs belles parures, leur visage rose, leurs mains blanches... Leur âme, je ne sais ce qu'elle est devenue !... Et, sur ce, je me tais net.

(Chanté par la vieille Berruchen. — Paimpol.)

CHAPITRE XXII

Le Paradis (1).

Il y a quatre-vingt-dix-neuf auberges, de la terre au paradis. Il faut faire une station dans chacune. Quand on n'a pas d'argent pour payer (2), on rebrousse chemin vers l'enfer.

L'auberge de mi-route (3) s'appelle *Bitêklê*.

Le bon Dieu y vient faire sa tournée une fois par semaine, le samedi soir.

Il emmène avec lui en paradis les *clients* qui ne sont pas trop saouls.

---

(1) Voir dans le *Barzaz Breiz*, 6e éd., p. 514, un cantique sur le Paradis.

(2) Voir dans les *Soniou Breiz-Izel*, t. II, p. 163, la chanson de l'ivrogne qui fait enterrer avec lui neuf ou dix réaux pour payer son écot dans l'autre monde.

(3) Sur presque tous les trajets d'un bourg breton à l'autre, il y a une auberge dite « de mi-route » *(ann anter-hent)*. Les chevaux des voituriers indigènes s'y arrêtent d'eux-mêmes.

CXXI

Les deux ivrognes.

Il ne manque pas d'ivrognes incorrigibles qui séjournent à Bitêklê plus que de raison.

De ce nombre sont, dit-on, Laur Kerrichard et Job Ann Toër (Joseph le couvreur), tous deux de Penvénan.

Depuis cinq ans qu'ils sont « partis », ils n'ont pas dépassé Bitêklê. C'étaient de leur vivant deux francs compagnons, les meilleurs enfants du monde, mais qui auraient bu la mer si elle avait été de cidre et non d'eau salée. Le bon Dieu ne demanderait pas mieux que de leur entre-bâiller la porte de son paradis. Malheureusement, à chaque fois qu'il fait l'appel à Bitêklê, et qu'il arrive aux noms de Laur Kerrichard et de Job Ann Toër, c'est toujours la même histoire. Les deux lurons ont la langue tellement épaisse qu'ils sont incapables de répondre : Présents !

Le lendemain, ils regrettent l'occasion manquée. Pour se consoler, ils se remettent à boire. Cela dure depuis cinq ans et il n'y a pas de raison pour que cela finisse avant le Jugement dernier.

(Conté par Pierre Simon. — Penvénan.)

*
* *

Avant d'arriver au ciel, il faut franchir trois rangs de nuages : le premier rang est noir, le second rang est gris, le troisième rang est blanc comme neige.

*
* *

Le saint chargé de conduire au ciel les âmes qui ont terminé leur pénitence, c'est saint Denis, selon les uns, saint Mathurin selon les autres.

*
* *

Un peu en avant de la porte du paradis se tient saint Michel (1). C'est lui qui a mission de peser les âmes et de vérifier si elles peuvent être « reçues ». Aussi, dans les églises, le représente-t-on avec des balances.

(Baptiste Geffroy. — Penvénan.)

(1) Dans le *Fis Adamnâin*, § 15, saint Michel est à l'entrée du premier ciel, et c'est lui qui emporte les âmes au sixième ciel où elles se purifient avant d'être admises en présence de Dieu (§ 18).

CXXII

Le voyage de Iannik.

Vous n'êtes pas sans connaître le manoir de Kerbeulven (1). C'est une des plus anciennes et aussi une des plus belles demeures de la paroisse de Penvénan. Les évêques de Tréguier en firent jadis leur résidence de campagne, au temps où il y avait encore des évêques à Tréguier. Avant que ce manoir ne devînt propriété épiscopale, il appartenait à un prêtre libre, qui était en grande vénération dans la contrée et qu'on appelait Dom Iann. C'était le dernier descendant d'une vieille famille noble dont le nom devait s'éteindre avec lui. Il vivait là, en gentilhomme campagnard et en saint. Il faisait cultiver ses terres par de pauvres gens qu'il empêchait ainsi de mourir de faim et à qui il abandonnait presque tous les produits du domaine. Quant à lui, il passait ses journées en oraison dans la chapelle du manoir, qui sert aujourd'hui de lieu de débarras.

Un pauvre homme vint, un jour, l'y trouver, pour lui demander d'être le parrain de son fils.

(1) Le lieu du *peul-ven*, du pieu de pierre.

— Volontiers ! répondit le saint personnage, et il donna à l'enfant, sur les fonts baptismaux, son prénom de Iann ou de Jean. Puis il fit porter chez l'accouchée le meilleur vin de sa cave, auquel, pour son compte, il ne touchait jamais. Au repas de baptême, il récita le *Benedicite*, puis s'en alla, en disant :

— L'enfant dont nous célébrons la venue verra des choses qui n'ont pas encore été découvertes à des yeux de chrétien.

Cet enfant grandit.

Lorsque le moment de sa première communion fut proche, le prêtre le prit avec lui à Kerbeulven, pour l'instruire. Il lui apprit à répondre et à servir la messe, et ne voulut plus d'autre acolyte. Le garçonnet s'attacha à son parrain, de tout cœur. Tous les matins et tous les soirs, il se rendait à Kerbeulven, assistant Dom Iann dans tous ses exercices de dévotion comme dans toutes ses bonnes œuvres.

On prétend que les saints ne vivent jamais vieux. Ils sont pressés de s'en retourner vers le Seigneur, et le Seigneur a hâte de les avoir près de lui. Toujours est-il que, dans le cours de sa cinquantième année, Dom Iann tomba malade. Il dut s'aliter. Seulement, comme on était dans la belle saison, il continua quelque temps de se lever l'après-midi, pour aller prier à la chapelle. Durant le trajet, il s'appuyait sur l'épaule de son filleul, Iannik. Sa prière dite, il se faisait conduire dans l'avenue. Il y avait là des arbres centenaires,

parmi lesquels un châtaignier haut de quatre-vingts pieds. Le prêtre aimait à s'asseoir à son ombre, la figure tournée du côté de la mer qu'on voyait bleuir au loin entre Buguélès et le Port-Blanc. Il y demeurait jusqu'aux premières fraîcheurs du soir, conversant avec Dieu et feuilletant sa conscience, comme un livre, pour voir si tous les comptes y étaient en ordre.

Son filleul s'accroupissait par terre, à ses pieds, partagé entre deux désirs contraires, celui de conserver son parrain en ce monde et celui de le voir jouir des félicités que promet l'autre à ses élus.

Une après-midi, comme ils étaient ainsi tous deux assis sous le châtaignier, Dom Iann dit à Iannik :

— Que penses-tu de moi, mon enfant ?

— Je pense que vous êtes le plus saint homme qu'il y ait eu dans la chrétienté depuis les apôtres.

— J'ai cependant commis le plus grand péché qu'un homme puisse commettre, mon enfant .

— Ce n'est pas possible, mon parrain.

— Cela est, te dis-je. Le jour où je fus ordonné prêtre, je promis d'aller en pèlerinage à Rome. Or, voici que je touche à ma fin, et je n'aurai pas accompli mon vœu. Ce que je n'ai pas fait de mon vivant, je serai tenu de le faire après ma mort (1). Mon salut éternel sera retardé d'autant. C'est une chose qui attriste mes derniers jours.

---

(1) Voir ci-dessus, t. II, p. 91.

— Ne pourrais-je adoucir votre tristesse, mon parrain ?

— Tu le pourrais, si tu as la foi solide.

— J'ai la foi que vous m'avez donnée. Elle est aussi solide que les calvaires de pierre qui sont à nos carrefours, et ceux-là, il n'y a que le tonnerre de Dieu qui les puisse abattre.

— Tu irais donc à Rome, à ma place ?

— J'irai à Rome, j'irai même en enfer, sans crainte, pourvu que vous m'indiquiez le chemin.

Dom Iann mit la main sur la tête de son filleul.

— Tu as un vrai cœur de Breton, Iannik. J'aurai recours à ton dévouement. Mais il faudra que j'éprouve au préalable si tu m'aimes aussi sincèrement que tu le dis. Je ne reviendrai plus avec toi sur ce chapitre. Ne t'ouvre à personne de notre conversation, mais tâche de ne la point oublier.

A quelque temps de là, le saint prêtre mourut. Je ne vous parlerai pas de tous les signes qui annoncèrent ou qui accompagnèrent sa mort. On l'enterra dans la chapelle où il avait coutume d'officier. On couvrit sa tombe d'une pierre où furent inscrits son nom et ses vertus. Les gens qui le servaient, une gouvernante et un domestique, s'en allèrent vivre ailleurs de la rente qu'il leur avait faite. La maison fut abandonnée, le domaine resta en friche. Quant à Iannik, son parrain semblait avoir fait exprès de l'oublier dans son testament. De quoi les parents du garçonnet eurent grand dépit. Mais, quant à lui, son affection et sa

reconnaissance pour Dom Iann n'en furent point altérées. Il demeura aussi fidèle au mort qu'il l'avait été au vivant. Tous les jours que Dieu fit, il alla religieusement s'agenouiller sur sa tombe.

Or, à chaque fois qu'il s'y agenouillait, la pierre sépulcrale se fendait par la moitié, ainsi que cela se produisit autrefois pour Lazare, lorsque le Christ lui enjoignit de se lever.

— Peut-être que mon parrain va se lever aussi, pensait l'enfant.

Et il attendait, avec une espérance mêlée d'épouvante.

Un matin, il remarqua que la fente était beaucoup plus large que d'habitude et plus profonde. La terre même de la fosse était crevassée.

Iannik se dit :

— Ce sera pour aujourd'hui.

Et, en effet, comme il gagnait l'avenue pour retourner chez ses parents, il aperçut son parrain assis à sa place de prédilection, à l'ombre du grand châtaignier. Il était revêtu des beaux ornements sacerdotaux dont on l'avait habillé au moment de sa mort, avant de le mettre au cercueil. Ses mains étaient croisées sur ses genoux ; ses yeux étaient ouverts et pleins de lumière.

Iannik s'approcha, en marchant sur la pointe du pied. Le prêtre le regardait venir, et ses yeux brillaient à mesure d'un plus vif éclat. Quand il fut tout près, il lui dit, avec douceur :

— Iannik, mon filleul, maintenant je ne doute plus de ta fidélité. Tu as vraiment la foi solide.

Mais es-tu toujours disposé à faire pour moi le pèlerinage de Rome ?

— Toujours ! mon parrain.

— Eh bien, va ce soir à confesse, car il faut que tu sois en état de grâce, et demain matin tu te mettras en route.

— Mais le chemin, mon parrain ?

— Tu n'auras qu'à suivre la gaule blanche (1) que voici. Elle a été coupée naguère à la croix du Rédempteur, alors que cette croix était encore un arbre qui portait branches, dans la forêt de Jérusalem. Tu la tiendras dans ta main droite. Prends garde de la perdre, tu te perdrais toi-même. Tant que tu l'auras en ta possession, elle te servira de guide et de talisman. Quoi que tu voies, ne t'épouvante de rien. Elle te protégera contre tous les maléfices. Note soigneusement en ton esprit tous les détails de ton voyage, afin que tu puisses, au retour, m'en rendre un compte exact. C'est pour moi que tu fais ce pèlerinage. Il faut que je sois aussi bien renseigné que si je l'avais fait moi-même.

— Je vous comprends, mon parrain, répondit Iannik ; je vous obéirai de point en point, scrupuleusement.

Le prêtre prit congé du garçonnet, en lui souhaitant bon voyage.

Le soir, Iannik alla à confesse, et le lendemain

(1) Voir ci-dessus, t. II, p. 264. Cf. la baguette blanche qui conduit dans la chambre de pénitence (*Gwerziou Breiz-Izel*, t. I, p. 87).

matin, sans rien dire à ses parents, il se mit en route, tenant dans sa main droite la gaule blanche. Le soleil commençait à éclairer le ciel, quand il franchit le seuil de sa maison. Mais dès qu'il eut fait dehors les premiers pas, il ne fut pas peu surpris de se retrouver plongé dans la nuit. Cette nuit ne ressemblait pas à celle que nous connaissons. Ce n'était ni une nuit sombre, avec des nuages, ni une nuit claire, avec des étoiles. C'était plutôt une absence de lumière qu'une véritable nuit. On y voyait toutes choses, mais étrangement, comme dans un rêve.

La première chose que vit Iannik fut un ravin encombré de ronces, d'ajoncs et d'arbustes de toute sorte, hérissés de piquants. Il y marcha tout droit. Aussitôt, devant lui, ou plutôt devant la baguette, un chemin s'ouvrit dans l'inextricable fourré. Il s'y engagea hardiment. A mesure qu'il s'enfonçait plus avant, le chemin se refermait par derrière, en sorte que Iannik était comme noyé dans une mer d'épines, d'épines aiguës et tranchantes comme des poignards.

Il en sortit sans une égratignure.

Il arriva sur une espèce de plateau découvert. Et soudain surgirent de ce plateau deux montagnes gigantesques. Elles étaient si hautes, si hautes, que leurs cimes se perdaient dans le ciel. Elles se dressaient chacune à une extrémité de l'horizon. Celle de gauche était noire, celle de droite était blanche. Iannik les vit s'ébranler toutes deux et fondre l'une sur l'autre avec une

impétuosité qui donnait le vertige. Elles se heurtèrent si violemment qu'elles volèrent en éclats, avec un fracas immense, et pendant quelques instants, l'air fut obscurci par une grêle de pierres, blanches et noires. On eût dit une nuée de corbeaux aux prises avec une nuée de colombes (1). C'était un spectacle épouvantable que cette bataille de deux montagnes. Iannik pensait qu'elles s'étaient réduites l'une l'autre en poussière, tant leur choc avait été terrible. Mais il les aperçut, dressées de nouveau à chaque bout de l'horizon, et qui reprenaient leur élan sauvage.

— Hâtons-nous de passer, se dit-il.

Et profitant de l'écart qui séparait encore les deux monstres de pierre, il passa.

Un sentier à pente rapide le conduisit jusqu'à une grève. Du bas de cette grève, comme d'un entonnoir profond, montait une buée rouge, une vapeur ensanglantée.

Iannik regarda, et vit que c'était une mer en fureur qui se dévorait elle-même. Les vagues se soulevaient en énormes paquets d'eau, puis couraient les unes contre les autres, avec des abois désespérés et des bonds effrayants de bêtes.

— Si ma baguette s'achemine par là, se dit Iannik, je suis assuré de n'en pas sortir vivant.

Ce fut pourtant par là que s'achemina la baguette. Mais la brume sanglante se déchira devant elle, et Iannik franchit encore ce mauvais pas,

(1) *Cf.* ci-dessus, t. I, p. 108, note.

sans autre ennui que d'entendre hurler à son oreille les vagues, semblables à des chiennes enragées.

Sur l'autre bord de cette mer, il se trouva dans un pays maigre, pitoyablement maigre. Ce n'étaient que landes pierreuses, ravinées, plantées seulement de quelques touffes de joncs des marécages. Désolation et abomination. On ne pouvait rien imaginer de plus pauvre, ni de plus triste (1).

— Pour le coup, pensa Iannik, me voici arrivé de l'autre côté du « pays du pain ». N'importe ! Allons toujours !

Il vit alors une trentaine de vaches qui paissaient au milieu de cette région stérile. Autant l'herbe qu'elles paissaient était rare et menue, autant elles étaient grasses, les flancs rebondis, le poil net et luisant. Leurs pis lourds, gonflés, traînaient presque jusqu'à terre. Elles avaient l'air enchanté de leur sort.

Iannik était résolu à ne s'étonner de rien.

Il enjamba un muret de pierres sèches et se trouva dans une région nouvelle, qui était tout le contraire de la précédente. C'était un pré si vaste que l'œil n'en pouvait mesurer l'étendue. Il y poussait une herbe haute, serrée, verdoyante à plaisir. Elle ne tentait cependant pas cinquante vaches qui étaient là et qui semblaient à demi mortes de faim, tant leur peau était flasque et ridée sur leurs os, tant leurs jambes vacillaient

(1) Cf. la Vision d'Adamnân, § 21.

sous elles. Au lieu de paître, elles restaient, le mufle tendu par-dessus le muret de pierres sèches, à regarder, avec des yeux furibonds, leurs compagnes qui se régalaient dans le pays maigre, tandis qu'elles, dans leur pays d'abondance, meuglaient la famine.

Iannik passa outre.

Il arriva à une grande forêt, où il y avait des arbres de toutes essences, de toute taille et de toute dimension. Autour de chaque arbre voltigeaient des bandes d'oiseaux. Iannik observa qu'ils tournoyaient, tournoyaient sans fin, et jamais ne se perchaient sur aucune branche. Leur vol était silencieux et plein de mystère comme celui des oiseaux de nuit. Leur plumage était tantôt gris, tantôt noir.

Iannik continua d'avancer à travers la forêt

Bientôt il vit accourir des bandes d'oiseaux blancs. Ceux-ci s'abattirent sur les hautes ramures des arbres et se mirent à chanter d'une voix si mélodieuse que Iannik se crut transporté dans les bois de Kerbeulven, par une jolie matinée de printemps.

— A la bonne heure ! murmura-t-il, voilà qui vous met le cœur en joie !

Et il reprit sa route, avec une vaillance nouvelle. Il fit ainsi des lieues et des lieues.

Soudain se dressa devant lui un *Ménez* si grand qu'il barrait tout le ciel, comme une immense et sombre muraille. Le pied du mont était tapissé de mousse fine, plus douce que le velours. La

brise répandait dans l'air une odeur suave, émanée on ne savait d'où. Iannik eut bien envie de s'allonger là, dans la mousse, pour respirer plus longtemps cette odeur. Comme si ce n'eût pas été assez de ce charme, des voix exquises se mirent à chanter. Il y en avait des cent mille et des cent mille, et elles chantaient bellement, mais sur un ton un peu triste. L'enfant serait volontiers demeuré des années, immobile, à les entendre. Il ne put que s'en délecter au passage. La baguette le tirait par la main. Il dut la suivre.

L'escalade du Ménez fut pénible et longue. Il fallait se raccrocher à des buissons, se cramponner à des roches.

Une fois au sommet, Iannik détourna la tête. Il vit derrière lui, sur la pente, une multitude d'enfants de son âge qui essayaient de grimper, comme il avait fait, en s'aidant des aspérités du sol. Mais ils roulaient en bas à mesure qu'ils s'efforçaient de monter. Les touffes d'herbes ou de genêts auxquelles ils se raccrochaient leur restaient dans les mains ; les pierres où ils se cramponnaient les entraînaient dans leur chute.

— Pauvres chers petits ! pensa Iannik ; j'aurais bien voulu leur porter secours, mais ils sont trop nombreux.

D'ailleurs la baguette ne lui en eût pas laissé le loisir. Elle le menait maintenant à une chapelle située sur la plus haute cime du mont, à peu près comme celle de Saint-Hervé sur la croupe du Ménez-Bré. La porte de la chapelle s'ouvrit. A l'au-

tel, il y avait un prêtre vêtu d'une chasuble noire à grande croix d'argent, comme s'il célébrait l'Office des morts.

Dès que Iannik fut entré, le prêtre se tourna vers lui :

— Me répondrais-tu la messe, mon enfant ? demanda-t-il.

Il sembla à Iannik qu'il avait déjà entendu cette voix.

— Oui, certainement, Monsieur !

Iannik n'eut pas plus tôt prononcé ce « oui » que la chapelle s'évanouit et que le prêtre disparut.

La gaule blanche de se remettre en marche, toujours suivie du garçonnet.

On arriva à un carrefour où aboutissaient trois routes. Mais elles étaient si rapprochées les unes des autres qu'elles paraissaient n'en faire qu'une seule. A l'endroit où elles s'amorçaient, deux hommes se dressaient, armés de faux qu'ils tenaient croisées au-dessus du chemin.

— Tout à l'heure, se dit Iannik, je vais être pourfendu.

Pour franchir l'arche terrible formée par les faux, il baissa la tête et prit sa course tout d'une haleine, comme font les enfants au jeu de « Passez, passez, Gwennili (1) ! »

---

(1) Deux des joueurs se tiennent debout en face l'un de l'autre et joignent leurs mains en l'air, de façon à former une sorte d'arche sous laquelle les autres joueurs passent en courant, tête baissée,

Il avait grand'peur, mais grâce à la vertu de sa baguette, il passa encore sans encombre.

A quelque distance de là, il vit à gauche de la route un château dont la façade était percée de plus de mille ouvertures. Toutes rougeoyaient d'une vive lumière. On eût dit qu'à l'intérieur brûlait un immense feu de forge. Les cheminées crachaient de gros flocons d'une fumée épaisse qui, au lieu de s'élever, retombait aussitôt à terre en une pluie de cendre. Iannik vit d'étranges formes se mouvoir dans la clarté des fenêtres Il entendit des cris stridents, des cris affreux. Une insupportable odeur de soufre le suffoquait à moitié. Il s'éloigna de ce lieu au plus vite.

Et le voilà de faire encore des lieues, tant et si bien qu'il arriva à un second château. Seulement, celui-ci était bien différent de l'autre. Imaginez une forêt de tourelles, et toutes aussi légères, aussi élancées que la tour de Bulat ou celle du Kreisker. Iannik n'avait jamais rien contemplé d'aussi beau. Des girouettes tournaient au-dessus des tourelles et faisaient entendre, non des grincements, mais une musique délicieuse. Au seuil de ce château, la baguette s'arrêta. Elle frappa trois coups à la porte, et la porte s'ouvrit. Dès

---

à la queue leu leu. Les deux joueurs qui sont debout abaissent les bras au moment où passe le dernier de la file et s'efforcent de le maintenir captif, jusqu'à ce qu'il ait opté « pour le soleil ou pour la lune ». Pendant le défilé, on chante : « Passez, passez, *gwennili* ! — *Mab ar roue zo arri*... etc... » (Passez, passez, hirondelles !... Le fils du roi est arrivé..., etc...)

l'entrée, Iannik se trouva au pied d'un escalier magnifique. Il le gravit. Au haut de l'escalier, commençait un corridor qui semblait s'élargir à mesure qu'on y avançait, et qui était éclairé par des étoiles suspendues au plafond. Chacune de ces étoiles brillait comme un feu merveilleux. Le corridor se terminait par un vaste portique dans la baie duquel se balançait une lampe aussi éclatante qu'un soleil. Au delà, c'était une enfilade de chambres splendides. Iannik les traversa toutes, les yeux écarquillés au milieu d'une telle profusion de merveilles, mais notant néanmoins dans son esprit, avec un soin minutieux, tout ce qu'il voyait de droite et de gauche.

Dans la première chambre, des oiseaux chantaient.

Dans la deuxième, il y avait quatre fauteuils, et sur les quatre fauteuils étaient posées quatre couronnes et quatre ceintures.

Dans la troisième, deux fauteuils seulement. Sur l'un d'eux, encore une ceinture et une couronne. Dans l'autre, était assis un prêtre dont il ne put distinguer les traits.

Après cette chambre, il y en avait d'autres, puis d'autres, indéfiniment, mais la petite gaule blanche ne mena pas Iannik plus loin. Le pèlerinage était sans doute accompli, et la baguette rebroussa chemin vers Kerbeulven.

Le retour se fit dans une nuit noire. Si Iannik avait lâché sa baguette, à ce moment-là, il n'aurait plus eu qu'à mourir de détresse, comme un

aveugle abandonné dans un pays inconnu. Aussi la serrait-il bien fort dans sa main.

Combien de temps marcha-t-il ainsi dans les ténèbres, c'est ce qu'il n'aurait su dire.

Bientôt, il lui sembla que la nuit s'éclaircissait. Ce n'était pas encore le jour, certes, ni même le crépuscule du matin ; c'était toujours un gris trouble, mais où ses yeux s'habituaient peu à peu à se reconnaître. A la forme des fossés, il jugea qu'il était sur la route de Kerbeulven et qu'il n était plus à grande distance du manoir. Il ne tarda pas à pénétrer, en effet, dans l'avenue. Sous le châtaignier, il vit une lumière blanche, et dans cette lumière, son parrain lui apparut, à la place où il l'avait quitté pour entreprendre ce voyage.

— Eh bien, mon filleul, dit le prêtre, te voilà revenu sain et sauf, à ce qu'il me semble ?

— Oui, ma foi ! mon parrain.

— As-tu au moins retenu ce que tu as vu et peux-tu m'en donner le détail ?

— Point par point, mon parrain.

— Commence donc. Je t'expliquerai chaque chose à mesure.

— D'abord, mon parrain, j'ai dû traverser un ravin qui n'était que ronces et épines.

— C'est le premier chemin du paradis, mon enfant.

— Ensuite, j'ai vu deux montagnes qui se battaient.

— Ce sont les gens mécontents de leur sort et

jaloux du sort d'autrui. Ils se brisent en cherchant à briser. Après ?

— Après, je suis arrivé devant une brume rouge qui était comme l'haleine sanglante des vagues d'une mer en courroux.

— Ces vagues, ce sont les gens mal mariés ou qui ont été unis contre leur gré. Ils se mordent sans cesse jusqu'à ce qu'ils se soient entre-tués. Après ?

— Après, j'ai vu des vaches grasses qui trouvaient à festoyer là où il n'y avait rien à paître.

— Ce sont les gens qui prennent le temps comme il vient, mon enfant, et qui, au sein de la pire misère, se résignent, au lieu de se répandre en blasphèmes contre la providence de Dieu (1).

— Je suis alors arrivé dans un pré où des vaches efflanquées se mouraient de faim, ayant de l'herbe jusqu'au ventre.

---

(1) J'ai dû alléger ce récit de toutes les digressions personnelles qu'y introduisait à plaisir ma conteuse. Marie-Cinthe Toulouzan aime à conter. Elle n'est jamais pressée d'arriver à la fin de son discours. Elle s'attarde volontiers à philosopher en route. « En ma qualité de vieille fille, dit-elle, je suis bavarde. Mais au rebours de la vieille fille, telle du moins qu'on se l'imagine d'ordinaire, elle est gaie, d'humeur joyeuse, d'âme sereine. A cet endroit de son récit, elle s'interrompit pour me dire avec un accent de bonhomie exquise : « Parmi ces vaches grasses, Monsieur, soyez sûr qu'il y avait au moins une demi-douzaine de Toulouzan. Dans ma famille, nous avons toujours été des *mangeurs de patelles*, autrement dit des meurt-de-faim, mais c'est la lèvre qui rit, et non le ventre. Qui a cœur content se moque du reste. Les Bretons de Basse-Bretagne sont ainsi ils paissent en joie une terre qui ne les nourrit point. »

— Ce sont les avares, mon enfant, qui voudraient amasser le monde dans une coque d'œuf. Ils ne se trouvent pas rassasiés, tant qu'il reste quelque chose qui n'est pas à eux.

— Je suis entré sous le couvert d'une grande forêt. Des oiseaux noirs ou gris tournoyaient au-dessus des arbres sans pouvoir se percher dans leurs branches.

— Ce sont ceux qui assistent à la messe avec leur corps, non avec leur âme. Ils prient des lèvres, mais leur pensée est ailleurs. Tout en marmottant : *Hon tad, pehini zo en env* (1), ils songent : « S'est-on souvenu de donner à manger au cochon » ? « La servante a-t-elle mis le lard dans la soupe ? » Leur esprit voltige sans cesse, et ne peut s'arrêter à la seule préoccupation qui importe : celle du salut.

— Quand j'ai été plus avant dans la forêt, j'ai rencontré des nuées d'oiseaux blancs. Ils se posaient dans les hautes branches et chantaient à ravir.

— Ce sont ceux qui, sans mériter le paradis, sont trop purs pour le purgatoire. Ils font entre ciel et terre une douce pénitence.

— Je suis parvenu au pied d'une montagne. Il y avait là du gazon plus agréable au toucher que le velours. Une brise a passé, semant une odeur suave. Puis des voix se sont mises à chanter belle-

(1) C'est le *Pater* en langue bretonne.

ment, mais tristement. Je n'ai jamais entendu chant plus frais et plus mélancolique.

— Ce gazon si moelleux, mon filleul, c'est la tendre chair des enfants morts sans baptême (1). La bonne odeur est celle du baptême qui les attend au jour du Jugement. Ils chantent bellement, parce que, de loin, les anges les instruisent à chanter, mais leur voix est triste du regret d'avoir perdu leurs mères sans avoir trouvé Dieu.

— Lorsque je suis parvenu au sommet de la montagne, j'ai vu, en me détournant, une foule de garçonnets de mon âge qui essayaient aussi, mais en vain, de l'escalader. Je vous avoue que cela m'a été un grand crève-cœur, mon parrain.

— Ce sont les petits garçons qui sont morts avant d'avoir fait leur première communion. Ils ne réussiront à gravir la montagne que lorsque Jésus-Christ frappera trois fois dans ses mains pour les appeler à lui.

— Sur le dos du Ménez, mon parrain, il y avait une chapelle. A l'autel se tenait un prêtre. Il m'a demandé de lui répondre sa messe. Mais à peine ai-je eu le temps de dire « oui » qu'il avait disparu.

— Ce prêtre, mon enfant, c'est moi. Tous ceux d'entre nous qui ont quelque faute à expier attendent, debout sur les marches de cet autel, que l'enfant de chœur qui leur répondait la messe de leur vivant consente à la leur répondre, quand ils sont morts.

(1) Cf. t. II, p. 35.

— Je suis alors arrivé au carrefour de trois chemins qui semblaient tous prendre la même direction. J'ai eu bien peur de deux hommes qui en défendaient l'accès, avec des faux croisées en l'air.

— Ces trois chemins sont ceux du paradis, du purgatoire et de l'enfer. Les deux hommes qui les gardent sont deux diables. Ils essaient d'épouvanter les gens qui passent afin d'en faire leur proie.

— Ensuite, j'ai vu un château qui paraissait être en feu.

— C'est l'enfer, mon filleul.

— Puis, un second château, mais superbe, cette fois. C'était si beau, si beau que j'en ai les yeux encore tout éblouis. Il n'y a pas de mots pour peindre de telles magnificences.

— Je te crois sans peine, mon filleul. Ce château, c'est le paradis. Encore n'en as-tu franchi que le vestibule. Dis-moi cependant ce que tu y as remarqué.

— Je me rappelle une chambre où des oiseaux chantaient (1).

— Ces oiseaux sont les anges qui sont chargés de souhaiter la bienvenue aux élus. Et puis ?

— Et puis, j'ai vu dans une seconde chambre

(1) Sur les oiseaux du Paradis, voir la Vision d'Adamnân, § 7, 33. Dans la légende galloise, les oiseaux de Rhiannon réveillent les morts et endorment les vivants (*Les Mabinogion*, trad. J. Loth, 2e éd., t. I, p. 307).

quatre fauteuils sur lesquels étaient posées quatre ceintures et quatre couronnes.

— Ces fauteuils attendent les quatre premières personnes qui mourront en état de grâce. Et puis ?

— Et puis, dans une troisième chambre, j'ai vu deux autres fauteuils. L'un d'eux était vide ; dans l'autre, un prêtre était assis...

— Oui, mon enfant, et ce prêtre dont la figure restait dans l'ombre, c'est le même que celui de la chapelle, c'est ton parrain, qui te remercie de ce que tu as fait pour lui, et qui, pour te récompenser, t'annonce que, dans six mois, tu prendras place à ses côtés dans le fauteuil vide. Maintenant, rends-moi la baguette, Iannik ; en échange, je te remets ce livre. Toutes les pages en sont blanches. Tu en rempliras chaque jour un feuillet de ton écriture. Lorsque le dernier feuillet sera rempli, ton temps sera venu.

— Et que dirai-je à mes parents, s'il vous plaît, quand je vais les revoir ? Ils ont dû être passablement inquiets de mon absence, bien que je ne sache guère combien elle a duré.

— Elle a duré vingt ans, mon filleul. Tu vas trouver tes parents bien vieillis. Mais n'aie souci de rien. Ils ne te poseront aucune question. Le jour même de ton départ, ton ange gardien te remplaçait au logis (1). Ni ton père, ni ta mère ne se doutent de ce qui s'est passé.

(1) Dans un conte irlandais (G. Dottin, *Contes irlandais*, p. 151) un nain, parti en voyage pour chercher auprès d'un

Là-dessus, le prêtre et son filleul prirent congé l'un de l'autre, en se donnant rendez-vous au paradis dans six mois.

Alors, seulement, Iannik, qui était désormais assez âgé pour qu'on l'appelât Iann tout court, s'aperçut que le soleil était haut dans le ciel. Il s'achemina vers sa maison. Et maintenant, si vous le permettez, je vais aussi regagner la mienne (1).

(Conté par Marie-Cinthe Toulouzan. — Port-Blanc.)

---

saint ermite l'absolution d'un meurtre qu'il avait commis, est remplacé auprès de sa mère, pendant son absence, par un être en tout semblable à lui.

(1) Voir la note à la fin de la légende qui suit.

CXXIII

Le boiteux et son beau-frère l'ange.

Il était une fois un homme qui avait deux enfants, un garçon et une fille. Le garçon s'appelait Louizik, il boitait d'une jambe. En revanche, il avait l'œil fin, et, si son corps était infirme, je vous promets que son esprit ne l'était pas. La fille, qui s'appelait Marie, venait d'entrer dans sa dix-huitième année. Elle était de trois ans plus âgée que son frère. Jolie d'ailleurs, comme une sainte ! Les yeux limpides comme de l'eau de source, les joues roses comme une fleur de pommier, la taille aussi svelte que la tige d'un jeune plant.

Ce n'étaient pas les prétendants qui lui manquaient.

Elle n'avait pas besoin d'aller au-devant d'eux, ni de trotter à leur recherche, de pardon en pardon, comme font tant de filles.

Ils se pressaient à sa porte, aussi nombreux que les buveurs au seuil des auberges, le dimanche, à la sortie de la grand'messe.

Son père les accueillait avec déférence, comme c'est l'habitude ; son petit frère, le boiteux, se gaudissait quelque peu à leurs dépens, parce qu'il

était d'un naturel moqueur ; elle, gracieusement, leur servait à manger et à boire de ce qu'il y avait dans la maison, mais repoussait toutes leurs avances.

Le vieil Efflam (c'était le nom du père) faisait parfois des remontrances à la jeune fille.

— Marie, lui disait-il, mon désir serait de te voir convenablement établie, avant de m'en aller rejoindre ta mère dans l'autre monde, où elle m'a précédé. Je crains que tu ne fasses un peu la fière, en ce moment, et que tu n'aies à t'en repentir plus tard. Hier encore tu as refusé le fils aîné de Camus le riche. Je lui connais cependant près de cinquante journaux (1) de terre, et son bien s'accroîtra d'au moins autant, lorsque trépassera sa tante Jeanne...

— Oui, mais il a le nez de travers ! interrompait le petit boiteux, en éclatant de rire.

Marie, elle, ne riait pas, car elle était aussi grave d'humeur qu'elle était jolie de visage. Elle se contentait de répondre avec douceur :

— Si je n'avais jamais vu les beaux anges qui sont sur les images des livres, j'aurais peut-être épousé le fils de Camus le riche ou quelque autre du quartier ; mais à présent je ne le saurais faire.

Il faut vous dire qu'elle était très dévote. Les rares loisirs que lui laissaient ses occupations de ménagère, elle les consacrait à lire dans un missel enluminé que lui avait prêté le recteur du bourg.

(1) Le journal de terre en Bretagne vaut un demi-hectare.

Le soir, à son rouet, elle chantait comme font toutes les fileuses, mais, au lieu de complaintes ou de *sônes* profanes, c'étaient toujours des cantiques spirituels où il n'était question que de la Vierge, des saints et des anges du paradis, qui sont beaux à voir dans les enluminures des vieux livres.

Efflam était un brave homme. Pour rien au monde il n'eût voulu contrarier sa fille, dont il reconnaissait d'ailleurs la supériorité en toute chose. Il croyait de son devoir de la morigéner sur ce chapitre du mariage, mais il n'y mettait jamais d'insistance.

Donc, Marie, la fleur des filles, ne se faisait pas faute de refuser les prétendants. Plus elle en évinçait, plus il s'en présentait. De quoi le boiteux s'amusait beaucoup.

En fin de compte, il s'en présenta un qui venait assurément de fort loin, car il portait un costume tel qu'on n'en avait jamais vu dans le pays. Des pieds à la tête, il était entièrement vêtu de blanc. Je vous parle d'un blanc éblouissant, dont l'éclat même de la neige n'aurait pu approcher. Il avait, en outre, des manières accortes, des façons de marcher, de saluer et de se tenir qui décelaient un très grand seigneur.

Dès le seuil, il alla droit à Marie, qui filait sa quenouillée, et lui dit d'une voix qui, à elle seule, aurait suffi à charmer :

— Je suis venu vous demander pour femme. Je reviendrai dans trois jours chercher votre réponse.

Il n'ajouta rien de plus, tourna sur ses talons et reprit la porte.

— A la bonne heure ! s'exclama Louizik. En voilà un qui ne ressemble pas aux autres.

Quant à Marie, elle était demeurée toute songeuse.

Le troisième jour, fidèle à sa promesse, l'étranger reparut.

— Qu'avez-vous décidé ? demanda-t-il en entrant.

La jeune fille lui prit la main et le mena jusqu'au vieux Efflam qui fumait paisiblement sa pipe, dans un coin de l'âtre.

— Mon père, dit-elle, j'ai trouvé le mari qu'il me faut. Donnez-nous votre consentement.

La semaine suivante, le mariage fut célébré. Efflam y avait invité ses proches, ses amis, ses voisins. Le nouvel époux, lui, convia tous les pauvres de la paroisse, prétextant que sa vraie parenté demeurait trop loin.

— Ceux-ci, disait-il, m'en tiendront lieu.

Les noces terminées, il s'installa dans la maison de sa jeune femme. Le lendemain de la première nuit, il était levé avec l'aube. Efflam, qui avait bu la veille un peu plus que de raison, dormait profondément dans son lit clos. Mais Louizik avait l'œil entr'ouvert, et vit sortir son beau-frère. La journée se passa. Le nouvel époux ne rentra qu'à la tombée du soir. Les jours d'après, même chose se passa. Le vieil Efflam aurait pu en concevoir quelque inquiétude. Mais il avait remarqué que

tout prospérait chez lui, depuis que son gendre était en sa maison, et, d'autre part, les allures peu ordinaires de ce gendre lui imposaient. Enfin, Marie semblait très heureuse de son sort. A quoi bon, dès lors, se mettre martel en tête ? Louisik, lui non plus, n'était pas inquiet. En revanche, il était fort intrigué.

Une après-midi, il dit à sa sœur :

— Écoute, Marie, je n'ai pas le droit de me mêler de ce qui te regarde. Ton mari est très gentil pour toi, et je crois que tu es bien tombée. Mais ne pourrais-tu satisfaire ma curiosité, en me renseignant sur ce qu'il fait de ses journées ?

— Mon pauvre petit frère, répondit Marie, je ne le sais pas plus que toi.

— Que ne le lui demandes-tu ?

— J'en ai eu envie plus d'une fois, mais je ne l'ose.

— Tu aimerais donc à le savoir ? Oh ! bien ! puisque c'est ainsi, je vais, dès demain, m'attacher aux pas de mon beau-frère, et, avant qu'il soit longtemps, je saurai aussi clairement ce qu'il fait de ses journées que tu dois savoir, toi, ce qu'il fait de ses nuits.

C'était un malin, que ce boiteux.

De toute la nuit il ne dormit point, afin d'être plus sûr de son coup. A la première lueur d'aube, il fut aussi vite sur pied que son beau-frère. Quand celui-ci déguerpit, Louizik, quoique boiteux, le suivait de près.

— Tiens, pensa l'enfant, qu'est-ce donc que ce

chemin qu'il prend ? Me voici dans une route qui a dû être ouverte depuis hier soir, car je n'en ai jamais connu de semblables aboutissant à notre aire.

Il n'eut pas plus tôt fait cette réflexion, que celui qu'il appelait son beau-frère se détourna et lui dit :

— Tu as voulu me suivre, petit ; tu es désormais obligé de me suivre jusqu'au bout. Il ne dépend plus de toi de rebrousser chemin. Fais, si tu le peux, ce que tu me verras faire. Mais il est inutile que tu me parles, je ne saurais te répondre.

— Soit ! répondit Louizik, tout penaud d'avoir été surpris en flagrant délit d'espionnage.

Les voilà de marcher côte à côte, en silence.

Au bout de quelque temps, ils se trouvèrent dans une vaste campagne découverte. Les champs qui étaient à gauche de la route foisonnaient d'herbe, et cependant les vaches qui paissaient cette herbe étaient maigres à faire pitié. Les champs de droite étaient, au contraire, absolument stériles, et cependant ils étaient peuplés de belles vaches grasses et luisantes.

Plus loin, on rencontra des chiens attachés par des chaînes de fer et qui semblaient vouloir se déchirer les uns les autres. En passant auprès d'eux, Louisik eut grand'peur.

On arriva ensuite au bord d'une vaste citerne pleine d'eau. Louisik vit son beau-frère arracher un cheveu de sa tête, le poser sur l'eau, puis s'en

servir comme d'un pont (1) pour franchir la citerne. Il fit de même et passa sans encombre.

Survint une mer de feu dont les vagues étaient faites de grandes flammes qui ondulaient au vent. Le beau-frère s'y engagea. Louizik le suivit.

De l'autre côté de cette mer se dressait un château magnifique, le plus merveilleux qu'il fût possible de voir. Le beau-frère gravit le perron qui menait à la porte, et pénétra dans le château en se glissant par le trou de la serrure. Louizik essaya de l'imiter, mais il en fut cette fois pour sa peine. Il dut s'asseoir sur le seuil, et attendre. Il ne trouva du reste pas le temps bien long, tant ses oreilles étaient charmées par une musique délicieuse dont les sons lui arrivaient de l'intérieur, tant sa vue était ravie par les oiseaux au plumage changeant qui voltigeaient à l'entour des tourelles.

— Tu as dû t'ennuyer en m'attendant ? lui dit son beau-frère, quand il revint.

— Non, vraiment, répondit le boiteux. Je ne comptais même pas vous revoir si vite.

— Si vite ! Depuis combien de temps crois-tu que tu es là ?

— Depuis peu de temps, à coup sûr.

— En effet, il y a tout juste cent ans.

— Cent ans !

— Oui. Et je pense que tu t'es suffisamment reposé de la route. Je vais maintenant t'expliquer ce que tu as vu dans le cours du voyage.

(1) C'est un souvenir du pont des âmes (*Fls Adamnâin*, § 22).

Les vaches grasses dans les champs sans herbe, ce sont les pauvres qui, sur terre, ont vécu de peu, sans se plaindre. Les vaches maigres dans les champs herbeux, ce sont les riches que leur fortune n'a jamais suffi à satisfaire.

Les chiens attachés par des chaînes, ce sont les méchants qui n'ont jamais fait qu'aboyer après le prochain et le mordre.

La citerne, c'est le puits de l'enfer. La mer de flammes, c'est le purgatoire. Quant à ce château, c'est le paradis, et je suis un de ses anges. Dieu m'avait fiancé à ta sœur, parce qu'elle menait la vie d'une vierge.

L'ange poussa alors la porte qui s'ouvrit toute grande.

— Viens, Louizik, dit-il, tu vas désormais demeurer avec nous.

— Oui, mais... repartit l'enfant, et mon père ?... et ma sœur ?...

— Entre. Ils t'attendent. Je t'avais laissé sur ce seuil pour y accomplir ta pénitence. Maintenant qu'elle est terminée, il t'est permis de les rejoindre.

Ce disant, l'ange emmena le boiteux en paradis.

Dieu nous donne la grâce d'y aller à notre tour (1) !

(Conté par Louise Le Bec. — Scaër.)

(1) J'ai recueilli plusieurs variantes de cette légende et de celle qui précède. Primitivement, ce devaient être des contes mythologiques à qui l'on a donné plus tard une signification chrétienne.

Dans une de ces variantes, au lieu du puits et du cheveu dont

il est question plus haut, c'est une mare *(eur poull)* qu'il fallait traverser sur un fil de laine.

Quant au *Voyage de Iannik*, il faut le comparer aux deux récits analogues que M. Luzel a publiés dans ses *Légendes chrétiennes* (t. I, p. 216 et 225 : Le petit pâtre qui alla porter une lettre en paradis). Dans une variante que j'ai recueillie à Bégard, le mort, un ancien capucin remet à Iannik une lettre à porter en paradis et une baguette blanche aussi pour l'y conduire. L'enfant voit en chemin les mêmes choses extraordinaires ou terribles que dans la version précédente. Seulement, au lieu de deux montagnes, ce sont deux arbres qui se battent : ils s'entre-choquent avec une telle fureur qu'ils lancent au loin fragments d'écorce et copeaux de bois. Vient ensuite une grande roue de feu, un treuil enflammé *(eun trawill-tan)* qui barre la route. Puis, ce sont deux énormes faux disposées en croix, et qui fauchent tout ce qui est à leur portée. Plus loin, Iannik voit dans de beaux carrosses dorés des hommes et des femmes magnifiquement vêtus. Ils s'arrêtent pour boire et manger, avec des chants et des rires, à des tables surchargées de mets exquis, garnies de toute espèce de vins. Quand ils sont rassasiés, ils dansent au son de mille instruments, sur de vastes pelouses de gazon fleuri. Mais, à l'extrémité du chemin qu'ils parcourent si gaîment, ils tombent tous dans un gouffre noir d'où jaillissent des flammes et d'où montent sans cesse des cris d'épouvante ou de malédiction. La baguette blanche conduit alors Iannik dans un chemin tapissé d'herbe aussi douce que le velours, où de grands vieillards, à barbe blanche et en longues robes grises, se promènent avec lenteur, tristes et dolents, en baisant et en arrosant de larmes des crucifix d'ivoire qu'ils tiennent à la main. Iannik continue sa route. Il arrive dans un champ de terre labourable. Des hommes, en grand nombre, y travaillent. Les uns hersent, les autres bêchent, d'autres charruent. Ceux qui sont au bas du champ se donnent beaucoup de mal, ne prennent aucun repos et cependant n'avancent guère leur besogne. Aussi sont-ils soucieux et tristes. Ceux qui sont au haut du champ vaquent aussi à leurs diverses occupations, mais sans se presser ; ils chantent en travaillant, s'interrompent parfois pour deviser entre eux, et cependant leur besogne se fait comme d'elle-même, vite et bien. Iannik passe son chemin. Voici maintenant un colombier au milieu d'une plaine. Tout à l'entour voltigent des colombes. Les unes, blanches, s'élèvent

d'un faible essor au sommet du colombier. D'autres, grises, volettent jusqu'à mi-hauteur, mais pour retomber aussitôt. D'autres enfin, qui sont toutes noires, essaient en vain de prendre leur vol et demeurent les ailes clouées à terre.

Lorsque Iannik parvient au Paradis, il demande l'explication de ces choses au capucin, qu'il y rencontre. Et le capucin lui dit :

« Les arbres qui se battent, ce sont deux époux qui, de leur vivant, ne pouvaient s'accorder.

« Les deux faux, ce sont de mauvais riches qui, de leur vivant, voulaient tout faucher, tout moissonner, tout engranger.

« Les gens que des carrosses dorés emportent n'ont eu souci que de mener large vie et vont droit en enfer, sans même s'en douter.

« Les vieillards tristes, vêtus de robes grises, sont des gens qui ont fait leur devoir sur la terre, mais qui ont pourtant failli en quelque point. Ils se rendent en purgatoire pour expier leurs fautes.

« Les laboureurs qui sont au bas du champ ont manqué à la loi du dimanche et ont été tourmentés toute leur vie de la passion de s'enrichir. Ceux qui sont au haut du champ ont observé toutes les fêtes ; c'est pourquoi ils sont aujourd'hui si joyeux : ils savent que le paradis les attend.

« Les colombes blanches sont les âmes qui, ayant entendu prêcher la parole de Dieu, lui sont toujours demeurées fidèles.

« Les colombes grises, ce sont les âmes qui n'ont pas persisté dans la bonne voie.

« Les colombes noires, ce sont les âmes qui ont préféré les plaisirs pervers à l'austérité chrétienne. »

Je ne donne de cette variante que les parties qui m'ont paru présenter quelque intérêt. On voit, du reste, que d'une légende à l'autre les épisodes varient assez peu.

Cf. Luzel, *Contes populaires de Basse-Bretagne*, t. I : *Les Voyages vers le Soleil*, p. 3-140, et spécialement : *La fille qui se maria à un mort*, p. 3 ; *La femme du Trépas*, p. 14 ; *Le prince turc Frimelgus*, p. 25 et *Le Château de cristal*, p. 46. Le rapprochement de ces versions diverses met nettement en lumière le caractère mythologique de tout ce cycle légendaire où les éléments chrétiens semblent bien n'avoir été introduits que postérieurement. Voir aussi les notes que M. Luzel a mises à la seconde version de « Celui qui alla porter une lettre au Paradis »

(*Légendes chrétiennes*, p. 247 et suiv.). Les récits parallèles, publiés dans les *Contes populaires de Basse-Bretagne*, sont plus voisins du « Boiteux et son beau-frère l'ange » que du « Voyage de Iannik » ; cette dernière légende est, du reste, bien plus profondément pénétrée de conceptions et de sentiments chrétiens et semble avoir subi des remaniements beaucoup plus importants. On peut aussi rapprocher de ces récits pour certains détails la légende du Purgatoire de saint Patrice qui a fait le sujet d'un mystère breton. Voir ci-dessus, t. I, p. xxxix.

APPENDICE

INTRODUCTION A LA PREMIÈRE ÉDITION

I

Les légendes contenues dans ce volume ont été recueillies dans trois régions distinctes du pays breton : le Trécor, le Goëlo et le Quimperrois. Elles proviennent, en grande majorité, de la première de ces trois régions et ont été principalement recueillies dans les deux communes de Bégard et de Penvénan. Un hameau de Penvénan, le Port-Blanc, habité surtout par des marins et des pêcheurs, a fourni à M. Le Braz une moisson particulièrement abondante. Un grand nombre de ces légendes ont pour théâtre le village même où elles ont été recueillies ou un village voisin ; quelques-unes, cependant, sont rapportées à la région montagneuse constituée par la montagne Noire et les monts d'Arez. Il n'est pas douteux que l'exploration systématique d'autres parties de la Bretagne n'enrichisse la littérature populaire de récits analogues à ceux que renferme ce recueil. Le Léon, la Haute-Cornouaille, le Vanne-

tais (1) fourniraient, sans doute, une très riche moisson de légendes, de croyances et de rites de toute espèce aux collecteurs de traditions populaires. On aurait été tenté de croire que les sept volumes de M. Luzel (2) avaient épuisé la matière ; le fait même que M. Le Braz a pu, en peu d'années, recueillir dans une région très limitée une centaine de légendes, dont un grand nombre n'ont pas de parallèles dans les récits qu'a publiés M. Luzel, montre combien cette croyance eût été mal fondée. Aussi peut-on être assuré qu'il y aura place encore pour un grand nombre de recueils de légendes et de contes bretons, comme il y a eu place pour ce livre, à côté de l'œuvre si considérable qu'a édifiée notre maître M. Luzel, le Grimm de la Basse-Bretagne.

M. Le Braz a volontairement restreint ses recherches à un type particulier de légendes : les légendes qui se rapportent à la destinée des âmes après la mort et à leurs relations avec les vivants. Il a recueilli et publié en même temps les croyances, les usages et les rites qui se rapportent aux morts. Ces croyances et ces rites ont une frappante uniformité, d'un bout à l'autre de la Basse-Bretagne, et presque partout les croyances sont

(1) M. Fouquet a publié autrefois un recueil intitulé : *Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan*, Vannes, 1857.

(2) *Contes bretons*, Quimperlé, 1870, 1 vol. — *Veillées bretonnes*, Morlaix et Paris, 1879, 1 vol. — *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, Paris, 1881, 2 vol. — *Contes populaires de la Basse-Bretagne*, Paris, 1887, 3 volumes.

encore vivantes et les rites encore pratiqués. Il en est beaucoup que M. Le Braz, qui a vécu dès l'enfance en pays breton, a pu voir encore accomplir sous ses yeux.

Toutes les légendes que contient ce volume sont, autant qu'il semble, de formation récente, ou du moins ce sont des formes rajeunies de récits plus anciens : l'une d'entre elles *(La Coiffe de la morte)* a pour origine un événement qui s'est passé vers 1860 ; une autre *(L'Histoire d'un fossoyeur)* se rattache à des faits qui ont eu lieu en 1886. La transformation légendaire des événements réels est cependant déjà complète. C'est qu'en Bretagne aucun mur ne sépare le monde merveilleux du monde réel ; les croyances qui ont donné naissance à ces récits, où les acteurs principaux sont les âmes des morts, sont des croyances encore actives et fécondes, et les Bretons n'ont pas besoin de transporter en des temps reculés ou en un pays lointain un événement surnaturel pour pouvoir aisément y ajouter foi. Ils en sont encore à cet état d'esprit où l'explication d'un phénomène naturel, maladie, mort ou tempête, qui vient tout de suite à l'esprit, est une explication d'ordre surnaturel ; c'est l'*Ankou* qui frappe de sa faux les vivants et les emporte sur son char à l'essieu grinçant ; c'est le fiancé mort qui est venu, la nuit, chercher, dans la maison de son père, sa fiancée qu'on a trouvée morte au cimetière. On raconte, avec la même bonne foi et la même sincérité, qu'un homme a été tué par

un arbre qui s'est abattu sur lui ou qu'il est mort parce qu'on l'avait voué à saint Yves de la Vérité.

Aussi ces légendes n'ont-elles pas le caractère mythique de bon nombre de contes recueillis par M. Luzel et ne sont-elles pas non plus de ces récits merveilleux destinés à amuser les heures vides des veillées, qu'on se raconte, au coin d'un feu d'ajoncs secs, en teillant du chanvre sous le manteau des hautes cheminées des fermes. C'est la relation d'événements que l'on croit réels, qui se sont passés en un pays que l'on connaît bien, souvent même où l'on vit, et où ont été mêlés, comme acteurs ou spectateurs, des gens que l'on a vus, à qui on a parlé, et qui, parfois même, sont des voisins ou des parents. Un grand nombre de ces légendes, sans doute, ont été recueillies plus loin de leur lieu d'origine, et elles se sont très probablement enrichies, en passant de bouche en bouche, d'épisodes nouveaux, mais elles n'ont pas subi d'autres déformations que celles qu'aurait pu subir le récit d'un crime, d'un naufrage ou d'une bataille ; les éléments merveilleux qu'elles renferment ne sont pas des éléments surajoutés, c'est d'événements surnaturels qu'est tissée la trame même dont elles sont faites. A vrai dire, et nous reviendrons sur cette question, cette distinction entre le naturel et le surnaturel n'existe pas pour les Bretons, au sens du moins qu'elle a pour nous ; les vivants et les morts sont au même titre des habitants du monde et ils vivent en perpétuelle relation les uns avec les autres ; on redoute

l'*Anaon* comme on redoute la tempête ou la foudre, mais l'on ne s'étonne pas plus d'entendre bruire les âmes dans les ajoncs qui couronnent les fossés des routes que d'entendre les oiseaux chanteurs chanter dans les haies leurs appels d'amour. Tout le pays breton, des montagnes à la mer, est plein d'âmes errantes qui pleurent et qui gémissent ; si tous ne les ont point vues, tous du moins, à certains jours solennels, à la Toussaint ou durant la nuit de Noël, les ont entendues marcher de leur pas muet par les routes silencieuses.

Le travail du collecteur de légendes est fort différent, à certains égards, de celui du collecteur de contes. Le conte est essentiellement un témoin ; en lui survivent souvent des croyances mortes depuis longtemps et qui n'ont pas laissé d'autres traces. Puis, il vient du fond d'un lointain passé ; il dure toujours, semblable à lui-même en ses multiples transformations depuis des milliers d'années ; il vient aussi parfois d'un pays lointain ; il a voyagé à travers les continents et les îles, à la suite des marchands, des soldats et des matelots. La légende, au contraire, est un produit du sol où on la récolte ; c'est là qu'elle est née, c'est là sans doute qu'elle mourra. Une légende n'est jamais que l'expression fortuite d'un ensemble de croyances ; elle ne saurait avoir la durée, la résistance que présentent à l'usure du temps les contes qui renferment, sous une forme qui parfois les rend méconnaissables, des mythes explicatifs de phénomènes naturels ou de rites.

Tandis que les contes ne changent guère, les légendes s'effacent assez vite de la mémoire des hommes, aussitôt remplacées par d'autres légendes, dont les héros sont plus familiers au conteur et à ceux qui l'écoutent. C'est là ce qui sépare nettement à la fois ces légendes des contes mythologiques et des récits épiques ou historiques, où le nom, la personne, le caractère du héros jouent un rôle essentiel. Ici, les personnages que les conteurs mettent en scène sont les premiers venus ; si c'est leur aventure qu'on raconte et non pas celle de tel ou tel autre, c'est parce qu'on est leur voisin, qu'on les connaît, que l'on s'intéresse à eux et aussi parce qu'on est mieux renseigné sur ceux qui vivent auprès de vous. Aussi l'exactitude littérale serait-elle, à tout prendre, beaucoup moins importante pour un recueil comme celui que nous publions aujourd'hui que pour un recueil de contes : ce qui importe ici, à vrai dire, ce sont beaucoup plus les thèmes des légendes que les légendes elles-mêmes ; elles ne sont, à tout prendre, qu'une illustration, une sorte de mise en œuvre, animée et vivante, des croyances et des rites que nous a révélés l'observation directe.

M. Le Braz les a recueillies cependant avec le même soin scrupuleux avec lequel il recueillait naguère, en compagnie de M. Luzel, les chansons populaires de la Cornouaille et du Trécor (1). La plupart de ces légendes lui ont été contées en bre-

(1) *Soniou Breiz-Izel*, 2 vol., 1890.

ton, quelques-unes en français, ; il les a toutes écrites sous la dictée des conteurs dans la langue même où elles lui étaient dites, puis il a ensuite traduit en français celles qui lui avaient été contées en breton. C'est seulement pour ne pas trop grossir le volume et pour le faire accessible à un plus large public, que M. Le Braz n'a pas publié les originaux bretons. La forme sous laquelle les légendes ont été contées a été partout respectée ; c'est à peine si çà et là on a cru devoir modifier légèrement quelques phrases obscures ou incorrectes ou couper quelques digressions inutiles à la marche du récit ; les traductions sont des traductions presque littérales.

L'allure parfois très littéraire de ces récits pourrait mettre en défiance ceux qui jugeraient de la littérature populaire par les contes souvent très plats et très décolorés qui ont été recueillis dans les pays de langue française ; je pourrais citer, par exemple, les contes populaires de Lorraine, qu'a publiés et si richement commentés M. C.-E. Cosquin. Mais il faût se souvenir que les productions de l'imagination populaire ont en pays celtique un caractère plus poétique qu'en pays roman, et on serait tenté de dire qu'en pays germanique ; cette couleur, ce pittoresque du récit, ces images vives et frappantes se trouvent dans les poèmes gallois comme dans nos légendes bretonnes, et il est plus d'une *sône*, composée par un *cloarec* de Basse-Bretagne, qui figurerait dignement à côté des *lieder* les plus pénétrants et

les plus mélancoliquement passionnés des chanteurs allemands.

Si on ne retrouve pas dans les contes ce même accent d'émotion profonde, ce sens si vivant et si lointain des terreurs secrètes de ce monde merveilleux qui s'entrelace à notre monde visible, comme un chèvrefeuille à une haie, c'est que les contes sont comme une monnaie qui s'est usée et effacée à demi en circulant de main en main. Les conteurs n'ont mis dans ces récits que très peu d'eux-mêmes, et l'histoire de *Rhampsinit (Le voleur avisé)* telle qu'on l'a racontée à M. Luzel, en un coin de Bretagne, ne diffère guère, ni pour le tour ni pour l'accent, du récit même d'Hérodote. Il n'en va pas ainsi des légendes ; ce sont de petits drames que les conteurs ont vécus ou qu'ils ont vus vivre auprès d'eux ; les personnages sentent ce qu'eux-mêmes ils sentent ; le cadre, c'est le pays où ils habitent, la lande d'ajonc qui s'étend le long de la mer brumeuse ou le cimetière où se pressent les tombes entre l'église que gardent les saints de pierre fruste et le charnier rempli d'ossements.

Les *cloarec* ont été au premier rang des chanteurs de Bretagne ; aussi trouve-t-on sans cesse dans les *sôniou*, à côté d'une image fraîche et douce comme l'aubépine des haies, un vers qui porte l'indélébile empreinte du style prétentieux et gonflé des séminaires ; c'est, au contraire, sur les lèvres mêmes du peuple qu'on a cueilli ces légendes, sur les lèvres des femmes ; et ce sont des

femmes, des paysans, des marins qui les ont créées sans savoir qu'ils les créaient ; ils ont cru naïvement conter ce qu'ils avaient vu. On retrouve dans ces récits, tout frissonnants de l'angoisse des tombes, la large et simple allure de la *gwerz*, que chantent les mendiants au seuil des portes ; mais jamais presque on n'y rencontre ces grossièretés, ces brutalités de langage qui déparent maintes chansons bretonnes et font un si étrange contraste avec la silencieuse et discrète pureté des dialogues d'amour du clerc et de sa douce. C'est que les Bretons ont le respect attendri des morts ; ils éprouvent pour l'*Anaon* un sentiment pénétrant et fort, fait de terreur, de tendresse et de pitié, et ce n'est qu'en tremblant qu'ils parlent des âmes et de ceux qui ne sont plus.

Les légendes chrétiennes qu'a publiées M. Luzel sont marquées du même caractère; mais elles en sont moins profondément empreintes ; c'est que beaucoup de ces légendes sont des légendes d'édification, des fictions pieuses pour l'instruction des fidèles, qui portent l'ineffaçable trace de leur origine ecclésiastique ; et que beaucoup d'autres sont de véritables contes, qui ne diffèrent des contes mythologiques qui figurent dans son nouveau recueil que par l'introduction, dans la fable, du merveilleux chrétien. Les légendes de cette espèce sont rares, au contraire, dans ce livre ; presque toutes se rapportent à des événements très précisément localisés et presque datés, les

personnages qui y figurent ne sont presque jamais anonymes, et il est rare qu'on puisse leur trouver parmi les contes profanes des parallèles exacts. *Jean de l'Or*, *Jean de Calais*, *Le Voyage de Jannig* font presque seuls exception à cette règle et ce sont des récits qui ressemblent très peu aux autres ; M. Le Braz les a précisément compris dans ce recueil pour fournir des exemples de ces types intermédiaires entre les contes véritables *(Mærchen)* et les véritables légendes populaires, si différentes des légendes des hagiographes.

Un autre caractère, en effet, qu'il faut noter, c'est qu'il est impossible de tirer, de la plupart des récits que renferme ce volume, aucune *morale* ; ce ne sont pas des légendes pieuses, des légendes édifiantes ; on ne les raconte pas pour inspirer l'horreur du péché ou la crainte de Dieu, aussi n'y a-t-il rien en elles de factice ni d'apprêté. Ces événements surnaturels sont contés avec la même simplicité, la même bonne foi naïve que les aventures des marins à Terre-Neuve ou en Islande, et si tous ces récits sont empreints cependant d'une sorte d'horreur tragique, c'est que les conteurs ont fait, sans presque le chercher, passer dans leur parole un peu de la terreur qui les courbait vers les cailloux du chemin lorsqu'ils entendaient gémir par les bruyères le *buguel-noz*, le petit enfant de la nuit, ou qu'ils voyaient passer dans les sillons des vagues la lente procession des noyés blêmes. La terreur des morts, le sentiment aussi de leur continuelle présence, c'est là ce qui

se dégage le plus nettement de tout cet ensemble de légendes et d'anecdotes ; rien là qui ressemble aux paraboles et aux *exemples* qui émaillaient les sermons du moyen âge et qui remplissent encore les livres de piété. Il est fort rare que l'on trouve quelque conseil moral, quelque exhortation à la piété ou à l'observance de la loi divine au cours de ces récits, qui parfois sont fort longs : ce que l'on vous signale, ce sont bien plutôt des dangers à éviter que des fautes. Ce n'est pas tant contre des tentations qu'il faut nous tenir en garde que contre des périls surnaturels ; lorsque le héros de la légende meurt frappé par un mort ou un démon, la plupart du temps il périt victime d'une imprudence, il n'a point commis de faute morale pour laquelle il importe qu'il soit châtié.

II

Les légendes, au reste, que M. Le Braz a recueillies n'apparaissent dans leur vrai jour et ne prennent tout leur sens que si on les rapproche de tout cet ensemble de croyances, de traditions et d'usages qu'il publie en même temps, et qui en forment l'indispensable commentaire. Elles ne sont pas les témoins d'un passé mort, mais l'expression de croyances vivantes auxquelles aujourd'hui encore sont fermement attachés les Bretons des campagnes et des côtes. Les personnages que ces récits mettent en scène ne se conduisent pas autrement que ne se conduiraient le paysan, le

pêcheur ou la fileuse qui racontent l'histoire. Les conteurs ne s'étonnent point qu'un mort vienne réclamer les pièces de toile qui étaient destinées à l'ensevelir et qu'on lui a volées, et, le cas échéant, ils n'hésiteraient, pas plus que la ménagère de la légende, à suivre les conseils du recteur et à reporter au cimetière le linceul blanc dont ils auraient privé le cadavre. Une inconnue propose un soir à une laveuse attardée de l'aider à laver son linge ; lorsqu'elle rentrera dans son étroite maison, son mari la gourmandera de son imprudence, si elle a accepté l'offre dangereuse que lui faisait l'inconnue ; c'était sans doute une *maouès-nez*, une laveuse de nuit ; la femme bientôt n'en doute plus, elle clôt sa porte en hâte, elle retourne le balai, elle suspend le trépied, elle jette sur le sol l'eau où elle s'est lavé les pieds et quand un grand coup s'abat sur la porte, c'est, elle en est bien sûre, la mauvaise visiteuse qui vient réclamer le prix funeste de ses services. Ainsi se passent les choses dans la légende, ainsi se passent-elles dans la vie réelle. Toutes ces histoires que content les Bretons aux veillées, non seulement ils les croient mais ils les vivent.

Aujourd'hui encore la vie bretonne est toute remplie d'usages qui paraissent étranges parce qu'ailleurs ils ont péri, mais qui étaient naguère des usages universels. Il est peu de circonstances de la vie qui ne soient marquées par quelque cérémonie symbolique qui a revêtu maintenant des apparences chrétiennes, mais qui porte les

marques indéniables de manières de sentir et de penser bien antérieures au christianisme.

Il est peut-être même inexact de parler ici de symboles ; beaucoup de gens attribuent encore, en effet, à certaines de ces cérémonies une efficacité réelle ; elles ont, à vrai dire, un caractère magique ; ce ne sont pas des prières en actes destinées à forcer en quelque sorte l'attention de Dieu et à l'obliger à abaisser ses yeux vers la terre, mais des procédés pour contraindre sa volonté ou celle du diable, ou bien encore celle des morts. La plupart du temps, et c'est en cela surtout que ces populations bretonnes ne sont encore qu'à demi chrétiennes, Dieu n'a pas besoin d'intervenir pour que la cérémonie produise l'effet que l'on attend d'elle. Avec son *Agrippa* un prêtre évoque les démons et les fait rentrer dans l'enfer, devine les secrets de l'avenir et découvre le sort des âmes dans l'autre vie, sans que Dieu lui vienne en aide ni lui révèle rien de ses décrets éternels. Il a puissance sur le monde des esprits et cette puissance, ce n'est pas Dieu qui la lui donne ni le démon, c'est la force des paroles qui sont contenues dans son livre mystérieux, de ces paroles écrites en lettres sanglantes qui n'apparaissent sur papier noir qu'aux yeux initiés.

Certaines actions sont interdites, non pas parce qu'elles attireraient sur vous un châtiment divin, mais parce que, en elles-mêmes, directement, elles sont dangereuses : c'est ainsi qu'il faut se

garder durant la nuit de Noël d'aller écouter les conversations des ossements dans le charnier ou des bêtes à l'étable ; on ne les entend point sans mourir. Bien souvent aussi, ce n'est point par la protection de Dieu que l'on se tire de quelque péril surnaturel, mais par quelque artifice magique. On n'a rien à redouter des morts quand on s'en va la nuit par les chemins déserts, si l'on porte sur soi quelqu'un de ses instruments de travail, aiguille, pelle ou truelle. Les rôdeurs sinistres de la nuit ne peuvent rien contre vous si vous portez dans vos bras un petit enfant qui n'a pas encore reçu le baptême.

Toutes ces superstitions sont encore enracinées au cœur de la plupart des paysans et des marins, et il en est beaucoup qui passeront sans grand remords au cabaret le temps des offices et qui blasphémeront Dieu sans trop craindre qu'il les frappe, mais qui seront affolés de terreur s'ils s'aperçoivent qu'un dimanche à la messe on a glissé dans leur poche, sans qu'ils l'aient vu, une pièce de deux liards percée d'un trou.

Quelques-unes de ces cérémonies ont entièrement perdu aux yeux mêmes de ceux qui les accomplissent leur véritable caractère ; en raison du moment de l'année où on les accomplit et de leur étroite liaison avec les rites du culte catholique, ils en sont venus à les mal distinguer des pratiques d'origine toute différente dont la rigoureuse observance est imposée par l'Église. C'est ainsi, par exemple, qu'à deux époques de l'année,

on rend aux morts un culte, véritable culte d'adoration qui nous reporte bien en arrière, je ne dis point seulement du christianisme, mais du paganisme romano-hellénique de l'époque impériale et probablement même des cultes druidiques, et, cependant, comme ces deux époques de l'année, c'est la Saint-Jean et la Toussaint, les Bretons s'imaginent de très bonne foi que les cérémonies qu'ils accomplissent pendant les nuits claires de la Saint-Jean d'été, autour des bûchers d'ajoncs pétillants ou dans la chaumière close que bat le vent sinistre du mois noir, sont des cérémonies chrétiennes ; leur conscience de bons catholiques leur ferait sans doute des reproches, s'ils n'avaient pas, pendant la nuit de la Saint-Jean, récité des grâces autour du *tanlad* enflammé, ou si, le soir de la Toussaint, ils n'avaient point laissé sur la table de la cuisine des crêpes chaudes et du cidre.

Il ne semble pas, au reste, que le clergé soit entré ouvertement en lutte avec ces cérémonies traditionnelles ; il y prête même parfois son concours ; le prêtre bénit le bûcher et y met le premier le feu. Ce n'est point, du reste, un fait exceptionnel, on en trouverait des exemples dans plusieurs autres provinces de France, en particulier dans le Languedoc. Il semble bien que ce ne soit point seulement de la part du clergé local le désir de ne point froisser les sentiments des fidèles attachés depuis de si longues générations à ces vieilles coutumes où vit encore tout entier tout

le passé de la race celtique : il semble que ce ne soit point seulement cette prudence qui bien souvent a fait mettre sur le menhir ou la pierre dressée qu'on adorait une croix qui les faisait chrétiens, ou qui a poussé à édifier le sanctuaire d'un saint près de l'arbre séculaire ou de la source sacrée qui étaient déjà l'objet d'un culte. Les prêtres paraissent, en réalité, partager les sentiments du troupeau qu'ils enseignent ; à eux aussi ces cultes animistes ou magiques semblent pouvoir prendre place dans le rituel catholique, à côté du culte orthodoxe de la Vierge ou des saints. C'est précisément parce que tout cet ensemble de rites et de coutumes a été pour ainsi dire assimilé par le christianisme qu'il a survécu presque intact jusqu'à l'époque contemporaine. Il eût été fort difficile que ces pratiques se conservassent comme une sorte de culte secret, de magie traditionnelle dans des populations aussi étroitement assujetties à la discipline ecclésiastique. Ce n'est pas malgré le catholicisme, mais par lui qu'elles ont duré.

En réalité, toutes les cérémonies, tous les usages, que le clergé pour des raisons d'ordre théologique ou moral a voulu détruire, il les a sinon détruits, du moins rendus plus rares et presque exceptionnels. C'est ainsi que c'est grâce à l'initiative d'un recteur que l'on ne voue plus à saint Yves de la Vérité. On croit bien encore que si un homme était ainsi voué il mourrait ; il pourra certainement arriver qu'en fait on attribue à cette cause

une mort restée inexpliquée, mais la cérémonie magique elle-même, on ne l'accomplit plus.

Il est, au reste, certains de ces rites qui ne pouvaient se passer de l'intervention active d'un prêtre, les conjurations par exemple. Depuis que les prêtres n'acceptent plus de conjurer les âmes que leurs crimes condamnent à errer autour des demeures des vivants, tout un ensemble de pratiques extrêmement curieuses a disparu, et du même coup s'est tarie une source légendaire très abondante.

A la place des légendes vivantes de conjurations et de conjurés apparaissent des récits où figurent des types traditionnels comme celui de *Tadic coz* ; ce vénérable prêtre a existé réellement, mais peu à peu il tend à se transformer dans l'imagination populaire en une sorte de personnage surnaturel et mythique doué de dons merveilleux et cette transformation deviendra plus complète à mesure que s'effacera de la mémoire des générations successives de conteurs le souvenir d'une époque où communément les prêtres accomplissaient les conjurations et obligeaient par leurs exorcismes les âmes méchantes à quitter les lieux qu'elles hantaient.

Aussi est-il grand temps de noter et de recueillir toutes ces coutumes, qui seules peuvent nous donner le sens véritable des légendes et des traditions qui leur survivront longtemps dans la mémoire du peuple. Elles ont duré jusqu'ici presque inaltérées, mais elles sont à la veille de

disparaître ; peu à peu l'esprit du clergé se transforme et en même temps les écoles se multiplient ; chaque jour le nombre de ceux qui savent lire augmente ; les contacts avec les populations des villes deviennent plus fréquents, autant de causes pour que les vieilles coutumes tombent bientôt en désuétude. Si dans un demi-siècle on les pratique encore, elles se seront survécu à elles-mêmes, on n'en comprendra plus le sens, et les croyances qui s'exprimeront en elles seront mortes. Ce ne seront plus des rites sacrés que l'on accomplira avec la pleine conscience de leur importance et de leur valeur, mais des habitudes traditionnelles auxquelles on se conformera sans réfléchir et par une sorte d'attachement entêté à un passé lointain ; puis les habitudes périront à leur tour et les légendes subsisteront seules, témoins comme les contes d'aujourd'hui d'un âge disparu où vivaient des croyances et des rites que ne comprendront plus ceux mêmes qui conteront ces mystérieux récits.

III

Ce que M. Le Braz a voulu faire en composant ce livre, c'est avant tout d'écrire un chapitre de la vie religieuse des Bretons actuels, mais en même temps, et sans l'avoir cherché, il a fourni à la mythologie générale, à l'étude comparée des rites, une très utile contribution. Un grand nombre des faits qu'il a recueillis prennent un intérêt beaucoup plus vif et en même temps une plus

certaine authenticité par leur frappante analogie avec d'autres coutumes et d'autres croyances qu'ignoraient à coup sûr tous ceux qui lui ont apporté des renseignements et qui ont, à des titres divers, collaboré avec lui. A chaque page presque de ce livre il y aurait place pour de très intéressants et très curieux rapprochements avec les usages funéraires d'un grand nombre de peuples non civilisés, et les conceptions qu'ils se forment de la nature de l'âme et de sa destinée après la mort. Nous ne pourrions sans grossir indéfiniment ce volume accompagner ainsi tous les récits qu'il renferme d'un perpétuel commentaire, mais nous voulons, du moins, signaler au passage quelques-uns des points sur lesquels devraient porter ces rapprochements.

L'âme est fréquemment conçue sous la forme d'un animal ; dans un récit recueilli au Port-Blanc il est question d'un seigneur dont l'âme avait la forme ou l'apparence d'une souris blanche ; son domestique la voit s'échapper de ses lèvres au moment où il meurt ; la souris s'en va alors avec le domestique quérir à l'église la croix funéraire, puis elle fait ses adieux aux instruments de labour ; sur tous elle pose les pattes. Elle se laisse enfermer avec le cadavre dans le cercueil, et à peine est-il descendu dans la fosse et aspergé d'eau bénite, qu'elle s'en échappe et conduit Ludo le domestique jusque vers un arbre à demi desséché, elle s'y glisse par une fente de l'écorce et Ludo voit aussitôt lui apparaître son maître.

Dans une autre légende qui appartient à la même région, l'âme c'est un moucheron qui sort de la bouche du mourant et se met à voleter par la chambre ; comme la souris, il se pose sur le cadavre, se laisse enfermer dans le cercueil et bientôt s'en échappe pour s'aller poser sur un buisson d'ajoncs où il doit demeurer cinq cents ans en expiation de ses péchés. Quelques instants après la mort, l'âme retourne sur le corps dont elle s'est séparée et elle reste là pendant toute la durée de l'enterrement. En général, seul le prêtre qui célèbre les funérailles réussit à la voir, mais il est cependant quelques personnes qui ont reçu ce don. Il est prudent de ne pas balayer le parquet, de ne pas épousseter les meubles, de ne jeter dehors aucune poussière ni balayure, tant que le cadavre n'est point sorti de la maison ; on risquerait de jeter dehors, du même coup, l'âme qui vient de le quitter. S'il y a dans la chambre un vase plein d'eau ou de cidre, il faut le couvrir, l'âme s'y pourrait noyer. Elle ne se noie point dans du lait ; elle vient boire, au contraire, aux jattes pleines et y puiser une force nouvelle.

A Java, à Célèbes, on se représente les âmes sous la forme d'oiseaux (1). Les Santals se représentent parfois l'âme sous la forme d'un lézard (2). En Birmanie, on donne à l'âme le nom

(1) G. A. Wilken, *De Indische gids*, juin 1884, p. 944 ; B. F. Matthes, *Bijdragen tot de Ethnologie van zuid Celebes*, p. 33.

(2) *Indian Antiquary*, 1878, t. VII, p. 273.

de papillon (1). Codrington raconte qu'aux îles Banks une femme, qui assistait à l'agonie d'un mourant, saisit une mite qui voltigeait dans la hutte, la prenant pour l'âme qui s'échappait du corps (2). C'est une croyance très générale que celle qui fait de l'âme un petit homme ou un petit animal enfermé dans le corps et qui lui imprime son mouvement et sa vie ; souvent même elle est située non plus dans le corps, mais hors du corps et elle l'anime en quelque sorte de l'extérieur. Les exemples de cette croyance sont très nombreux ; ils ont été recueillis par M. J.-G. Frazer dans son beau livre sur le meurtre rituel des dieux (3). L'un des plus frappants a été fourni par M. Luzel dans son conte du *Corps sans âme* (4). Le chanoine Callaway raconte que, d'après les Amazulus, les esprits de leurs ancêtres continuent à vivre sous la forme de serpents dans leurs habitations (5) ; il semble bien que, dès cette vie, les âmes revêtent déjà cette forme, et que *l'ihlozi*, le serpent mystérieux qui accompagne invisible tous les hommes de leur naissance à leur mort, ce soit leur âme même (6). Les âmes sont fréquemment conçues, en effet, sous la forme de

(1) C. J. S. F. Forbes, *British Burma*, p. 99 ; Cf. Shway Yoe *The Burman*, t. II, p. 102.

(2) *Journ. of the Anthrop. Inst.*, t. X, p. 281.

(3) *The Golden Bough*, t. II, p. 296-326.

(4) *Contes populaires de la Basse-Bretagne*, t. I, p. 427.

(5) *The religious system of Amazulus*, p. 11.

(6) Speckmann, *Die Hermannburger Mission in Afrika*, p. 167.

reptiles, et c'est peut-être à un vague ressouvenir de cette croyance qu'il faut rapporter le goût pour le lait que leur attribuent les légendes bretonnes. Il y aurait à faire avec le folklore européen de très curieux rapprochements. M. Frazer en a réuni d'assez nombreux exemples. Les Serbes croient que l'âme d'une sorcière endormie quitte souvent son corps sous la forme d'un papillon (1). Dans un conte souabe, il est question d'une jeune fille dont l'âme abandonne le corps sous la forme d'une souris blanche (2). C'est le parallèle exact de la légende bretonne que nous analysions plus haut. Dans le compte rendu d'un procès de sorcellerie jugé à Mülhbach (Transylvanie) au siècle dernier, il est question d'une sorcière dont l'âme avait pris la forme d'une grosse mouche (3).

Le corps garde dans la tombe une sorte de vie qui persiste jusque dans les ossements, tandis que l'âme souffre en purgatoire ou parmi les landes. Lorsqu'on a l'imprudence de pénétrer la nuit dans un charnier, ce ne sont pas les âmes qui viennent vous frapper d'un coup mortel, mais les ossements eux-mêmes qui se jettent sur vous et vous déchirent. L'homme vit ainsi après sa mort d'une double existence. Or, c'est là une croyance presque universelle chez les peuples non

(1) Ralston, *Songs of the Russian people*, p. 117 et seq.
(2) Birlinger, *Volksthumliches aus Schwaben*, t. I, p. 303.
(3) E. Gerard, *The Land beyond the forest*, t. I, p. 27 et seq. On trouverait, de tous ces faits, d'autres exemples dans le livre de Bastian : *Die Seele und ihre Erscheinungwesen in der Ethnographie.*

civilisés et dont il semble superflu de donner ici des exemples particuliers ; c'est cette croyance qui donne le sens des cérémonies accomplies sur les tombes ; c'est elle qui explique que l'on dépose aux lieux où sont enterrés les morts des aliments et des boissons. Mais la conception la plus répandue, c'est que le corps est bien mort, lorsqu'il ne reste plus de lui qu'un squelette, et que seul continue alors à vivre son double, l'âme qui servait naguère à le mouvoir. On a vu que les Bretons, au contraire, animent jusqu'aux ossements même, et c'est peut-être pour cela qu'ils se représentent familièrement la mort, l'*Ankou*, sous la forme d'un squelette ; cette représentation de la mort appartient, en effet, à un ensemble d'idées beaucoup plus récentes et n'a dans la plupart des cas qu'une valeur symbolique. Elle ne se rencontre guère chez les peuples non civilisés où les morts gardent presque toujours l'apparence humaine, quand ils ne revêtent point une forme animale. On retrouve cependant une idée analogue chez les naturels de la Nouvelle-Irlande, qui font du crâne la demeure de l'âme qui s'est séparée du corps (1), et dans certaines tribus australiennes (2).

L'*Ankou* et les âmes des morts suivent pendant les nuits des chemins qui leur sont réservés, d'anciens chemins abandonnés, des *garennes* où pas-

(1) W. Powell, *Wanderings in a wild country*, p. 165. Cf. de Rochas, *La Nouvelle-Calédonie et ses habitants*, 1862, p. 278.

(2) Fison et Howitt, *Kamilaroi and Kurnai*, p. 244.

sent encore les enterrements, dédaigneux des routes nouvelles. Ces chemins des morts existent dans l'archipel Salomon ; ils traversent les champs cultivés et ne sont fréquentés que par les âmes (1). On les retrouve aux Nouvelles-Hébrides. En Nouvelle-Guinée, on entretient un sentier qui va de la tombe à la mer pour que l'esprit du mort puisse, s'il le veut, aller se baigner (2). Les missionnaires anglais aux Nouvelles-Hébrides s'étaient attiré de graves difficultés avec les indigènes pour avoir barré le chemin des *natmases* (esprits) (3). De même en Bretagne, il serait dangereux de détruire ces sentes sacrées où défilent silencieusement les lentes processions des âmes. On courrait risque d'attirer sur soi quelque vengeance.

Une croyance très habituelle, c'est que les âmes ne partent pas pour un autre monde immédiatement après la mort, mais que celles mêmes qui sont destinées à s'éloigner demeurent quelque temps au voisinage des lieux où ont vécu les corps qu'elles animaient et qu'elles se réunissent ensuite en un coin de grève ou de forêt d'où elles partent, toutes ensemble, pour le long voyage qu'elles entreprennent vers le séjour lointain des morts, situé sous la terre ou les eaux (4). Il n'est

(1) Codrington, *loc. cit.*, p. 304.
(2) *Encyclopædia Britannica*, verb. *New Guinea.*
(3) A. W. Murray, *Missions in Western Polynesia*, p. 37.
(4) Voir, par exemple, pour l'archipel Banks, Codrington, *loc. cit.* Cf. de Rochas, *La Nouvelle-Calédonie et ses habitants*, p. 280 ; Vieillard et A. Deplanche, *Essai sur la Nouvelle-Calédonie*, 1863, p. 24.

guère d'île en Océanie, dans les archipels mélanésiens ou polynésiens (1), où il n'y ait ainsi un endroit solitaire où s'assemblent les morts à la veille de quitter les demeures des vivants. De même les âmes de ceux qui se sont noyés dans la baie de Douarnenez séjournent huit jours dans la grotte de Morgat avant de partir pour l'autre monde.

Il est des âmes qui restent plus longtemps encore en un état étrange qui n'est plus la vie et qui n'est pas encore la mort. Une légende recueillie à Bégard conte l'histoire d'une fille qui s'était noyée de dépit, mais qui, grâce à la protection de la sainte Vierge, continua à vivre durant six ans d'une sorte de vie mystérieuse, nourrie par le pain que sa mère donnait aux pauvres, vêtue des vêtements usés qu'elle leur distribuait. Son mari n'était point vraiment veuf, il ne le devint qu'au bout de ces six années. Or, c'est une conception qui n'est pas rare que celle de la mort d'abord incomplète et qui va s'achevant par degrés ; c'est un dernier écho, semble-t-il, de cette très ancienne manière de penser qui résonne encore dans cette curieuse légende. Les habitants de l'archipel Salomon (2) n'imaginent pas que la mort envahisse tout d'un coup les âmes ; après qu'elles sont séparées du corps, elles ressemblent quelque temps encore à des hommes vivants,

(1) G. Turner, *Samoa*, p. 257.
(2) Codrington, *loc. cit.*, p. 298 seq.

mais un martin-pêcheur les frappe bientôt à la tête d'un coup de bec, et c'est alors la seconde mort, la mort plus profonde et plus complète. La même croyance s'exprime en un très beau mythe que M. de Bovis a recueilli aux îles Marquises (1) : les âmes après la mort se rendent au promontoire de Taata ; il y a là deux grands rochers, la pierre de vie et la pierre de mort. Les âmes sont aveugles ; elles viennent toucher au hasard l'une des deux pierres ; celles qui touchent la pierre de mort sont anéanties. La légende que nous avons rapportée semble bien indiquer qu'il survit sourdement chez les Bretons l'idée qu'il existe des degrés entre la mort complète et la vie véritable. C'est de cette existence étrange que vivent dans le vivier de pierre aux portes d'acier les noyés que la Princesse rouge y a entassés ; c'est de cette vie mystérieuse que vivent aussi les villes disparues, Lexobie ou Ker-Is, englouties sous les eaux. Ces légendes de villes englouties se retrouvent presque dans tous les pays d'Europe ; la très intéressante enquête à laquelle s'est livré M. R. Basset (2) l'a très clairement mis en lumière. Les peuplades qui vivent au bord des grands lacs ou

(1) *Revue coloniale*, 1855, p. 511. Cf. Ellis, *Polynesian Researches*, I, p. 396 ; Radiguet, *La « Reine Blanche » dans les îles Marquises*, in *Revue des Deux Mondes*, oct. 1859, p. 627; F. Lecomte, *Notice sur la Nouvelle-Calédonie*, in *Annales maritimes*, 1847, p. 823.

(2) *Revue des Traditions populaires*, t. V, VI et VII. Voir aussi F. Sauvé, *Les villes englouties* in *Mélusine*, t. II, colonne 331.

de la mer situent souvent sous les eaux le séjour des âmes (1), et il est possible qu'il y ait dans toutes ces traditions de villes sous-marines comme un ressouvenir lointain de cette conception ; il faut remarquer, au reste, qu'il existe souvent entre les divinités marines et les divinités funéraires d'étroites liaisons ; le rôle des dieux de la mer est souvent analogue à celui des dieux chthoniens, presque toujours investis de fonctions funèbres ; un des meilleurs exemples qu'on en puisse donner, c'est la place que tiennent les Sirènes et les Néréides dans la décoration des tombeaux grecs. Les Ponaturi en Nouvelle-Zélande sont des dieux marins, peut-être à forme animale, et il semble bien en même temps que ce soient les âmes des morts (2).

Toutes les diverses légendes de villes englouties semblent en Basse-Bretagne s'être fondues en une seule, la légende de la *Ville d'Ys*. La légende sous sa forme habituelle est fort claire, mais elle n'implique point nécessairement que la ville livrée à la mort par la criminelle passion d'Ahès doive continuer de vivre au fond des eaux, et le caractère de cette grande cité endormie sous les mers et cependant vivante à demi, reste très obscur. Est-ce, ainsi que j'en faisais tout à l'heure l'hypothèse, une sorte de demeure sous-marine des morts, ou bien est-ce, au contraire, comme certains indices semblent le montrer, une ville en-

(1) G. Turner, *Samoa*, p. 16.
(2) Grey, *Polynesian Mythology*, p. 61.

chantée, qu'un charme magique retient captive sous les eaux ? Tout d'abord il semble bien que la ville d'Ys ne puisse être considérée ni comme un enfer ni comme un paradis ; si ceux qui l'habitent ne l'habitent que pour un temps, si ces habitants sont des morts, il faudrait la regarder comme une sorte de purgatoire. Le mot de résurrection est sans cesse employé pour indiquer la délivrance de la ville, et cela tendrait à faire croire qu'il s'agit bien d'une ville morte, d'une ville où n'habitent que des âmes, mais, d'autre part, certains récits semblent montrer que la ville a été enchantée et que la légende de la *Ville d'Ys* appartient par un certain côté à ce cycle de contes dont le type est la *Belle au bois dormant*. « Quand la ville fut engloutie, chacun garda l'attitude qu'il avait et continua de faire ce qu'il faisait au moment de la catastrophe. Les vieilles qui filaient continuent de filer. Les marchands de drap continuent de vendre la même pièce d'étoffe aux mêmes acheteurs. » Il suffirait qu'un habitant de ce monde-ci achetât pour un sou de marchandise dans la ville d'Ys pour qu'elle fût délivrée. Mais on ne sait en quoi consisterait cette délivrance ; est-ce la mort véritable ou, au contraire, la résurrection et la remontée, au-dessus des eaux, de la ville engloutie ? A coup sûr, la seconde hypothèse a rencontré des adeptes, et M. Sauvé rapporte une tradition qui le montre clairement (1) : un

(1) *Mélusine*, t. II, col. 332.

jour viendra où la ville d'Ys reparaîtra au-dessus des mers et alors les villes d'aujourd'hui, les villes vivantes s'abîmeront à leur tour. Mais n'est-ce pas d'une courte résurrection qu'il s'agit, d'une résurrection miraculeuse qui marquera la fin du monde et précédera le dernier jugement ? Un épisode de la légende de la *Princesse rouge*, que M. Le Braz a recueillie au Port-Blanc, tendrait à faire admettre cette supposition, à faire supposer même que c'est la mort qui a souvent été considérée comme cette délivrance que doit amener la rupture du charme. Lorsque la femme qui a conjuré la Princesse rouge ouvre le vivier, les noyés qui y étaient enfermés se lèvent comme ressuscités, puis s'éloignent en une longue procession, marchant sur les eaux comme fit Jésus. Ils ne sont point morts, mais ils ne reviennent pas dans leurs maisons, près de leurs enfants et de leurs femmes ; c'est vers un lointain pays qu'ils vont, vers le séjour des morts sans doute, le paradis de Dieu. Malgré les raisons qui tendent à faire considérer les villes englouties comme des villes enchantées, j'inclinerais, pour ma part, à croire qu'elles sont bien plutôt encore, pour l'imagination bretonne, des villes mortes, au sens propre du mot, des villes de morts ; la mer est toute peuplée d'âmes errantes, les âmes des noyés qui n'ont pu recevoir de sépulture ; peut-être est-ce une raison pour que l'on ait songé à placer sous les eaux quelques-uns des multiples séjours des morts.

Ce que ne sont point, à coup sûr, les habitants d'Ys, ce sont des génies de la mer, des sirènes, des fées ou des morgans. Ce sont des hommes, à n'en point douter, des morts ou des demi-vivants. Les deux conceptions de la ville morte et de la ville enchantée se sont entremêlées de telle sorte qu'il est devenu difficile de les débrouiller l'une de l'autre. Cette confusion est d'autant plus aisée que ceux qui meurent de mort violente doivent, d'après une croyance généralement répandue en Basse-Bretagne, rester entre la vie et la mort jusqu'à ce que se soit écoulé le temps qu'ils avaient à vivre. Toute besogne inachevée semble ainsi contraindre l'âme à rester à mi-chemin de la mort. Le vieux fermier de Tourc'h, par exemple, a gardé l'apparence d'un homme et il revient passer les nuits auprès de sa femme parce qu'il n'a pas fait son compte d'enfants. Cet état est l'état même des princesses enchantées et enfermées en une montagne ou un château mystérieux (1). Les deux courants légendaires peuvent donc s'être fondus en un seul, parfois l'idée de l'enchantement semble avoir décidément triomphé et s'être subordonné l'autre conception ; le meilleur exemple en est la ville qui est enclose comme en un tombeau dans une montagne entre Saint-Michel-en-Grève et Saint-Efflam ; pourtant, là encore, reviennent les expressions de tombe et

(1) Cf. sur cette question Sidney Hartland, *The science of fairy tales*, ch. VII-VIII-IX.

de ville morte ; mais peut-être ne faut-il pas les prendre trop à la lettre.

La conception toute matérielle que les Bretons se sont faite autrefois de l'âme se trahit encore dans bon nombre de leurs croyances et de leurs usages funéraires. Il faut éviter de laisser le trépied sur le feu, parce que les morts qui ont toujours froid et qui se glissent la nuit jusqu'au foyer pourraient se brûler en s'asseyant ; les âmes se tiennent souvent dans les haies d'ajoncs qui couronnent les talus des chemins : il faut faire quelque bruit avant de franchir le talus pour leur laisser le temps de s'éloigner. La nuit de la Saint-Jean, les âmes viennent s'asseoir sur les cailloux que l'on a jetés dans les brasiers *(tanlad)* et que la chaleur du feu a attiédis. Le soir de la Toussaint, on sert aux morts, sur la table de la cuisine revêtue d'une nappe blanche, un repas composé de lait caillé, de crêpes chaudes et de cidre. Lorsqu'ils viennent goûter à ce repas, on les entend remuer les escabeaux, parfois ils changent les assiettes de place dans le vaisselier. Les chanteurs qui vont, cette nuit-là, chanter de maison en maison la complainte des âmes ont senti souvent sur leur cou l'haleine froide des trépassés. Il est à peine besoin de faire remarquer que ce sont là des conceptions familières à tous les peuples non civilisés, que la coutume de préparer de la nourriture pour les âmes est une coutume presque universelle, que l'âme est très habituellement considérée comme un corps plus subtil, plus ténu ou plus petit que

le corps visible, mais tout aussi matériel que lui, bien que souvent invisible ; c'est une croyance très répandue qu'on peut la blesser. Les peuples qui identifient l'âme avec l'ombre ou le reflet ont la même manière de penser. Dans l'île de Wetar, il y a des magiciens qui peuvent rendre un homme malade en frappant son ombre à coups de pique ou d'épée (1). Les Basoutos (2) croient que les crocodiles peuvent tuer les hommes en tirant sous l'eau leurs reflets.

Mais on peut trouver de plus étroits rapprochements encore entre les croyances que M. Le Braz a recueillies en Bretagne et les conceptions animistes de certains peuples sauvages. Il arrive qu'une âme soit condamnée à faire pénitence jusqu'à ce qu'un gland, ramassé le jour où elle s'est séparée du corps, soit devenu un plant de chêne propre à quelque usage. Il ne semble pas qu'il y ait là seulement une manière arbitrairement choisie de déterminer le temps de la pénitence, mais que la vie de l'arbre et celle de l'âme soient en quelque sorte liées l'une à l'autre. A la Nouvelle-Zélande, à Célèbes, à Bornéo, sur la côte occidentale de l'Afrique, c'est une croyance très répandue que la vie de chaque homme dépend de celle de quelque arbre particulier, et spécialement

(1) Riedel, *De sluik-en-kroesharige rassen tusschen Celebes en Papua*, p. 440.

(2) Arbousset et Daumas, *Voyage d'exploration au nord-est de la colonie du Cap de Bonne-Espérance*, p. 12.

d'un arbre qu'on a planté avec certaines cérémonies le jour de sa naissance (1).

Les pratiques de sorcellerie que son enquête a fait connaître à M. Le Braz sont marquées de la même empreinte ; elles sont, elles aussi, étroitement apparentées aux cérémonies magiques en usage chez les diverses peuplades d'Océanie ou d'Afrique. Comme aux sorciers mélanésiens une boucle de cheveux ou un fragment d'os, il faut aux jeteurs de sort bretons des rognures d'ongles pour composer le charme qui fera périr un ennemi (2). Powell a observé des coutumes analogues dans la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande (3) ; Moseley (4), aux îles de l'Amirauté ; Gason, Taplin, Meyer (5), etc., en Australie. Mais tandis que le magicien australien cherche à s'emparer d'un débris d'ongle ou d'un cheveu de la personne qu'il veut frapper, voire même d'un os qu'elle a rongé ou d'un débris de ses aliments, c'est un morceau d'un de ses ongles à lui que met dans le charme qu'il vous donne le sorcier breton. C'est sans doute là une déviation d'un vieil usage dont le sens se sera perdu ; on n'en aura plus conservé que la lettre, on n'aura plus compris le rôle

(1) J.-G. Frazer, *Golden Bough*, t. I, p. 330.
(2) W. Murray, *Missions in Western Polynesia.*
(3) *Loc. cit.*, p. 171.
(4) *Notes by a Naturalist on the « Challenger »*, p. 475.
(5) *The native tribes of South Australia*, p. 24, 195, 275. Cf. Dawson, *Australian Aborigines*, p 36 ; Polack, *Manners and Customs of the New Zealanders*, I. p. 282;

que jouaient là les rognures d'ongles. Mais ces morceaux d'ongles, il faut qu'ils aient été coupés avec les dents. Peut-être cette prescription résulte-t-elle de la propriété que possède partout le fer de briser les enchantements (1).

Peut-être pourrait-on retrouver aussi, dans l'idée qu'il est dangereux de contrefaire la mort par plaisanterie, les traces de la conception ancienne que la représentation symbolique d'un phénomène peut déterminer son apparition. Sans doute, dans les récits qu'a recueillis M. Le Braz, la mort qui frappe le mauvais plaisant est représentée comme un châtiment divin, mais il est fort possible que ce soit là une interprétation chrétienne très récente d'une croyance ancienne. C'est, en effet, un des principes fondamentaux de la philosophie des peuples primitifs que cette croyance qu'il suffit d'imiter un phénomène pour le faire se produire, de répandre de l'eau à terre, par exemple, pour faire pleuvoir, et il ne faudrait pas s'étonner de la retrouver ici déguisée sous un vêtement chrétien (2).

(1) Il semble au premier abord que ce soit en raison de cette puissance du fer et de cette aversion qu'il inspire aux esprits que ses instruments de travail constituent une protection pour le paysan ou le tailleur, attardés la nuit sur les chemins ; mais M. Sauvé rapporte qu'il n'est pas, pour les lutins et les nains, de plus terrible épouvantail que le *carsprenn*, la petite fourche dont on se sert pour nettoyer le soc de la charrue ; or cette petite fourche est en bois. *Mélusine*, t. III, 1886-87, c. 358. — Voir à ce sujet les textes réunis par M. J.-G. Frazer, *Golden Bough*, I, p. 172-75, et aussi Hartland, *The science of fairy tales*, p. 50-57, 126, 164, 306.

(2) V. A. Lang, *Myth, ritual and religion*, t. I, p. 94 seq.

IV

On voit par ces quelques rapides indications quel est l'intérêt que présentent, pour la mythologie comparée et la science générale des rites, les récits que renferme le premier volume et les usages qui les commentent. Mais c'est, d'après moi, bien plus encore à la psychologie ethnique qu'à la science des religions que ce livre apporte une précieuse contribution.

S'il fait pénétrer plus avant peut-être qu'aucun autre dans l'âme des Bretons, c'est que la Bretagne est avant toute chose le pays de la Mort. Les morts y vivent avec les vivants dans une étroite intimité, ils sont mêlés à leur vie de toutes les heures ; les âmes ne restent point enfermées dans les tombes des cimetières ; elles errent la nuit par les grandes routes et les sentiers déserts ; elles hantent les champs et les landes, pressées comme les brins d'herbe d'une prairie ou les grains de sable de la grève. Elles reviennent aux maisons où habitaient autrefois les corps qu'elles animaient ; elles viennent apporter les nouvelles de l'autre monde, messagères de penitence ou de salut ; elles s'attardent dans la cuisine silencieuse et on les aperçoit du fond du lit clos, accroupies près de l'âtre où s'éteignent les tisons. Elles enfament avec les servantes qui font sauter les crêpes sur leur éclisse de bois de longues et muettes conversations ; elles gardent contre les

voleurs les pommes du verger ; génies protecteurs du foyer, elles viennent, par la permission de la Vierge et de Dieu, veiller sur ceux qu'elles ont laissés derrière elles, en proie à tous les dangers et à toutes les embûches de la vie. Les mères qui durant leur vie ont eu pitié des pauvres âmes abandonnées reviennent après leur mort caresser pendant leur sommeil leurs petits enfants qui pleurent ; elles les soignent, les consolent et les bercent ; elles reviennent leur donner le sein et laver leurs yeux malades. Parfois aussi c'est le souci des biens qu'ils ont laissés derrière eux, de leurs belles fermes aux murs de granit, de leurs vaches rousses au poil luisant, de leurs champs où ondulent les blés comme une mer d'or et de soleil, qui fait sortir les morts du fond de leurs cercueils ; et le vieux laboureur, retourné à son champ, conduit encore d'une main ferme la charrue à travers cette terre féconde dont la passion l'a arraché du séjour silencieux des âmes.

Il s'en faut cependant que tous les morts soient bienveillants, ils sont cruels souvent pour ceux qui vivent encore et il est imprudent de les approcher de tout près. Quand la nuit est close il est sage de rester dans sa maison ; il n'est pas bon pour les chrétiens d'aller par les grandes routes quand la lumière du soleil est éteinte : on est exposé à de dangereuses rencontres ; les morts sont les maîtres de la nuit, ils n'aiment point qu'on vienne les troubler, et ils savent infliger aux indiscrets des leçons souvent cruelles. On n'échappe

guère aux périls de la nuit que grâce à une protection surnaturelle ou par une incroyable habileté ; ni Ludo Garel, ni Fant ar Merrer ne seraient revenus vivants chez eux, si leur bon ange ne les avait accompagnés tout le long de la route. On n'a rien à craindre cependant si l'on a avec soi un petit enfant qui n'est pas encore baptisé ou si l'on songe à temps à invoquer le nom de Dieu : « Si tu viens de la part de Dieu, exprime ton désir. Si tu viens de la part du Diable, va-t'en dans ta route comme moi dans la mienne ». Il faut se garder d'accepter rien de ceux que l'on rencontre la nuit sur les chemins ; si l'on mangeait de la nourriture des morts, on ne pourrait plus jamais revenir parmi les vivants. Cette croyance s'exprime très clairement dans l'histoire du charbonnier qui, pris par le mauvais temps, s'est vu obligé de se réfugier dans une maison perdue en un coin d'une lande déserte. Il y trouve trois vieilles femmes, l'une qui compte de l'argent, l'autre qui fait des crêpes, la troisième qui avale un os qui lui sort par la nuque et qu'elle ravale aussitôt ; il refuse tout ce qu'elles lui offrent et il est sauvé. S'il avait accepté crêpes, argent ou viande, il aurait pris leur place et n'aurait jamais revu sa maison (1). Mais il est sage de ne pas s'exposer sans nécessité à de tels périls, et si l'on est contraint de sortir le soir, la prudence commande de

(1) Voir, sur cette question, S. Hartland, *The science of fairy tales*, p. 40-48.

se faire accompagner de deux autres personnes, baptisées comme vous même ; le revenant le plus désireux de nuire ne peut rien contre trois baptêmes.

Ce ne sont pas, au reste, seulement les âmes en peine que la nuit on peut rencontrer par les chemins, c'est aussi la Mort même, l'*Ankou*. Il n'est guère de Breton qui n'ait entendu l'essieu grinçant de sa charrette. Mais malheur à celui qui vient croiser dans un sentier l'*Ankou* debout sur son char funèbre ; il est marqué pour la mort et il ne s'écoulera guère de jours avant qu'il ne tombe frappé de sa faux. La vue seule de l'*Ankou* suffit à tuer ; il semble qu'il soit un de ces fascinateurs dont M. Tuchmann écrit depuis quelques années dans *Mélusine* la si curieuse histoire. Les fraudeurs ont fréquemment tiré parti de cette croyance ; ils transportent pendant la nuit leurs marchandises sur des charrettes dont ils graissent mal les roues. Lorsqu'ils traversent un village, chacun se tient dans sa maison bien tranquille et bien coi; on a entendu le grincement sinistre et l'on craint de se rencontrer face à face avec le squelette drapé d'un linceul dont le regard donne la mort.

L'*Ankou*, cet ouvrier de mort, ce pourvoyeur de cimetière, est lui-même un mort ; c'est dans chaque paroisse le dernier mort de l'année qui vient de finir, qui hérite pour un an de la charrette et de la faux de l'*Ankou*. Autant de paroisses, autant de dieux de la mort ; mais leurs fonctions sont si pareilles qu'on les distingue mal

les uns des autres et qu'il semble qu'ils soient à la veille de se confondre dans l'imagination populaire en une divinité unique, la Mort, exécutrice des volontés de Dieu. C'est, du reste, sous cet aspect qu'apparaît l'*Ankou* dans la plupart des contes et des légendes qu'a recueillis M. Luzel, dans l'histoire, par exemple, du *Forgeron Sans-Souci* (1). On ne voit jamais figurer dans un même récit plusieurs *Ankou* ; il semble donc qu'ils diffèrent moins les uns des autres que les Vierges adorées dans les différents sanctuaires qui en sont venues à être conçues, non pas comme des noms divers d'un même être céleste, mais comme des êtres réellement différents. C'est ainsi, par exemple, que Notre-Dame du Port-Blanc rend visite à Notre-Dame de la Clarté. Cela est dû probablement à ce qu'il n'existe guère de représentations figurées, de statues de l'*Ankou*. Toutes ces divinités investies de fonctions identiques ne peuvent par elles-mêmes rester distinctes les unes des autres, et c'est ainsi qu'elles arrivent graduellement à se confondre en une seule, tandis que le nombre de « Notre-Dame » augmente sans cesse à mesure que s'ouvrent de nouveaux sanctuaires, consacrés tous cependant à la Vierge Marie.

Il semble qu'on puisse retrouver dans la conception de ces multiples divinités de la mort l'écho d'un très ancien culte ancestral. On sait, en effet, que chez la plupart des peuples non civilisés qui

(1) *Légendes chrétiennes*, t. I, p. 311.

rendent un culte aux âmes des ancêtres, ce sont les morts récents qui seuls sont adorés ; c'est le cas, par exemple, chez les Zoulous (1) et dans les archipels mélanésiens. Presque tous les peuples éprouvent ce besoin de rajeunir leurs dieux ; on croit à l'impuissance des divinités très anciennes (2) et les générations successives de dieux, attachées après coup les unes aux autres par des liens de filiation, n'ont souvent pas d'autre signification. Chaque groupe divin est repoussé dans le passé par un groupe de dieux plus jeunes, apparus plus récemment dans la conscience populaire : ainsi Zeus et Kronos, par exemple, dans la mythologie hellénique, les dieux de la terre et du ciel, et le héros Maui dans la mythologie néo-zélandaise. Mais pour le culte des morts, des âmes des ancêtres, les faits sont plus nets encore ; il est très rare, chez les peuples, du moins, qui sont restés à un niveau inférieur de civilisation, que le culte s'étende au delà de la troisième ou quatrième génération, du bisaïeul ou du trisaïeul ; on conte bien des légendes sur le héros éponyme, ancêtre de toute la race, mais on ne l'adore que rarement. Il est fréquent aussi que seules les âmes des chefs soient l'objet d'un culte.

Peut-être l'*Ankou* de chaque village était-il,

(1) Callaway, *The religious system of Amazulus.*

(2) Codrington, *The Melanesians*, p. 146 : P. Mathias Gr.***, *Lettres sur les îles Marquises*, p. 44. Cf. pour les indigènes de New Nursia (Australie occidentale), *Journal of the anthropological Society* (févr. 1878).

chez les Bretons, aux temps très anciens, le chef le plus récemment mort. Puis l'organisation par clans et le culte des ancêtres ont tous deux disparu ; mais il a survécu quelque chose de ce culte dans cette sorte de religion de la mort, qui maintenant encore est très vivante en Basse-Bretagne. C'est autour d'un seul personnage que dans chaque village se sont groupés les débris de ce culte déclinant ; ce mort distingué entre tous les morts, c'est, sans doute, méconnu et méconnaissable pour tous, le chef jadis adoré. On a oublié son caractère seigneurial, parce que l'organisation sociale, qui le rendait intelligible pour tous a disparu ; mais ce qui a survécu dans la mémoire populaire, c'est que ce mort, objet d'un culte, était toujours un mort récent. Puis comme l'introduction du christianisme avait fait déchoir ce personnage sacré de sa qualité divine, et qu'il était resté dans les mémoires un souvenir confus de sa puissance, il est devenu une sorte de génie, messager de mort. Son rôle protecteur a passé sans doute aux êtres surnaturels, apparus plus récemment dans la religion populaire : les anges et les saints. Il ne lui est resté, des fonctions multiples qui lui étaient dévolues à l'origine comme à tous les dieux des religions anciennes, que ses fonctions de destructeur, d'exterminateur ; il est devenu l'ouvrier de la Mort, la Mort même personnifiée, et ce rôle nouveau lui a été sans doute d'autant plus aisément attribué qu'il était lui-même un mort en continuelles relations avec les choses de l'autre vie.

Mais jamais l'*Ankou* n'est devenu un véritable démon, au sens chrétien du mot ; on le représente comme impitoyable, mais non comme perfide ou cruel ; on fait même de lui le symbole et comme l'expression vivante de la justice (1). Il est le ministre de Dieu et non du diable, l'exécuteur des volontés du Tout-Puissant. Nul ne songe à se révolter contre l'*Ankou* ; il semble que ce soit la main même de Dieu qui dirige sa formidable faux.

Ce ne sont pas seulement les âmes des morts qui peuplent la nuit, mais des êtres malfaisants et dangereux, dont la rencontre est funeste, qui n'ont jamais été des vivants, qui sont d'une autre race que la race des hommes ; ils semblent cependant faire partie du même monde dont font partie les morts. Ce sont les laveuses de nuit *(kanerez-noz)*, le crieur de nuit *(ar hopper-noz)*, le petit enfant de la nuit *(ar buguel-noz)*. Les laveuses de nuit lavent dans les étangs ou les ruisseaux les linceuls des morts, elles obligent ceux qui ont l'imprudence de leur adresser la parole à tordre avec elles toute la nuit le linge qu'elles viennent de laver. La *maouez-noz* contraint le malheureux à s'épuiser dans cette besogne sinistre, et le matin on le trouve étendu sur la prairie mort ou évanoui. Il est fort difficile de savoir ce que sont exactement ces lavandières de nuit ; il semble bien qu'elles n'appartiennent pas à la

(1) Cf. *L'homme juste* : Luzel, *Légendes chrétiennes*, t. I, p. 335.

même race que les vivants, mais elles ont cependant l'apparence de femmes ordinaires ; elles sont vêtues comme les femmes qui vont au lavoir ; elles parlent breton comme les paysannes, et il ne semble pas qu'elles soient douées de pouvoirs surnaturels que ne possèdent point les âmes des morts.

Le crieur de nuit, le *buguel-noz*, qui hantent les landes désertes, ont eux aussi les mêmes attributs et sont doués des mêmes pouvoirs que les âmes errantes ; ils ne sont point nettement distingués des morts, comme le sont, par exemple, les nains *(kornandonel)* qui apparaissent dans les champs triangulaires, et cependant il semble bien que d'après la croyance commune ils n'aient jamais vécu la vie que vivent les hommes ; il semble qu'ils aient toujours été des esprits errant dans les solitudes, que jamais ils n'aient possédé un corps pareil au nôtre ; mais comme les laveuses de nuit ils ont forme humaine ; le *hopper-noz* est un géant, le *buguel-noz* est un petit enfant à la tête trop grosse ; on les aperçoit rarement au reste, mais on entend le crieur de nuit hurler sur la lande et le petit enfant gémir et pleurer.

Peut-être tous ces êtres surnaturels étaient-ils originairement des morts et sont-ce seulement les noms particuliers qu'ils ont reçus ou les fonctions spéciales dont les a investis l'imagination populaire qui les ont tout d'abord séparés de la foule des autres âmes. Le fossé s'est alors creusé de plus en plus profondément et on a fini par les considé-

rer, non plus comme des âmes, mais comme des esprits. Ce qui conduirait à faire accepter cette interprétation, c'est ce qui se passe dans le cas très analogue de *Yannik an od* ; ce Yannik, c'est incontestablement un noyé et ce nom de Jean des Grèves est même devenu une sorte de nom collectif pour désigner les âmes des noyés : c'est en réalité l'*Ankou* des gens de mer. Or il tend visiblement, en raison précisément de ce nom spécial qu'il porte, à se séparer des autres morts, plus complètement que l'*Ankou* lui-même, et à devenir un être surnaturel qui n'est point d'origine humaine, une sorte d'esprit méchant qui hante les grèves et fait périr les pêcheurs.

Ce n'est pas seulement sur les chemins qu'on est exposé à de dangereuses rencontres ; les morts vont parfois jusque dans leur demeure chercher les vivants. C'est ainsi que René Pennek, qu'un arbre a écrasé, vient en pleine nuit chercher sa fiancée qui le croit vivant encore ; il la prend sur son cheval, l'entraîne au cimetière ; la couche nuptiale de la jeune fille, ce sera la fosse fraîche où l'âme jalouse l'enferme avec elle. Il est à peine besoin de faire remarquer que c'est le thème même de la ballade de *Lénore*, dont il existe des variantes dans presque tous les pays d'Europe (1). Un jeune homme dont le rival s'est pendu par

(1) V. Bonet-Maury, *G. A. Burger et les origines anglaises de la ballade littéraire en Allemagne*, p. 138-154 et 238-274. L'appendice renferme les divers parallèles de la ballade de Lénore;

désespoir d'amour, invite à son repas de noces le cadavre de son ami, qui pourrit accroché aux bras d'une croix de pierre ; le mort se rend à l'invitation et vient s'asseoir hideux et terrible parmi les convives.

L'*Ankou* lui aussi s'assoit à la table des vivants ; il a accepté un jour pour lui-même l'invitation que Laou ar Braz avait lancée à tous les gens de Pleyber-Christ et, caché sous les habits d'un mendiant, il est venu à la fête que donne, en l'honneur de la salaison d'un porc, le riche propriétaire de Kéresper. Mais il est venu en messager bienveillant, en ami, lui annoncer que la mort est proche et qu'il lui faut mettre ordre à ses affaires.

Il est d'autres âmes qui hantent les maisons où ont vécu leurs corps, tourmentant sans cesse les hommes qui les habitent après eux, comme le vieux fileur d'étoupe, qui, après sa mort, file encore dans son grenier. Mais c'est surtout au moment où l'âme vient de s'exhaler des lèvres d'un mourant que son voisinage est terrible pour les vivants ; c'est souvent une rude tâche que de veiller les morts. Le démon rôde autour de ceux qui meurent pour s'emparer des âmes méchantes, et bien des bruits sinistres traversent l'ombre silencieuse de la nuit où vacillent les lumières jaunes des cierges. Parfois même un mort s'est

---

l'un d'eux, le Frère de lait, est emprunté au *Barzaz-Breiz*. Voir aussi J. Psichari, *La ballade de Lénore en Grèce*, in *Revue de l'Histoire des Religions* (1884).

éveillé un instant du sommeil qu'il dormait, le sommeil profond des morts, et a saisi les cartes qu'un plaisant sacrilège lui tendait *(La veillée de Lôn)*. Mais, lorsque meurt un saint, tout au contraire, l'air s'emplit d'une musique délicieuse ; on entend des clochettes d'argent tinter dans le lointain et des abeilles blondes bruire dans le parfum des cierges.

Les morts sur cette terre sont sans cesse mêlés aux vivants, mais il est des hommes hardis qui sont allés les trouver jusque dans le séjour qu'ils habitent, en enfer ou en paradis. Les voyages au purgatoire occupent peu de place dans ce recueil ; c'est à peine s'il y est fait çà et là une allusion rapide. Il semble, au reste, qu'ils ne soient point l'un des thèmes habituels du légendaire breton et qu'il faille renoncer à trouver dans les récits populaires de la Bretagne armoricaine des parallèles à la vision de saint Patrice ou au voyage du chevalier Owenn (1). Tout au contraire, les voyages en enfer ou en paradis sont l'un des sujets favoris des conteurs. Ces récits semblent d'ordinaire calqués les uns sur les autres ; aussi M. Le Braz, bien qu'il en ait recueilli plus de vingt versions diverses, n'en a-t-il admis qu'un petit nombre dans son livre. M. Luzel a du reste publié déjà les principaux types de ces légendes et de ces contes (2). Les plus intéressants d'entre eux portent

(1) V. T. Wright, *St Patrick's Purgatory*.

(2) Voir *Légendes chrétiennes*, t. I, le *Paradis et l'Enfer*, p. 164-

la marque de conceptions mythologiques étrangères au christianisme et qui certainement lui sont de beaucoup antérieures (1). Nous reviendrons un peu plus loin sur les contes qui relèvent de ce type.

Si l'intérêt des conteurs de légendes s'est tout spécialement porté en Basse-Bretagne sur les voyages en paradis et en enfer, et s'il s'est écarté, au contraire, des voyages en purgatoire, c'est que l'on est déjà très largement renseigné sur le purgatoire par d'autres moyens, tandis que l'on n'a que de bien rares nouvelles de l'enfer ou du paradis. Les âmes errantes, les âmes qui hantent les maisons et les landes et avec qui s'entretiennent les vivants, ce sont toutes ou presque toutes les âmes souffrantes qui n'ont pas encore achevé la pénitence que leur avaient méritée leurs péchés.

Les damnés sont à jamais perdus ; une fois enfermés dans l'enfer avec les démons, on n'entend plus parler d'eux. Les revenants, si méchants qu'ils puissent être, ne sont point d'ordinaire des damnés, ce sont des âmes en peine. Une âme parfois s'échappe un instant des flammes de l'enfer pour dire à ceux qui prient pour elle de ne plus prier, car chaque prière augmente encore ses tortures. Parfois aussi un fils, que la coupable complaisance, l'indulgence aveugle de sa mère

---

311 ; *Contes populaires de la Basse-Bretagne*, t. I, *Voyages au pays du soleil*, p. 1-143.

(1) V. E.-B. Tylor, *La civilisation primitive*, t. II, ch. XIII.

ont conduit de péché en péché jusqu'à la damnation éternelle, revient lui reprocher le malheur auquel l'a condamné sa maladroite bonté.

Mais ce sont là des faits très exceptionnels, et les récits qui les rapportent sont nettement empreints d'un caractère ecclésiastique ; ce sont presque toujours des légendes édifiantes et morales plutôt que l'expression spontanée et irréfléchie des croyances populaires. Les seuls damnés qui jouent un rôle important dans les légendes d'origine vraiment populaire, ce sont les damnés qui, malgré la condamnation divine, n'ont point été précipités dans l'enfer et sont restés sur la terre des vivants dans les demeures des hommes. Ces damnés-là ne peuvent, à coup sûr, rien apprendre à personne sur l'enfer qu'ils ne connaissent point et, pour les obliger à se rendre au séjour qui leur a été assigné par Dieu, il faut employer les exorcismes et les conjurations.

Les élus ne sont point enfermés dans le paradis comme les damnés dans l'enfer, mais ils en sortent rarement. Ces morts secourables, qui viennent comme des génies protecteurs du foyer habiter les maisons de ceux qu'ils aimaient, ce sont presque toujours de pauvres âmes qui attendent encore que la bonté de Dieu leur ouvre enfin les portes du ciel. Dans certaines légendes cependant apparaissent des âmes qui viennent du paradis de Dieu, toutes radieuses de candide lumière ; elles marchent à côté du héros de la lé-

gende, à travers les mille périls qu'il rencontre; elles le conduisent sain et sauf au but marqué qu'il lui faut atteindre. Mais de leur vie auprès de Dieu, de ce monde mystérieux où elles vivent, elles ne disent rien, elles accomplissent presque en silence leur mission de salut, puis, comme un rayon de lune, remontent au ciel d'où elles sont descendues. Il n'est même pas bien certain que l'imagination populaire les distingue nettement des anges. C'est parfois l'une de ces âmes qui s'acquitte du rôle dévolu d'ordinaire à l'ange gardien.

C'est donc bien, semble-t-il, le désir passionné de savoir quelque chose de ce monde mystérieux de souffrance infinie ou d'éternelle félicité, qui a fait revenir sans cesse les conteurs bretons, comme à un sujet préféré, au voyage des vivants vers l'enfer ou le paradis.

Mais il y a, à la très grande abondance des contes de ce type, une autre raison encore que nous avons indiquée plus haut : beaucoup de ces récits ne sont, en effet, que des adaptations chrétiennes de contes plus anciens. A l'origine, il n'était pas question dans ces récits de l'enfer ni du paradis, non plus que du purgatoire ; ils n'avaient même point peut-être le caractère de mythes funéraires, ou du moins le séjour des morts n'était-il pas sans doute la seule région que visitât le héros. Leur caractère primitif est extrêmement difficile à démêler à travers les altérations successives qu'ils ont subies. Peut-être

avons-nous affaire à des mythes cosmiques ; peut-être à des contes d'aventures analogues aux contes grecs de *Persée* ou de *Jason* ; peut-être aussi à des apologues moraux. Ce sont, de tous les récits contenus dans les recueils publiés jusqu'à ce jour et dans le présent volume, ceux peut-être qui exigeraient la plus longue et la plus délicate étude. Les limites étroites d'une introduction ne nous permettent point de la tenter ici. Mais nous comptons bien revenir quelque jour sur cette question si complexe, la plus intéressante peut-être que le folklore breton oblige à se poser.

Ce qui est certain, c'est qu'en raison même de l'origine préchrétienne de ces contes, le purgatoire n'y pouvait jouer aucun rôle, tandis qu'il s'y trouvait place pour des morts heureux ou malheureux ou pour des êtres surnaturels qui ne sont point de la race des hommes, mais que l'imagination populaire devait aisément confondre avec les morts. Ces morts heureux ou malheureux n'ont point tardé sans doute à devenir les damnés et les élus, les lieux qu'ils habitaient, le paradis et l'enfer, et plus tard les conteurs ont dû être entraînés par le besoin d'être complets à ajouter à l'enfer et au paradis, le purgatoire. Dans les versions primitives des contes il s'agissait sans doute d'êtres qu'il fallait délivrer des charmes qui les tenaient captifs ; ces êtres sont devenus des âmes que Dieu a condamnées à une pénitence à laquelle peut seule mettre fin une action que doit accomplir le héros. Il est au reste un grand nombre

des régions qu'il traverse dans son voyage à travers le monde surnaturel qu'il est impossible de situer dans le purgatoire, le paradis ou l'enfer. Mais tandis que ces éléments préchrétiens ont survécu dans certaines variantes, ils ont disparu en certaines autres, où seul s'est conservé ce qui semblait essentiel, le voyage au paradis ou en enfer. Cette transformation a dû s'accomplir d'autant plus aisément qu'il s'est créé de toutes pièces des légendes relativement récentes sur des thèmes analogues *(L'Homme à la quittance)*, qui ont exercé sans doute une influence profonde sur les formes anciennes.

Mais si abrégées que puissent être certaines de ces versions, il s'y trouve presque toujours des détails qui révèlent clairement que l'origine du conte est antérieure au christianisme. Ainsi, dans *Jean de l'Or*, lorsque le héros réussit à s'évader de l'enfer, il emporte avec lui le baquet dans lequel il puise de l'eau pour les chevaux, l'étrille et la brosse ; lorsque Satan le poursuit il jette derrière lui ces divers objets qui deviennent des obstacles, fleuve, montagne ou forêt, que le démon met quelque temps à franchir. C'est là un épisode qui se retrouve dans un très grand nombre de contes populaires, du Japon à l'Afrique australe (1).

Le diable ne joue qu'un rôle très effacé dans la plupart des légendes qu'a recueillies M. Le Braz, et c'est là un des traits qui marquent le plus nette-

(1) Voir A. Lang, *Custom and Myth*, p. 87, *A far travelled tale*,

ment qu'elles ne doivent presque rien à l'influence ecclésiastique et qu'elles reflètent des croyances franchement populaires qui n'ont guère emprunté au christianisme que son vocabulaire et des cadres très généraux. Là où il devient le personnage principal, il est volontiers raillé et dupé ; Tadic-Coz se gausse d'un démon et le berne de la belle manière, et les prêtres de Tréguier réussissent à faire construire à Satan la tour de la cathédrale sans bourse délier. Mais il faut reconnaître qu'il joue beaucoup moins fréquemment ce rôle ridicule que dans les légendes germaniques, et que la plupart du temps l'enfer demeure un lieu mystérieux et formidable, d'où s'exhale la même terreur sacrée qui monte des charniers et des cimetières.

V

Si nombreuses que soient les âmes qui demeurent avec les vivants dans leurs basses maisons de granit ou qui vivent dans les cimetières et les landes désertes, elles passent invisibles à la plupart des yeux et il est peu d'oreilles qui entendent dans l'air calme du soir leur vol silencieux et doux. Cependant on n'est jamais en ce monde sans nouvelles de cet autre monde de mystères, du monde des âmes et de la mort. Il en vient sans cesse comme de vagues rumeurs, des bruits lointains, des signes, des présages. Nul ne meurt sans que quelqu'un de ses proches n'en ait été averti. Certaines personnes ont entre toutes le don de

voir, elles lisent plus aisément au livre de l'avenir, elles pénètrent tous les secrets de la mort, elles ont sans cesse des avertissements, des pressentiments ; elles aperçoivent des signes qui restent cachés aux yeux de ceux qu'absorbent les soucis de ce monde. C'est le bruit que font autour de nous les gens et les bêtes qui éteint pour nous ces voix légères qui viennent du pays des morts ; si nous n'étions pas pris tout entiers par nos affaires et nos plaisirs, nous saurions presque tout ce qui arrive de l'autre côté de la tombe.

Mais il est certain cependant que certaines gens sont mieux doués que les autres ; s'il doit y avoir dans la région qu'ils habitent une veillée mortuaire, ils en sont aussitôt informés. Un vieillard des environs de Quimper était toujours averti lorsque quelqu'un de ses voisins allait mourir, par les coups que donnait son *penn-baz* contre la muraille où il était accroché.

Il ne faut pas croire, au reste, que les gens qui nient qu'il y ait des intersignes aient été plus que les autres privés de ces avertissements, mais ils craignent ces choses d'épouvante *(fraou-sponl)* et ne veulent rien voir ni rien entendre de l'autre vie. Beaucoup de Bretons ont comme un recul involontaire devant ce monde mystérieux qui les environne de toute part, si étrangement mêlé au monde réel ; les choses de la mort ont pour eux un invincible attrait, et en même temps ils les fuient, comme poussés par une instinctive et toute-puissante terreur.

Il est dangereux d'être en trop fréquente et trop intime communication avec les âmes qui peuplent l'autre monde ; il est dangereux même d'en savoir trop sur l'autre vie ; ceux qui reçoivent du pays des morts de trop fréquents messages sont déjà marqués pour être la proie de l'*Ankou*. Il n'est point rare que ceux qui ont reçu quelqu'une de ces étranges révélations meurent eux-mêmes au bout de quelques semaines ou de quelques mois.

On dirait que de ce pays lointain qu'elles habitent les âmes tirent à elles les vivants et que lorsqu'elles viennent parmi les hommes elles les enchantent et les charment et les emmènent captifs jusque dans leur silencieuse demeure. Tous ceux qui ont été mêlés à quelqu'une de ces scènes étranges qui précèdent parfois la mort, à ces cérémonies mystérieuses qu'accomplissent les âmes auprès de ceux qui vont mourir, perdent à jamais la gaieté, la joie insouciante qui s'exhale en chansons ; ils restent graves, ensevelis en un rêve dont rien ne les peut éveiller ; c'est encore sur la terre des hommes qu'ils marchent ; ils mangent et boivent comme les autres hommes ; comme les autres ils conduisent la barque et la charrue, mais ce ne sont déjà plus des vivants.

Nous sommes là en présence de conceptions très anciennes, l'idée du présage ne s'est point démêlée des autres idées auxquelles elle est entrelacée. Les apparitions des âmes sont à la fois signes et causes de mort ; aussi ne peut-on consi-

dérer l'intersigne comme un avertissement divin ; c'est la Mort elle-même qui décèle sa présence, c'est elle qui fait sortir du tombeau les âmes, qui vont devant elle, comme des hérauts, appelant les vivants ; tous ceux qu'elles rencontrent, elles les fascinent, elles les blessent, l'*Ankou* n'aura plus qu'à achever leur besogne. La nature entière frémit à l'approche de la mort : c'est l'oiseau *(sparfel)* qui voltige autour de la maison et vient frapper à la vitre, ce sont les chiens qui hurlent, c'est la pie qui vient se poser sur le toit. Pas une nuit ne se passe sans que quelques signes n'indiquent l'approche de la mort ; elle rôde sans cesse autour des hommes, les Bretons la sentent toujours présente et peut-être est-ce au sentiment que la grande mangeuse d'hommes est toujours là tout près d'eux, la main levée, prête à s'abattre sur leur épaule, qu'il faut attribuer cette étrange tristesse, cette tristesse grave et songeuse, coupée d'éclats de gaieté, dont sont encore empreints ceux que n'ont point trop changés les idées nouvelles venues du pays de France.

Certaines cérémonies qui se sont perpétuées jusqu'à aujourd'hui contribuent, elles aussi, à rendre plus sensible cette universelle présence de la mort.

Les unes amènent les fidèles devant le charnier du cimetière, d'autres les conduisent par les nuits froides de novembre dans les chemins creux où bruissent les essaims légers des âmes, et les chants qui sont alors chantés sont empreints

d'une indicible et tragique tristesse, la complainte de l'*Anaon* surtout, cette supplication douloureuse que l'on vient gémir aux portes des maisons. Il semble qu'il doive toujours vibrer comme un écho lointain de ces chants des morts dans l'âme de ceux qui du fond des lits clos les ont entendus en frémissant, dans l'âme surtout de ceux qui les ont chantés parmi les terreurs des nuits de novembre. Les cérémonies secrètes, les cérémonies que désavoue maintenant l'Église, la messe de trentaine, cette sorte de messe magique, qui, paraît-il, se célébrait encore il y a un demi-siècle dans la chapelle que saint Hervé possède au sommet du Ménez-Bré, sont elles aussi des cérémonies célébrées pour les morts. Ce ne sont point, comme en d'autres pays, des démons que l'on exorcise, mais des morts que l'on conjure. C'est contre les damnés que les prêtres ont à lutter, et le chien noir sur lequel ils jettent leur étole pour délivrer les vivants de sa présence maudite, ce n'est point Satan qui habite en lui, mais l'âme d'un mort. Partout donc l'idée de la mort, l'idée de l'autre vie est présente, tout la rappelle, tout la ramène ; croyances, traditions, cérémonies, légendes, tout est marqué du même sceau.

Ce perpétuel contact avec la mort a imposé sur l'âme des Bretons une empreinte profonde ; il n'est pas de pays où ceux qui ne sont plus restent ainsi mêlés aux vivants ; les morts gardent, à vrai dire, leur place dans leur maison, le cimetière

est comme un prolongement du foyer ; on y va, si j'ose dire, causer avec les siens. Il y a dans les grandes villes, à Paris par exemple, une sorte de religion de la mort, mais c'est, à tout prendre, bien plutôt le culte des tombeaux que le culte des morts ; on ne vit point en intimité avec eux. En Bretagne, il semble que ceux qui sont partis ne soient point partis tout à fait, qu'ils soient encore là tout près, qu'ils aient seulement changé de demeure, qu'ils habitent le cimetière au lieu de la maison. Aussi y a-t-il une vive résistance aux tentatives faites pour éloigner les cimetières des villages ; cela paraît aux Bretons une sorte de profanation, il leur semble qu'on brise les familles, qu'on contraint les vieux à habiter loin de la maison de leurs fils.

M. Renan (1) fait de cette constante préoccupation de l'autre vie un des traits caractéristiques de la race celtique ; ce qui est certain, en tout cas, c'est que cette continuelle fréquentation de la mort a imprimé à l'esprit des Celtes d'Armorique un tour très particulier. Dans leurs chansons d'amour apparaît sans cesse le sentiment de la fragilité du bonheur. L'amour, c'est une joie qu'on goûte à peine et qui s'enfuit, mais cet amour cependant, c'est un amour éternel qui persiste par delà la tombe ; la bien-aimée morte est aussi tendrement aimée que la bien-aimée vivante.

(1) *La poésie des races celtiques* in *Essais de morale et de critique*, p. 375.

L'amour seul éternel, au milieu de toutes les choses qui passent, irréelles et fugaces, comme un rêve, c'est toute l'âme chantante et triste de la Bretagne. En nul autre peuple, peut-être, ce sentiment n'a trouvé d'aussi troublante et mystérieuse expression. Le très grand intérêt des légendes qu'a recueillies M. Le Braz, c'est qu'elles constituent le commentaire le plus vivant et le plus clair à la fois de ces chansons, qu'il publiait récemment en collaboration avec M. Luzel, et où se traduit ce qu'il y a de plus intime et de plus original dans l'esprit des clercs et des paysans d'Armorique.

L. Marillier.

Paris, juin 1892.

INDEX

(— remplace le mot-vedette de chaque article ; les chiffres renvoient aux tomes et aux pages, et, pour celles-ci, indifféremment au texte ou aux notes.)

A

abattus (arbres), II, 250.
abeilles (deuil des), I, 248 ; — âmes sous forme d' —, I, 212.
Aberhafesp, I, 306.
abréger l'agonie, I, 100, 101 ; — le purgatoire, II, 40 ; — — la vie, I, 88.
absence de vingt ans, II, 379 ; — de cent ans, II, 387 ; — le jour, II, 385.
absolution, II, 100, 365.
accepter quelque chose des morts, II, 121, 245 ; — du diable, II, 349.
accident, II, 4 ; — amène accident, II, 1.
accouchées. Voir couches.
acheter aux marchands de Ker-Is, I, 437.
action suivie de mort, I, 84, 270.
acier, II, 205, 276.
Adam, I, 161, 163, 239.
agenouiller (s') sur une tombe, II, 93.
agneau noir, I, 13. Voir mouton.
agonie, I, 92, 99, 281.
agrippa, I, 368-375.
Agrippa (Cornelius), I, 369.
Ahès, I, LII, 431 ; II, 272.
aiguille, II, 205.
aile (tête sous l'), I, 102 ; — de cuir, II, 143.
Ailill, I, XXX.
aires neuves, II, 208.
ajoncs, II, 25, 45.
Alain (Gaïd, I, 141 ; II, 295.
Alain (René), I, 4, 154, 264, 376, 403, 406 ; II, 255.
albatros, II, 37.
Albert le Grand, I, 440.
alène, I, 186.
allégement, I, 345 ; II, 98.
alliance donnée à des morts, I, 78. Voir anneau, bague.
Allin, I, 243.
âmes des ancêtres, I, 234 ; — des morts, I, LVII ; — des noyés, II, 276 ; — des pendus, II, 9 ; — sous forme d'animaux, II, 37 ; d'âne noir, II, 44 ; d'arbre, II, 48-53 ; de cheval, II, 337 ; de chien noir, II, 44 ; de cochon II, 44 ; de colombe, I, 390 ; d'étoiles, I, 390 ; de fleur,

I, 237 ; de fumée, I, 229 ; de lièvre, II, 41 ; de mouche, I, 268 ; de moucheron, I, 233 ; d'oiseaux, I, 390 ; II, 37, 44 ; — au pouvoir des diables, I, 374 ; II, 323 ; — enlevée de l'enfer, II, 337 ; — méchante, II, 280 ; — remorquant des barques, I, 421 ; — séparée du corps, I, 100, 212, 238 ; — sur le corps, I, 211 ; — dans un tas de pierres, II, 56 ; — vendue au diable, II, 312 ; guide des —, II, 359 ; fête des —, II, 61-63 ; messe des —, II, 64 ; nuit des —, I, 83 ; pénitence des —, I, 225, 229 ; peser les —, II, 359 ; piétiner les —, I, 372 ; survie des —, I, xx ; tourbillons d' —, II, 205. Voir *Anaon*, revenant.
amis, II, 30, 137.
amour (morte d'), II, 250.
an (un), I, 1 ; un — et un jour, I, 226 ; II, 168 ; cinquante —, II, 146 ; cent —, II, 385; cinq cents —, I, 235. Voir année
An Ené (Naïc), I, 102.
Anaon, I, L, LV, LXIII, 211, 318, 418, 424 ; II, 21-60, 77, 82, 101, 258.
anaon (caillou), II, 73.
ancêtres (âmes des), I, 234.
ancre, I, 423, 429.
âne noir (âme sous forme d'), II, 44.
ange (bon), I, 110, 232 ; II, 19, 379 ; mauvais —, II, 147 ; — sous forme d'oiseau, II, 378 ; — mari d'une femme, II, 383-388 ; — remplaçant un enfant, II, 379 ; quatre —, I, 346.
Angelus, II, 33.
angles (trois), II, 312.
Angleterre (rôi d'), II, 183.
animal sacrifié, I, 158 ; — qui franchit un cadavre, I, 263 ; âme sous forme d' — II, 37, 41, 43, 44 ; dents d' —, I, 367. Voir bestiaux, insectes, oiseaux, quadrupèdes, serpent.
Ankou, I, XLVI, LVIII, LIX, II, 111-163, 211, 310 ; II, 30, 61, 90, 125. Voir Mort.
anneau volé à un mort, I, 348-352. Voir alliance, bague.
année pour minute, I, 157 ; bonne —, II, 88 ; délai d'une —, I, 1 ; mort de l' —, I, 377 ; II, 61, 239 ; mort dans l' —, I, 19, 85, 88, 143, 306 ; II, 75, 252. Voir an, douze mois.
Annettès, II, 139.
annonce de décès, I, 289 ; — de mort, I, XXXII, 303, 398 ; II, 143. Voir présage, pronostic, signe.
Annwn (cwn), II, 294.
Antechrist, I, 99.
anthropophages (diables), II, 332 ; chevaux —, II, 332.
Août (1er), II, 76.
apparition, I, 13, 35, 395 ; II, 62 ; — de Jésus-Christ, I, 95. Voir fantôme.
appel, I, 15 ; — des noyés, I,

397 ; — des morts, I, XXIV, 358 ; — des diables, I, 378 ; — trois fois, I, 366 ; II, 108.
araignée, I, 178.
Arawn, II, 294.
Arbois de Jubainville (H d'), I, XVII, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, LIX.
arbres du cimetière, I, 301 ; — qui parlent, II, 46 ; — qui se battent, II, 389 ; — abattus, II, 250 ; mort dans l'—, I, 225, 230 ; âme sous forme d' —, II, 48-50 ; — de la croix, II, 365. Voir feuilles, hêtre, pousse, racine, chêne, if, gui, laurier, écorce, osier, saule.
arbuste sur une tourte de pain, II, 83.
arc-en-ciel, I, 13.
Aré, Arez (mont d'), I, 376; II, 289. Voir Ménez-Aré.
Ar Fulup (Fanchon), II, 7.
argent (compter de l'), II, 243 ; — des morts, II. 357 ; — qui revient, II, 262. Voir monnaie, payer.
Argentré (Bertrand d'), I, 439.
Argoat, I, LXVIII ; II, 240.
Argol, I, 4, 150, 229, 408 ; II, 29, 315.
arrêt du corbillard, I, 293 ; — d'une meule, I, 178.
Arthur (roi), II, 44, 56.
Ar Wéloën (Ianmic), II, 88.
Arz (île d'), I, 403.
Ar zoner coz, II, 112.
Arzur (Miliau), I, 237.
asperger le cadavre, I, 269 ; — les âmes, I, 378.
assassiné (cadavre d'un), I, 262 ; assassinés, II, 1-8 Voir crime.
assiette, I, 5, 177, 178, 425.
atteler les chevaux, I, 257.
attention (faire). Voir s'occuper.
attitude conservée. I, 431
auberges (quatre-vingt-dix-neuf), II, 311, 357.
Auberlac'h (L'), I, 84 ; II, 84.
au-delà (nouvelles de l'), I, 306.
Audierne, I, 286, 319, 356, 403 ; II, 223.
Auffret (Rénéan), I, 380.
auge de pierre, II, 260, 265.
Aulne (rivière d'), II, 338.
aumône, II, 258, 277. Voir dons.
Autel (grotte de l'), I, 397.
Autrou Lochrist ann Izelvet, II, 270.
avancer (empêcher d'), II, 312.
avant-coureur de la mort, I, 111.
avares, I, 282 ; II, 376.
Avenéau de la Grancière, II, 72.
avenir (passé, présent et), II, 244.
averse. Voir pluie.
aveugle (devenir), I, 263.

B

bâ bédina, I, 207.
badeziant zioul, II, 12.
bag-noz, I, 417.
bag-sorcérès, I, 208.

bague d'une noyée, I, 354. Voir alliance, anneau.
baguette blanche, II, 94, 264, 365. Voir gaule.
Bailloré (Le), I, 392, 393.
baiser, II, 100 ; — le cercueil, I, 297 ; deux — de la Vierge, I, 393. Voir embrasser.
balai la tête en bas, II, 237, 238.
balances des âmes, II, 333.
balayer, I, 255 ; II, 23, 75, 237.
baleine, I, 432.
ballade de l'Ankou, I, 161.
balle (jeu de), I, xxxiii.
banc-tossel, I, lxi, 37, 69, 125, 277, 337, 393 ; II, 144, 156.
Bannow, I, 296.
banshee. Voir *bean-sidhe*.
baptême, I, xlvii, 333, 334, 367 ; — de minuit, II, 70-71 ; — d'un bâtard, II, 12 ; enfants non-baptisés, I, 3, 333, 386 ; II, 36, 350 ; trois —, II, 203.
baquet changé en torrent, II, 335.
bara an Anaon, II, 84.
barbe des morts, I, 255 ;— qui prend racine dans le sol, II, 192.
barbet noir, II, 293. Voir chien.
baril (âme sous forme de), II, 45. Voir barrique.
Barnwell (E. L.), I, 263.
barque blanche, I, 410 ; — de bronze, I, xxv ; — de verre, I, xxv ; — fantôme, I, 417 ; — des morts, I, xxiv-xxv ; — des conjurés, II, 294 ; patron de —, I, 396. Voir bateau, navire, vaisseau.
Barr an hëol, I, 64.
Barré (Henri), I, lxviii ; II, 38.
barrée (route), I, 155-157.
barrique (cercle de), II, 234 ; — pleine d'or, II, 277.
Barzaz-Breiz, II, 80, 233, 311, 357.
bas-bout, I, lxii, 159 ; II, 153.
Basse-Cornouaille, I, 261, 292, 369 ; II, 90.
bataille de montagnes, II, 366, 374. Voir lutte.
bâtards, I, 384 ; II, 12.
batave (guerrier), I, xxii.
bateau en osier, I, 207-208 ; — sorcier, I, 208 ; — de pêche, I, 419, 423 ; — remorqué par des âmes, I, 421. Voir navire, barque.
bâtir. Voir construction.
bâton. Voir *pennbaz*, *bâ bëdina*.
battage de grain, II, 46.
battement de porte, I, 282.
battre un chien (ne pas), II, 304.
Batz (île de), I, 251, 396.
baz-vanel, II, 87.
bean-sidhe, I, xxxii, 13 ; II, 239. Voir fées, *sidhe*.
Bêara (Vieille de), I, 92, 109.
bêches en croix, I, 296.
bedeau, I, 254, 375 ; II, 253.
Beg ar Gador, I, 397.
Bégard, I, 117, 118, 379, 395 ; II, 43, 207, 216, 222, 224, 245, 281, 361.
belette, I, 5.

Bellec (Marie-Louise), I, LXXVI, 110, 186, 226, 246, 318, 328, 438 ; II, 19, 98, 117, 199.
Belle-Eglise, I, 274.
Belle-Ile-en-Mer, I, 267.
Belle-Isle-en-Terre, II, 283, 285.
Belloguet (Roget de), I, XXI.
Belténé, I, XXXIII, 83 ; II, 62, 76.
Bénard (Jeanne-Marie), I, LXXV, 79, 390, 422, 435, 436 ; II, 103.
bénit (cierge), I, 100 ; terre — I, 3.
bénitier, I, 304, 366, 425 ; II, 3, 61.
Bénodet, I, LXVIII, 296, 402, 409.
berceau (apparition près d'un), I, 37.
Berné, I, 111.
Bern-Meïn (ar), II, 56.
Berruchen, II, 356.
Berthou (Françoise), I, 390.
bétail, II, 73 ; — suivant l'enterrement, I, 257. Voir animal.
Bétrys, I, 92.
beurre, I, 256, 262.
Beuzec-Conq, II, 171.
Bible, II, 205.
Bibliographie, I, LXXXVII-XC.
Bideau (Françoise), I, 214.
biens mal acquis, II, 251.
bière. Voir cercueil.
billet de mariage, II, 217.
Bipi (Charles). Voir Corre (Charles).
Bitêklê, II, 357.
Blacque, I, 71.
blanche (barque), I, 40 1; chevaux blancs, I, 10 ; chien —, I, 108 ; femmes —, II, 142 ; gaule —, II, 279 ; robe —, II, 94 ; mort devenant blanc, II, 98, 111 ; cavalier vêtu de —, II, 17 ; revenant vêtu de —, I, 319 ; homme vêtu de —, II, 383 ; — gris, noir, II, 98, 390. Voir noir.
blanchisseuses. Voir lavandières.
blé, I, 395. Voir grain.
Bodyke, I, 81 add.
bœufs (intersigne), I, 22-29 ; — qui parlent, I, 27-29 ; — qui se dirigent d'eux-mêmes, II, 268.
boire (ne pas), I, XXXII, 145 ; — dans un crâne, I, 335. Voir coupe, soif.
boîte contenant une tête de mort, I, 305.
boiteux avisé, II, 381, 382, 385 ; boiteuse mariée au diable, II, 348.
bol d'eau dans le lit d'un mort, I, 303.
Bonnemère, I, 101.
Bono (Le), I, 118.
Borderie (A. de la), I, 291, 301, 440.
bornales (pierres), II, 28-29.
Bossenn. Voir *Vossenn (ar)*.
Botsorhel, II, 30.
Bottrell (W.), I, 83, 116, 185, 234, 419, 431 ; II, 41, 207, 283, 328.
Bouet (A.), II, 79. Voir Perrin.
Bouet (G.), I, 305.

bougie dans le sel, I, 177.
bouillie sanglante, I, 327.
boule de feu, I, 19.
bourdonnement, I, 272. — d'oreilles, I, 11, 18.
Bourgault-Ducoudray, II, 209.
bourrasque pendant l'agonie, I, 282. Voir vent.
Boyne, I, XXIX.
Bran, fils de Febal, I, 435.
Branwalatr, I, XIX.
bras replié dans le cercueil, I, 255 ; — qui sortent de la mer, I, 400.
Braspars, II, 290, 294.
Bré, I, 379.
Bréhat, I, 75, 79 ; II, 44, 98, 281.
Brelade, I, XIX.
Brélivet (Hervé), II, 344.
Brest, I, 84, 407, 433 ; II, 257.
breuriez, II, 83.
Bricc, I, 22, 28, 68.
Brigitte (jour de Ste), II, 76.
briser une quenouille, I, 101.
broella. Voir *proella*.
bronze (barque de), I, XXV.
brosse changée en forêt, II, 336.
brouette de la mort, I, 116.
broussailles contenant une âme en peine, I, 319. Voir haies.
bruit de cercueil, I, 17, 69 ; — du char de la Mort (intersigne), I, 116 ; — de charrette, I, 19, 293 ; — d'eau qui sourd, I, 102 ; — de pas, I, 16, 18 ; II, 96 ; — de planches, I, 17 ; II, 132 ; — du poil sous le rasoir, I, 255 ; — de rames, I, 53, 56 ; — de voiture, I, 115 ; — de pierres, I, 116. Voir coup, rumeur.
Bruk, I, 400 ; II, 272.
brûlée (maison), I, 158.
brume sanglante, II, 367, 375 ; — rouge, II, 272.
bruyère, I, 12.
bûche des morts, II, 80.
Buguélès, I, 55, 348, 373, 439 ; II, 104, 272.
buguel-noz, I, LIV ; II, 223.
bugul-noz, I, 404 ; II, 223.
buis (brin de), I, 269, 425.
Bulat, I, XLVI ; II, 91, 372.
Buléon, II, 223.
Bûrca (Thomas de), II, 8, 41.
buste humain qui marche, I, 230.

C

cadavre dans une maison, I, 88 ; — de noyé, I, 395 ; — qui saigne, I, 396 ; II, 2 ; — qui marche, I, 326 ; — de débiteur, II, 185 ; — porté sur le dos, I, 13 ; II, 98, 140; embrasser un —, I, 261, 262 ; toucher un —, I, 262 ; rigidité du —, I, 215 ; sensibilité du —, I, 250. Voir corps.
cadette (sœur), II, 345.
Caer Loda, I, 441.
caillou des morts, II, 73 ; — d'or, II, 330. Voir pierre.
Caïn, I, 163.
Calderon, I, XXXIX.
Callac, I, 155, 157 ; II, 288.
calvaire, I, 109 ; II, 93, 264, 324. Voir croix.

Cambry, I, 6, 7, 81, 116, 215, 248, 268, 368, 395, 398 ; II, 23, 56, 75, 79, 239, 294.
Camlez, I, 304 ; II, 71.
Campbell (J.-F.), I, XXXIV.
Campbell (J.-G.), I, XXXIII, 5, 12, 67, 102, 177, 249, 262, 288, 335 ; II, 76, 205, 239, 313.
canards, I, 102.
cancer, I, 256.
cannerez-noz, I, LIV ; II, 239.
canonisation de saint Yves, I, 274.
Cantic var ar Berejou, I, XLVIII.
canwyll gorff, I, 18.
caoine, I, 285.
Caquennek, I, 187.
capitaines, II, 36.
capitale de la France, I, 430.
Cap-Sizun, I, 5, 141, 286, 354, 376 ; II, 294.
capucin, II, 389.
carabassenn, II, 160.
caractères rouges, puis noirs, I, 369 ; — cabalistiques, I, 395.
carder de la chair, II, 320.
Cardigan (baie de), I, 441.
Carhaix, I, 266 ; II, 154.
carillon d'Is, I, 431. Voir cloches.
Carnac. Voir Le Rouzic.
Carr an Ankou, I, 153. Voir brouette, char.
carrefour, I, 64, 296 ; II, 312, 371 ; trois carrefours, I, 196.
Carré (Jean), II, 178-199.
carrosse du diable, I, 109 ; — doré, II, 389, 390.
Carson (K.), I, 262.
carsprenn, II, 205.
cartes (mort qui joue aux), I, 278-279.
Carvennec (Catherine), I , LXXV, 170, 237, 245, 304.
casser. Voir briser.
Castel-Pôl. Voir Saint-Pol de Léon.
Castlemacadam, I, 148.
catafalque, I, 323, 325, 326.
cathédrales d'Is (cent), I, 431.
Cath Maige Turedh, I, XXIX.
catiole, I, 32. Voir coiffe.
Caumont (de), I, 305.
Cavan, II, 246.
céder (ne pas), II, 350.
célibataire, I, 158.
Celtes, I, XVIII, XXI, XXIII, XXV, LIV, LVII. Voir Gaulois.
cendres du feu de la Saint-Jean, II, 75 ; — d'agrippa, I, 371 ; — sur le sol, II, 252 ; ne pas enlever les —, I, 263.
cendrillon, II, 345.
cent ans, I 99, 412 ; II, 387 ; — cathédrales, I, 431.
cercle de barrique, II, 254 ; — de feu, I, 261 ; — sur le sol, II, 205 ; chandelles en demi I, 205. Voir encercler.
cercueil, I, 419 ; (intersigne), I, 64, 65, 69 ; — des pauvres, I, 251 ; — en écorces, I, 252 ; porter un —, II, 90, 138 ; clous du —, I, 249 ; longueur de —, II, 90 ; sel dans le —, I, 178 ; trésor

dans un —, I, 88 ; heurter le —, 285, 295, 296 ; bruit de —, I, 69, 365 ; II, 90 ; — intact, II, 269 ; par-dessus le —, I, 394 ; baiser le —, I, 297. Voir planches.
César, I, XIX, XX, LVIII.
chaînes de charrue, I, 327 ; II, 205 ; — de livre, I, 369.
chaises retournées, I, 300. Voir fauteuil.
chambristes, I, 166.
champs stériles, — fertiles, II, 37, 388.
Chandeleur, I, 425.
chandelle de résine, I, 8, 197, 284 ; — bénite, I, 395, 425 ; — (intersigne), I, 18 ; — dans la main d'un mort, I, 262 ; — mortuaire, I, 270, 425 ; — qui s'éteignent, I. 284 ; allumer une —, I, 263 ; trois —, I, 9 ; cinq —, I, 9. Voir cierge, lumière, bougie.
chansons. Voir *soniou*, musique.
chant des âmes, II, 80 ; cf. I, 416 ; — du coq, I, LVII, 196, 218, 327 ; II, 80, 138, 145, 327.
chanvre peigné, I, 69 ; corde de —, II, 9, 283.
chapeau à larges bords, I, 112, 118, 128, 133.
chapelet, II, 309.
chapelle blanche, I, 167, 245 ; — en ruines, II, 63, 64, 312 ; — illuminée, II, 274.
char de la mort, I, 114, 128 ; (intersigne), I, 116. Voir charrette, brouette, carrosse.
charniers, I, XLIII-XLVI ; II, 3. Voir cimetières, ossuaires.
charpentier du Calvaire, II, 264.
charrette de la Mort, I, 114, 151, 153 ; — d'enterrement, I, 115, 149, 153, 291 ; bruit de —, I, 19, 293. Voir char, brouette.
charrue sans attelage, II, 119 ; chaînes de —, I, 327 ; II, 205 ; soc de —, II, 205.
chasseurs, II, 39.
chat (revenant sous forme de) I, 112 ; II, 44.
château, I, 436 ; II, 372, 378, 387.
Château (Ile du), II, 273, 277.
Châteaulin, I, 27, 295, 369, 423.
Châteauneuf, I, LXVIII.
chaussures d'un assassiné, II, 8 ; sous dans les —, II, 97. Voir déchausser.
Chaworth-Musters, I, 70, 177.
Cheffa, I, 209.
chemin de la mort, I, 147-151 ; — indiqué par une étoile, II, 193 ; — qui se referme, II, 366 ; trois —, II, 312, 377. Voir route.
Chemin de saint Jacques, I, 346.
cheminée qui fume, I, 66 ; — (manteau de la), I, 191.
chemise sur l'eau (divination par la), I, 81.
chêne qui préserve des mauvais Esprits, I, 408, cf. 406 ; feuilles de —, I, 12.
Cherbourg, I, 396.

cheval (revenant sous forme de), I, 112 ; II, 44, 323, 337 ; diable sous forme de —, II, 327 ; — du diable, II, 332, 333, 350 ; — de revenant, II, XXXIII, 215 ; oreilles de — II, 56 ; —, de la Mort, I, 115 ; — du corbillard, I, 293 ; rêver de —, I, 10 ; — qui s'agenouillent d'eux-mêmes, I, 274 ; — aux pieds de femme, II, 323 ; — sans tête, I, 115 ; II, 328.
chevauchée des morts, I, XXXIII ; II, 165.
cheveux (couper les), I, 88 ; vendre les —, I, 367 ; cheveu qui sert de pont, II, 386 ; — qui ont pris racine dans le sol, II, 192 ; — des noyées, I, 399.
chèvres (âmes sous forme de), II, 44.
chien qui hurle, I, 7, 8 ; femme poursuivie par un — blanc et un — noir, I, 108 ; — qui ramasse une dent, I, 366 ; — brûlé, I, 281 ; âme sous forme de —, II, 292 ; de — noir, II, 44, 253, 280, 284, 293, 303 ; démons sous forme de —, I, 410 ; II, 274 ; — hargneux, II, 386 ; — gardant un mort, II, 262 ; langage des —, I, 4 ; reste mangé par un —, I, 103. Voir meute, mâtins.
chipol-holen, II, 248.
choc. Voir heurter.
choix de la tombe, 72.
chouans, I, 116.
christ qui incline la tête, II, 267.
christianisme, I, LX.
chuchotements, I, 16.
chutes d'objets, I, 5. Voir bruit, tomber.
cicatrice qui fait reconnaître, II, 265.
cidre, II, 79.
ciel, II, 9 ; ombre dans le —, II, 90 ; entre — et enfer, II, 8 ; entre — et terre, II, 376. Voir Paradis.
cierge, I, 8, 9, 100, 261, 265 ; II, 63, 64. Voir chandelle, lumière.
cimetière, I, XLVII-L, 3, 19, 85, 108, 178, 181, 218, 262, 301, 363, 367 ; II, 8, 57, 93, 107, 134, 312 ; arbres du —, I, 301 ; nouveau —, I, 357 ; — réservé, I, 334 ; vieux —, I, 357. Voir charnier.
cinq ans, II, 358 ; — chandelles, I, 9 ; — jours, I, 413 ; — messes, I, 413 ; — noyés, I, 416 ; — sous, II, 97 ; — trépassés, I, 409-414.
cinq cents ans de pénitence, I, 235.
cinquante ans, II, 146 ; — vaches, II, 368.
cire vierge, I, 178 ; croix de —, I, 425. Voir cierge.
citerne (âme dans une), II, 146.
Clark (R.), I, 88, 257, 262.
Clare. Voir Westropp.
Claudien, I, XXV.
Cléden-Poher, I, XLVI.
Cléder, I, LXVIII, 228 ; II, 9.

clefs d'un étang, II, 275.
Clisson, I, 182.
Cloarec (Jean), I, 308.
cloche, I, 10, 18, 102, 274, 358; II, 4, 12, 64, 85 ; — mystérieuses, II, 85, 90 ; — d'Is, I, 431, 436 ; — dans une tombe, I, 431. Voir carillon.
clocher, I, 196 ; — d'Is, I, 436.
clochette, I, 10, 272 ; — de fer, II, 90 ; larmes changées en —, II 103.
cloc'hic ar maro, I, 266. Voir clochette.
Clohars, I, 298.
Clouard (A.), I, xxxix.
clous (poignée de), 195 ; — du cercueil, I, 249.
Cnoc Ainé, II, 73.
Coat-Beuz, I, 48, 49.
Coatfô, II, 284, 293.
Coatfrec, II, 39.
Coatmen, II, 278.
Coatnizan, II, 39.
cochons (âmes sous formes de), II, 42, 44. Voir porc, truie.
cœur d'où pousse une rose, I, 274.
coiffe d'une morte, I, 330, 332 ; — rabattue, I, 32. Voir catiole.
Colin (Dr), I, lxviii.
Collorec, I, 303 ; II, 1, 280.
colombe (âmes sous forme de), I, 390 ; II, 44, 389, 390 ; lutte du corbeau et de la —, I, 108.
colonne d'écume qui montre le chemin, II, 193.
combat. Voir lutte.
Commana, II, 289.
commémoration. Voir *proella*.
communion donnée par un mort, II, 66 ; première —, II, 377. Voir Pâques.
compagnons de la Mort, I, 115.
complainte du charnier, II, 76 ; — des âmes, II, 80-82. Voir *gwerziou*, cantique, ballade.
compter (ne pas), I, 195 ; compter de l'argent, II, 243.
Conairé, I, xxxi.
Condlé, I, xxv, liii, 4
conducteur du corbillard, I, 292.
conducteur des âmes, I, xxiv ; II, 359. Voir colonne.
confessionnal, I, 326, 344.
Cong, I, 296.
conjuration, I, 352 ; II, 130, 252, 254, 283, 290 ; formule de —, I, 423.
Connaught, I, 148.
Connemara, II, 168.
conscrit, I, 84.
construction d'une maison, I, 157-158.
contact avec le sol, I, 101, 377 ; II, 252 ; — d'un noyé, I, 423 ; — de la main d'un mort, I, 262. Voir toucher.
contes, I, lxvi.
conversation des morts, I, 237, 306, 307, 398 ; — des chiens, I, 4 ; — des bœufs, I, 27 ; — des arbres, II, 48. Voir parler.
convoi de fantômes, II, 140.

Voir enterrement, funérailles.
Cooke (J.), II, 238.
coq (intersigne), I, 6 ; coq blanc, I, 218 ; — gris, I, 219 ; — rouge, I, 220 ; sacrifice d'un —, I, 158. Voir chant.
coquette revenant, II, 298.
coquillages, I, 253.
Coranyeit, I, XXIV.
Coray, I, 255, 288, 295 ; II, 100.
corbeau (intersigne), I, 6 ; lutte du — et de la colombe, I, 108 ; âme sous forme de —, II, 44. Voir corneille.
corbillard, I, 291, 292. Voir charrette.
corde de chanvre, II, 9, 238, 283.
cordonnier (galet de), II, 331.
cordons du linceul, I, 249.
Cork, I, 246, 285.
Corn-Cam, I, LXVIII.
corneille (intersigne), I, 6 ; — (damné sous forme de), II, 45
Cornouaille, I, LXVIII, 260, 305, 376 ; II, 75, 79, 155, 296, 324.
Cornwall, I, LXXXII, 7, 12, 35, 64, 82, 92, 101, 115, 149, 223, 233, 262, 302, 357, 367, 419, 431 ; II, 41, 45, 113, 207, 283, 328. Voir Bottrell.
corps de suicidé, I, 335 ; — qui se conserve, I, 391 ; âme sur le —, I, 211 ; marquer le —, I, 265 ; exposition du —, I, 245 ; séparation de l'âme et du —, I, 100, 212, 238. Voir cadavre, buste.
corpse candle, I, 18.
Corre (Charles), II, 67, 168.
Corre (Jeanne-Marie), I, 280, 284 ; II, 148.
corruption du corps, I, 262.
Cosquer (Louise), II, 307.
Cosquer (Le), II, 173.
couches (femmes mortes en), II, 239.
Coudray (Henry), I, 255, 288, 295.
Coudray (Paul), I, 293 ; II, 233.
coucou, I, 12.
coudre sur quelqu'un, I, 249 ; — sur un mort, I, 325.
couette des morts, I, 101. Voir paillasse.
couleur de la mort, I, 189, 279 ; II, 221 ; — de la fumée, I, 367.
couleuvre (sang de), II, 311. Voir serpent.
Coulouarn, I, 383.
coup de vent, I, 15 ; — de marteau, I, 17 ; — à la porte, I, 20, 156, 341 ; — sur une tombe, II, 93 ; — dont l'auteur est invisible, I, 416. Voir bruit.
coupe des morts, I, 303.
courlis, I, 398.
couronnes (quatre), II, 379.
courroie de peau découpée sur un mort, I, 262.
court chemin (le plus), I, 148.
Courtney (miss A.), I, 7, 92, 101, 115, 149, 262, 293, 302, 367, 419, 431 ; II, 37, 45, 113.
couteau, II, 205.

couvrir les vases, I, 256 ; — le feu, I, XXIII.
Coxe, II, 84.
Craigie, I, 396 ; II, 204.
crâne. Voir tête.
crapaud (sang de), II, 311.
craquement de planches, I, 17.
Craz (Jacquette), I, 84 ; II, 55, 93, 94.
Créac'h (Amédée), I, LXVIII, 84 ; II, 84.
Créac'h, II, 337.
création de la Mort, I, 162.
Création du Monde, I, 162.
Crec'h-Avel, I, 107.
crèche, I, 156. Voir écurie.
Crenn, I, 427.
crêpes, I, 264 ; II, 79, 153, 158 ; morte faisant des —, II, 242.
creux d'un arbre (mort dans le), I, 225.
Crierien, I, 398.
crieur de nuit, II, 222.
crime découvert, II, 2 ; — avoué, II, 8. Voir assassiné, meurtre.
crinière longue, I, 128 ; II, 215 ; — rouge, II, 326.
cris des noyés, I, 400, 403.
cristal (toits de), I, 436.
Croaz al Lew-drèz, I, 99.
Croaz ar Brabant, I, 107.
croix du cimetière, I, 142 ; — rouge d'église, I, 436 ; — commémorative, I, 296, 427; — sur le passage d'un enterrement, I, 296 ; — qui s'avancent l'une vers l'autre, I, 99 ; — qui s'enfonce, I, 99 ; — en saule, I, 81 ; — en cire, I, 425 ; arbre de la Croix, II, 365 ; bêches en —, I, 296 ; brins d'herbe en —, II, 275 ; épingles en —, I, 182 ; faux en —, II, 389 ; fourches en —, I, 259 ; serviettes en —, I, 425 ; — sur une monnaie, I, 185, 195 ; — sur le sol, II, 130 ; — sur du sel, I, 177 ; sur du pain, II, 233 ; — sur la poitrine, II, 341. Voir calvaire, signe.
Croker (Cr.), I, XXXIV, 115, 266, 306 ; II, 62, 276.
Crozon, I, 148, 250 ; II, 56.
Cûchulainn, I, XXVII, LIII.
Cuillandre (J.), I, 424 add.
cuillère, II, 319.
cuir (ailes de), II, 143.
Cullaun, I, 441 add.
curiosité punie, I, 118.
Curtin (J.), I, XXXI, XXXII, XXXIV, 5, 85, 145, 149, 230, 249, 267, 279, 288, 327, 391, 394 ; II, 49, 75, 116, 121, 205, 217, 238, 335.
cwn Annwn, II, 294.
cyhiraeth, I, 20.

D

Dagdé, I, XXX.
Dahut, I, LII, 432, 440. Voir Ahès.
daim, I, 11.
Dall an Dluz, II, 9.
Dame rouge, II, 272. Voir femme.
damnés (messe des), I, 365, 366, 378, 381 ; II, 102, 206, 342.

Daniel (Jobenn), I, 160.
Daniel (Marie-Louise), I, 135.
danse des pois, I, 30-31 ; — des morts, I, XXXIII, 330 ; — de l'enfer, II, 355 ; — de nuit, I, 330 ; — autour du feu, II, 73.
Dante, I, XXXVIII.
Dayot (A.), I, 48.
dead coach, I, 115.
Débat du corps et de l'âme, I, 237.
décès consécutif, I, 270.
déchausser (se), I, 301, 377 ; II, 252.
Decombe, I, LXXXIII.
découvrir des trésors, I, 85 ; — un crime, II, 2.
Deeney, I, XXXII, 5, 6, 7, 11, 20, 64, 148, 263, 327 ; II, 25, 44, 54, 250.
Deirdré, I, 302 ; II, 48.
délai de neuf mois, I, 184 ; — de douze mois, I, 143, 179.
délivrer. Voir abréger.
demander (ne pas), II, 69 ; — en mariage, II, 87.
démons, I, XXXIV ; — du vent et de la mer, I, 209 ; — sous forme de chiens, I, 410. Voir diables, mauvais Esprits.
Dénès (Jean), II, 35.
deniers (dix-huit), I, 185, 195.
Denis (saint), II, 359.
dents, I, 178 ; II, 210 ; dent jetée au feu, I, 366 ; perdre une —, I, 366 ; — d'animaux, I, 367.
deok holenn, I, 136.
De profundis, II, 85, 86, 88, 176 ; trois —, I, 196.
Derg (lac) I, XXIX.
dernier mort de l'année, I, 111 ; II, 418 ; — mort enterré, I, 302.
Derrien (Dom Jean), II, 93.
derrière ou devant (être), II, 94, 97, 131.
des Noyers (J.-M.), I, LXXXIII.
destinée. Voir sort.
dette d'un mort, I, XVIII, LV ; II, 122-123, 138, 185, 194. Voir quittance.
deuil : des abeilles, I, 248. Voir mantes.
deux (être), II, 18, 24 ; deux ans, I, 347 ; — baisers de la Vierge, I, 393 ; — bêches, I, 296 ; — brins d'herbe blanche, II, 275 ; — chiens, I, 108 ; — diables, II, 378 ; — épingles, I, 182 ; — fauteuils II, 373 ; — faux, II, 389 ; — fois, I, 295 ; — fourches, I, 259 ; — messes, II, 148 ; — serviettes, I, 425.
devant (être), II, 96, 131.
devez braz, I, 309.
diable, I, 109, 120, 214, 262, 278, 283, 368, 381-383 ; II, 9, 311-353 ; office du —, II, 62 ; cheval du —, II, 326 ; honnêteté du —, II, 312 ; — bafoué, I, 383 ; — marié, II, 349 ; — constructeur, II, 314 ; — sous forme de cheval, II, 327 ; se vendre au —, II, 312 ; noms du —, II, 312 ; diables, I, 372, 374, 375, 378, 379 ; II, 282, 351, 378. Voir démon, Satan, enfer.

dialogue. Voir conversation.
Diboan (saint), I, 101.
dictons, I, 9, 75, 92, 282, 401, 403 ; II, 22, 113, 121, 154, 218, 287, 291, 296, 312, 313, 317, 327, 339. Voir proverbe.
dimanche, I, XLIX, 179 ; travailler le —, I, 131 ; II, 244 ; loi du —, II, 390 ; enterrement le —, I, 92 ; trois — I, 394 ; Roi du —, II, 316.
Dinéault, II, 106, 112, 338, 344.
Dinnshenchus, I, 367, 441.
Disette, I, 136, 141.
disparus en mer, II, 23.
Dispater, I, XIX, LVIII.
distance. Voir intervalle.
divination pour savoir quand on mourra, I, 81-84 ; — par l'os de mouton, I, 4 ; — par la flamme, I, 19. Voir prédiction.
dix ans, I, 319 ; — jeunes filles, I, 100.
dix-huit deniers (pièce de), I, 185, 195.
dixième jeune fille, I, 100.
doigt, II, 61 ; — piqué, I, 251 ; — coupé, I, 350 ; — plus long, I, 186. Voir main, orteil.
Dollo (M.), I, 211 ; II, 25.
don de voir, I, 2-4 ; — de vouer, I, 207.
Donegal, I, XXXVI.
Donn Tetscorach, I, XXXI.
dormir (ne jamais), II, 313.
dos (cadavre sur le), I, 13.
douanier, I, 397.
Douarinou, I, 423.
Douarnenez, I, 267, 397, 429, 430 ; II, 2, 56, 86.
doubier, I, 339.
double (vue du), I, 11.
Douron, I, 140 ; II, 254.
douze coups de minuit, I, 284, 441 ; — diables, II, 351 ; — jours, I, 82 ; — mois, I, 179, 190 ; — pains, II, 232 ; — roseaux, I, 261.
drap blanc, I, 116 ; — volé, I, 347 ; — de la Fête-Dieu, I, 251 ; — sur les murs, I, 245. Voir linceul.
drapeau noir, II, 190.
droit (pied), II, 18. Voir épaule.
druides, I, XIX, XX, XXI, XXVII.
Drutot (Anna), I, 138, 269 ; II, 258.
Duault, II, 317.
duchesse Anne, I, 137-138.
Dufilhol, I, 1, 8 ; II, 80, 123.
Duncan (L. L.), I, XXXIII, 101, 263, 270 ; II, 25, 36.
Dupont, I, 232.
Dyvet, I, 441.

E

eau pour les morts, I, 256 ; — douce pour les noyés, I, 398 ; — bénite, I, 250, 263, 269, 277, 352, 377 ; II, 348 : baptismale, I, 367 ; — sale, I, XXXI ; II, 238 ; emporter de l' —, II, 76 ; rêver d' —, I, 10 ; — tombant goutte à goutte, I, 41 ; — qui sourd, I, 102 ; passer l' —, I, 148,

257 ; II, 335 ; Esprits des —, I, 207 ; image dans l' —, I, 48, 84. Voir asperger, fontaine, ruisseau, mer.
écho, I, 366.
Echtra Condla, I, XXVII.
Echtra Nerai, I, XXX.
Eckleben, I, XXXV.
éclairs, I, 261, 282.
écorces servant de cercueil, I, 252.
Écosse, I, XXXIII, LXXXII, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 19, 20, 55, 67, 69, 101, 102, 149, 158, 177, 178, 214, 215, 245, 248, 249, 256, 257, 261, 262, 263, 265, 266, 267, 269, 281, 288, 297, 300, 328, 334, 357, 365, 395, 419, 441 ; II, 2, 8, 36, 76, 102, 172, 176, 204, 205, 206, 233, 238, 239, 313. Voir Hébrides, Henderson.
écuelle sous le lit, I, 180 ; — des morts, I, 304 ; — brisée, I, 5 ; — sur l'eau, I, 395 ; — sur les tombes, I, 304.
écume (colonne d'), II, 193.
écureuils (enfants sous forme d'), I, 387-389.
écurie du diable, II, 332-333.
égarer (s'), II, 36 ; égarer, II, 152.
église (lampe d'), I, 93 ; — éclairée à minuit, I, 323 ; II, 64, 69 ; — sous-marine, I, 429 ; — de Tréguier, II, 314.
Egremont, I, 369 ; II, 341.
Egromus, I, 369.
Elie, I, 390.
Elliant, I, 294, 334 ; II, 324.
éloge du mort, I, 285-286, 426.
éloigne (fleur qui s'), I, 237 ; lumière qui s' —, I, 232.
embrasser un cadavre, I, 261 ; ne pas —, II, 108. Voir baiser.
empêcher d'avancer, II, 130, 312.
enceinte (femme), I, 84, 335.
encercler les âmes, II, 251. Voir cercle.
Enès Aganton, I, 99.
Enès (l'), I, 155.
Enès-Veur. Voir Ile-Grande.
enfant engendré par un mort, II, 160 ; — sans yeux, qui parle avant d'être né, I, 385 ; — né la nuit, I, 391 ; — qui parle aussitôt né, II, 162 ; — qui marche à reculons, I, 388 ; — qui reconnaît son père, II, 196 ; — — non-baptisé, I, 3, 333 ; — mort sans baptême, I, 262, 334, 385, 389 ; II, 36, 377 ; — mort avant la communion, II, 377 ; pèlerinage pour un — mort, II, 95 ; cercueil d'un nouveau-né, I, 249 ; — pris dans les bras, I, 263 ; — qui préserve des morts, I, 347 ; géant à tête d' —, II, 224 ; sept —, II, 42.
enfer, I, 366, 368, 375 ; II, 8, 256, 378, 390 ; odeur de l'—, I, 281 ; puits de l' —, II, 388 ; route de l' —, II, 311 ; soupirail de l' —, II, 282 ; âme enlevée de l' —, II, 337 ;

voyages des vivants en —, II, 315, 320, 341 ; danse de l' —, II, 355. Voir damnés, diable.
enflure, I, 262.
enfoncer (s') en terre, II, 327.
engins de manœuvre en contact avec un cadavre, I, 423. Voir instruments.
enlever le beurre au voisin, I, 262.
Enniscorthy, I, 253.
Enoch, I, 390.
ensevelissement, I, 248.
enterrement, I, 19, 291-302 ; — le dimanche, I, 92 ; — d'un assassiné, II, 2 ; — de fantômes, I, 8, 67-68 ; chemin suivi par un —, I, 147 ; passage d'un —, I, 178 ; regarder un —, I, 297 ; — suivi par les bestiaux, I, 257 ; — fictif, I, 424. Voir convoi, funérailles.
entraver, I, 249.
entrer dans une maison neuve, I, 157.
envers. Voir rebours.
envieux, II, 375, 388.
envoûtement (formule d'), I, 182, 194. Voir vouer.
épaule droite (par dessus l'), I, 102.
épave (miroir), II, 169.
épée, II, 205.
épervier *(sparfel)*, I, 7.
épi à sept têtes, I, 4.
épine (talisman), II, 336.
épingles, I, 33, 182, 249.
Épopée irlandaise, I, xxv xxvii.
épouse. Voir femme.
Ericht, I, 441.
Ernault (E.), I, xlv ; II, 313.
Ervoanik Plouillo, I, 112, 310.
Esprit des eaux, I, 207 ; — (mauvais), I, 148, 261, 263, 265, 332 ; II, 227, 313, 335.
étang, I, 59 ; — où se tient une âme, II, 32, 138, 279 ; — contenant des noyés, II, 276.
état de grâce, I, 255 ; II, 365 ; — intermédiaire à la vie et à la mort, I, 391.
éternuement, I, 102.
étincelle (talisman), II, 336.
étoile qui montre le chemin, II, 193 ; trois —, II, 94 ; levée de neuf —, II, 61 ; — du Paradis, II, 373 ; âmes sous forme d' —, I, 390. Voir Voie lactée.
étole, II, 253, 255, 292, 303.
étrille changée en montagne, II, 336.
Eunius (vie de Louis), I, xxxix.
euphorbe, I, 103.
Eve, I, 163.
évocation d'un mort, II, 108.
exorcisme, I, 344 ; II, 253, 273, 303.
experians, I, 11.
exposition du corps, I, 245.
Extrême-onction, I, 25 ; II, 69.

F

face contre terre, II, 206, 292.
facéties d'un mort, II, 149-163.

Fand, I, LII.
fantômes (enterrement de), I, 8, 67-68 ; II, 140 ; chevauchée de —, II, 165 ; formule contre les —, II, 130, 203. Voir ombre, revenant, apparition.
Faou (Le), II, 321, 323.
Faouët (Le), I, 72, 74, 171, 175 ; II, 309.
fardeau allégé, I, 345 ; II, 97 ; — invisible, II, 131 ; porter un —, I, 439. Voir poids.
faucille, II, 4.
faute. Voir manquement.
fauteuils chauffés au rouge, II, 342 ; quatre —, II, 379.
faux de la mort, I, 113, 131-135 ; — en croix, II, 389 ; hommes armés de —, II, 371.
fées, I, XXVI-XXXIV ; II, 17, 121, 168, 206, 238 ; danses des —, II, 62 ; musique des —, I, 414 ; enlèvement par les —, I, XXXIII. Voir *sidhe*, *groac'h*.
Félice (Ph. de), I, XXXVI.
femme enceinte, I, 84, 335 ; — morte en couches, II, 239 ; — abandonnée, II, 250 ; — sur des bateaux de pêche, II, 86 ; — aux deux chiens, I, 108 ; — blanche, II, 142 ; — sans tête, I, 230; — sous forme de cheval, II, 323 ; trois —, II, 243 ; — d'un ange, II, 381 ; — du diable, II, 349 ; — d'un mort, II, 161 ; — conduisant des noyés, I, 398 ; — âgée, I, 256. Voir dame, princesse, duchesse.
fenêtre ouverte, I, 127, 310, 214 ; regarder par la —, I, 297. Voir ouverture, vitre.
fer, I, XXXIII, 256 ; II, 205. Voir acier.
fermer. Voir couvrir, porte.
ferré (cheval non-), II, 321.
Ferrier (saint Vincent), I, 234.
fetch candle, I, 18.
Fête-Dieu (draps de la), I, 251.
fête des âmes, II, 61-63.
feu de tourbe, I, 102 ; emporter du —, II, 76 ; dent jetée au —, I, 366 ; — à une gaule, II, 279 ; — à un linceul, I, 365 ; — pour les morts, II, 22, 23, 80 ; — du purgatoire, II, 45 ; — de la Saint-Jean, II, 72 ; — de joie, II, 195 ; boule de —, I, 19 ; cercle de —, I, 261 ; fouet de —, II, 249 ; château de —, II, 372 ; mer de —, II, 387 ; roues de —, II, 342 ; couvrir le —, I, XXX ; donner du —, I, 406. Voir flamme, foyer.
feuilles de chêne, I, 12 ; — qui chantent, I, 315 ; — qui bruissent, II, 62, 82 ; — de lierre, I, 82.
Feunteun-an-Ankou, I, 83.
fiancée d'un mort, II, 207-216.
Fiche (Marie-Jeanne), I, 9, 249, 262.
fièvre (guérison de la), I, 280.

fil à l'orteil d'un cadavre, I, 249 ; — de laine, II, 389.
fileur revenant, II, 164-167 ; fileuses, I, 285.
fili, I, XXXIV.
fin du monde, I, 93, 99 ; II, 36.
finir. Voir terminer.
Finistère, I, 302, 376 ; II, 344. Voir Cambry.
Fis Adamnâin, II, 50, 359, 368, 378, 387.
Fitzgerald (D.), II, 25, 73, 142, 204.
flamme (divination par la), I, 19 ; plante passée par les flammes, II, 74. Voir feu, treuil.
fleurs sur le lit du mort, I, 367 ; âme sous forme de —, I, 237, cf. 214 ; — sans odeur, II, 350 ; — sortant du cœur, I, 274 ; jus de —, I, 103.
flip, I, 119.
foar ar zoul, I, 188.
Foarlac'h ,II, 5.
foin gâté, I, 258-260.
follet. Voir lutin.
fois. Voir deux, trois, neuf.
fondations d'une maison, I, 158.
fontaine miraculeuse, II, 259-260. Voir source, puits.
forêt (brosse changée en), II, 336.
forgeron de la Mort, I, 132-135.
formule d'envoûtement, I , 185, 194, cf. 181 ; — d'offrande, II, 319 ; — pour parler des morts, I, 287 ; — pour écarter un fantôme, II, 130, 203 ; — de conjuration, I, 423.
fosse, I, 294, 357-359 ; — pleine de coquillages, I, 253; — revêtue de gazon, I, 253 ; — nouvelle, II, 312. Voir tombe.
fossoyeur, I, 357-362.
Fothad, II, 204.
Fouesnant, II, 173.
fouet de feu, II, 249 ; — (croix tracée avec un), II, 130.
fouetter un mort, II, 109 ; ne pas — des chevaux, I, 293. Voir battre.
fouine (revenant sous forme de), I, 112.
foule (rumeur de), I, 18.
Fouquet, I, 328 ; II, 29.
Fouquet (Tine), I, 432.
Fouquet (Jeffe), II, 85.
fourche à ajoncs, I, 299, 301 ; — en croix, I, 259.
foyer (revenant près du), II, 53.
Fragan, II, 271.
frairies, II, 83.
Francs, I, XXIII.
franchir le seuil, I, 184 ; — un cadavre, I, 272. Voir passer.
frapper un chien (ne pas), II, 304. Voir coup.
Frazer (J.-G.), I, 149, 178, 214, 248, 266, 396 ; II, 102, 172.
Fréminville, I, 301.
frikadek bolc'h, II, 208.
Frison (J.), II, 223.

frisson subit, I, 11.
froid des morts, I, 346 ; II, 49, 73, 143.
fromage, I, 394.
Fulup (Naïc), I, 383.
fumée (revenant dissipé en), I, 229 ; II, 123, 148 ; odeur de —, I, 372 ; divination par la —, I, 367, 368. Voir vapeur.
fumer sur les tombes, I, 303.
funérailles des Gaulois, I, XIX. Voir, convoi, enterrement.
fusil volé, I, 191-197 ; coups de —, II, 39. Voir plomb.

G

Gabelle, I, 136.
Gabino, II, 223.
Gaëls, I, LI. Voir Ecosse, Irlande.
Gaidoz, I, XVII, XX, XXXIX, 82, 237, 250 ; II, 48, 74.
Galabert, I, 410.
galet de cordonnier, II, 331.
Galles, I, LXXXII, 2, 4, 6, 7, 8, 12, 13, 17, 18, 64, 68, 70, 82, 92, 177, 178, 212, 214; 237, 263, 265, 282, 292 add., 300, 365, 367, 394, 441.; II, 8, 56, 62, 80, 84, 143, 294, 302. Voir Owen (E.).
Galway, II, 25, 26, 43.
garde du cimetière, I, 302 ; — de la maison, I, 298-300.
garennes, I, 147 ; II, 151.
gâteau d'orge, II, 233.
gauche (main), I, 196.
gaule blanche, II, 279, 365 ; — qui guide, II, 365. Voir baguette.
Gaulois, I, XIX, XXI, LI. Voir Celtes.
gazon (motte de), I, 177, 253 ; enfants changés en —, II, 377. Voir herbe.
géant, I, XLII ; — à tête d'enfant, II, 224 ; — en enfer, II, 316.
Geffroy (Baptiste), I, 347, 363, 374 ; II, 293, 333.
gendarmes, II, 198.
Génie de la mer, II, 276.
génisse. Voir vache.
Gernès (ar), I, 136, 141.
Gewr, I, XLII.
Giolla gan sáilibh, II, 162.
glace (talisman), II, 336.
glace, II, 172 ; glace qui tombe, I, 5. Voir miroir, vitre.
gland de chêne, II, 27.
glas, II, 85. Voir cloches.
Goanvic, I, 38.
gobelin, II, 223.
Goël ann Anaon, II, 75.
goéland, I, 398.
Goëlo, I, LXVIII, 32, 200, 305.
goémon (panier à), I, 207.
golo lutic, I, 197. Voir *lutic*.
Gomez (Mme de), II, 202.
Goodrich-Freer, I, 6, 7, 8, 12, 41, 82, 88, 158, 177, 245, 249, 262, 270, 303, 367, 402, 419, 423 ; II, 29.
Gostalen (Nanna), II, 323.
Gouarec. Voir P.-Y. Sébillot.
Gouesnac'h, I, 298.
gouffre de l'enfer, II, 389.
Goulien, I, 354.
Goulven (saint), II, 98.
Goulven, II, 71.
Gourin, I, 101.

gourmande, II, 244, 303.
gouttes de sang, I, 55 ; — d'eau, I, 269 ; — de rosée (talisman), II, 336.
grâces, I, 223. Voir prières.
grain ni moulu, ni cuit, I, 4 ; longueur d'un —, I, 99 ; II, 138 ; — de lin, I, 378.
Grallon, I, LII, 432, 440 ; II, 272.
Grande-Bretagne, I, XXIII.
gratitude. Voir reconnaissant.
Gregic a Rom, II, 271.
Gregor (W.), I, 5, 9, 13, 17, 19, 20, 55, 69, 101, 102, 177, 178, 214, 215, 245, 256, 262, 263, 265, 269, 282, 297, 300, 328, 335, 365, 395, 419, 423, 441 ; II, 8, 36, 172, 176, 238, 312.
grimper et retomber, II, 370.
gris (mort), II, 98, 390.
grive (âme sous forme de), II, 44.
groac'h, I, 64, 141 ; II, 143, 272 ; — *an holen*, II, 70 ; — *ar Sabbad*, I, 207. Voir vieille, fée.
Groix (enfer de), I, XLII.
grosse (femme). Voir enceinte.
Grosseteste (Robert), I, 237.
grotte (âme dans une), I, 397.
Gueltraz, I, 398, 415, 439. Voir Saint-Gildas.
Guémené-sur-Scorff, I, 111,, 328.
Guérin (Victor), I, LXVIII, 83 ; II, 311.
guérison, II, 260 ; pronostics de —, I, 101-103.
Guerlesquin, I, 83 ; II, 35.
Guern (Le), I,329.
Guern, I, 101.
Guerneur (Marguerite), I, 45.
Guernoter, I, 309.
gui, I, 245.
guide. Voir conducteur.
Guillermic, II, 281.
Guimilliau, I, XLIV.
Guindy, I, 17.
Guinevez, II, 259.
Guingalræus, I, 440.
Guingamp, I, 376, 394, 395 II, 84.
Gurunhuël, II, 288.
gwadigennou, I, 143.
gwastel, II, 46.
Gwennklan, I, XLII.
Gwénolé, I, 432, 440 ; II, 170, 271.
gwerziou, I, LXVI ; *gwerz ar Garnel*, II, 76 ; — de la pénitente de Lochrist, II, 259; — de Trogadek, II, 258 ; — de l'enfer, II, 354. Voir complainte.
Gwerziou Breiz-Izel, I, 34, 275, 390 ; II, 53, 92, 103, 342. Voir Luzel.
gwin ardant, I, 276.
gwrach y Rhibyn, II, 143.
Gwyddno Garanhir, I, 441.
Gwynedd (puits de), I, 82.
Gwynn ab Nudd, II, 294.

H

Habasque, I, 190.
habits. Voir vêtements.
Haddon, I, XXXIV, 9, 148, 178, 246, 249, 296, 303, 395 ; II, 1, 2, 36, 41, 76.

haies (âmes dans les), II, 25, 89.
haleine. Voir souffle.
Hamon (Ollier), I, 275.
hareng, I, 335.
haut-bout, I, LXII, 159.
Haute-Bretagne, I, LXXXII.
Haute-Cornouaille, II, 1.
Haut-Léon, I, 369 ; II, 271.
Hébrides. Voir Goodrich Freer, Mac Phail, Lewis, Skye, South-Uist.
Hellan (Le), II, 271.
Hémon (P.), I, 184.
Henderson (G.), I, 10, 12, 111, 156, 212, 234, 256, 335 ; II, 1, 8.
Henry (abbé), II, 79.
hent ar Maro, hent corf, I, 148.
herbe de Saint-Jean, II, 75 ; deux brins d' — blanche, II, 275. Voir gazon.
Herefordshire, II, 62.
Herpin (E.), II, 36.
Herland (Dr), I, LXVIII.
Hervé (saint), I, 377.
hêtre (âme sous forme de), II, 48, 52.
heure mauvaise), I, 218 ; — des morts, II, 92 ; — indues, II, 24, 110, 145 ; — impaires, I, 301 ; délai de trois —; I, 109.
Heuriou Briz, I, 265.
heurter le cercueil, I, 285, 296.
hibou (revenant sous forme de), I, 112 ; II, 44.
Hingant, II, 113.
Hinger-Vihan, I, 383.
hiver (éclair en), I, 282.
Homère, I, 377.
hommes rouges (trois), I, XXXI; — rouge glacé, II, 49 ; — revenant de l'enfer, II, 320 ; — surnaturel, II, 192.
honnêteté du diable, II, 312.
hopper-noz, I, LIV ; II, 223, 239.
horloge, I, 10 ; — arrêtée, I 263 ; II, 171.
Hostiou (Marie), II, 83, 102, 163, 328.
Hourmant, II, 1.
huguenots, I, XLIX, 334.
huit jours, I, 1, 397 ; II, 319. Voir semaine.
Huitellour Nouz, II, 24.
hurlement des chiens, I, 7.
Hyde (D.), I, XVII, 5, 85, 109, 285, 363 ; II, 8, 194.
hydromel, I, XXVI.

I

Iannic ann ôd, I, 404, 406 ; II, 239. Voir Yannic ann ôd.
idiots, I, 401.
Ieun Elez, II, 290, 291. Cf. Yeun Elez.
if fendu par le vent, I, 282 ; — poussant sur un cadavre, II, 48. Cf. I, 301.
igromancerie, I, 369.
Ile-aux-Moines, I, 404 ; II, 79.
Ile-Canton, I, 99.
Ile-Grande, I, 99, 391 ; II, 124.
îles-fantômes, I, 441 add.
Illiec (île). Voir Zilick.
image dans l'eau, I, 49, 84.

impaires (heures), I, 301 ; nuits —, II, 138.
imprécation, II, 238. Voir malédiction, souhait.
incendie, I, 158.
incinération, I, xx.
incliner trois fois la tête, I, 189, 190. Cf. II, 267.
index des livres cités, I, LXXXVII-XC.
indues (heures), I, 93 ; II, 24, 145.
infanticide, I, 384.
inscription bretonne de la Martyre, I, XLV ; — sur une porte, II, 274 ; — d'Ouessant, I, 427.
insecte, 13. Voir abeille, mouche.
instruments de travail, I, 224, 236 ; II, 122, 130, 204 ; — d'un meurtre, II, 4. Voir engins, manche, charrue, bêche, soc, fourche.
interpeller. Voir parler.
interrompre, I, 279.
intersignes, I, 1-79, 93, 366, 367 ; II, 239. Voir annonciateur, avant-coureur, présage, pronostic, pressentiment.
intervalle qui ne diminue pas, I. 260. Voir année.
invisibles (hommes), II, 96 ; daim —, I, 11 ; revenant — II, 8 ; matelots —, I, 421.
invocation, II, 352. Voir prière.
Iouenn Kerménou, II, 202.
irlandaise (épopée), I, XXV.
Irlande, I, XVII, XXV-XXXVIII, LIII, LIX, LXXXII, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 15, 17, 20, 64, 83, 85, 88, 99, 102, 109, 115, 116, 143, 145, 148, 158, 165, 177, 178, 212, 215, 220, 230, 234, 236, 237, 245, 246, 248, 249, 253, 260, 261, 262, 263, 265, 266, 267, 270, 279, 285, 288, 292, 296, 297, 302, 303, 327, 332, 357, 363, 391, 394, 395, 414, 441 ; II, 1, 2, 3, 8, 9, 17, 19, 24, 25, 26, 36, 41, 43, 44, 45, 48, 49, 50, 54, 56, 62, 67, 73, 74, 75, 76, 79, 102, 108, 116, 121, 132, 139, 142, 162, 165, 168, 194, 204, 205, 215, 217, 223, 238, 239, 250, 276, 280, 316, 335, 350, 379. Voir Clare, Cork, Enniscorthy, Galway, Kerry, Kilcurry, Westmeath, Wexford.
Is, I, 429-441 ; II, 272.
Islande, I, LXX, 420.
ivrognes, I, 276, 287, 334 ; II, 311, 357, 358.

J

Jacob, I, 162.
jardins sous-marins d'Is, I, 435.
Jaudy (rivière de), I, 89, 182, 377.
Javré. Voir Geffroy.
Jean (saint), I, 162 ; II, 36, 61.
Jean de Calais, II, 199-202.
Jean Carré, II, 178-199, 202.
Jersey, I, LXX.
Jérusalem, II, 365.

Jésus, I, 161 ; II, 61, 377.
Jésus-Christ (apparition de), I, 95.
jeter une pierre, II, 1 ; — des sorts, I, 179.
jeu d'enfant, II, 371 ; — aux veillées funèbres, I, 265, 277.
jeudi, I, 103.
jeun (à), I, 179, 185.
jeûner un an et un jour, I, 226.
Jobbé-Duval (L.), I, 184.
joie extraordinaire, I, 13.
Jollivet, I, 81.
Jones (Bryan J.), I, 115, 236 ; II, 44, 75, 239, 280.
Jorand (saint), I, 273.
Josaphat (vallée de), II, 78.
joueur en enfer, II, 316.
jour (un an et un), I, 226.
Jour de l'An, II, 21, 88.
Jour des morts, II, 75, 83, 86.
Jugement dernier, II, 26, 44, 358.
Jugement particulier, I, 211.
Juif, II, 187, 191, 198.
Junter (Laur ar), I, 162.

K

kannerezed-noz, I, LIV.
Kanouennou santel, II, 78.
karellik, I, 5.
karriguel ann Ankou, I, 114.
karrik ann Ankou, I, 114, 123.
Katic Coz, II, 60.
kef ann Anaon, II, 80.
Kelleher (A.), II, 223.
Kéménet-Illy, II, 271.
Kemper. Voir Quimper.
Kennedy, I, XXXIV, 4, 11, 13, 304 ; II, 56, 102, 108, 142, 238, 250.
Keraméné, II, 246.
Keranniou, II, 149.
Kerantour, I, 120.
Kérardven. Voir Dufilhol.
Kerbérennès, II, 12, 141.
Kerbeulven, II, 360.
Kerbeuzec (H. de), I, 82, 185.
Kerbéval, II, 191.
Kerdrenkenn, I, 119.
Kéresper, I, 143.
Kerfeunteun, I, 48 ; II, 307.
Kerfot, I, 137.
Kergogn, I, 59.
Kerham, I, 304, 384 ; II, 39.
Kerhoas (Mlle), I, 318.
Kéribot, II, 164.
Ker-Is, I, LII-LIII, LV, 429-441.
Kerlann, I, 149.
Kerlestr, II, 296.
Kermaria, I, 250.
Kermaria-an-Isquit, II, 354.
Kermaria-Sulard, II, 118.
Kermarquer, I, 63, 66.
Kernès. Voir *Gernès (ar)*.
Kerniz, I, 104.
Kerry, I, 253, 285 ; II, 41.
Kersaliou, I, 258, 315.
Kervas, II, 12.
Kervénou, I, 110, 171.
Kervézenn, I, 67, 68, 70, 71.
Kilcurry, I, 7, 13, 115, 236 ; II, 76, 239.
Kildare, I, 367.
Kilmurry, I, 303.
Kilranelagh, I, 303.
Kinahan (G. H.), I, 6, 13, 148, 215, 249, 266, 285, 296,

Korrec (Le), I, 137.
korrigan, I, 404. Voir lutin.
Krapp (G. Ph.), I, XXXVI.
Kreisker, II, 372.

L

laboureur revenant, II, 119 ; laboureurs de l'autre monde, II, 315, 389, 390.
Labous, I, LXVIII.
Labraid, I, LIX.
Labraid Lorc, II, 56.
La Clarté, II, 139.
La Feuillée, II, 154.
lait des âmes, I, 235, 256, 268 ; — caillé pour les âmes, II, 79 ; emporter du —, II, 76 ; — de nourrice, I, 103.
lamentation funèbre, I, 265, 285.
lampe des églises, I, 93.
Lande-Haute. II, 13.
Landeleau, II, 91.
Landévennec, I, 407.
Landerneau, I, 368 ; II, 154, 321.
Landivisiau, I, XLVI.
langage des bœufs, I, 27, 28, 29 — des chiens, I, 41.
Langoat, 1, 186 ; 141.
Lahouarneau, II, 139
Lanloup, 1, 8
Lanmeur, 1, 84, 140 ; II, 55, 93, 94.
Lannédern, XLIV.
Lannion, 1, 140, 302, 366, 376 ; II, 5, 39, 124, 247.
Lanniron, II, 255.
Lanoë, II, 270.
Lanrivain, I, XLIV.
Lanrivoaré (cimetière de), I, 301.
Lanroz, I, 402.
lanternes, I, 294.
larmes (intersigne), I, 12 ; — pour les morts, II, 102, 111; — changées en pluie de feu, II, 102 ; en clochettes, II, 103 ; seau rempli de —, II, 101. Voir pleurer.
Larminie, I, XXXIII, 332 ; II, 194, 315.
Laur (Lauric), I, 303 ; II, 88.
laurier, I, 245.
lavandières de nuit, I, LIV, 60, 333 ; II, 234-239.
Lavenot, II, 61.
laver les pieds, II, 237, 238 ; — les vêtements d'une morte, II, 239. Voir propreté.
Laz, I, 308.
Laz (Perrine), I, 88.
Le Baud (P.), I, 440.
Le Bec (Louise), II, 388.
Le Bouar, I, 74.
Le Bour, I, 356, 403.
Le Bras, II, 279.
Le Bras (Joseph), I, LXVIII.
Le Bras (Mme), I, 267.
Le Braz (Ch.), I, 95.
Le Braz (N.-M.), I, 141, 252, 265, 292, 306 ; II, 255, 320.
Le Bris, I, 265.
Le Calvez, I, 8, 10, 20, 29, 256, 366 ; II, 176.
Le Carguet, I, 3, 376, 418 ; II, 223, 315.
Le Coat (Joseph), I, 182.
Le Coat, I, 147.
Le Corre, I, LXVIII.
Lédan, II, 270.

Le Diberder (Y.), I, 2, 112, 390 ; II, 113, 223.
Le Duigou, I, 101.
Le Flem (Marie-Yvonne), I, 401 ; II, 123, 221.
légende (formation d'une), I, LXIV-LXVI, 94-98, 334.
Le Goff (Pierre), I, 4, 151, 229, 408 ; II, 29, 315.
Le Goffic (Ch.), I, 391, 431.
Le Grand (Albert), I, 134, 440.
Le Guennec, I, XXXIX.
Léguer, I, 377.
Leitrim, I, 7, 101, 263, 265, 270 ; II, 25.
Le Leuxhe (Mlle), II, 309.
Le Mare, I, 21.
Le Men, I, 141 ; II, 67, 163, 203, 224, 238, 315.
Le Moal (Perrine), I, 184.
Le Nobletz, I, 82, 256.
Léon, I, LXVIII, 100, 367 ; II, 253, 256, 259, 271, 313.
Le Roux (F.), I, 81, 179 ; II, 86, 204.
Le Rouzic (Z.), I, 2, 6, 7, 10, 11, 17, 20, 68, 101, 112, 115, 116, 118, 230, 245, 260, 327, 328, 401, 404 ; II, 24, 38, 41, 43, 44, 45, 90, 96, 113, 140, 152, 155, 157, 204, 223, 237, 239, 294.
Le Rûn (Pierre), I, 131.
Lescadou, I, 281.
Leschiagat, I, 39.
Lescop (Catherine), I, 260.
Lesneven, I, 248 ; II, 23, 257.
lettres. Voir caractères.
Le Vay (Marie-Jeanne), I, 47.
Lewis (île), I, 11, 394. Voir Hébrides.
Lexobie, I, 431.
lézard (âme sous forme de), I, 212.
L'Horset (A.-M.), I, 273.
liard, I, 179 ; — dans un sabot, I, 185 ; croix sur un —, I, 195. Voir monnaie.
libations sur les tombes, I, 268.
lierre (divination par les feuilles de), I, 82.
lieu de naissance, I, 236.
lièvre (âme sous forme de), II, 39-41.
ligne qui sépare le domaine de Dieu de celui du diable, II, 330.
limbes, II, 36.
Limerick, I, 265, 285.
lin (écrasement des capsules de), II, 208 ; graine de —, I, 378.
linceul, I, 18, 60, 248, 262, 323, 325, 326, 328, 339, 343, 346, 365 ; II, 31, 262. Voir drap, suaire.
linge (intersigne), I, 10 ; — qui pèse, I, 18 ; — qui revient, II, 262.
lire à rebours, I, 185, 374 ; — le breton, II, 274.
lit d'un mort, I, 270 ; écuelle sous le — I, 180.
lit-clos, I, 124, 197 ; II, 157.
Livre Noir de Carmarthen, I, 237.
livre vivant, I, 369 ; — noir, II 108 ; grand —, I, 368 ; II, 283 ; — à écrire, II, 379 ; — d'heures, I, 365.
Llanaelhaearn, I, LXII.

Llyn Syfaddon, I, 441.
Lobineau (Dom), II, 98.
Locarn, II, 318.
Loch-Derg, I, XXXVI, XLI.
Lochrist-an-Izelvet, II, 259.
Locmariaquer, I, 404.
Loc-Ronan, II, 89.
Loguivy, I, 81, 297.
L'Ollivier (Claude), I, 250 ; II, 105.
Lomikel, I, 436. Voir Saint-Michel-en-grève.
Londres, II, 182, 183.
Longeard (Mme), I, 18.
longueur d'un grain, I, 99 ; II, 138 ; — de cercueil, II, 90, 91, cf. 138.
Lope de Vega, I, XXXIX.
Loqueffret, I, XLII.
Loquémau, II, 138.
Loquétou, II, 317.
Lorédan (J.), II, 309.
Loth, I, 440.
Loth (J.), I, XVII, XIX, 101, 237, 261, 328, 404, 441 ; II, 223, 294, 328, 378.
Loti (P.), I, 48.
Louannec, II, 119.
Louargat, I, 376 ; II, 209, 284, 293.
Louth, Voir Kilcurry.
louzaouenn Sant Iann, II, 74.
Lucain, I, XXI, XXVI.
Lucrèce, I, LXXXI.
Lughnasadh, II, 76.
lumière (intersigne), I, 18, 37 ; — blanche, I, 46 ; — sur l'eau, I, 395, 410 ; — qui s'éloigne, I, 232 ; — qui marche, I, 260 ; — sur une tombe, I, 260, 388 ; — sur le Ménez-Bré, I, 383. Voir chandelle, cierge.
lumineuse (personne), I, 19.
lundi, I, 185, 357.
lune (clair de), I, 391 ; — (nouvelle), II, 250.
lutic, I, 284. Voir *golo lutic*.
lutin, II, 163. Voir korrigan.
lutte du corbeau et de la colombe, I, 108 ; — avec un revenant, I, 327 ; II, 253. Voir bataille.
Luyer (Mgr), II, 255.
Luzel, I, LXIII, LXXII, 29, 104, 108, 115, 214, 233, 274, 328, 346, 368, 390, 406, 427 ; II, 13, 19, 38, 44, 61, 67, 96, 98, 101, 163, 202, 209, 258, 270, 281, 311, 337, 344, 389, 390. Voir *Gwerziou*.
Lyon, II, 283.

M

Mabinogion, I, XXIV, 261, 441; II, 56, 328.
Mac Analty, I, 14 ; II, 26.
Mac Innes, II, 102.
Mac Phail, I, 11, 13, 394 ; II, 2, 8, 36, 239.
Madeleneau, I, LXVIII ; II, 313.
Maël-Carhaix, II, 288.
Maelduin, I, 363.
magie. Voir agrippa, conjuration, sorcellerie.
Mag-Mell, I, XXV, XXVI, LII, LIX.
Mag Tured. Voir Moytura.
Mahé (abbé), I, 8, 29, 41 ; II, 223.

Mahé (Joseph), I, 301.
Maho (Catherine), I, 242.
Mai (1er), I, 18, 83 ; II, 62, 76, 328 ; mois de — néfaste, I, 84. Voir Belténé.
maillet béni, I, 101.
main gauche, I, 196 ;— du diable, II, 332 ; main dans la —, I, 4 ; tache sur la —, I, 9 ; — sur la porte, I, 35 ; — portant une lumière, I, 35 ; — d'une noyée, I, 355 ; — sortie d'une tombe, I, 351 ; toucher la — d'un mort, I, 262 ; — invisible, I, 281, 401 ; — vides, I, 378. Voir doigt.
Maine, I, LXXXII.
Mainguy (Laur), I, LXXV, 423.
Mainguy (Marie-Yvonne), I, 116, 123.
maison bretonne, I, LXI, 159 ; toit d'une —, I, 88 ; — brûlée, I, 158 ; — neuve, I, 157 add. ; cadavre dans une —, I, 88 ; — visitée par les morts, II, 83 ; — gardée par une morte, I, 298-300. Voir toit, fondations.
mal de dent, I, 366 ; — de tête, I, 262, 280.
malades, I, 88, 94, 103 ; II, 260.
Malaen (march), II, 328.
malédiction, I, 202 ; II, 19, 248. Voir imprécation.
Man (île de), I, XXXII, LXXXI I, 19, 83 ; II, 252.
Manche (La), I, 377.
manche d'un outil, I, 229.
Manchec (Marie), I, 71, 414.
manger (ne pas), I, XXXII, 144, 145 ; II, 327, 349. Voir nourriture, repas.
manne d'osier, I, 207.
manquée (opération), I, 3-4.
manquement puni, II, 2. Voir faute.
mantes de deuil, I, 247.
maouès-noz, II, 237.
marâtre, II, 264-266.
Marc de Cornouaille (roi), II, 56.
Marc'h (roi), I, XLII ; II, 56-59.
March ab Meirchion, II, 56.
march Malaen, II, 328.
marchands d'Is, I, 431, 437. Voir mercier.
marc'h-cleut, I, 149.
marcher à reculons, I, 88 ; — en sens inverse du soleil, I, 196 ; — sur la mer, II, 189, 276 ; — sur une tombe, I, 143, 335 ; — sur des âmes, I, 372.
Mardi gras, II, 75.
mare à traverser, II, 389 ; — de poix, II, 332.
marée. Voir mer.
mari (premier), II, 219 ; — absent le jour, II, 384.
mariage (cierge du), I, 8 ; demande en —, II, 87 ; billet de —, II, 217. Voir remarier.
Marie (sainte), II, 57-59. Voir Vierge.
Marie de France, I, XXXVIII, 440.
mariée (robe de), II, 296.

mariés (mal), II, 375.
Marillier (Léon), I, XI-XV, LX, LXXIX et Appendice.
marin (mort de), I, 41, 431. Voir pêcheur.
Marion du Faouët, II, 308.
Marquer (F.), I, 5, 7 ; II, 22, 239, 334.
marquer le corps, I, 265.
marraine, I, 84 ; II, 71.
marteau (coups de), I, 17.
Martin (Henri), I, XXI.
Martyre (La), I, XLV.
Marzin, I, 419.
matelas. Voir couette.
mâtins du Diable, I, 109.
Mathurin (saint), II, 359.
Mauricet (A.), II, 80.
mauvais Esprits, I, 148, 261, 263, 265 ; II, 44, 313, 335.
mécontents de leur sort (gens), II, 374.
Medb, I, XXX.
médecin, I, 94.
médecine populaire, I, 103, 178, 280. Voir fièvre, mal, pincées, remède, verrues.
médianoche, I, 264.
médire des morts (ne pas), I, 287 ; II, 232.
médius plus long, I, 186.
mel beniguel, I, 101.
Méla, I, XX, 209.
Mélennic, I, 294.
ménagère revenant, II, 120.
mendiants souhaiteurs de bonne année, II, 88 ; mendiantes, I, 285. Voir pauvres.
mendier pour les morts, II, 84.
Ménez (Le), I, 162.
Ménez-Aré, II, 154, 280, 304. Voir Arez.
Ménez-Bré, I, XLII, 376-377 ; — illuminé, I, 383 ; II, 209, 283, 370.
Ménez-Hom, I, XLII, 376 ; II, 56, 338.
Ménez-Kelc'h, II, 56.
Ménez-Mikel, I, LXVIII, 376 ; II, 154, 336. Voir Saint-Michel.
menhir, II, 315.
mensonge puni, I, XXXI ; — à propos d'un mort, I, 288.
menuisiers, I, 5, 17. Voir planches.
mer (vie qui va et vient avec la), I, 89 ; marcher sur la —, II, 189, 276 ; — de feu, II, 387 ; génie de la —, II, 276 ; — qui se dévore elle-même, II, 367, 375. Voir vagues.
Mer rouge, II, 138.
mercier en enfer, II, 256.
mère dénaturée, I, 384 ; — qui revient, II, 116 ; — trop pleurée, II, 99 ; — pleurant trop, II, 106.
mérites transférés, II, 254.
merle (âme sous forme de), II, 44.
mermaid, I, 434, add.
messe (assister à la), II, 376 ; répondre la —, I, 430 ; II, 371-377 ; — des âmes, I, 76-78 ; II, 63 ; — pour un mort, I, 231 ; — réclamée, I, 361 ; II, 204 ; — qui délivre, I, 317 ; II, 147 ; mort assistant à la —, II, 98 ; —

de trentaine, I, 368, 376-378, 379, 389 ; — noire, II, 273 ; — dite à rebours, I, 376 ; — de minuit, II, 61 ; deux —, II, 147 ; vingt-cinq —, I, 413 ; trente —, I, 376 ; diable à la —, II, 348-349. Voir office.
métamorphose en chien noir, II, 280, 303. Voir baquet, brosse, étrille.
métempsycose, I, xx.
meubles aspergés, I, 269.
meule arrêtée, I, 178.
meunier, II, 232.
meurtre (instrument d'un), II, 4. Voir crime.
meurtrier. Voir assassin.
meutes de revenants, II, 291. Voir chien.
Meyer (Kuno), I, xxxi, 92.
Mézou Meur, I, 311 ; II, 209.
micamo, I, 187.
Michel (saint), II, 291, 359.
Midas (roi), II, 56.
miel, I, 268.
Milin, I, 251, 395, 396.
mineurs, I, 35.
Min Guenn, I, 37.
Minihy (Le), I, 124 ; II, 119.
minuit, I, 83, 115, 231, 266, 284, 325, 333, 345, 377, 387, 441 ; II, 24, 54, 62, 69, 92, 100, 107, 165, 168, 211, 299, 301, 312 ; baptême de —, II, 70-71 ; messe de —, II, 61. Voir douze.
miroir (image d'une morte dans un), II, 172. Voir glace.
mi-route, II, 357.
moine, II, 62.
moineaux, I, 6.
mois (douze), I, 189, 190 ; — (neuf), I, 184 ; — néfaste, I, 84.
Moïse, I, 162.
moissonneur, II, 4.
moitié de moitié, II, 138 ; — d'un enfant, II, 202.
monde (fin du), I, 93, 99.
Monmouthshire, II, 84.
monnaie dans un fromage, I, 394. Voir argent, liard, penny, pièce, sou.
monstre, II, 303.
Montagne Noire, II, 79.
montagnes qui luttent, II, 366, 374. Voir rocher, Ménez.
Montparnasse (cimetière), I, L.
monument funéraire sur le trajet du convoi, I, 292.
Morbihan, I, LXVIII, 5, 158, 327, 328 ; II, 24, 29, 61, 74, 80, 334. Voir Le Rouzic.
Morgane (Mary), I, 432, 433.
Morgat, I, 397.
moribond extrémisé par un prêtre mort, I, 104-106.
Morlaix, I, 180, 182, 320 ; II, 94, 270.
Morrigan, I, 433.
mort violente (pronostic de), I, 83, 391 ; — subite, I, 88 ; — à la marée basse, I, 92 ; — avant un an, I, 88 ; — dans l'année, I, 82, 83, 87, 143 ; II, 239, 252 ; — prédite, II, 139. Voir décès.
Mort (chemin de la), I, 147-

151 ; création de la —, I, 162. Voir Ankou.
mort qui ressuscite, I, 279 ; — qui sort du tombeau, II, 364 ; — enterré près des siens, II, 137, 140 ; — délaissé, II, 173 ; — délivré par une messe, I, 317 ; — chez les fées, I, xxxiii ; — d'amour, II, 250 ; — dans le creux d'un arbre, I, 225 ; — qui ne mange ni ne boit, I, 144, 145 ; — suivant son enterrement, I, 70 ; — enlevant sa fiancée, II, 214-215 ; — nourrissant son enfant, II, 116 ; — gardant la maison, I, 298-300 ; — qui indique un trésor, I, 86 ; — porteur de bois et d'eau, I, 303 ; — qu'on ne peut atteindre, I, 261 ; — sur le dos d'un vivant, I, 327 ; — secourable, II, 189 ; — reconnaissant, II, 18-19, 194 ; — payant une dette, II, 122 ; — dont on paie les dettes, II, 185, 194 ; — facétieux, II, 149-163 ; interpeller un — II, 220. Voir fantôme, revenant.
morts de l'année, I, 306, 377 ; II, 61, 239 ; — gardant les autres, I, 303 ; — malfaisants, II, 203-250 ; regard des — II, 62 ; voir les —, I, 4 ; nourriture des —, II, 232 ; — nourris et habillés des dons faits aux pauvres, I, 394 ; pays des —, I, xxiii ; — dans une île, II, 272 ; — ressuscités, I, 327 ; — Jour des —, II, 75, 84, 86 ; passeurs des —, I, xxiv. Voir assassinés, noyés, pendus.
Morval (De), II, 74.
Morvan (Jean), I, 95, 206.
Morvan (Joseph), II, 280.
mot qui achève, II, 27. Voir parler.
motte de gazon, I, 177.
Moualc'hic, II, 254.
mouche (âme sous forme de), I, 268.
moucheron (âme sous forme de), I, 233-235.
mouettes, II, 37.
mouton (os de), I, 4 ; — (âme sous forme de), II, 44. Voir agneau.
Moytura, I, xxix.
murmure de voix, I, 16.
musique surnaturelle, I, 272, 313, 414 ; II, 387.
Myddfai, I, 102-103.
Mystère de saint Gwenolé, I, 440. Voir *Eunius*.

N

Naïc, I, 29, 51 ; II, 90.
nains, I, xxxii ; II, 379.
naissance (présage à la), I, 379 ; prédiction à la —, II, 361. Voir nées.
Napoléon, II, 137.
naufrages, I, 13, 19, 419, 423.
nappe, I, 246, 339.
navires (noyés autour des), I, 420, 422 ; — des noyés, I, 398. Voir barque, vaisseau.
nées la nuit (personnes), I, 3.

néfaste (mois), I, 84.
Negromans, I, 369
Néra, I, xxx.
nettoyer. Voir balayer.
neuf étoiles, II, 61 ; — fois, I, XLII, 46 ; II, 74 ; — jeunes filles, I, 100 ; — jours, I, 178, 391 ; — mois, I, 184 ; — pierres lisses, I, 102.
neuve (maison), I, 157.
neuvième jour, II, 257.
Névez, I, 254.
nez (saigner du), I, 55, 58, 396.
Nicolas de Damas, I, XXII, LVII.
Nizilzi, I, 121.
noce (mort présent à une), II, 16.
Noël (veillée de), I, 29, 132, 260, 306, 440 ; II, 62.
noir (agneau), I, 13 ; chien — I, 108, 109 ; II, 44, 233, 280, 284, 303 ; mort —, II, 98 ; eau —, II, 100 ; drapeau —, II, 190 ; navire —, II, 202 ; noir, blanc, I, 11, 108, 410 ; II, 367 ; noir, gris, blanc, II, 98, 359, 369, 376, 390.
Noisé, I, 302 ; II, 48.
noix dans le cercueil, I, 267.
nom (connaître le), II, 17 ; — crié trois fois, I, 366 ; — du diable, II, 312 ; de l'agrippa, I, 369 ; — des morts de l'année, I, 306, 308 ; — des intersignes, I, 1.
non-baptisé (enfant), I, 3, 333.
Normandie, I, LXXXII.
notaires, II, 315.
Notre-Dame de Bulat, II, 91.
Notre-Dame du Bon Secours, I, 394.
Notre-Dame de Loquétou, II, 317.
Notre-Dame du Relecq, II, 91.
Notre-Dame du Yaudet, II, 91.
nourriture des morts, I, XXXII ; II, 121, 232 ; — des vivants fait du mal aux morts, II, 86 ; cf. I, 145 ; emporter de la —, II, 76. Voir manger, repas.
nouveau-né, I, XLVII. Voir enfant.
nouveau cimetière, I, 357 ; — route, I, 149.
Novembre (1er), II, 79 ; 12 —, I, 83 ; II, 252. Voir Toussaint.
noyer (impossibilité de se), I, 401.
noyés, I, LVI, 391 ; — (intersigne), I, 42-45 ; — revenant, II, 105 ; — qui saigne, I, 354 ; bague d'une —, I, 354 ; — de l'année, II, 239 ; procession des —, II, 63 ; — autour des navires, I, 421 ; — dans un étang, II, 276 ; — sous forme d'animaux, II, 45. Voir disparus, marins.
noz-veil, I, 263.
nuages (âmes sur les), II, 90, 359 ; Ankou sous forme de — II, 90 ; — de poussière, II, 148.
nuit (cimetière pendant la), I,

301 ; sortir la —, II, 24 ; pêche de —, I, 399 ; crieur de —, II, 222-224 ; lavandière de —, I, 60, 333 ; II, 234-239 ; personnes nées la —, I, 3, 391 ; — des âmes, I, 83 ; — de Toussaint, I, xxx ; II, 75 ; — de Noël, II, 62 ; — de Saint-Jean, II, 72 ; — comptant comme les jours, II, 313 ; — paires, impaires, II, 138 ; sept —, II, 278 ; — étrange, II, 366; compter par —, I, xix.
nuque (os avalé qui ressort par la), II, 243.
Nutt (A.), I, xxviii, xxix ; II, 328.

O

obéir (ne pas), II, 349.
objet ayant appartenu à une personne, I, 209.
O'Brien, I, 13.
observances transférées à un mort, II, 254.
observer les fêtes, II, 390.
O'Cathain (Tadhg), I, 363 ; II, 140.
occuper des morts (ne pas s'), I, 421.
O'Conchubhair, II, 8.
Octobre (31), II, 74.
Odet, I, 402.
odeur d'enfer, I, 281 ; — de soufre et de fumée, I, 372 ; II, 372 ; — de fleur, I, 214.
œil gauche, I, 215. Voir yeux, paupières
œuf couvé, I, 158 ; œufs, I, 103, 180, 181.
ofern draniel, II, 282. Voir messe de trentaine.
office du diable, II, 62.
offrande à la Vierge, II, 319.
Offret (Marie-Anne), II, 121.
oie, I, 12 ; — (âme sous forme d'), II, 44.
oignons, I, 256.
oiseau de la mort, I, 7 ; plumes d' — sauvage, I, 101 ; enfants sous forme d' — II, 35 ; — qui chante, II, 369, 372 ; — du paradis, I, 390 ; II, 376, 378, 387. Voir albatros, colombe, coq, corbeau, corneille, coucou, épervier, grive, hibou, merle, moineau, mouette, mouton, oie, orfraie, pétrel, pie, pluvier, poule, roitelet, tourterelle, canards.
oiteag sluaigh, II, 206.
ombre dans une maison neuve, I, 160 ; — dans un cimetière, I, 218 ; — dans le ciel, II, 90. Voir fantôme, mort.
omission, I, 378.
Omnès (Françoise), I, 118 ; II, 216, 224, 245.
ongles (couper les), I, 88 ; rognures d' —, I, 178 ; — des morts, I, 302.
or au fond d'un étang, II, 276; — du diable, II, 329 ; — dans une barrique, II, 308.
orage (pluie d'), I, 261. Voir bourrasque, vent.
Orain (A.), I, lxxxiii.
oraison funèbre, I, 285-287.
orange (quartier d'), I, 177.

oreille qui tinte, I, 11, 18 ; II, 128 ; — de cheval, II, 56.
oreiller des morts, I, 101.
orfraie, I, 6.
orge (gâteau d'), II, 233.
origine des légendes, I, LXIV, 95, 334, 361.
orteil du cadavre, I, 249.
os, I, 180 ; — d'un mort, II, 3; — de mouton, I, 4 ; — avalé qui ressort par la nuque, II, 243 ; — calcinés, II, 332. Voir ossement.
osier (manne d'), I, 207.
ossement pour aiguiser la faux de la Mort, I, 131 ; — qui se rangent d'eux-mêmes, I, 313 ; — qui parlent, I, 334. Voir os.
ossuaires, I, XLIII-XLVI, 183, 305 ; II, 61, 356. Voir charniers.
oubli (breuvage d'), I, XXVII ; — I, 13.
Ouessant, I, 406, 424 et add., 427.
oui (répondre), I, 439 ; II, 371, 377.
ouragan sur une tombe, I, 281. Voir vent, tempête.
outils. Voir instruments, objets.
ouverture non close, I, 270. Voir fenêtre, porte.
ouvrir la fenêtre, I, 214 ; — la porte, I, LVII, 116, 282 ; yeux ouverts, I, 214.
Owen (le chevalier), I, XXXVIII.
Owen (E.), I, 7, 8, 12, 13, 17, 18, 20, 68, 86, 94, 193, 234, 278, 306, 371 ; II, 8, 24, 61, 138, 150, 157, 171, 283, 292, 294, 328.

P

pacte avec le diable, I, 282 ; II, 313.
paillasse des morts, I, 101.
paille enlevée par une bourrasque, I, 282 ; — sur l'eau, I, 395.
Paimpol, I, 8, 37, 38, 46, 47, 261 ; II, 37, 64, 356.
pain pour la veillée, I, 267 ; — des morts, II, 84 ; — sur l'eau, I, 395 ; — changé en pierre, I, 301 ; — pour rassasier un mort, II, 232-233 ; — qui fait reconnaître, II, 268 ; croix sur le —, II, 233 ; — donné par-dessus un cercueil, I, 394.
paires (nuits), II, 138.
paniers à goémon, I, 207 ; — II, 72.
pape, II, 263, 282.
papillon, I, 234.
pâquerette, I, 103.
Pâques (faire ses), I, 411 ; — I, 306.
Paquet (I), I, 211.
Paradis, I, 92 ; II, 353, 374, 378, 388, 390 ; — sur terre, II, 26.
parchemin, I, 395.
pardon, II, 269, 345.
parent (le plus proche), I, 292 add., 294 ; — morts, II, 87.
Paris, I, 282, 430 ; II, 356.
Pariscoat (Jeanne-Yvonne), I, 34.
Parkou-Bruk, I, 141.
Parlement de Bretagne (Archives du), I, 252.

parler (ne pas), I, 100, 196 ; II, 306, 386 ; — à des revenants, I, 416 ; II, 204, 220. Voir conversation.
parrain d'un bâtard, II, 12 ; — d'un enfant mort, II, 71. Voir marraine.
part du mort, I, 267, 268.
parure funèbre, I, 248.
pas (bruit de), I, 16 ; II, 96 ; traces de —, II, 252 ; — hésitant, I, 372 ; quatre —, I, 297.
passé, présent et avenir, II, 244.
passer l'eau, I, 148, 257 ; — sous une corde, II, 9 ; — par une serrure, II, 387 ; — par le feu, II, 73. Voir franchir.
passeurs des morts, I, XXIV.
patelles (mangeurs de), II, 375.
Pater, I, 52, 64.
Patrice (purgatoire de saint), I, XXXV.
patron de barque, I, 396.
paupières non closes, I, 214.
Pautr, II, 223 ; *Pautr-Guel-ven*, I, 404.
pauvres en Bretagne, II, 258 ; — invités à une noce, II, 384 ; âmes des —, II, 37, 388 ; dons faits aux —, I, 394 ; II, 50, 257 ; — repoussé, II, 261 ; messe payée par un —, I, 317. Voir mendiants.
payer un saint, I, 196.
pays des morts, I, XXII, LI-LII ; — du bon Dieu, du diable, II, 329.
peau couleur de terre, II, 108. Voir courroie.
pêche du hareng, I, 331 ; — de nuit, I, 399 ; bateau de —, I, 423 ; II, 86.
pêcheurs, I, XXIII, 397, 399.
Pédernec, I, 138, 198, 269, 376, 380, 383 ; II, 209, 258.
peine (âmes en), II, 26. Voir souffrance, âmes, revenant.
pèlerinages des âmes, II, 89-91, 336 ; trois —, I, 185 ; — pour les morts, II, 93-94.
pèlerine, I, 193, 285 ; II, 93.
Pempoul, II, 72.
Penarstanc, II, 67.
pendu, I, XXX, 392 ; II, 8 ; — invité à une noce, II, 15.
Penhars, I, 4, 59, 149, 230.
pénitence des âmes, I, 226, 229, 235, 236, 394, 421 ; II, 25, 26, 146, 154, 388 ; — des noyés, I, 403 ; — d'un prêtre, II, 66, 72, 377.
Penmarc'h, I, 318.
Pennant, I, add.
penn-baz qui annonce une veillée funèbre, I, 263-264 ; — qui dénonce un crime, II, 5-7.
penn-crec'h, I, 159.
pennhérès, II, 68, 296.
penn-li, II, 149.
penn-traou, I, 159.
penny sur les paupières d'un mort, I, 215. Voir monnaie.
Pentecôte, I, 306.
Pénvénan, I, LXX, 63, 65, 66, 94, 95, 131, 184, 206, 255 273, 280, 284, 303, 334, 347,

348, 353, 363, 367, 370, 373, 374, 416 ; II, 4, 67, 148, 164, 168, 293, 358, 359. Voir Port-Blanc.
Penzance, I, 115.
Perdrizet, I, LVII.
Peredur, II, 328.
Perrin (O.), I, 29, 147, 256, 266 ; II, 79.
Perros, I, 55.
personne lumineuse, I, 19. Voir homme.
peser les âmes, II, 359.
Peste, I, 136, 139.
pétrel, II, 37.
peur de l'eau, II, 335.
phare (Esprit du), II, 225.
Philippe, II, 37.
Philippe (Marguerite), I, 436 ; II, 41, 87, 270.
pie, I, 5.
pièce de cinq francs, I, 85 ; — de 18 deniers, I, 185, 195 ; — de monnaie percée, I, 179 ; — d'or au fond d'un étang, II, 257. Voir monnaie, sou, or.
pied sur le pied, I, 4 ; II, 54 ; — fatigués, I, 12 ; — nus sur le sol, I, 101, 377 ; — lavés, II, 237, 238 ; — liés, I, 249 ; plante des —, II, 97 ; — bot, I, 143 ; aller à —, I, 293. Voir chaussure, orteil, talon.
pierre (pain changé en), I, 301 ; — (intersigne), II, 74 ; — (talisman), II, 147, 336 ; jeter une —, II, 1, 59 ; — sépulcrale qui se fend, II, 364 ; — de Saint-Jean, II, 73 ; — de Toussaint, II, 74 ; — sur des tombes, I, 335 ; II, 58 ; — bornales, II, 28 ; pluie de —, II, 141 ; neuf — lisses, I, 102 ; bruit de —, I, 116 ; âme dans un tas de —, II, 56. Voir caillou, rocher, tombe.
pierre de secours, II, 147.
Pierre (Prosper), I, 397, 430 ; II, 79.
Pierre (saint), I, 296.
pigeon, I, 7. Voir colombe.
piker-noz, II, 223.
pillawer, II, 155.
Pilour lann, II, 45.
pimprenelle, I, 103.
pincées de terre (remède), I, 280.
pipes à la veillée, I, 263 ; — dans les cimetières, I, 303.
piquer avec une alène une statue, I, 186 ; se — le doigt, I, 251.
pirates, II, 179.
piskey, I, 233.
Piton, II, 172.
place. Voir remplacer.
Plaine (La), I, 22.
plaisanter avec la mort, I, 172.
planches (bruit de), I, 5, 16 ; II, 123 ; — des noyés, I, 416 ; — sur l'eau, I, 395.
planète, I, 85, 222.
Plégat-Guerrand, I, 83.
Plestin, I, 140, 291 ; II, 5, 254.
Pleudaniel, II, 88.
Pleumeur-Bodou, I, 437 ; II, 95.

Pleumeur-Gautier, II, 287.
pleurer des morts, I, 109 ; II, 99, 103, 270. Voir larmes.
Pleyben, I, 23, 287 ; II, 280.
Pleyber-Christ, I, 142.
Plogoff, I, 122, 430 ; II, 295 ; enfer de —, I, XLII.
Plogonnec, II, 296, 304.
plomb qui ne tue pas, II, 39-40.
Plomelin, I, 413.
Ploubanazlec, I, 427.
Plouec, I, 274.
Plouédern, I, 215.
Plouénan, I, 100, 366 ; II, 206.
Plouescat, I, 369 ; II, 271.
Plouézec, I, 8.
Plougar, II, 139.
Plougastel, I, 334.
Plougastel-Daoulas, II, 83, 238.
Plougaznou, II, 46.
Plougonven, II, 67.
Plougrescant, I, 280 ; II, 113 ; enfer de — I, XLII, LXXXI.
Plouguiel, I, 248, 281, 373 ; II, 122.
Plouha, I, 8 ; II, 354.
Ploumilliau, I, XLVI, 112, 132, 135, 160, 237, 310 ; II, 8.
Plounéour-Lanvern, I, 86.
Plounévez, II, 271.
Plourivo, I, 171.
Plouvorn, I, 260.
Plouzélambre, I, 159.
Pluguffan, I, 375.
pluie d'orage, I, 261 ; — sur la tombe, I 365 ; — sur le cercueil, I, 365.
plumes d'oiseau sauvage, I, 101.
pluvier doré, I, 12.
Pluzunet, I, 21, 436 ; II, 39, 87.
poche (liard percé dans la), I, 179.
Poëzevara, I, 357, 361.
poids d'un cercueil, II, 138 ; — du linge, I, 18, 304, 345 ; — sur les épaules, II, 96. Voir fardeau.
poil sous le rasoir (bruit du), I, 255.
pois qui dansent, I, 30-31.
poix (mare de), II, 332.
Pólic, II, 312, 314, 317,
Polkinghorne, II, 283.
pomme (quartier de), I, XX, 177 ; intérieur de —, I, 383 ; arbre à — rouge, II, 83.
Pommerit, I, 330, 333.
Pomponius Méla, I, XX, 209.
pont, I, 231, 223, II, 239 ; 315; passer un — I, 295 ; — fait d'un cheveu, II, 386 ; — d'un fil de laine, II, 389.
Pont-Christ, II, 271.
Pont-Croix, I, 22, 30 ; II, 106.
Pont-Labbé, I, LXVIII, 35, 39 ; II, 38.
Pont-Lez (marquis de), II. 278.
Pontmelvez, II, 240.
Pontrieux, I, 329.
porc, I, 103. Voir cochons, truie.
Port-Blanc, I, LXX, 56, 58, 79, 95, 110, 116, 123, 162, 170, 175, 186, 190, 226, 237, 245, 250, 304, 318, 327, 390, 396 398, 401, 415, 423, 430, 435, 436, 438 ; II, 19, 72, 88, 98,

103, 105, 117, 123, 199, 221, 272, 277, 353, 380.
porte qui bat, I, 18 ; coup à la — I, 20, 156 ; main sur la —, I, 35 ; — ouverte, I, LVII, 282 ; — d'église ouverte à minuit, I, 323 ; II, 69. Voir seuil.
porte-monnaie, I, 366.
porter un fardeau, I, 439 ; — un mort, I, XXX ; II, 86, 140. Voir poids.
porteurs de cercueil, I, 64, 65, 292.
Port-Launay, II, 60.
portraits sur la poupe d'un navire, II, 182.
Porzmoguer (Henri), I, 295 ; II, 231.
Poir en or, I, 404.
pots (noyés dans des), II, 257. Voir vases.
poules, I, 6, 12, 102. Voir œuf.
Poulhalec, II, 279.
poupe de navire (portraits sur une), II, 182.
pousse d'un arbre, I, 229.
poussière, I, 256 ; II, 23, 148.
poutre tordue, I, 369.
pouvoir sur les fantômes, I, 3 ; — de conjurer, II, 252 ; — d'empêcher, II, 312 ; — perdu, II, 352.
prédiction à la naissance d'un enfant, II, 361 ; — de mort, II, 138-139. Voir divination, avenir.
premier mort de l'année, I, 111, 418 ; — mort enterré, I, 357 ; combler une fosse le —, I, 357 ; — mari, II, 219, 221 ; — habitant d'une maison, I, 158 ; — pelletée de terre, I, 365 ; — à voir, I, 436 ; II, 239.
présage de mort, I, 214, 215, 366, 419 ; II, 174 ; — de naufrage, I, 419 ; — à la naissance, I, 391. Voir intersigne.
présence d'un vivant, II, 92.
présent et avenir (passé), II, 244.
préservatif contre les revenants, I, XXXIII ; II, 130, 204. Voir chaîne, charrue, chêne, fer.
pressentiment, II, 128.
prêtres, I, LXXIII, 93, 99, 211, 212, 365, 367, 370, 377, 386, 395 ; II, 99, 145, 250, 252, 254, 290, 306, 314 ; — revenant, I, 104-106 ; II, 62, 65, 71, 371, 377 ; — évoquant un mort, II, 108 ; — conjurant un mort, II, 253, 255, 273, 278, 289-293, 301-306. Voir recteur.
prêtresses de Sein, I, 209.
prêts remboursables dans l'autre monde, I, XX ; — à un mort, II, 122. Voir dettes.
prézec, I, 426. Voir éloge.
prières dites à rebours, I, 185 ; — en mer, II, 86 ; — écourtées, II, 26 ; — des morts, I, 265 ; II, 87 ; noyés qui demandent des —, I, 413 ; savoir ses —, II, 96 ; — pour les morts, II, 88. Voir messe, invocation.
prieuse, I, 242, 426.

Prigent (Marie-Anne), I, 198 ; — (Anne-Marie), II, 43.
Prigent (Y.), I, LXVIII, 100, 320 ; II, 206.
Princesse rouge, II, 272.
procession des morts, II, 62, 90, 100 ; — des noyés, I, 398 ; II, 63.
Procope, I, XXIII, XXV, LI, LXX.
proella, I, 424-427.
pronostics de damnation, I, 365 ; — de guérison, I, 102 ; — de malheur, I, 116 ;— de mort, I, 82-84, 293, 391 ; II, 74. Voir avant-coureur, présage, intersigne.
propreté, II, 238. Voir balayer, laver.
proverbe, II, 154. Voir dicton.
psaume, 109, I, 185.
Pseudo-Orphée, I, XXV.
psychopompe. Voir conducteur.
puits de Gwynedd, I, 82 ; — ouvert, I, 441 ; — par où descendent des cercueils, II, 91 ; — de l'enfer, II, 250, 257, 388. Voir fontaine, citerne.
purgatoire, I, 40, 317, 367 ; II, 40, 45, 61, 77, 81, 149, 337, 376, 388, 390 ; feu du —, II, 45, 61 ; — sur terre, II, 25, 26.
Purgatoire de saint Patrice, I, XXXV, XXXIX ; II, 391.
purification des âmes, II, 86.
Pyne (K. L.), I, 303.
Pythagore, I, XX.

Q

quadrupèdes. Voir âne, belette, bœuf, chèvre, chien, cochon, daim, lièvre, rat, souris, taureau, truie, vache.
quartier de pomme ou d'orange, I, 177.
quatorze prêtres, I, 386.
Quatre-temps, II, 254.
Quatre cierges, I, 412 ; — couronnes, II, 373, 379 ; — fauteuils, II, 373, 379 ; trèfle à — feuilles, I, 4 ; — pas, I, 297 ; — anges, I, 346.
Quatre fils Aymon, I, 369.
quatre-vingt-dix-neuf auberges, II, 311, 357.
Quellec (Anna), II, 250.
Quellien (N.), II, 72.
Quelven, I, 101.
Quéménéven, I, 267 ; II, 278, 279.
quenouille (briser une), I, 101.
questionner un revenant, II, 253.
quête pour les morts, I, XLIX, 77.
queue (grande), II, 328.
Quilliec (Joseph), II, 176.
Quimerc'h, I, 81.
Quimper, I, LXVIII, 4, 29, 31, 36, 45, 51, 59, 62, 67, 71, 83, 88, 147, 154, 232, 264, 293, 318, 369, 376, 402, 406, 409, 413, 414 ; II, 2, 79, 83, 90, 102, 163, 176, 222, 255, 311, 328, 344,
Quimperlé, I, 158, 390.
Quinquiz (Le), II, 214.

Quinquiz (du), I, 216.
quinze ans, II, 129 ; — jours, I, 208 ; II, 67.
Quistinic, I, 230.
quittance délivrée à un mort, II, 123, 194 ; — cherchée en enfer, II, 316. Voir dette.

R

race celtique, I, XVIII.
racine d'arbre dans la bouche d'un mort, I, 301.
rames, I, 399, 423 ; bruit de — I, 53, 56, 57.
rancune d'un mort, I, 251.
raser. Voir barbe.
rassasier un mort, II, 232-233.
rats, I, 12 ; — (âme sous forme de), II, 44. Voir souris.
raz de Sein, II, 249 ; — (pointe du), I, 286, 430 ; — de marée, I, XXII.
rebours (prières dites à), I, 163 ; messe dite à —, I, 376 ; liste lue à —, I, 374.
récolte exceptionnellement bonne, I, 13.
reconnaissance au moyen d'une cicatrice, II, 265 ; d'une fossette à la joue, II, 196 ; d'un morceau de pain, II, 268.
reconnaissant (mort), II, 194.
recteur de Commana, II, 289 ; — de Saint-Gonval, II, 71. Voir prêtre.
reculons (marcher à), I, 88.
Redmond (Ph.), I, 260 ; II, 44, 132, 328.
refus (trois), II, 19.
regard des morts, II, 62. Voir yeux.
regarder un enterrement, I, 297.
regretter les morts. Voir pleurer.
Reinach (Salomon), I, XXII.
rejoindre. Voir intervalle.
Relecq (Le), II, 94.
relegou (ar), I, 305.
religieuse, I, 99.
reliques, I, 182 ; II, 269. Voir os.
remariée (veuve), II, 218.
remarier (se), I, 394.
remède, I, 279. Voir sachet.
remorquer un noyé, I, 423.
remplaçant d'un enfant (ange), II, 379 ; — d'un mort, I, 232 ; II, 245, 286.
Renan, I, XVIII, XL, LXV, 166.
rendez-vous après la mort, II, 204.
rendre. Voir restitution.
Rennes, I, 216.
Renvyle, I, 303.
repas de l'âme après la mort, I, 268 ; — des morts, I, XXXII ; II, 79 ; — de la veillée funèbre, I, 264-267. Voir manger, nourriture.
répondre (ne pas), I, 196, 404, 406, 407 ; II, 306, 349, 386 ; — à un mort, II, 27 ; — la messe à un mort, I, 430 ; II, 371, 377 ; — oui, I, 439 ; II, 371, 377.
reptile. Voir serpent, couleuvre.
Requiescat (vertu du), I, 418.
résignés, II, 375.

résine (chandelle de), I, 8, 197, 284.
respecter les morts, I, 287 ; II, 233.
respiration arrêtée, I, 223.
ressuscité (mort), I, 279, 327 ; II, 281.
restitution, II, 251.
résurrection des corps, I, 367 ; — d'Is, I, 437, 439.
retour de l'enterrement, I, 300.
rêve, I, 10, 212, 261, 367, 396 ; II, 92.
revenants, I, LVI, 4, 13, 259, 288, 342, 359, 393 ; II, 7, 30, 62, 353 ; bon —, I, 220 ; — mort depuis dix ans, I, 319 ; — depuis trois cents ans, I, 317 ; — dissipé en fumée, I, 222 ; — sanguinaire, I, 327 ; — indiquant des trésors, I, 85, 86 ; — coquette, II, 298 ; — fileur, II, 164-167 ; — laboureur, II, 119 ; — ménagère, II, 120. Voir fantôme, mort.
revenir trois fois, II, 113 ; — de l'enfer, II, 315 ; linge qui revient à la maison, II, 262 ; trésor qui —, I, 87.
revoir un mort, I, 261.
Révolution, I, 252, 315, 370.
Rhiannon, II, 378.
Rhys, I, XXXII, LXII, 19, 20, 68, 82, 83, 214, 234, 441 ; II, 8, 44, 56, 74, 252, 294, 328.
Riantec, II, 223.
riches (mauvais), I, 261 ; II, 388, 390 ; âmes des —, II, 37, 388.
rigidité du cadavre, I, 215.
Riolay (Mme), I, 31, 36.
ripes, I, 69.
rivage (bateau sur le), I, 419.
robe de mariée, II, 296.
Roc'h-Karlès, I, 440.
Roc'h-Laz, I, 309.
Roche-Derrien (La), I, 186, 188.
Roche-Maurice (La), I, XLIII, XLVI.
rocher qui s'ouvre, I, 440 ; — d'or, II, 440. Voir montagne, pierre.
Roget de Belloguet, I, XXI.
roi d'Angleterre, II, 183 ; — d'Is, I, 436 ; — du dimanche, II, 316.
Rois (nuit des), II, 62.
roitelet, I, 13.
Romains, I, XVIII.
romarin, I, 300.
Rome, II, 98, 263, 271, 362.
Roñan (saint), II, 89.
rose rouge qui fleurit sur le cœur, I, 274.
roseaux pour couvrir une maison, I, 88.
Rospez, II, 5, 345.
Rosporden, I, LXVIII, 9, 81, 179, 249, 262 ; II, 86, 204.
Roudouallec, I, 101.
roue de feu, II, 342, 389.
Rouen, II, 356.
rouet, II, 238.
rouge (homme), I, XXXI ; II, 49 ; rose — I, 274 ; brume — II, 272 ; princesse — II, 253 ; livre —, I, 369.
route de la Mort, I, 115 ; —

barrée, I, 156-157 ; — mouillée, II, 26 ; — nouvelle, I, 149 ; — de l'enfer, II, 311, 342. Voir chemin.
Rozen, I, 434.
Rozvilienn, I, 124.
rubans de bois, I, 69.
ruches en deuil, I, 247-248.
ruisseaux qui ne coulent pas, II, 350.
rumeur de foule, I, 18. Voir bruit.
Rune-Riou, I, 119.

S

sabbats de la mer, I, 207 ; trois — I, 209.
sable de cimetière, I, 181, 302; — sur le sol, II, 252. Voir poussière.
sabot (liard dans un), I, 185. Voir chaussures.
sac du diable, II, 323.
sac noir, *sac'h dû*, *sac'h nouenn*, I, 25, 98.
sachet de terre (remède), I, 280.
sacrements donnés par un prêtre mort, I, 104-106.
sacrifice d'un coq, I, 158.
sacristain, I, 94 ; II, 197.
sagesse des enfants, II, 197.
saigne (cadavre qui), I, 354, 396 ; II, 2.
Saints (cimetière des), I, 301.
Saint-Carré, II, 147.
Saint-Christophe, II, 64.
Saint-Efflam, I, 440 ; II, 6.
Saint-Elme (feu), I, 412.
Saint-Fiacre, II, 345.
Saint-Gérand, II, 239.
Saint-Gildas (île), I, 56, 398, 415, 431.
Saint-Gonéry (fontaine de), I, 280.
Saint-Gonval, II, 69-71.
Saint-Gwénolé, II, 104.
Saint-Hervé, II, 344. Voir Hervé.
Saint-Jacques d'Espagne, II, 92.
Saint-Jacques de Turquie, II, 92.
Saint-Jean (soir de la), II, 61, 72-75.
Saint-Jean-du-Doigt, I, XLVII.
Saint-Jelvestr ar Pihan, II, 90.
Saint-Léger (fontaine de), I, 81.
Saint-Loup-le-Petit, I, 8.
Saint-Mathieu, II, 271.
Saint-Mayeux, I, 296.
Saint-Michel (mont), II, 290. Voir Ménez Mikêl.
Saint-Michel-en-Grève, I, 99, 211, 302, 309, 436, 440 ; II, 25.
Saint-Mîn, I, 101.
Saint-Pol-de-Léon, I, XLIII , 289, 307.
Saint-Riwal, II, 251, 289, 306.
Saint-Samson, II, 95.
Saint-Sauveûr (église), II, 134.
Saint-Servais, I, XLIII ; II, 90.
Saint-Thégonnec, I, XLIV.
Saint-Trémeur, I, 50; II, 234.
Salaûn l'insensé, I, 301.
saleté, I, XXXI ; II, 238.
salive, I, 195.
Salruck, I, 303.
salut (pierre de), II, 147.

samedi (mourir le), I, 92 ; — soir, II, 165, 168, 357.
Samhain, I, xxx, xxxiii ; II, 57, 68.
sang (gouttes de), I, 55 ; II, 111 ; — versé sur les fondations, I, 158 ; — de noyé, I, 354 ; — pour larmes, II, 111 ; — pour eau du baptême, I, 389 ; — de couleuvre, de crapaud, II, 311 ; — dans un œuf, I, 103 ; tête sanglante, I, 46. Voir saigner.
Satan (pacte avec), I, 282. Voir diable.
satanicle, II, 37.
saule (croix en), I, 81.
Sauvé, I, 1, 3, 41, 67, 301, 333, 391, 396, 398, 441 ; II, 36, 49, 61, 113, 139, 203, 204.
Scaër, I, 101 ; II, 388.
Schœpperlé (G.), II, 223.
seau rempli de larmes, II, 101.
Sébillot (P.), I, xxxix, lxxxiii, 7, 261, 419, 421, 427, 429 ; II, 36.
Sébillot (P.-Y.), I, 71, 85, 120, 332, 347 ; II, 29, 203, 328.
seblanchou, I, 1.
sec et vert, II, 257.
secouer un cadavre, I, 223.
secourable (mort), II, 19.
secours (pierre de), II, 147.
secret d'une morte, I, 230-232 ; — à garder, I, 365 ; — de la vie et de la mort, II, 282.
séductrice, II, 250. Voir sirène.
Sein (île de), I, lxix, 207-209, 268, 294, 398, 403, 417, 434, II, 85, 172, 231 ; raz de —, II, 294.
Seithynin, I, 441.
séjour des âmes, I, xxiii, 397.
sel, I, 177-178 ; II, 76 ; divination par le —, I, 83 ; — contre les mauvais Esprits, I, 263.
semaine de délai, I, 208. Voir huit jours.
sensibilité du cadavre, I, 250.
sentiers (âmes sur les), II, 89. Voir chemin.
séparation de l'âme et du corps, I, 100, 212, 238.
sept ans, I, 394, 440 add. ; II, 3, 43, 44, 272 ; — cochons, II, 42 ; — enfants, II, 42 ; — jours, II, 256 ; — lieues, II, 272, 351 ; — mois, II, 163 ; — nuits, II, 278 ; épi à — têtes, I, 4.
Sept-Iles, I, 56, 396, 430, 435.
Sept-Saints (chapelle des), I, 242.
sept cent sept-vingt et sept coups de fusil, II, 40.
Septembre (14), II, 269.
Serglige Conculaind, I, xxvii.
serment, II, 14 ; — violé, II, 138.
serpent, II, 202. Voir couleuvre.
serrure (trou de la), II, 387.
Servais (saint), II, 318.
Servel, I, 329, 392.
serviettes en croix, I, 425.
seuil, I, 297 ; pierre du —, I, 157, 231 ; II, 237-238 ; franchir le —, I, 184.

sidhe, I, XXVI, XXVII, XXXI, LIII. Voir fées.
siffler la nuit, I, 120 ; II, 24, 321.
signe de croix, I, 100, 195 ; II, 205, 224, 233 ; — de naufrage, I, 423 ; — noir, I, 402. Voir pronostic, marquer.
signer de la main gauche (se), I, 196.
Simon (Pierre), I, 184, 334 ; II, 358.
simuler la mort, I, 165-175.
sinaliou, I, 1.
sin-eater, I, 178.
sirène, I, 432, 433.
six ans, I, 394 ; — mois, II, 379.
Sizun. Voir Cap-Sizun.
Skye, II, 239.
soc de charrue, II, 43, 205.
sœur. Voir religieuse.
soif des morts, I, 303.
sol (pièce qui rentre dans le), I, 85 ; pieds nus sur le —, I, 101, 377 ; cendre ou sable sur le —, II, 252. Voir terre.
soleil, I, 401 ; marcher en face du — I, 149 ; avec le —, I, 196 ; lever du —, II, 36 ; coucher du —, I, 196, 300 ; II, 138.
sommeil cataleptique, I, 262 ; — de deux ans, II, 193 ; — surnaturel, I, 313.
son de blé, I, 395.
son de cloche, I, 18, 102 ; II, 4.
songe. Voir rêve.
Soniou, I, LXVI, 357, 368.
sonneurs de cloches, II, 4.
sorcellerie, I, 81 add., 178, 185 ; II, 278. Voir bateau, prêtres, conjurés, sorts.
sort de l'âme, I, 255, 365-390 ; jeteur de — I, 179.
soubresaut, I, 12.
souffle frais, I, 15 ; II, 129, 230 ; — chaud, II, 326.
souffrance des âmes, II, 81.
soufre (odeur de), I, 372 ; II, 250, 372.
souhaits de bonne année, II, 81 ; — imprudents, I, 27, 283, 341 ; II, 219, 241, 325, 346. Voir vœu, imprécation.
souliers. Voir chaussures.
Soultrait (de), I, 305.
sources sacrées, I, 81. Voir fontaines.
souris, I, 12 ; âme sous forme de — blanche, I, 221, 223-225. Voir rats.
sous (cinq) dans des chaussures, II, 97. Voir pièce, monnaie.
South-Uist, I, 245. Voir Hébrides.
Souvestre (E.), I, 268, 328, 397 ; II, 61, 82, 205, 216, 238, 272.
sparfel (épervier), I, 7.
sparlou-mec'h, I, 251.
spectre. Voir revenant.
Spézet, I, XLIV, 102 ; II, 79.
squelette dans l'eau (vue du), I, 84 ; — de la Mort, I, 112 ; — conduisant le char de la Mort, I, 116.
statue secouée, I, 185 ; — piquée, I, 186 ; — inclinant la tête, I, 189, 190 ; II, 267.

Steir, I, 402.
Stobée, I, LVII.
Stokes (Whitley), I, XXXI, 261.
Stokes (Margaret), I, 296.
stoliel (An dud), II, 253.
suaire, I, 10. Voir linceul.
substituer. Voir remplacer.
suicidés, I, 334, 393. Voir pendu.
suivre une âme, I, 221, 223 ; — une baguette, II, 264, 365. ; — un ange, II, 386.
Sul (saint), I, 182.
surnombre (passager en), I, 420.
surnoms du diable, II, 312-313.
Sutherlandshire, I, 262.

T

tableau qui tombe, I, 5 ; — tourné contre le mur, II, 172.
tachennou, II, 28.
taches couleur de cire, I, 9.
Tadik-Coz, I, 379, 381 ; II, 281-293.
tailleur, I, 124 ; II, 205.
Tâin bô Cuailnge, I, XXX.
talisman. Voir baguette, baquet, brosse, cendres, chaînes, enfant, chêne, étrille, épine, étincelle, gaule, glace, goutte, pierre.
talon, I, 103.
tantad, II, 72.
tartines (divination par les), I, 82.
taureau (âme sous forme de), II, 38, 45.
tempête, I, 261, 398 ; II, 272, 313. Voir ouragan, vent, orage, bourrasque.
temps rapidement écoulé, II, 193, 679, 387.
terme de la vie, I, 81.
terminer une prière, II, 27.
terre (contact avec la), I, 101, 377 ; II, 252 ; — remuée par les oiseaux, II, 1 ; — entre un damné et un vivant, II, 342 ; — dans un plat, I, 178 ; — de cimetière, I, 178 ; — de tombe, I, 280 ; — sur le passage d'un enterrement, I, 178 ; face contre —, II, 206, 292 ; — bénite, II, 336 ; disparaître en —, II, 327 ; rester en —, I, 346. Voir sable, sol, pincées.
Terreneuvas, I, 7.
tête de mort, I, 48, 84, 331, 332, 400, 401 ; — coupée, I, 46, 47 ; — qui roule, I, 46 ; — de l'Ankou, I, 112, 129 ; — sous l'aile, I, 102 ; tourner la —, I, 84, 186 ; II, 62, 89, 291 ; — invisible, I, 116 ; êtres sans — : chevaux, I, 115 ; cocher, I, 115 ; femme, I, 230 ; homme I, 230 ; statue qui incline la —, I, 189 ; II, 267.
Tethra, I, LII.
Teuz, II, 223.
Tévennec (Le), I, LI, LVI ; II, 226, 294.
théâtre breton, I, XXXIX, 162, 163, 243. Voir *Mystère*.
Thésée, II, 202.

Thévenard, I, 427.
Thomas (Françoise), I, 353, 416, 439 ; II, 4.
Thomas (abbé), II, 90.
Tierney (H.), I, 7, 17, 18, 70, 265 ; II, 143, 294.
Itr innaṁ beo, I, xxv.
Itr nan ôg, I, xxv.
tison par-dessous la porte, I, 406.
Tlachtga, II, 74.
Togail Bruidne dâ Derga, I, xxxi, 261 ; II, 74.
toile qui s'envole, I, 345. Voir drap.
toilette funèbre, I, 248 ; objets servant à la —, I, 270.
toit d'une maison, I, 88 ; âmes sur le —, II, 62 ; — de cristal, I, 436.
tombe d'assassiné, II, 1 ; — d'enfant non-baptisé, II, 35; — des noyés, I, 398, 426 ; — des suicidés, I, 334 ; — qui s'ouvre, I, 346 ; II, 136, 338 ; cloche dans une —, I, 431 ; mort qui sort de sa —, II, 364 ; marcher sur une —, I, 143, 335 ; butter contre une —, I, 143 ; ouragan sur une —, I, 282 ; pierres sur une —, II, 58-59 ; pluie sur une — ouverte, I, 365 ; choix de la —, I, 72. Voir fosse.
tombe de lui-même (bâton qui), II, 6. Voir chute, grimper.
tonnerre en hiver, I, 282. Voir éclairs.
Tonquédec, II, 39.
tordue (poutre), I, 369.
torrent (baquet changé en), II, 335.
torts (réparation des), II, 251.
toucher un cadavre, I, 261-262 ; II, 2, 18. Voir contact.
Toull-an-Héry, II, 6.
Toulouzan (Jean-Marie), I, lxxv, 175 ; II, 72, 315.
Toulouzan (Marie-Hyacinthe), I, lxv, 190 ; II, 353, 375, 380.
Toupin (Baptiste), I, 248.
tour d'une église (faire le), I, 293 ; — du *tantad*, II, 73.
tourbe, I, 86 ; II, 44, 238.
tourbillons d'âmes, II, 205.
Tourc'h, I, 294 ; II, 149.
tourner la tête, I, 84, 186 ; II, 62, 89, 291.
tours joués par un mort, II, 149-159.
tourterelle, I, 12.
Toussaint, I, xxx, xlvi, 19, 70, 305, 306, 307, 426 ; II, 62, 75, 173. Voir *Samhain*.
Tovinok. Voir Tévennec.
traces, II, 252.
transformation. Voir métamorphose.
traou sponl, I, 1.
travailler pendant l'exposition du mort, I, 257 ; — le dimanche, II, 224.
Trébeurden, II, 250.
Trébrivan, II, 288.
Trécorrois, II, 312. Voir Tréguier.
Trédarzec, 183, 199.
Tréduder, II, 5.

trèfle à quatre feuilles, I, 4 ; jus de — I, 103.
Tréflez, I, LXVIII ; II, 271, 313.
Trégarvan, I, 227.
Tréglamus, I, 381.
Trégloz, I, 105.
Trégor, I, LII, LXVIII, 247.
Trégrom, I, 148 ; II, 42.
Tréguier, I, LXX, 166, 182, 196, 252, 265, 274, 292, 306, 309, 420 ; II, 67, 122, 314, 320, 354, 360.
Trélévern, I, 213.
trentaine (messe de), I, 368, 376, 378, 379, 389.
trente ans, II, 72 ; — vaches, II, 368.
trente-trois personnes, I, 413.
trépied, II, 22, 237, 238.
trésor (découvrir un), I, 85 ; — indiqué par un mort, I, 85 ; II, 308 ; — revenant, I, 87 ; cf. linge ; — à mettre dans le cercueil, I, 88 ; — au fond d'un étang, II, 276. Voir or.
treuil enflammé, II, 389.
Trevelyan (M.), II, 294, 328.
Trévou-Tréguignec, I, 214, 399 ; II, 142.
Trew-Gêr, I, 431.
Trézélan, I, 117 ; II, 283.
Trézény, II, 345.
Treztêl, I, 55.
Triagoz, I, 431.
Trieux, I, 377 ; II, 64.
Trogadek, II, 256.
Troguêr, I, 430.
Troguéry, I, 92.
Trohir, I, 231.
trois ans, II, 45 ; — angles, II, 312 ; — appels, II, 108 ; — baptisés, II, 203 ; — cailloux d'or, II, 330 ; — carrefours, I, 196 ; — chambres, II, 373 ; — chandelles, I, 9 ; — chemins, II, 312, 371, 378 ; — chevaux, I, 117 ; II, 333 ; — coques d'œufs, I, 181 ; — coups, I, 20, 357, 425 ; II, 93, 144, 211, 372 ; — croix sur le pain, II, 233 ; — *De profundis*, I, 196 ; — dimanches, I, 394 ; — étoiles, II, 94 ; — femmes, II, 243, 244 ; — fois, I, 160, 186, 196, 224, 296, 366, 404, 406 ; II, 32-35, 65, 91, 108, 110, 113, 146, 158, 241, 267, 377 ; — gouttes de sang, I, 55 ; — heures de l'après-midi, I, 366 ; — heures chaque nuit, I, 346 ; — heures après la mort, I, 109 ; — hommes rouges, I, XXXI ; — jours, I, 102, 211, 264 ; II, 383 ; — minutes, II, 351 ; — morts successives, II, 36, 113 ; — noyés, II, 113 ; — nuits, II, 193 ; — pèlerinages, I, 185 ; — portes, II, 275 ; — poules, I, 182 ; — quittances, II, 342, 343 ; — rangs de nuages, II, 359 ; — refus, II, 19 ; — sabbats, I, 209 ; — signes de croix, II, 233 ; — sœurs, II, 345 ; — tours, II, 73 ; — voyages, I, 209.
trois cents ans, I, 317 ; II, 66.

Troménie, II, 89.
trou de vie, trou de mort, I, 82, 102 ; — de serrure, II, 387.
troubler les morts (ne pas), I, 421.
trouver le corps d'un noyé, I, 395.
truie (âme sous forme de), II, 42. Voir cochons.
Tûatha Dê Danann, I, xxix, xxxiv, xxxv.
tuer. Voir assassin, sacrifice.
Turnier (Yves), II, 251.
tuteurs, II, 251.
tutoyer un fantôme, II, 204.
Tzetzès, I, xxv.

U

Ulster (cycle d'), I, lix.
un an et un jour, II, 168 ; — mois de délai, I, 208 ; sauf —, II, 316.
urine, I, 103.
ustensiles. Voir objets.
usuriers, I, 261.

V

vaches (âmes sous forme de), II, 37 ; — grasses, — maigres, II, 368, 375, 386. Voir bœufs.
vagues de la mer, I, 400.
vaisseau-fantôme, I, 417-419. Voir navire, bateau, barque.
Valfadir, I, xix.
vanne d'acier, II, 277.
vapeur (revenant se dissipant en), I, 222. Voir fumée, brume.
vases à vider, I, 256. Voir pots.
Véhut (Le), II, 308.
veillée bretonne, I, lxi-lxiv, 309.
veillée funèbre, I, 69, 88, 263-284 ; — pour rire, I, 167-169 ; — de Noël, I, 29 ; — de Toussaint en Galles, I, 19.
veiller toute la nuit, I, 196 ; — après minuit, II, 165.
veilleurs, I, 88.
veilleuse, I, 93.
vendre ses cheveux, I, 367 ; — son âme au diable, II, 312.
vendredi, I, 88, 92.
vengeance d'un mort, I, 297, 362 ; II, 22.
vent (coup de), I, 15 ; II, 166, 237 ; — des fées, II, 206 ; mauvais —, I, 190. Voir bourrasque, ouragan, souffle, tourbillon.
vêpres, II, 315.
ver de terre, I, 82 ; — du bois, I, 13.
Verger (du), I, 182.
verre (barque de), I, xxv. Voir cristal, vitre.
vert et sec, II, 257.
verred disvadé (ar), I, 335.
verred dû (ar), I, 335.
verrues, I, 178.
Verusmor, I, 6, 82, 215, 256, 368, 398, 403 ; II, 24.
vêtement sur l'eau (divination par le), I, 81 ; — des morts,

II, 204 ; — donnés aux pauvres, I, 394 ; II, 50 ; laver les — d'une morte, II, 239. Voir robe, chemise.
veuf, I, 249, 394 ; veuve remariée, II, 218 ; veuves, I, 207, 209.
viatique donné par un mort, II, 66. Voir communion.
vider les vases, I, xxx, 256.
Vie de M. Le Nobletz, I, 82, 256 ; II, 74.
Vie de Louis Eunius, I, xxxix.
Vie des Saints, II, 274.
vie abrégée, I, 88 ; — mauvaise, I, 275 ; — qui va et vient avec la mer, I, 90 ; assurer une longue —, I, 262 ; entre — et mort, I, 391.
vieillard qui connaît le passé, le présent et l'avenir, II, 244.
Vieille de Bêara, I, 92, 109.
vieille femme (la plus), I, 391.
Vierge, I, 84, 161, 393 ; II, 23. Voir Marie, Notre-Dame.
Vieux-Bourg, I, 295.
Vieux-Marché, I, 242.
Vif, I, 369.
Villemarqué (H. de la), I, 238 ; II, 80, 311, 357. Voir *Barzaz-Breiz*.
villes englouties, I, 429-441 ; — sous une montagne, I, 440.
Villiers de l'Ile-Adam, II, 23.
vin, 103.
Vincent Ferrier (saint), I, 234.
vingt ans II, 379.
vingt-cinq messes, I, 413.
violette, I, 103.
Vire-Court, I, 402.
vision, I, 74. Voir apparition, revenant.
Vision d'Adamnân. Voir *Fis Adamnâin*.
visiter un malade le vendredi, I, 88.
vitre (main d'un mort sur une), I, 355 ; oiseau qui tape à la —, I, 6, 398.
vivant communié par un mort, II, 66 ; — accompagnant un mort, II, 92 ; — secourant un mort, I, 346 ; II, 147 ; — revenant de l'enfer, II, 291 ; — entre des morts, I, 308.
vœu accompli après la mort, II, 91, 94, 95, 98, 362. Voir souhait.
Voie lactée, I, 346. Voir étoile.
voir les morts, I, 2, 4 ; — le double, I, 11 ; don de —, I, 2-4 ; — un prêtre, I, 367 ; — avant d'être vu, II, 239.
voiture (revenant montant en), II, 124 ; — sans chevaux, I, 116. Voir char, charrette, brouette, carrosse.
voix (murmure de), I, 16 ; — des noyés, I, 398 ; — mystérieuse, I, 94.
voler les morts, I, 347 ; — une bague à une noyée, I, 354 ; à un noyé, I, 351.
voleur en enfer, II, 256 ; — revenant, II, 205, 244, 251.
Vossenn (ar), I, 136, 139.
vouer à la mort, I, 177-179, 182-185.

Voyage de Maelduin, I, 363.
voyages (trois), I, 209.

W

Wentz (W.-Y.-E.), I, 404 ; II, 223.
Westmeath, II, 204.
Westropp (Th. J.), II, 3, 41, 45, 67, 73, 140, 239 et I, add.
Wexford, I, 88, 257, 260, 262, 296* ; II, 132, 328.
Wicklow, I, 148.
Wilde (lady), I, xxxiii, 12, 88, 102, 143, 149, 248, 249, 261, 262, 263, 265, 267, 285, 292, 296, 297, 303 ; II, 9, 26, 62, 76, 140, 168.
Wright (Th.), I, xxxv.

Y

Yannic and ôd, I, 410. Voir Iannic ann ôd.
Yeats (W. B.), I, 115.
Yeun-Elez, I, xli, li, lvi ; II, 143, 270. Voir Ieun-Elez.
yeux pleins de larmes, I, 12 ; — étincelants, II, 65, 286, 328, 364 ; — ouverts, I, 214 ; enfant sans —, II, 162. Voir œil, paupières, regard.
Youdic, II, 251, 290.
Yves de vérité (saint), I, viii-ix, 112, 182, 274.
Yvias, I, 32, 34 ; II, 121.

Z

Zantik ar Wirioné, I, 185.
Ziliec (île), I, 184.
Zul ar sacramant, I, 251.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I

P. 7, n. 1, l. 2. Dans d'autres traditions, l'oiseau de la mort, sans plume ni aile, se perche sur une branche auprès de la fenêtre de la maison du mourant (M. Trevelyan, *Folklore and folkstories of Wales*, 1909, p. 119).

P. 14, l. 6, ajouter : sur les *banshees* en Clare, voir Th.-J. Westropp, *A folklore survey of County Clare*, *Folklore*, t. XXI, p. 186-191.

P. 19. note, l. 8, ajouter : sur les *corpse-lights* en Irlande (Clare), voir Th.- J. Westropp. *Folklore*, t. XXI, p. 340.

P. 81, n 1, ajouter : En Irlande, la sorcière de Bodyke prédisait la mort ou la guérison en mettant un trèfle sur un liquide dans une bouteille ; s'il allait au fond, c'était la mort. (Th.-J. Westropp, *Folklore*, t. XXII, p. 205.)

P. 115, n. 2, l. 11, ajouter : On s'en préserve en ouvrant toutes les portes : on l'entend plutôt qu'on ne le voit ; parfois on a aperçu un squelette regardant en dehors de la voiture. (Th.-J. Westropp, *Folklore*, t. XXI, p. 192-194.)

P. 158, l. 3, ajouter en note : sur les sacrifices d'animaux à la fondation d'un bâtiment neuf en Irlande, voir Th.-J. Westropp, *Folklore*, t. XXII, p. 54-55.

P. 292, n. 1, ajouter : En Galles, la bière était portée par les plus proches parents. (Pennant, *A tour in Wales*, II, p. 352.)

P. 296, n. 1, ajouter : En Galles, à chaque carrefour on pose la bière à terre et on s'agenouille. (Pennant, *ibid.*, p. 352)

P. 394, n. 1, l. 15, ajouter : cf. Pennant, *A tour in Wales*, t. II, p. 352.

P. 424, l. 15, ajouter : D'après une enquête faite à Ouessant par M. Joseph Cuillandre, de l'île Molène, professeur au lycée de Quimper, la forme exacte est *broella* par un *b* ; ce serait un ancien infinitif en *ella*. (Cf. *strobella* à côté de *stroba*, *minella* fait sur *min*,

kabella fait sur *kap*, etc.). *Broella* est un dérivé de *bro*, «pays», et le sens doit être « rapatrier, rapatriement ».

P. 434, l. 21, ajouter en note : L'apparition de la *mermaid* est, en Clare (*Irlande*), le présage d'un grand malheur public. (Th.-J Westropp, *Folklore*, t. XXI, p. 343.)

P. 441, note, dernière ligne, ajouter : En Irlande (Clare), on dit qu'il y a une cité ou un palais dans le grand lac de Cullaun. Les îles-spectres ne paraissent au-dessus des eaux qu'une fois tous les sept ans, et ceux qui les voient meurent dans l'intervalle entre deux apparitions (Th.-J. Westropp, *Folklore*, t. XXI p. 187.)

TABLE DES MATIÈRES DU TOME II

Pages.

CHAPITRE XII

LES ASSASSINÉS ET LES PENDUS

Les croix commémoratives, p. 1 ; la tombe des assassinés, p. 2 ; moyens de découvrir le meurtrier p. 2 ; divination par les cloches, p. 4 ; l'instrument du meurtre, p. 4.

LXXVI. — Le penn-baz du mort 5

Comment on empêche un homme assassiné de revenir, p. 7 ; le sort des pendus, p. 8.

LXXVII. — Le pendu 10

CHAPITRE XIII

L'ANAON

Les âmes en peine, p. 21 ; les âmes à la maison, p. 21 ; précautions à prendre pour ne pas les chasser, p. 22 ; les âmes pendant la nuit, p. 23 ; dans les champs, p. 25 ; purgatoire des âmes, p. 25 ; le mot libérateur, p. 26 ; le gland, p. 27 ; les pierres bornales, p. 28.

LXXVIII. — Les deux amis 30

Les enfants morts sans baptême, p. 35 ; les âmes sous forme animale, p. 36.

LXXIX. — Le lièvre de Coatnizan 39

LXXX. — La truie aux sept cochons noirs 42

Les corbeaux, p. 44 ; le feu du purgatoire, p. 45.

LXXXI. — Les deux vieux arbres 46

LXXXII. — L'âme dans un tas de pierres 56

Pages.

CHAPITRE XIV

LES FÊTES DES AMES

Les trois nuits des âmes, p. 61 ; Noël, p. 62.

LXXXIII. — La messe des âmes 64

LXXXIV. — Le baptême de minuit 68

Les coutumes de la nuit de la Saint-Jean, p. 72 ; la nuit de la Toussaint, p. 75 ; la complainte du charnier, p. 76 ; le repas des morts, p. 79 ; la complainte des âmes, p. 80 ; le pain des âmes, p. 83 ; le glas, p. 85 ; le Jour des morts, p. 86 ; le feu de l'*Anaon*, p. 86 ; la prière en mer, p. 86.

Les morts et la prière du soir, p. 87 ; les morts et la demande en mariage, p. 87 ; les morts et le jour de l'an, p. 88.

CHAPITRE XV

LES PÈLERINAGES DES AMES

La Troménie, p. 89 ; Saint-Servais, p. 90 ; les autres pèlerinages, p. 91 ; le mort en pèlerinage, 91 ; la pèlerine par procuration, p. 93.

LXXXV. — Le pèlerinage de Marie Sigorel. 95

Le mort à une messe recommandée, p.98.

CHAPITRE XVI

IL NE FAUT POINT TROP PLEURER L'ANAON

LXXXVI. — La jeune fille de Coray 99

LXXXVII. — La semonce du noyé 104

LXXXVIII. — La mère qui pleurait trop son fils. . . . 106

CHAPITRE XVII

LES REVENANTS

Il faut revenir trois fois, p. 113.

LXXXIX. — La mère morte 113

XC. — Le laboureur et sa ménagère 118

XCI. — L'homme au hoyau. 122

XCII. — L'histoire de Marie-Job Kerguénou . . . 124

Pages.

XCIII. — La pierre de salut 141
XCIV. — Le « Vieux » de Tourc'h 149
XCV. — Le vieux fileur d'étoupes 164
XCVI. — Le miroir épave 169
XCVII. — L'horloge arrêtée 173

CHAPITRE XVIII

LES REVENANTS DANS LE ROMAN D'AVENTURES

XCVIII. — Jean Carré 177

CHAPITRE XIX

LES MORTS MALFAISANTS

Moyens de se garantir des dangers surnaturels, p. 203 ; les tourbillons d'âmes, p. 205.

XCIX. — La fiancée du mort 207
C. — La rancune du premier mari 217
CI. — Le crieur de nuit 222
CII. — L'Esprit du Phare 225
CIII. — Il ne faut pas médire des morts 232
CIV. — Celle qui lavait de nuit 234
CV. — Les trois femmes 240
CVI. — Le fouet de feu 246

CHAPITRE XX

CONJURATIONS ET CONJURÉS

Les âmes condamnées à errer, p. 251 ; ceux qui ont le pouvoir de conjurer, p. 252 ; pratiques de conjuration, p. 252 ; l'âme délivrée par la cession qui lui est faite d'une œuvre pie, p. 254 ; la conjuration de Mgr Luyer, p. 255.

CVII. — La conjuration de Trogadek (gwerz) . . 256

Les mendiants en Bretagne, p. 259 ; la pénitente de Lochrist ann Izelvet (gwerz), p. 259.

CVIII. — La princesse rouge 272
CIX. — Le marquis de Pont-Lez 278

Le chien noir, p. 280.

Pages.

CX. — Le conjuré de Tadic-coz. 281

Les conjurés du Tévennec, p. 294.

CXI. — La fille à la robe rouge 296

CXII. — Marion de Faouët 308

CHAPITRE XXI

L'ENFER

La route de l'enfer, p. 311 ; où peut-on se vendre au diable ? p. 312 ; honnêteté du diable, ses surnoms, p. 312 ; durée des pactes avec le diable, p. 313.

CXIII. — Le diable et l'église de Tréguier 314

Les damnés, p. 315 ; les vivants revenus de l'enfer, 315.

CXIV. — Glaoud-ar-Skanv 317

CXV. — Le cheval du diable 321

CXVI. — Le cheval du diable (autre version) . . . 324

CXVII. — Jean l'Or. 329

CXVIII. — L'homme à la quittance. 338

CXIX. — Celle qui fut mariée au diable. 345

CXX. — La danse de l'enfer (chant populaire). . 354

CHAPITRE XXII

LE PARADIS

L'auberge du Paradis, p. 357.

CXXI. — Les deux ivrognes 358

Les nuages, p. 359 ; le conducteur des âmes, p. 359 ; la pesée des âmes, p. 359.

CXXII. — Le voyage de Iannik 360

CXXIII. — Le boiteux et son beau-frère l'ange . . . 381

APPENDICE

Introduction à la première édition de la *Légende de la mort*, 1893, par L. Marillier 393

Index 451

Additions et corrections 501

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN 1974
A GENÈVE - SUISSE